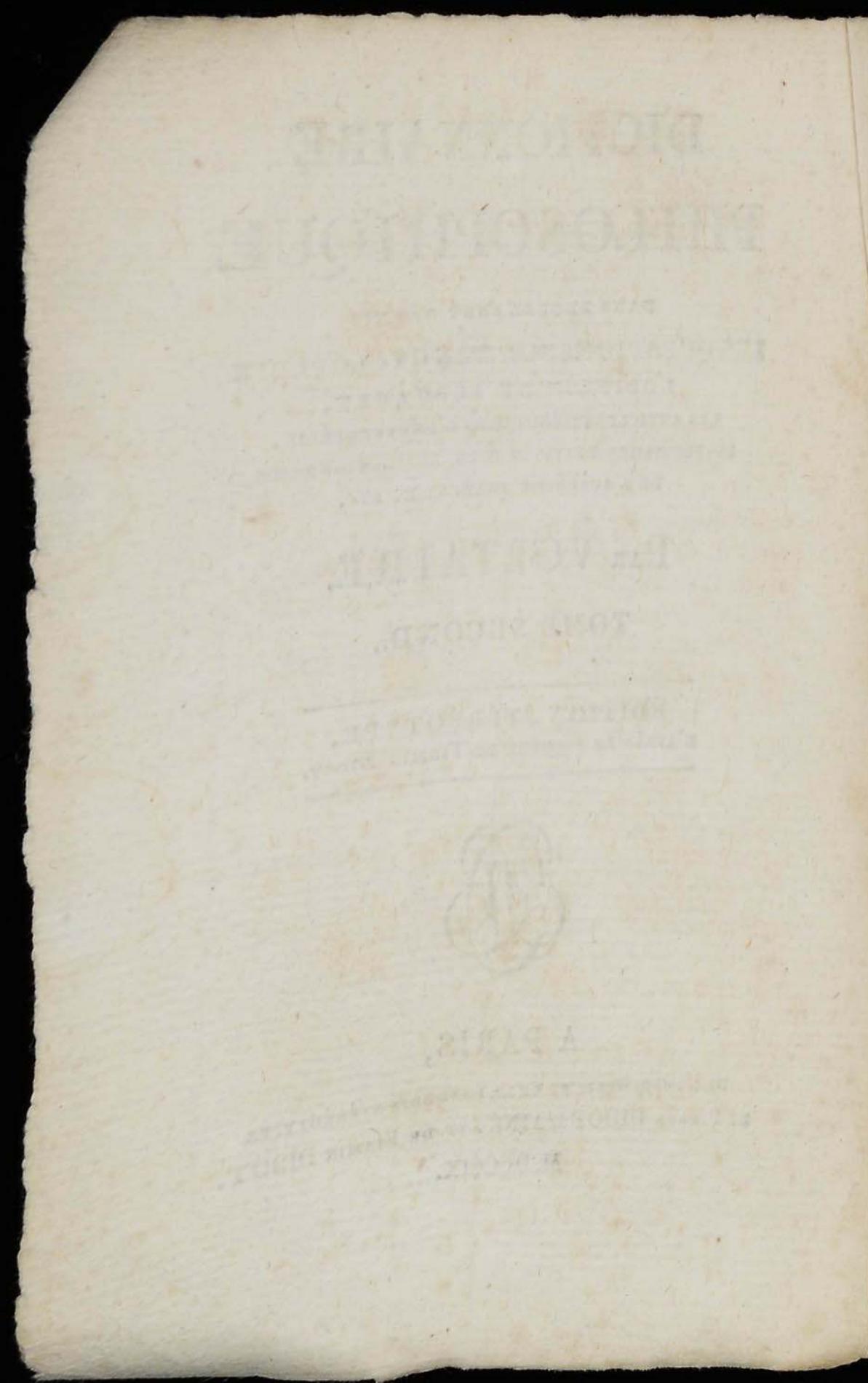


丽九89

DICTIONNAIRE
PHILOSOPHIQUE
DE VOLTAIRE.

TOME SECOND.

LETT. A. — ARIS.



DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

SUITE DE LA LETTRE A.

ANA, ANECDOTES.

Si on pouvait confronter Suétone avec les valets de chambre des douze Césars , pense-t-on qu'ils seraient toujours d'accord avec lui ? et en cas de dispute , quel est l'homme qui ne parierait pas pour les valets de chambre contre l'historien ?

Parmi nous , combien de livres ne sont fondés que sur des bruits de ville , ainsi que la physique ne fut fondée que sur des chimères répétées de siècle en siècle jusqu'à notre temps !

Ceux qui se plaisent à transcrire le soir dans leur cabinet ce qu'ils ont entendu dans le jour , devraient , comme S. Augustin , faire un livre de rétractations au bout de l'année .

Quelqu'un raconte au grand audiencier l'Etoile que Henri IV , chassant vers Creteil , entra seul dans un cabaret , où quelques gens de loi de Paris dînaient dans une chambre haute . Le roi , qui ne se fait pas connaître , et qui cependant devait être très connu , leur fait demander par l'hôtesse s'ils voudront l'admettre à leur table , on lui céder une partie de leur rôti pour son argent . Les Parisiens répondent

qu'ils ont des affaires particulières à traiter ensemble, que leur dîner est court, et qu'ils prient l'inconnu de les excuser.

Henri IV appelle ses gardes, et fait fouetter outrageusement les convives, « pour leur apprendre, » dit l'Etoile, une autre fois à être plus courtois à l'endroit des gentilshommes. »

Quelques auteurs, qui de nos jours se sont mêlés d'écrire la vie de Henri IV, copient l'Etoile sans examen, rapportent cette anecdote ; et ce qu'il y a de pis, ils ne manquent pas de la louer comme une belle action de Henri IV.

Cependant le fait n'est ni vrai ni vraisemblable ; et loin de mériter des éloges, c'eût été à la fois dans Henri IV l'action la plus ridicule, la plus lâche, la plus tyrrannique et la plus imprudente.

Premièrement, il n'est pas vraisemblable qu'en 1602, Henri IV, dont la physionomie était si remarquable, et qui se montrait à tout le monde avec tant d'affabilité, fût inconnu dans Creteil auprès de Paris.

Secondement, l'Etoile, loin de constater ce conte impertinent, dit qu'il le tient d'un homme qui le tenait de M. de Vitri. Ce n'est donc qu'un bruit de ville.

Troisièmement, il serait bien lâche et bien odieux de punir d'une manière infamante des citoyens assemblés pour traiter d'affaires, qui certainement n'avaient commis aucune faute en refusant de partager leur dîner avec un inconnu très indiscret, qui pouvait fort aisément trouver à manger dans le même cabaret.

Quatrièmement, cette action si tyrannique, si indigne d'un roi, et même de tout honnête homme, si punissable par les lois dans tout pays, aurait été aussi imprudente que ridicule et criminelle ; elle eût rendu Henri IV exécrable à toute la bourgeoisie de Paris, qu'il avait tant d'intérêt de ménager.

Il ne fallait donc pas souiller l'histoire d'un conte si plat ; il ne fallait pas déshonorer Henri IV par une si impertinente anecdote.

Dans un livre intitulé *Anecdotes littéraires*, imprimé chez Durand, en 1752, avec privilège, voici ce qu'on trouve, tome III, page 183 : « Les amours de Louis XIV ayant été jouées en Angleterre, ce prince voulut aussi faire jouer celles du roi Guillaume. L'abbé Brueys fut chargé par M. de Torcy de faire la pièce : mais quoique applaudie, elle ne fut pas jouée, parceque celui qui en était l'objet mourut sur ces entrefaites. »

Il y a autant de mensonges absurdes que de mots dans ce peu de lignes. Jamais on ne joua les amours de Louis XIV sur le théâtre de Londres. Jamais Louis XIV ne fut assez petit pour ordonner qu'on fit une comédie sur les amours du roi Guillaume. Jamais le roi Guillaume n'eut de maîtresse ; ce n'était pas d'une telle faiblesse qu'on l'accusait. Jamais le marquis de Torcy ne parla à l'abbé Brueys. Jamais il ne put faire, ni à lui ni à personne, une proposition si indiscrette et si puérile. Jamais l'abbé Brueys ne fit la comédie dont il est question. Fiez-vous après cela aux anecdotes.

Il est dit dans le même livre que « Louis XIV fut si content de l'opéra d'Isis, qu'il fit rendre un ar-

« arrêt du conseil par lequel il est permis à un homme
« de condition de chanter à l'opéra, et d'en retirer
« des gages sans déroger. Cet arrêt a été enregistré
« au parlement de Paris. »

Jamais il n'y eut une telle déclaration enregistrée au parlement de Paris. Ce qui est vrai, c'est que Lulli obtint en 1672, long-temps avant l'opéra d'Isis, des lettres portant permission d'établir son opéra, et fit insérer dans ces lettres que « les gentilshommes et les demoiselles pourraient chanter « sur ce théâtre sans déroger. » Mais il n'y eut point de déclaration enregistrée (1).

Je lis dans l'*Histoire philosophique et politique du commerce dans les deux Indes*, tome IV, page 66, qu'on est fondé à croire que « Louis XIV n'eut de vaisseaux que pour fixer sur lui l'admiration, « pour châtier Gênes et Alger. » C'est écrire, c'est juger au hasard; c'est contredire la vérité avec ignorance; c'est insulter Louis XIV sans raison: ce monarque avait cent vaisseaux de guerre et soixante mille matelots dès l'an 1678; et le bombardement de Gênes est de 1684.

De tous les *ana*, celui qui mérite le plus d'être mis au rang des mensonges imprimés, et sur-tout des mensonges insipides, est le *Segraisiana*. Il fut compilé par un copiste de Ségrais, son domestique, et imprimé long-temps après la mort du maître.

Le *Ménagiana*, revu par la Monnoye, est le seul dans lequel on trouve des choses instructives.

(1) Voyez OPÉRA.

Rien n'est plus commun dans la plupart de nos petits livres nouveaux, que de voir de vieux bons mots attribués à nos contemporains; des inscriptions, des épigrammes faites pour certains princes, appliquées à d'autres.

Il est dit, dans cette même *Histoire philosophique*, etc. tome I, page 63, que les Hollandais ayant chassé les Portugais de Malaca, le capitaine hollandais demanda au commandant portugais quand il reviendrait; à quoi le vaincu répondit: *Quand vos péchés seront plus grands que les nôtres.* Cette réponse avait déjà été attribuée à un anglais du temps du roi de France, Charles VII, et auparavant à un émir sarrazin en Sicile: au reste cette réponse est plus d'un capucin que d'un politique. Ce n'est pas parce que les Français étaient plus grands pécheurs que les Anglais, que ceux-ci leur ont pris le Canada.

L'auteur de cette même *Histoire philosophique*, etc. rapporte sérieusement, tome V, page 197, un petit conte inventé par Steele et inséré dans le *Spectateur*, et il veut faire passer ce conte pour une des causes réelles des guerres entre les Anglais et les Sauvages. Voici l'historiette que Steele oppose à l'historiette beaucoup plus plaisante de la matrone d'Ephèse. Il s'agit de prouver que les hommes ne sont pas plus constants que les femmes. Mais dans Pétrone, la matrone d'Ephèse n'a qu'une faiblesse amusante et pardonnable; et le marchand Inkle, dans le *Spectateur*, est coupable de l'ingratitude la plus affreuse.

Ce jeune voyageur Inkle est sur le point d'être pris par les Caraïbes dans le continent de l'Amérique, sans qu'on dise ni en quel endroit ni à quelle

occasion. La jeune Jarika, jolie caraïbe, lui sauve la vie, et enfin s'enfuit avec lui à la Barbade. Dès qu'ils y sont arrivés, Inkle va vendre sa bienfaitrice au marché. Ah, ingrat! ah, barbare! Ini dit Jarika; tu veux me vendre, et je suis grosse de toi! Tu es grosse, répondit le marchand anglais; tant mieux, je te vendrai plus cher.

Voilà ce qu'on nous donne pour une histoire véritable, pour l'origine d'une longue guerre. Le discours d'une fille de Boston à ses juges, qui la condamnaient à la correction pour la cinquième fois, parce qu'elle était accouchée d'un cinquième enfant, est une plaisanterie, un pamphlet de l'illustre Franklin, et il est rapporté dans le même ouvrage comme une pièce authentique. Que de contes ont orné et défiguré toutes les histoires!

Dans un livre qui a fait beaucoup de bruit (1), et où l'on trouve des réflexions aussi vraies que profondes, il est dit que le père Mallebranche est l'auteur de la *Prémotion physique*. Cette inadvertance embarrassera plus d'un lecteur qui voudrait avoir la prémotion physique du père Mallebranche, et qui la chercherait très vainement.

Il est dit dans ce livre que Galilée trouva la raison pour laquelle les pompes ne pouvaient éléver les eaux au-dessus de trente-deux pieds. C'est précisément ce que Galilée ne trouva pas. Il vit bien que la pesanteur de l'air faisait éléver l'eau; mais il ne put savoir pourquoi cet air n'agissait plus au-

(1) Le livre de l'Esprit.

dessus de trente-deux pieds. Cé fut Toricelli qui devina qu'une colonne d'air équivalait à trente-deux pieds d'eau et à vingt-sept pouces de mercure ou environ.

Le même auteur, plus occupé de penser que de citer juste, prétend qu'on fit pour Cromwell cette épitaphe :

Ci gît le destructeur d'un pouvoir légitime,
Jusqu'à son dernier jour favorisé des cieux,
Dont les vertus méritaient mieux
Que le sceptre acquis par un crime.
Par quel destin faut-il, par quelle étrange loi,
Qu'à tous ceux qui sont nés pour porter la couronne,
Ce soit l'usurpateur qui donne
L'exemple des vertus que doit avoir un roi?

Ces vers ne furent jamais faits pour Cromwell, mais pour le roi Guillaume. Ce n'est point une épitaphe, ce sont des vers pour mettre au bas du portrait de ce monarque: Il n'y a point *Ci gît*; il y a : « Tel fut le destructeur d'un pouvoir légitime. » Jamais personne en France ne fut assez sot pour dire que Cromwel avait donné l'exemple de toutes les vertus. On pouvait lui accorder de la valeur et du génie; mais le nom de *vertueux* n'était pas fait pour lui.

Dans un mercure de France du mois de septembre 1769, on attribue à Pope une épigramme faite en impromptu sur la mort d'un fameux usurier. Cette épigramme est reconnue depuis deux cents ans en Angleterre pour être de Shakespeare. Elle fut faite en effet sur-le-champ par ce célèbre poète. Un agent de change, nommé Jean Daccombe, qu'on appelait

vulgairement *dix pour cent*, lui demandait en plaisantant quelle épitaphe il lui ferait s'il venait à mourir. Shakespeare lui répondit :

Ci gît un financier puissant,
Que nous appelons dix pour cent;
Je gagerais cent contre dix
Qu'il n'est pas dans le paradis.
Lorsque Belzébuth arriva
Pour s'emparer de cette tombe,
On lui dit, qu'emportez-vous là,
Eh? c'est notre ami Jean Dacombe.

On vient de renouveler encore cette ancienne plaisanterie.

Je sais bien qu'un homme d'église,
Qu'on redoutait fort en ce lieu,
Vient de rendre son ame à Dieu;
Mais je ne sais si Dieu l'a prise.

Il y a cent facetées, cent contes qui font le tour du monde depuis trente siècles. On farcit les livres de maximes qu'on donne comme neuves, et qui se retrouvent dans Plutarque, dans Athénée, dans Séneque, dans Plaute, dans toute l'antiquité.

Ce ne sont là que des méprises aussi innocentes que communes ; mais pour les faussetés volontaires, pour les mensonges historiques qui portent des atteintes à la gloire des princes et à la réputation des particuliers, ce sont des délits sérieux.

De tous les livres grossis de fausses anecdotes, celui dans lequel les mensonges les plus absurdes sont entassés avec le plus d'impudence, c'est la compilation des prétendus *Mémoires de madame de*

Maintenon. Le fond en était vrai; l'auteur avait eu quelques lettres de cette dame, qu'une personne élevée à Saint-Cyr lui avait communiquées. Ce peu de vérités a été noyé dans un roman de sept tomes.

C'est là que l'auteur peint Louis XIV supplanté par un de ses valets de chambre; c'est là qu'il suppose des lettres de mademoiselle Mancini, depuis connétable Colonne, à Louis XIV. C'est là qu'il fait dire à cette nièce du cardinal Mazarin, dans une lettre au roi: « Vous obéissez à un prêtre, vous n'êtes pas digne de moi si vous aimez à servir. Je vous aime comme mes yeux, mais j'aime encore mieux votre gloire. » Certainement l'auteur n'avait pas l'original de cette lettre.

« Mademoiselle de la Vallière (dit-il dans un autre endroit) s'était jetée sur un fauteuil dans un dés-
habillé léger; là elle pensait à loisir à son amant.
« Souvent le jour la retrouvait assise dans une chaise,
accoudée sur une table, l'œil fixe, l'ame attachée au même objet dans l'extase de l'amour. Uni-
quement occupée du roi, peut-être se plaignait-
elle en ce moment de la vigilance des espions
d'Henriette et de la sévérité de la reine-mère. Un
bruit léger la retire de sa rêverie; elle recule de
surprise et d'effroi. Louis tombe à ses genoux. Elle
veut s'enfuir; il l'arrête: elle menace; il l'appaise:
elle pleure; il essuie ses larmes. »

Une telle description ne serait pas même reçue aujourd'hui dans le plus fade de ces romans qui sont faits à peine pour les femmes de chambre.

Après la révocation de l'édit de Nantes, on trouve un chapitre intitulé *Etat du cœur*. Mais à ces ridiciles

culs succèdent les calomnies les plus grossières contre le roi, contre son fils, son petit-fils, le duc d'Orléans son neveu, tous les princes du sang, les ministres et les généraux. C'est ainsi que la hardiesse, animée par la faim, produit des monstres (1).

On ne peut trop précautionner les lecteurs contre cette foule de libelles atroces qui ont inondé si long-temps l'Europe.

ANECDOTE HASARDÉE DE DU HAILLAN.

Du Haillan prétend, dans un de ses opuscules, que Charles VIII n'était pas fils de Louis XI. C'est peut-être la raison secrète pour laquelle Louis XI négligea son éducation, et le tint toujours éloigné de lui. Charles VIII ne ressemblait à Louis XI, ni par l'esprit ni par le corps. Enfin la tradition pouvait servir d'excuse à du Haillan ; mais cette tradition était fort incertaine, comme presque toutes les sont.

La dissemblance entre les pères et les enfans est encore moins une preuve d'illégitimité, que la ressemblance n'est une preuve du contraire. Que Louis XI ait hâti Charles VIII, cela ne conclut rien. Un si mauvais fils pouvait aisément être un mauvais père.

Quand même douze du Haillan m'auraient assuré que Charles VIII était né d'un autre que de Louis XI, je ne devrais pas les en croire aveuglément. Un lec-

(1) Voyez HISTOIRE.

teur sage doit, e me semble, prononcer comme les juges ; *pater est is quem nuptiæ demonstrant.*

ANECDOTE SUR CHARLES-QUINT.

Charles-Quint avait-il couché avec sa sœur Marguerite, gouvernante des Pays-Bas ? en avait-il en don Juan d'Autriche, frère intrépide du prudent Philippe II ? Nous n'avons pas plus de preuve que nous n'en avons des secrets du lit de Charlemagne, qui coucha, dit-on, avec toutes ses filles. Pourquoi donc l'affirmer ? Si la Sainte Ecriture ne m'assurait pas que les filles de Loth eurent des enfans de leur propre père, et Thamar de son beau-père, j'hésiterais beaucoup à les en accuser. Il faut être discret.

AUTRE ANECDOTE PLUS HASARDÉE.

On a écrit que la duchesse de Montpensier avait accordé ses faveurs au moine Jacques Clément, pour l'encourager à assassiner son roi. Il eût été plus habile de les promettre que de les donner. Mais ce n'est pas ainsi qu'on excite un prêtre fanatique au paricide ; on lui montre le ciel et non une femme. Son prieur Bourgoing était bien plus capable de le déterminer que la plus grande beauté de la terre. Il n'avait point de lettres d'amour dans sa poche quand il tua le roi, mais bien les histoires de Judith et d'Aod, toutes déchirées, toutes grasses à force d'avoir été lues.

ANECDOTE SUR HENRI IV.

Jean Châtel ni Ravaillac n'eurent aucun complice ; leur crime avait été celui du temps, le cri de la religion fut leur seul complice. On a souvent imprimé que Ravaillac avait fait le voyage de Naples, et que le jésuite Alagona avait prédit dans Naples la mort du roi, comme le répète encore je ne sais quel Chiniac. Les jésuites n'ont jamais été prophètes ; s'ils l'avaient été, ils auraient prédit leur destruction ; mais, au contraire, ces pauvres gens ont toujours assuré qu'ils duraient jusqu'à la fin des siècles. Il ne faut jamais jurer de rien.

DE L'ABJURATION DE HENRI IV.

Le jésuite Daniel a beau me dire, dans sa très sèche et très fautive histoire de France, que Henri IV, avant d'abjurer, était depuis long-temps catholique. J'en croirai plus Henri IV lui-même que le jésuite Daniel. Sa lettre à la belle Gabrielle, « c'est demain que je fais le saut périlleux », prouve au moins qu'il avait encore dans le cœur autre chose que le catholicisme. Si son grand *cœur* avait été depuis long-temps si pénétré de la grace efficace, il aurait peut-être dit à sa maîtresse : « Ces évêques « m'édisent » ; mais il lui dit : « Ces gens-là m'ennuient. » Ces paroles sont-elles d'un bon catéchumen?

Ce n'est pas un sujet de pyrrhonisme que les lettres de ce grand homme à Corisande d'Andouin,

comtesse de Grammont ; elles existent encore en original. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* rapporte plusieurs de ces lettres intéressantes. En voici des morceaux curieux :

« Tous ces empoisonneurs sont tous papistes. — « J'ai découvert un tueur pour moi. — Les prêcheurs romains prêchent tout haut qu'il n'y a plus qu'une mort à voir ; ils admonestent tout bon catholique de prendre exemple (sur l'empoisonnement du prince de Condé) ; — et vous êtes de cette religion ! — Si je n'étais huguenot, je me ferais turc. »

Il est difficile, après ces témoignages de la main de Henri IV, d'être fermement persuadé qu'il fût catholique dans le cœur.

AUTRE BÉVUE SUR HENRI IV.

Un autre historien moderne de Henri IV accuse du meurtre de ce héros le duc de Lerme : « C'est, dit-il, l'opinion la mieux établie. » Il est évident que c'est l'opinion la plus mal établie. Jamais on n'en a parlé en Espagne, et il n'y eut en France que le continuateur du président de Thou qui donna quelque crédit à ces soupçons vagues et ridicules. Si le duc de Lerme, premier ministre, employa Ravaillac, il le paya bien mal. Ce malheureux était presque sans argent quand il fut saisi. Si le duc de Lerme l'avait séduit ou fait séduire, sous la promesse d'une récompense proportionnée à son attentat, assurément Ravaillac l'aurait nommé lui et ses émissaires, quand ce n'eût été que pour se venger.

Il nomma bien le jésuite d'Aubigny, auquel il n'avait fait que montrer un couteau; pourquoi aurait-il épargné le duc de Lerme? C'est une obstination bien étrange que celle de n'en pas croire Ravaillac dans son interrogatoire et dans les tortures. Faut-il insulter une grande maison espagnole sans la moindre apparence de preuves?

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

La nation espagnole n'a guère recours à des crimes honteux; et les grands d'Espagne ont eu dans tous les temps une fierté généreuse qui ne leur a pas permis de s'avilir jusque là.

Si Philippe II mit à prix la tête du prince d'Orange, il eut du moins le prétexte de punir un sujet rebelle, comme le parlement de Paris mit à cinquante mille écus la tête de l'amiral Coligni; et depuis, celle du cardinal Mazarin. Ces proscriptions publiques tenaient de l'horreur des guerres civiles. Mais comment le duc de Lerme se serait-il adressé secrètement à un misérable tel que Ravaillac?

BÉVUE SUR LE MARÉCHAL D'ANCRE.

Le même auteur dit « que le maréchal d'Ancre et sa femme furent écrasés, pour ainsi dire, par la foudre. » L'un ne fut à la vérité écrasé qu'à coups de pistolet, et l'autre fut brûlée en qualité de sorcière. Un assassinat et un arrêt de mort rendu contre une maréchale de France, dame d'atour de la reine, réputée magicienne, ne font honneur ni à la chevalerie ni à la jurisprudence de ce temps-là. Mais je

ne sais pourquoi l'historien s'exprime en ces mots :
« Si ces deux misérables n'étaient pas complices de
« la mort du roi, ils méritaient du moins les plus
« rigoureux châtimens. Il est certain que, du vivant
« même du roi, Concini et sa femme avaient avec
« l'Espagne des liaisons contraires aux desseins du
« roi. »

C'est ce qui n'est point du tout certain ; cela n'est pas même vraisemblable. Ils étaient florentins ; le grand duc de Florence avait le premier reconnu Henri IV. Il ne craignait rien tant que le pouvoir de l'Espagne en Italie. Concini et sa femme n'avaient point de crédit du temps de Henri IV. S'ils avaient ouïdi quelque trame avec le conseil de Madrid , ce ne pouvait être que par la reine : c'est donc accuser la reine d'avoir trahi son mari. Et , encore une fois , il n'est point permis d'inventer de telles accusations sans preuve. Quoi ! un écrivain , dans son grenier , pourra prononcer une diffamation que les juges les plus éclairés du royaume trembleraient d'écouter sur leur tribunal !

Pourquoi appeler un maréchal de France et sa femme , dame d'atour de la reine , *ces deux misérables* ? Le maréchal d'Ancre , qui avait levé une armée à ses frais contre les rebelles , mérite-t-il une épithète qui n'est convenable qu'à Ravaillac , à Cartouche , aux voleurs publics , aux calomniateurs publics ?

Il n'est que trop vrai qu'il suffit d'un fanatique pour commettre un parricide sans aucun complice. Damiens n'en avait point. Il a répété quatre fois dans son interrogatoire , qu'il n'a commis son crime

que par *principe de religion*. Je puis dire qu'ayant été autrefois à portée de connaître les convulsionnaires, j'en ai vu plus de vingt capables d'une pareille horreur; tant leur démence était atroce. La religion mal entendue est une sièvre que la moindre occasion fait tourner en rage. Le propre du fanatisme est d'échauffer les têtes. Quand le feu qui fait bouillir ces têtes superstitieuses a fait tomber quelques flammeches dans une ame insensée et atroce; quand un ignorant furieux croit imiter saintement Phinées, Aod, Judith, et leurs semblables, cet ignorant a plus de complices qu'il ne pense. Bien des gens l'ont excité au parricide sans le savoir. Quelques personnes profèrent des paroles indiscrettes et violentes; un domestique les répète, il les amplifie, il les *enfusente* encore, comme disent les Italiens; un Châtel, un Ravaillac, un Damiens les recueille; ceux qui les ont prononcées ne se doutent pas du mal qu'ils ont fait. Ils sont complices involontaires, mais il n'y a eu ni complot, ni instigation. En un mot, on connaît bien mal l'esprit humain, si l'on ignore que le fanatisme rend la populace capable de tout.

ANECDOTE SUR L'HOMME AU MASQUE DE FER.

L'auteur du Siècle de Louis XIV est le premier qui ait parlé de l'homme au masque de fer dans une histoire avérée. C'est qu'il était très instruit de cette anecdote qui étonne le siècle présent, qui étonnera la postérité, et qui n'est que trop véritable. On l'avait trompé sur la date de la mort de cet inconnu si sin-

gulièrement infortuné. Il fut enterré à Saint-Paul, le 3 mars 1703, et non en 1704.

Il avait été d'abord enfermé à Pignerol avant de l'être aux isles de Sainte-Marguerite, et ensuite à la bastille, toujours sous la garde du même homme, de ce Saint-Mars qui le vit mourir. Le père Grifet, jésuite, a communiqué au public le journal de la bastille, qui fait foi des dates. Il a eu aisément ce journal, puisqu'il avait l'emploi délicat de confesseur des prisonniers renfermés à la bastille.

L'homme au masque de fer est une énigme dont chacun veut deviner le mot. Les uns ont dit que c'était le duc de Beaufort: mais le duc de Beaufort fut tué par les Turcs à la défense de Candie, en 1669; et l'homme au masque de fer était à Pignerol en 1662. D'ailleurs, comment aurait-on arrêté le duc de Beaufort au milieu de son armée? comment l'aurait-on transféré en France sans que personne en sût rien? et pourquoi l'eût-on mis en prison, et pourquoi ce masque?

Les autres ont rêvé le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV, mort publiquement de la petite vérole, en 1683, à l'armée, et enterré dans la ville d'Arras. (1)

(1) Dans les premières éditions de cet ouvrage, on avait dit que le duc de Vermandois fut enterré dans la ville d'Aire. On s'était trompé.

Mais que ce soit dans Arras ou dans Aire, il est toujours constant qu'il mourut de la petite vérole, et qu'on lui fit des obsèques magnifiques. Il faut être fou pour imaginer

On a ensuite imaginé que le duc de Montmouth, à qui le roi Jacques fit couper la tête publiquement dans Londres en 1685, était l'homme au masque de fer. Il aurait fallu qu'il eût ressuscité, et qu'ensuite il eût changé l'ordre des temps, qu'il eût mis l'année 1662 à la place de 1685; que le roi Jacques, qui ne pardonna jamais à personne, et qui par là mérita tous ses malheurs, eût pardonné au duc de Montmouth, et eût fait mourir, au lieu de lui, un homme qui lui ressemblait parfaitement. Il aurait fallu trouver ce Sosie, qui aurait eu la bonté de se faire couper le cou en public pour sauver le duc de Montmouth. Il aurait fallu que toute l'Angleterre s'y fût méprise; qu'ensuite le roi Jacques eût prié instamment Louis XIV de vouloir bien lui servir de sergent et de geolier. Ensuite Louis XIV, ayant fait ce petit plaisir au roi Jacques, n'aurait pas manqué d'avoir les mêmes égards pour le roi Guillaume et pour la reine Anne, avec lesquels il fut en guerre; et il aurait soigneusement conservé auprès de ces deux monarques sa dignité de geolier dont le roi Jacques l'avait honoré.

Toutes ces illusions étant dissipées, il reste à savoir qui était ce prisonnier toujours masqué, à quel âge il mourut, et sous quel nom il fut enterré. Il est clair que si on ne le laissait passer dans la cour de

qu'on enterra une bûche à sa place, que Louis XIV fit faire un service solennel à cette bûche, et que pourachever la convalescence de son propre fils, il l'envoya prendre l'air à la bastille pour le reste de sa vie, avec un masque de fer sur le visage.

la bastille, si on ne lui permettait de parler à son médecin, que couvert d'un masque, c'était de peur qu'on ne reconnût dans ses traits quelque ressemblance trop frappante. Il pouvait montrer sa langue, et jamais son visage. Pour son âge, il dit lui-même à l'apothicaire de la bastille, peu de jours avant sa mort, qu'il croyait avoir environ soixante ans; et le sieur Marsolan, chirurgien du maréchal de Richelieu, et ensuite du duc d'Orléans régent, gendre de cet apothicaire, me l'a redit plus d'une fois.

Enfin, pourquoi lui donner un nom italien? on le nomma toujours Marchiali. Celui qui écrit cet article en sait peut-être plus que le père Grifet, et n'en dira pas davantage.

ANECDOTE SUR NICOLAS FOUQUET SURINTENDANT
DES FINANCES.

Il est vrai que ce ministre eut beaucoup d'amis dans sa disgrâce, et qu'ils persévérent jusqu'à son jugement. Il est vrai que le chancelier qui présidait à ce jugement traita cet illustre captif avec trop de dureté. Mais ce n'était pas Michel le Tellier, comme on l'a imprimé dans quelques unes des éditions du Siecle de Louis XIV, c'était Pierre Seguier. Cette inadvertance d'avoir pris l'un pour l'autre est une faute qu'il faut corriger.

Ce qui est très remarquable, c'est qu'on ne sait où mourut ce célèbre surintendant: non qu'il importe de le savoir, car sa mort n'ayant pas causé le moindre événement, elle est au rang de toutes les choses indifférentes; mais ce fait prouve à quel point

il était oublié sur la fin de sa vie, combien la considération qu'on recherche avec tant de soins est peu de chose ; qu'heureux sont ceux qui veulent vivre et mourir inconnus. Cette science serait plus utile que celle des dates.

PETITE ANECDOTE.

Il importe fort peu que le Père Broussel pour lequel on fit les barricades ait été conseiller clerc. Le fait est qu'il avait acheté une charge de conseiller clerc, parce qu'il n'était pas riche, et que ces offices coûtaient moins que les autres. Il avait des enfans, et n'était clerc en aucun sens. Je ne sais rien de si inutile que de savoir ces minuties.

ANECDOTE SUR LE TESTAMENT ATTRIBUÉ AU CARDINAL DE RICHELIEU.

Le père Grifet veut à toute force que le cardinal de Richelieu ait fait un mauvais livre : à la bonne heure ; tant d'hommes d'état en ont fait ! Mais c'est une belle passion de combattre si long-temps pour tâcher de prouver que, selon le cardinal de Richelieu, les *Espagnols nos alliés*, gouvernés si heureusement par un Bourbon, sont tributaires de l'enfer, et rendent les *Indes tributaires de l'enfer*. — Le testament du cardinal de Richelieu n'était pas d'un homme poli.

« Que la France avait plus de bons ports sur la Méditerranée que toute la monarchie espagnole. — Ce testament était exagérateur. »

« Que pour avoir cinquante mille soldats , il en faut lever cent mille. » — Ce testament jette l'argent par les fenêtres.

« Que lorsqu'on établit un nouvel impôt , on augmente la paye des soldats. » — Ce qui n'est jamais arrivé ni en France ni ailleurs.

« Qu'il faut faire payer la taille aux parlemens et aux autres cours supérieures. » — Moyen infaisible pour gagner leurs cœurs , et pour rendre la magistrature respectable.

« Qu'il faut forcer la noblesse de servir , et l'enrôler dans la cavalerie. » — Pour mieux conserver tous ses priviléges.

« Que de trente millions à supprimer il y en a près de *sept* dont le remboursement ne devant être fait *qu'au denier cinq* , la suppression se fera en sept années et demie de jouissance. » — De façon que , suivant ce calcul , cinq pour cent en sept ans et demi feraient cent francs , au lieu qu'ils ne font que trente-sept et demi : et si on entend par le denier cinq la cinquième partie du capital , les cent francs seront remboursés en cinq années juste. Le compte n'y est pas ; le testateur calcule assez mal.

« Que Gènes était la plus riche ville d'Italie. » — Ce que je lui souhaite.

« Qu'il faut être bien chaste. » — Le testateur ressemblait à certains prédicateurs. Faites ce qu'ils disent , et non ce qu'ils font.

« Qu'il faut donner une abbaye à la sainte Chappelle de Paris. » — Chose importante dans la crise où l'Europe était alors , et dont il ne parle pas.

« Que le pape Benoît XI embarrassa beaucoup les

« cordeliers, piqués sur le sujet de la pauvreté,
« savoir des revenus de S. François, qui s'animèrent à
« tel point, qu'ils lui firent la guerre par livres. »—
Chose plus importante encore, et plus savante; sur-
tout quand on prend Jean XXII pour Benoît XI, et
quand dans un testament politique on ne parle ni
de la manière dont il faut conduire la guerre contre
l'Empire et l'Espagne, ni des moyens de faire la
paix, ni des dangers présens, ni des ressources, ni
des alliances, ni des généraux, ni des ministres qu'il
faut employer, ni même du dauphin, dont l'éduca-
tion importait tant à l'état; enfin d'aucun objet du
ministère.

Je consens de tout mon cœur qu'on charge, puis-
qu'on le veut, la mémoire du cardinal de Richelieu,
de ce malheureux ouvrage rempli d'anachronismes,
d'ignorances, de calculs ridicules, de faussetés re-
connues, dont tout commis un peu intelligent au-
rait été incapable; qu'on s'efforce de persuader que
le plus grand ministre a été le plus ignorant et le
plus ennuyeux, comme le plus extravagant de tous
les écrivains. Cela peut faire quelque plaisir à tous
ceux qui détestent sa tyrannie.

Il est bon même, pour l'histoire de l'esprit hu-
main, qu'on sache que ce détestable ouvrage fut
loué pendant plus de trente ans, tandis qu'on le
croyait d'un grand ministre.

Mais il ne faut pas trahir la vérité pour faire
croire que le livre est du cardinal de Richelieu. Il
ne faut pas dire qu'on a trouvé une suite du premier
chapitre du testament politique, corrigée en plusieurs
endroits de la main du cardinal de Richelieu, parce-

que cela n'est pas vrai. On a trouvé au bout de cent ans un manuserit intitulé *Narration succincte*; cette narration succincte n'a aucun rapport au testament politique. Cependant on a eu l'artifice de la faire imprimer comme un premier chapitre du testament avec des notes.

A l'égard des notes, on ne sait de quelles mains elles sont.

Ce qui est très vrai, c'est que le testament prétendu ne fut du bruit dans le monde que trente-huit ans après la mort du cardinal; qu'il ne fut imprimé que quarante-deux ans après cette mort; qu'on n'en a jamais vu l'original signé de lui; que le livre est très mauvais; et qu'il ne mérite guère qu'on en parle.

AUTRES ANECDOTES.

Charles I, cet infortuné roi d'Angleterre, est-il l'auteur du fameux livre *Eikón basiliké*? ce roi aurait-il mis un titre grec à son livre?

Le comte de Moret, fils de Henri IV, blessé à la petite escarmouche de Castelnau-d'Arri, vécut-il jusqu'en 1693 sous le nom de l'ermite frère Jean-Baptiste? quelle preuve a-t-on que cet ermite était fils de Henri IV? Aucune.

Jeanne d'Albret de Navarre, mère de Henri IV, épousa-t-elle après la mort d'Antoine un gentilhomme nommé Goyon, tué à la Saint-Barthélemy? en eut-elle un fils prédicant à Bordeaux? ce fait se trouve très détaillé dans les Remarques sur les réponses de Bayle aux questions d'un provincial, *in-folio*, page 689.

Marguerite de Valois, épouse de Henri IV, accoucha-t-elle de deux enfans secrètement pendant son mariage? On remplirait des volumes de ces singularités.

C'est bien la peine de faire tant de recherches pour découvrir des choses si inutiles au genre humain! Cherchons comment nous pourrons guérir les écrouelles, la goutte, la pierre, la gravelle et mille maladies chroniques ou aiguës. Cherchons des remèdes contre les maladies de l'âme, non moins funestes et non moins mortelles; travaillons à perfectionner les arts, à diminuer les malheurs de l'espèce humaine; et laissons là les Ana, les Anecdotes, les Histoires curieuses de notre temps; le Nouveau choix de vers si mal choisis, cité à tout moment dans le Dictionnaire de Trévoux; et les Recueils des prétendus bons mots, etc. et les Lettres d'un ami à un ami; et les Lettres anonymes; et les Réflexions sur la tragédie nouvelle, etc. etc. etc.

Je lis dans un livre nouveau, que Louis XIV exempta de tailles, pendant cinq ans, tous les nouveaux mariés. Je n'ai trouvé ce fait dans aucun recueil d'édits, dans aucun mémoire du temps.

Je lis dans le même livre, que le roi de Prusse fait donner cinquante écus à toutes les filles grosses. On ne pourrait à la vérité mieux placer son argent, et mieux encourager la propagation; mais je ne crois pas que cette profusion royale soit vraie; du moins je ne l'ai pas vue.

ANECDOTE RIDICULE SUR THÉODORIC.

Voici une anecdote plus ancienne qui me tombe

sous la main, et qui me semble fort étrange. Il est dit dans une histoire chronologique d'Italie que le grand Théodoric arien, cet homme qu'on nous peint si sage, « avait parmi ses ministres un catholique « qu'il aimait beaucoup, et qu'il trouvait digne de « toute sa confiance. Ce ministre croit s'assurer de « plus en plus la faveur de son maître en embrassant « l'arianisme; et Théodoric lui fait aussitôt couper « la tête, en disant : « Si cet homme n'a pas été fidèle « à Dieu, comment le sera-t-il envers moi qui ne suis « qu'un homme? »

Le compilateur ne manque pas de dire, « que ce « trait fait beaucoup d'honneur à la manière de « penser de Théodoric à l'égard de la religion. »

Je me pique de penser, à l'égard de la religion, mieux que l'ostrogot Théodoric, assassin de Symmaque et de Boëce, puisque je suis bon catholique, et que Théodoric était arien. Mais je déclarerai ce roi digne d'être lié comme enragé, s'il avait eu la bêtise atroce dont on le loue. Quoi! il aurait fait couper la tête sur-le-champ à son ministre favori, parceque ce ministre aurait été à la fin de son avis! Comment un adorateur de Dieu, qui passe de l'opinion d'Athanase à l'opinion d'Arius et d'Eusèbe, est-il infidèle à Dieu? Il était tout au plus infidèle à Athanase et à ceux de son parti, dans un temps où le monde était partagé entre les athanasiens et les eusébiens. Mais Théodoric ne devait pas le regarder comme un homme infidèle à Dieu, pour avoir rejeté le terme de *consubstantiel* après l'avoir admis. Faire couper la tête à son favori sur une pareille raison, c'est certainement l'action du plus méchant

fou et du plus barbare sot qui ait jamais existé.

Que diriez-vous de Louis XIV s'il eût fait couper sur-le-champ la tête au duc de la Force, parceque le duc de la Force avait quitté le calvinisme pour la religion de Louis XIV ?

ANECDOTE SUR LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

J'ouvre dans ce moment une histoire de Hollande, et je trouve que le maréchal de Luxembourg, en 1672, fit cette harangue à ses troupes : « Allez, mes « enfans, pillez, volez, tuez, violez ; et s'il y a « quelque chose de plus abominable ne manquez pas « de le faire, afin que je voie que je ne me suis pas « trompé en vous choisissant comme les plus braves « des hommes. »

Voilà certainement une jolie harangue : elle n'est pas plus vraie que celles de Tite-Live ; mais elle n'est pas dans son goût. Pourachever de déshonorer la typographie, cette belle pièce se retrouve dans des dictionnaires nouveaux, qui ne sont que des impostures par ordre alphabétique.

ANECDOTE SUR LOUIS XIV.

C'est une petite erreur dans l' Abrégé chronologique de l'Histoire de France, de supposer que Louis XIV, après la paix d'Utrecht dont il était redevable à l'Angleterre, après neuf années de malheurs, après les grandes victoires que les Anglais avaient remportées, ait dit à l'ambassadeur d'Angleterre : « J'ai toujours été le maître chez moi,

« quelquefois chez les autres ; ne m'en faites pas sou-
« venir. » J'ai dit ailleurs que ce discours aurait été
très déplacé, très faux à l'égard des Anglais, et au-
rait exposé le roi à une réponse accablante. L'auteur
même m'avoua que le marquis de Torcy, qui fut
toujours présent à toutes les audiences du comte de
Stairs, ambassadeur d'Angleterre, avait toujours
démenti cette anecdote. Elle n'est assurément ni
vraie ni vraisemblable, et n'est restée dans les der-
nières éditions de ce livre que parcequ'elle avait été
mise dans la première. Cette erreur ne dépare point
du tout un ouvrage d'ailleurs très utile, où tous les
grands événemens, rangés dans l'ordre le plus com-
mode, sont d'une vérité reconnue.

Tous ces petits contes dont on a voulu orner
l'histoire la déshonorent ; et malheureusement pres-
que toutes les anciennes histoires ne sont guère que
des contes. Mallebranche, à cet égard, avait raison
de dire qu'il ne faisait pas plus de cas de l'histoire
que des nouvelles de son quartier.

LETTRE DE M. DE VOLTAIRE SUR PLUSIEURS
ANECDOTES.

Nous croyons devoir terminer cet article des
Anecdotes par une lettre de M. de Voltaire à M. Da-
milayville, philosophe intrépide, et qui seconda plus
que personne son ami M. de Voltaire dans la catas-
trophe mémorable des Calas et des Sirven. Nous
prenons cette occasion de célébrer autant qu'il est
en nous la mémoire de ce citoyen, qui dans une vie
obscuré a montré des vertus qu'on ne rencontre

guère dans le grand monde. Il fesait le bien pour le bien même, fuyant les hommes brillans, et servant les malheureux avec le zèle de l'enthousiasme. Jamais homme n'eut plus de courage dans l'adversité et à la mort. Il était l'ami intime de M. de Voltaire et de M. Diderot. Voici la lettre en question :

Au château de Ferney, 7 mai 1762.

« Par quel hasard s'est-il pu faire, mon cher ami, que vous ayez lu quelques feuilles de l'Année littéraire de maître Aliboron? Chez qui avez-vous trouvé ces rapsodies? Il me semble que vous ne voyez pas d'ordinaire mauvaise compagnie. Le monde est inondé des sottises de ces folliculaires qui mordent parcequ'ils ont faim, et qui gagnent leur pain à dire de plates injures.

« Ce pauvre Fréron (1), à ce que j'ai ouï dire, est

(1) Le folliculaire dont on parle est celui-à même qui, ayant été chassé des jésuites, a composé des libelles pour vivre, et qui a rempli ces libelles d'anecdotes prétendues littéraires. En voici une sur son compte :

LETTRE DU SIEUR ROYOU, AVOCAT AU PARLEMENT DE BRETAGNE, BEAU-FRÈRE DU NOMMÉ FRÉRON. *Mardi matin,* 6 mars 1770.

« Fréron épousa ma sœur, il y a trois ans, en Bretagne: mon père donna vingt mille livres de dot. Il les dissipa avec des filles, et donna du mal à ma sœur. Après quoi il la fit partir pour Paris, dans le panier du coche, et la fit coucher en chemin sur la paille. Je courus demander la raison à ce malheureux. Il feignit de se repentir. Mais comme il fesait le métier d'espion, et qu'il sut qu'en

« comme les gueuses des rues de Paris, qu'on tolère
« quelque temps pour le service des jeunes gens
« désœuvrés, qu'on renferme à l'hôpital trois ou
« quatre fois par an, et qui en sortent pour repren-
« dre leur premier métier.

« J'ai lu les feuilles que vous m'avez envoyées. Je
« ne suis pas étonné que maître Aliboron crie un
« peu sous les coups de fouet que je lui ai donnés.
« Depuis que je me suis amusé à immoler ce polisson
« à la risée publique sur tous les théâtres de l'E-
« rope, il est juste qu'il se plaigne un peu. Je ne l'ai
« jamais vu, Dieu merci. Il m'écrivit une grande
« lettre il y a environ vingt ans. J'avais entendu
« parler de ses mœurs, et par conséquent je ne lui
« fis point de réponse. Voilà l'origine de toutes les
« calomnies qu'on dit qu'il débita contre moi dans
« ses feuilles. Il faut le laisser faire; les gens con-
« damnés par leurs juges ont permission de leur
« dire des injures.

« Je ne sais ce que c'est qu'une comédie italienne
« qu'il m'impute, intitulée, *Quand me mariera-t-on?*

« qualité d'avocat j'avais pris parti dans les troubles de
« Bretagne, il m'accusa auprès de M. de , et obtint
« une lettre de cachet pour me faire enfermer. Il vint lui-
« même avec des archers dans la rue des Noyers, un lundi
« à dix heures du matin, me fit charger de chaînes, se
« mit à côté de moi dans un fiacre, et tenait lui-même le
« bout de la chaîne.... etc. »

Nous ne jugeons point ici entre les deux beaux-frères. Nous avons la lettre originale. On dit que ce Fréron n'a pas laissé de parler de religion et de vertu dans ses feuilles. Adressez-vous à son marchand de vin.

« Voilà la première fois que j'en ai entendu parler.
« C'est un mensonge absurde. Dieu a voulu que j'aie
« fait des pièces de théâtre pour mes péchés ; mais
« je n'ai jamais fait de farce italienne. Rayez cela de
« vos anecdotes.

« Je ne sais comment une lettre que j'écrivis à
« milord Littleton et sa réponse sont tombées entre
« les mains de ce Fréron ; mais je puis vous assurer
« qu'elles sont toutes deux entièrement falsifiées.
« Jugez-en ; je vous envoie les originaux.

« Ces messieurs les folliculaires ressemblent assez
« aux chiffonniers, qui vont ramassant des ordures
« pour faire du papier.

« Ne voilà-t-il pas encore une belle anecdote, et
« bien digne du public, qu'une lettre de moi au pro-
« fesseur Haller, et une lettre du professeur Haller
« à moi ! Et de quoi s'avisa M. Haller de faire courir
« mes lettres et les siennes ? et de quoi s'avise un
« folliculaire de les imprimer et de les falsifier pour
« gagner cinq sous ? Il me la fait signer du château
« de Tourney, où je n'ai jamais demeuré.

« Ces impertinences amusent un moment des jeu-
« nes gens oisifs, et tombent le moment d'après dans
« l'éternel oubli où tous les riens de ce temps-ci
« tombent en foule.

« L'anecdote du cardinal de Fleury sur le *quem-*
« *admodum*, que Louis XIV n'entendait pas, est
« très vraie. Je ne l'ai rapportée dans le *Siècle de*
« *Louis XIV* que parceque j'en étais sûr ; et je n'ai
« point rapporté celle du *nycticorax*, parceque je
« n'en étais pas sûr. C'est un vieux conte qu'on me

« fesait dans mon enfance au collège des jésuites ,
« pour me faire sentir la supériorité du père de la
« Chaise sur le grand-aumônier de France. On pré-
« tendait que le grand-aumônier , interrogé sur la
« signification de *nycticorax* , dit que c'était un ca-
« pitaine du roi David , et que le révérend père la
« Chaise assura que c'était un hibou : peu m'im-
« porte ; et très peu m'importe encore qu'on fre-
« donne pendant un quart d'heure , dans un latin ridi-
« cule , un *nycticorax* grossièrement mis en musique.

« Je n'ai point prétendu blâmer Louis XIV d'i-
« gnorer le latin ; il savait gouverner , il savait faire
« fleurir tous les arts ; cela vaut mieux que d'enten-
« dre Cicéron. D'ailleurs cette ignorance du latin ne
« venait pas de sa faute , puisque dans sa jeunesse il
« apprit de lui-même l'italien et l'espagnol.

« Je ne sais pas pourquoi l'homme que le follicu-
« laire fait parler me reproche de citer le cardinal
« de Fleuri , et s'égale à dire que *j'aime à citer de*
« *grands noms*. Vous savez , mon cher ami , que mes
« grands noms sont ceux de Newton , de Locke , de
« Corneille , de Racine , de La Fontaine , de Boileau.
« Si le nom de Fleuri était grand pour moi , ce serait
« le nom de l'abbé Fleury , auteur des discours pa-
« triotiques et savans , qui ont sauvé de l'oubli son
« Histoire ecclésiastique ; et non pas le cardinal de
« Fleuri que j'ai fort connu avant qu'il fût ministre ,
« et qui , quand il le fut , fit exiler un des plus res-
« pectables hommes de France , l'abbé Pucelle , et
« empêcha bénignement pendant tout son ministère
« qu'on ne soutint les quatre fameuses propositions

« sur lesquelles est fondée la liberté française dans
« les choses ecclésiastiques.

« Je ne connais de grands hommes que ceux qui
« ont rendu de grands services au genre humain.

« Quand j'amassai des matériaux pour écrire le
« *Siècle de Louis XIV*, il fallut bien consulter des
« généraux, des ministres, des aumôniers, des da-
« mes, et des valets de chambre. Le cardinal de
« Fleuri avait été aumônier, et il m'apprit fort peu
« de chose. M. le maréchal de Villars m'apprit beau-
« coup pendant quatre ou cinq années de temps,
« comme vous le savez; et je n'ai pas dit tout ce
« qu'il voulut bien m'apprendre.

« M. le duc d'Antin me fit part de plusieurs anec-
« dotes, que je n'ai données que pour ce qu'elles
« valaient.

« M. de Torcy fut le premier qui m'apprit, par
« une seule ligne en marge de mes questions, que
« Louis XIV n'eut jamais de part à ce fameux tes-
« tament du roi d'Espagne Charles II, qui changea
« la face de l'Europe.

« Il n'est pas permis d'écrire une histoire con-
« temporaine, autrement qu'en consultant avec as-
« siduité et en confrontant tous les témoignages. Il
« y a des faits que j'ai vus par mes yeux, et d'autres
« par des yeux meilleurs. J'ai dit la plus exacte vé-
« rité sur les choses essentielles.

« Le roi régnant m'a rendu publiquement cette
« justice: je crois ne m'être guère trompé sur les
« petites anecdotes, dont je fais très peu de cas; elles
« ne sont qu'un vain amusement. Les grands événe-
« mens instruisent.

« Le roi Stanislas, due de Lorraine, m'a rendu le
 « témoignage authentique que j'avais parlé de toutes
 « les choses importantes arrivées sous le règne de
 « Charles XII, ce héros imprudent, comme si j'en
 « avais été le témoin oculaire.

« A l'égard des petites circonstances, je les aban-
 « donne à qui voudra; je ne m'en soucie pas plus
 « que de l'histoire des quatre fils Aymon.

« J'estime bien autant celui qui ne sait pas une
 « anecdote inutile que celui qui la sait.

« Puisque vous voulez être instruit des bagatelles
 « et des ridicules, je vous dirai que votre malheu-
 « reux folliculaire se trompe, quand il prétend
 « qu'il a été joué sur le théâtre de Londres, avant
 « d'avoir été berné sur celui de Paris par Jérôme
 « Carré. La traduction, ou plutôt l'imitation de la
 « comédie de l'Ecossaise et de Fréron, faite par
 « M. Georges Colman, n'a été jouée sur le théâtre
 « de Londres qu'en 1766, et n'a été imprimée qu'en
 « 1767, chez Beket et de Hondt. Elle a eu autant de
 « succès à Londres qu'à Paris, parceque par tout
 « pays on aime la vertu des Lindane et des Frééport,
 « et qu'on déteste les folliculaires qui barbouillent
 « du papier, et mentent pour de l'argent. Ce fut l'i-
 « nistre Garrick qui composa l'épilogue. M. Georges
 « Colman m'a fait l'honneur de m'envoyer sa pièce;
 « Elle est intitulée *The English Merchant*.

« C'est une chose assez plaisante, qu'à Londres,
 « à Pétersbourg, à Vienne, à Gènes, à Parme, et jus-
 « qu'en Suisse, on se soit également moqué de ce
 « Fréron. Ce n'est pas à sa personne qu'on en vou-
 « lait; il prétend que l'Ecossaise ne réussit à Paris

« que parcequ'il y est détesté. Mais la pièce a réussi à Londres, a Vienne, où il est inconnu. Personne n'en voulait à Pourceaugnac, quand Pourceaugnac a fit rire l'Europe.

« Ce sont là des anecdotes littéraires assez bien constatées ; mais ce sont, sur ma parole, les vérités les plus inutiles qu'on ait jamais dites. Mon ami, un chapitre de Cicéron, *de Officiis*, et *de Naturā deorum*, un chapitre de Locke, une lettre provinciale, une bonne fable de la Fontaine, des vers de Boileau et de Racine, voilà ce qui doit occuper un vrai littérateur.

« Je voudrais bien savoir quelle utilité le public retirera de l'examen que fait le folliculaire, si je demeure dans un château ou dans une maison de campagne. J'ai lu dans une des quatre cents brochures faites contre moi par mes confrères de la plume, que madame la duchesse de Richelieu m'avait fait présent un jour d'un carrosse fort joli et de deux chevaux gris pommelés, que cela déplut fort à M. le duc de Richelieu. Et là-dessus on bâtit une longue histoire. Le bon de l'affaire, c'est que dans ce temps-là M. le duc de Richelieu n'avait point de femme.

« D'autres impriment mon *Porte-feuille retrouvé* ; d'autres mes *Lettres à M. B. et à madame D.*, à qui je n'ai jamais écrit ; et dans ces lettres, toujours des anecdotes.

« Ne vient-on pas d'imprimer les lettres préten- dues de la reine Christine, de Ninon Lenclos ! etc. etc. Des curieux mettent ces sottises dans leurs bibliothèques, et un jour quelque érudit aux

« gages d'un libraire les fera valoir comme des monumens précieux de l'histoire. Quel fatras ! quelle pitié ! quel opprobre de la littérature ! quelle perte de temps ! »

On ferait bien aisément un très gros volume sur ces anecdotes ; mais en général on peut assurer qu'elles ressemblent aux vieilles chartes des moines. Sur mille il y en a huit cents de fausses. Mais, et vieilles chartes en parchemin, et nouvelles anecdotes imprimées chez Pierre Marteau, tout cela est fait pour gagner de l'argent.

ANECDOTE SINGULIÈRE SUR LE P. FOUCET,
CI-DEVANT JÉSUITE.

(Ce morceau est inséré en partie dans les Lettres juives.)

En 1723, le père Fouquet jésuite revint en France, de la Chine où il avait passé vingt-cinq ans. Des disputes de religion l'avaient brouillé avec ses confrères. Il avait porté à la Chine un évangile différent du leur, et rapportait en Europe des mémoires contre eux. Deux lettrés de la Chine avaient fait le voyage avec lui. L'un de ces lettrés était mort sur le vaisseau ; l'autre vint à Paris avec le père Fouquet. Ce jésuite devait emmener son lettré à Rome, comme un témoin de la conduite de ces bons pères à la Chine. La chose était secrète.

Fouquet et son lettré logeaient à la maison professée, rue Saint-Antoine, à Paris. Les révérends pères furent avertis des intentions de leur confrère. Le père Fouquet sut aussi incontinent les desseins des

révérends pères ; il ne perdit pas un moment , et partit la nuit en poste pour Rome.

Les révérends pères eurent le crédit de faire courir après lui. On n'attrapa que le lettré. Ce pauvre garçon ne savait pas un mot de français. Les bons pères allèrent trouver le cardinal du Bois , qui alors avait besoin d'eux. Ils dirent au cardinal qu'ils avaient parmi eux un jeune homme qui était devenu fou , et qu'il fallait l'enfermer.

Le cardinal , qui , par intérêt , eût dû le protéger sur cette seule accusation , donna sur-le champ une lettre de cachet , la chose du monde dont un ministre est quelquefois le plus libéral.

Le lieutenant de police vint prendre ce fou qu'on lui indiqua ; il trouva un homme qui faisait des réverences autrement qu'à la française , qui parlait comme en chantant , et qui avait l'air tout étonné. Il le plaignit beaucoup d'être tombé en démence , le fit lier , et l'envoya à Charenton où il fut fouetté , comme l'abbé Desfontaines , deux fois par semaine.

Le lettré chinois ne comprenait rien à cette manière de recevoir les étrangers. Il n'avait passé que deux ou trois jours à Paris ; il trouvait les mœurs des Français assez étranges ; il vécut deux ans au pain et à l'eau , entre des fous et des pères correcteurs. Il crut que la nation française était composée de ces deux espèces , dont l'une dansait , tandis que l'autre fouettait l'espèce dansante.

Enfin au bout de deux ans le ministère changea ; on nomma un nouveau lieutenant de police. Ce magistrat commença son administration par aller visiter les prisons. Il vit les fous de Charenton. Après

qu'il se fut entretenu avec eux, il demanda s'il ne restait plus personne à voir. On lui dit qu'il y avait encore un pauvre malheureux, mais qu'il parlait une langue que personne n'entendait.

Un jésuite, qui accompagnait le magistrat, dit que c'était la folie de cet homme de ne jamais répondre en français, qu'on n'en tirerait rien, et qu'il conseillait qu'on ne se donnât pas la peine de le faire venir.

Le ministre insista. Le malheureux fut amené; il se jeta aux genoux du lieutenant de police. Il envoya chercher les interprètes du roi; on lui parla espagnol, latin, grec, anglais; il disait toujours *Kanton, Kanton*. Le jésuite assura qu'il était possédé.

Le magistrat, qui avait entendu dire autrefois qu'il y a une province de la Chine appelée *Kanton*, s'imagina que cet homme en était peut-être. On fit venir un interprète des missions étrangères, qui écorchait le chinois; tout fut reconnu; le magistrat ne sut que faire, et le jésuite que dire. M. le duc de Bourbon était alors premier ministre; on lui conta la chose; il fit donner de l'argent et des habits au Chinois, et on le renvoya dans son pays, d'où l'on ne croit pas que beaucoup de lettrés viennent jamais nous voir.

Il eût été plus politique de le garder et de le bien traiter, que de l'envoyer donner à la Chine la plus mauvaise opinion de la France.

AUTRE ANECDOTE SUR UN JÉSUITE CHINOIS.

Les jésuites de France, missionnaires secrets à la

Chine, dérobèrent il y a environ trente ans un enfant de Kanton à ses parens, le menèrent à Paris, et l'élevèrent dans leur couvent de la rue S.-Antoine. Cet enfant se fit jésuite à l'âge de quinze ans, et resta encore dix ans en France. Il sait parfaitement le français et le chinois, et il est assez savant. M. Bertin, contrôleur-général et depuis secrétaire d'état, le renvoya à la Chine en 1763, après l'abolissement des jésuites.

Il s'appelle Ko ; il signe Ko, jésuite.

Il y avait en 1772 quatorze jésuites français à Pékin, parmi lesquels était le frère Ko, qui demeure encore dans leur maison.

L'empereur Kien-Long a conservé auprès de lui ces moines d'Europe en qualité de peintres, de graveurs, d'horlogers, de mécaniciens, avec défense expresse de disputer jamais sur la religion, et de causer le moindre trouble dans l'empire.

Le jésuite Ko a envoyé de Pékin à Paris des manuscrits de sa composition, intitulés : *Mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts des Chinois, par les missionnaires de Pékin.* Ce livre est imprimé, et se débite actuellement à Paris chez le libraire Nyon.

L'auteur se déchaîne contre tous les philosophes de l'Europe, à la page 271. Il donne le nom d'illustre martyr de Jésus-Christ à un prince du sang tartare que les jésuites avaient séduit, et que le feu empereur Yont-Chin avait exilé.

Ce Ko se vante de faire beaucoup de néophytes ; c'est un esprit ardent, capable de troubler plus la

Chine que les jésuites n'ont autrefois trouble le Japon.

On prétend qu'un seigneur russe, indigné de cette insolence jésuitique, qui s'étend au bout du monde ; même après l'extinction de cette société, veut faire parvenir à Pékin, au président du tribunal des rites, un extrait en chinois de ce mémoire, qui puisse faire connaître le nommé Ko et les autres jésuites qui travaillent avec lui.

ANATOMIE.

L'ANATOMIE ancienne est à la moderne ce qu'étaient les cartes géographiques grossières du seizième siècle, qui ne représentaient que les lieux principaux, et encore infidèlement tracés, en comparaison des cartes topographiques de nos jours, où l'on trouve jusqu'au moindre buisson mis à sa place.

Depuis Vésale jusqu'à Bertin, on a fait de nouvelles découvertes dans le corps humain ; on peut se flatter d'avoir pénétré jusqu'à la ligne qui sépare à jamais les tentatives des hommes et les secrets impénétrables de la nature.

Interrogez Borelli sur la force exercée par le cœur dans sa dilatation, dans sa diastole ; il vous assure qu'elle est égale à un poids de quatre-vingt mille livres dont il rabat ensuite quelques milliers. Adressez-vous à Keil, il vous certifie que cette force n'est que de cinq onces. Jurin vient qui décide qu'ils se sont trompés ; et il fait un nouveau calcul : mais un

quatrième survenant prétend que Jurin s'est trompé aussi. La nature se moque d'eux tous, et pendant qu'ils disputent, elle a soin de notre vie; elle fait contracter et dilater le cœur par des voies que l'esprit humain ne peut découvrir.

On dispute depuis Hippocrate sur la manière dont se fait la digestion; les uns accordent à l'estomac des sucs digestifs; d'autres les lui refusent. Les chimistes font de l'estomac un laboratoire. Hecquet en fait un moulin. Heureusement la nature nous fait digérer sans qu'il soit nécessaire que nous sachions son secret. Elle nous donne des appétits, des goûts et des aversions pour certains alimens dont nous ne pourrons jamais savoir la cause.

On dit que notre chyle se trouve déjà tout formé dans les alimens mêmes, dans une perdrix rôtie. Mais que tous les chimistes ensemble mettent des perdrix dans une cornue, ils n'en retireront rien qui ressemble ni à une perdrix ni au chyle. Il faut avouer que nous digérons ainsi que nous recevons la vie, que nous la donnons, que nous dormons, que nous sentons, que nous pensons, sans savoir comment. On ne peut trop le redire.

Nous avons des bibliothèques entières sur la génération; mais personne ne sait encore seulement quel ressort produit l'intumescence dans la partie masculine.

On parle d'un suc nerveux qui donne la sensibilité à nos nerfs; mais ce suc n'a pu être découvert par aucun anatomiste.

Les esprits animaux, qui ont une si grande réputation, sont encore à découvrir.

Votre médecin vous fera prendre une médecine, et ne sait pas comment elle vous purge.

La manière dont se forment nos cheveux et nos ongles nous est aussi inconnue que la manière dont nous avons des idées. Le plus vil excréément confond tous les philosophes.

Winslow et Lémeri entassent mémoire sur mémoire concernant la génération des mullets; les savans se partagent; l'âne fier et tranquille, sans se mêler de la dispute, subjugue cependant sa cavale qui lui donne un beau mullet, sans que Lémeri et Winslow se doutent par quel art ce mullet naît avec des oreilles d'âne et un corps de cheval.

Borelli dit que l'œil gauche est beaucoup plus fort que l'œil droit. D'habiles physiciens ont soutenu le parti de l'œil droit contre lui.

Vossius attribuait la couleur des Nègres à une maladie. Ruyssch a mieux rencontré en les disséquant, et en enlevant avec une adresse singulière le corps muqueux réticulaire qui est noir; et malgré cela il se trouve encore des physiciens qui croient les noirs originaiement blancs. Mais qu'est-ce qu'un système que la nature désavoue?

Boërhaave assure que le sang dans les vésicules des poumons est *pressé, chassé, foulé, brisé, atténué*.

Le Cat prétend que rien de tout cela n'est vrai. Il attribue la couleur rouge du sang à un fluide caustique; et on lui nie son caustique.

Les uns font des nerfs un canal par lequel passe un fluide invisible, les autres en font un violon dont les cordes sont pincées par un archet qu'on ne voit pas davantage.

La plupart des médecins attribuent les règles des femmes à la pléthore du sang. Terenzoni et Vieussens croient que la cause de ces évacuations est dans un esprit vital, dans le froissement des nerfs, enfin dans le besoin d'aimer.

On a recherché jusqu'à la cause de la sensibilité, et on est allé jusqu'à la trouver dans la trépidation des membres à demi animés. On a cru les membranes du fœtus irritables, et cette idée a été fortement combattue.

Celui-ci dit que la palpitation d'un membre coupé est le *ton* que le membre onserve encore; cet autre dit que c'est l'*élasticité*; un troisième l'appelle *irritabilité*. La cause, tous l'ignorent, tous sont à la porte du dernier asyle où la nature se renferme; elle ne se montre jamais à eux, et ils devinent dans son antichambre.

Heureusement ces questions sont étrangères à la médecine utile, qui n'est fondée que sur l'expérience, sur la connaissance du tempérament d'un malade, sur des remèdes très simples donnés à propos; le reste est pure curiosité, et souvent charlatannerie.

Si un homme à qui on sert un plat d'écrevisses qui étaient toutes grises avant la cuisson, et qui sont devenues toutes rouges dans la chaudière, croyait n'en devoir manger que lorsqu'il saurait bien précisément comment elles sont devenues rouges, il ne mangerait d'écrevisses de sa vie.

ANCIENS ET MODERNES.

Le grand procès des anciens et des modernes n'est pas encore vidé; il est sur le bureau depuis l'âge d'argent, qui succéda à l'âge d'or. Les hommes ont toujours prétendu que le bon vieux temps valait beaucoup mieux que le temps présent. Nestor, dans l'Iliade, en voulant s'insinuer comme un sage conciliateur dans l'esprit d'Achille et d'Agamemnon, débute par leur dire: « J'ai vécu autrefois avec « des hommes qui valaient mieux que vous; non, je « n'ai jamais vu et je ne verrai jamais de si grands « personnages que Drias, Cénée, Exadius, Poly- « phème égal aux dieux, etc. »

La postérité a bien vengé Achille du mauvais compliment de Nestor, vainement loué par ceux qui ne louent que l'antique. Personne ne connaît plus Drias; on n'a guère entendu parler d'Exadius, ni de Cénée; et pour Polyphème égal aux dieux, il n'a pas une trop bonne réputation, à moins que ce ne soit tenir de la Divinité que d'avoir un grand œil au front, et de manger des hommes tout crus.

Lucrèce ne balance pas à dire que la nature a dégénéré.

Ipsa dedit dulces fœtus et pabnla læta,
Quæ nunc vix nostro grandescunt aucta labore;
Conterimusque boves, et vires agricolarum, etc.

La nature languit; la terre est épuisée;
L'homme dégénéré, dont la force est usée,
Fatigue un sol ingrat par ses bœufs affaiblis.

L'antiquité est pleine des éloges d'une autre antiquité plus reculée.

Les hommes, en tout temps, ont pensé qu'autrefois
De longs ruisseaux de lait serpentaient dans nos bois;
La lune était plus grande, et la nuit moins obscure;
L'hiver se couronnait de fleurs et de verdure;
L'homme, ce roi du monde, et roi très fainéant,
Se contemplait à l'aise, admirait son néant,
Et, formé pour agir, se plaisait à rien faire, etc.

Horace combat ce préjugé avec autant de finesse
que de force dans sa belle épître à Auguste (1):
« Faut-il donc, dit-il, que nos poèmes soient comme
nos vins, dont les plus vieux sont toujours préférés? » Il dit ensuite :

(2) *Indignor quidquam reprehendi, non quia crassè
Compositum illepidèe putetur, sed quia nuper;
Nec veniam antiquis, sed honorem et præmia posci.
Ingeniis non ille favet plauditque sep'utis;
Nostra sed impugnat; nos nostraque lividus odit, etc.*

J'ai vu ce passage imité ainsi en vers familiers :

Rendons toujours justice au beau.
Est-il laid pour être nouveau?
Pourquoi donner la préférence
Aux méchants vers du temps jadis?
C'est en vain qu'ils sont applaudis;
Ils n'ont droit qu'à notre indulgence.
Les vieux livres sont des trésors,
Dit la sotte et maligne Envie.
Ce n'est pas qu'elle aime les morts:
Elle hait ceux qui sont en vie.

(1) *Epist. I, lib. II.* — (2) *Ibid.*

Le savant et ingénieux Fontenelle s'exprime ainsi sur ce sujet :

« Toute la question de la prééminence entre les anciens et les modernes, étant une fois bien entendue, se réduit à savoir si les arbres qui étaient autrefois dans nos campagnes étaient plus grands que ceux d'aujourd'hui. En cas qu'ils l'aient été, Homère, Platon, Démosthène, ne peuvent être égalés dans ces derniers siècles ; mais si nos arbres sont aussi grands que ceux d'autrefois, nous pouvons égaler Homère, Platon et Démosthène.

« Eclaircissons ce paradoxe. Si les anciens avaient plus d'esprit que nous, c'est donc que les cerveaux de ce temps-là étaient mieux disposés, formés de fibres plus fermes ou plus délicates, remplis de plus d'esprits animaux ; mais en vertu de quoi les cerveaux de ce temps-là auraient-ils été mieux disposés ? Les arbres auraient donc été aussi plus grands et plus beaux ; car si la nature était alors plus jeune et plus vigoureuse, les arbres, aussi bien que les cerveaux des hommes, auraient dû se sentir de cette vigueur et de cette jeunesse. » (Digression sur les anciens et les modernes, tome IV, édition de 1742).

Avec la permission de cet illustre académicien, ce n'est point là du tout l'état de la question. Il ne s'agit pas de savoir si la nature a pu produire de nos jours d'aussi grands génies, et d'aussi bons ouvrages que ceux de l'antiquité grecque et latine ; mais de savoir si nous en avons en effet. Il n'est pas impossible sans doute qu'il y ait d'aussi grands chênes dans la forêt de Chantilly que dans celle de Dodone :

mais, supposé que les chênes de Dodone eussent parlé, il serait très clair qu'ils auraient un grand avantage sur les nôtres, qui probablement ne parleront jamais.

La Motte, homme d'esprit et de talens, qui a mérité des applaudissemens dans plus d'un genre, a soutenu, dans une ode remplie de vers heureux, le parti des modernes. Voici une de ses stances :

Et pourquoi veut-on que j'encense
Ces prétendus dieux dont je sors?
En moi la même intelligence
Fait mouvoir les mêmes ressorts.
Croit-on la nature bizarre,
Pour nous aujourd'hui plus avare
Que pour les Grecs et les Romains?
De nos aînés mère idolâtre,
N'est-elle plus que la marâtre
Du reste grossier des humains?

On pouvait lui répondre : Estimez vos aînés sans les adorer. Vous avez une intelligence et des ressorts comme Virgile et Horace en avaient; mais ce n'est pas peut-être absolument la même intelligence. Peut-être avaient-ils un talent supérieur au vôtre; et ils l'exerçaient dans une langue plus riche et plus harmonieuse que les langues modernes, qui sont un mélange de l'horrible jargon des Celtes et d'un latin corrompu.

La nature n'est point bizarre; mais il se pourrait qu'elle eût donné aux Athéniens un terrain et un ciel plus propres que la Vestphalie et que le Limousin à former certains génies. Il se pourrait bien encore que le gouvernement d'Athènes, en secondant

Le climat, eût mis dans la tête de Démosthène quelque chose que l'air de Clamar et de la Grenouillière, et le gouvernement du cardinal de Richelieu, ne mirent point dans la tête d'Omer Talon et de Jérôme Bignon.

Quelqu'un répondit alors à la Motte par le petit couplet suivant :

Cher la Motte, imite et révère
Ces dieux dont tu ne descends pas.
Si tu crois qu'Horace est ton père,
Il a fait des enfans ingrats.
La nature n'est point bizarre ;
Pour Danchet elle est fort avare ;
Mais Racine en fut bien traité ;
Tibulle était guidé par elle ;
Mais pour notre ami la Chapelle (1),
Hélas ! qu'elle a peu de bonté !

Cette dispute est donc une question de fait. L'antiquité a-t-elle été plus féconde en grands monumens de tout genre, jusqu'au temps de Plutarque, que les siècles modernes ne l'ont été depuis le siècle des Médicis jusqu'à Louis XIV inclusivement ?

Les Chinois, plus de deux cents ans avant notre ère vulgaire, construisirent cette grande muraille qui n'a pu les sauver de l'invasion des Tartares. Les Egyptiens, trois mille ans auparavant avaient surchargé la terre de leurs étonnantes pyramides, qui avaient environ quatre-vingt-dix mille pieds carrés

(1) Ce la Chapelle était un receveur général des finances, qui traduisit très plattement Tibulle ; mais ceux qui disaient chez lui trouvaient ses vers fort bons.

de base. Personne ne doute que si on voulait entreprendre aujourd'hui ces inutiles ouvrages, on n'en vint aisément à bout en prodiguant beaucoup d'argent. La grande muraille de la Chine est un monument de la crainte; les pyramides sont des monumens de la vanité et de la superstition. Les unes et les autres attestent une grande patience dans les peuples, mais aucun génie supérieur. Ni les Chinois, ni les Egyptiens n'auraient pu faire seulement une statue telle que nos sculpteurs en forment aujourd'hui.

DU CHEVALIER TEMPLE.

Le chevalier Temple, qui a pris à tâche de rabaisser tous les modernes, prétend qu'ils n'ont rien en architecture de comparable aux temples de la Grèce et de Rome: mais tout anglais qu'il était, il devait convenir que l'église de Saint-Pierre est incomparablement plus belle que n'était le capitole.

C'est une chose curieuse que l'assurance avec laquelle il prétend qu'il n'y a rien de neuf dans notre astronomie, rien dans la connaissance du corps humain, si ce n'est peut-être, dit-il, la circulation du sang. L'amour de son opinion, fondé sur son extrême amour propre, lui fait oublier la découverte des satellites de Jupiter, des cinq lunes et de l'anneau de Saturne, de la rotation du soleil sur son axe, de la position calculée de trois mille étoiles, des lois données par Képler et par Newton aux orbes célestes, des causes de la précession des équinoxes et de cent autres connaissances dont les anciens ne soupçonnaient pas même la possibilité.

Les découvertes dans l'anatomie sont en aussi grand nombre. Un nouvel univers en petit, découvert avec le microscope, était compté pour rien par le chevalier Temple ; il fermait les yeux aux merveilles de ses contemporains, et ne les ouvrait que pour admirer l'ancienne ignorance.

Il va jusqu'à nous plaindre de n'avoir plus aucun reste de la magie des Indiens, des Chaldéens, des Egyptiens ; et par cette magie il entend une profonde connaissance de la nature, par laquelle ils produisaient des miracles, sans qu'il en cite aucun, parce qu'en effet il n'y en a jamais eu. « Que sont « devenus, dit-il, les charmes de cette musique qui « enchantait si souvent les hommes et les bêtes, les « poissons, les oiseaux, les serpents, et changeait « leur nature ? »

Cet ennemi de son siècle croit bonnement à la fable d'Orphée, et n'avait apparemment entendu ni la belle musique d'Italie, ni même celle de France, qui à la vérité ne charment pas les serpents, mais qui charment les oreilles des connaisseurs.

Ce qui est encore plus étrange, c'est qu'ayant toute sa vie cultivé les belles-lettres, il ne raisonne pas mieux sur nos bons auteurs que sur nos philosophes. Il regarde Rabelais comme un grand homme ; il cite les *Amours des Gaules* comme un de nos meilleurs ouvrages. C'était pourtant un homme savant, un homme de cour, un homme de beaucoup d'esprit, un ambassadeur, qui avait fait de profondes réflexions sur tout ce qu'il avait vu. Il possédait de grandes connaissances : un préjugé suffit pour gâter tout ce mérite.

DE BOILEAU ET DE RACINE.

Boileau et Racine, en écrivant en faveur des anciens contre Perrault, furent plus adroits que le chevalier Temple. Ils se garderent bien de parler d'astronomie et de physique. Boileau s'en tient à justifier Homère contre Perrault, mais en glissant adroitement sur les défauts du poète grec, et sur le sommeil que lui reproche Horace. Il ne s'étudie qu'à tourner Perrault, l'ennemi d'Homère, en ridicule. Perrault entend-il mal un passage, ou traduit-il mal un passage qu'il entend? voilà Boileau qui saisit ce petit avantage, qui tombe sur lui en ennemi redoutable, qui le traite d'ignorant, de plat écrivain; mais il se pouvait très bien faire que Perrault se fût souvent trompé, et que pourtant il eût souvent raison sur les contradictions, les répétitions, l'uniformité des combats, les longues harangues dans la mêlée, les indécences, les inconséquences de la conduite des dieux dans le poème, enfin sur toutes les fautes où il prétendait que ce grand poète était tombé. En un mot, Boileau se moqua de Perrault beaucoup plus qu'il ne justifia Homère.

DE L'INJUSTICE ET DE LA MAUVAISE FOI DE RACINE
DANS LA DISPUTE CONTRE PERRAULT, AU SUJET
D'EURIPIDE, ET DES INFIDÉLITÉS DE BRUMOY.

Racine usa du même artifice; car il était tout aussi malin que Boileau pour le moins. Quoiqu'il n'eût

pas fait comme lui son capital de la satire, il jouit du plaisir de confondre ses ennemis sur une petite méprise très pardonnable où ils étaient tombés au sujet d'Euripide, et en même temps de se sentir très supérieur à Euripide même. Il raille autant qu'il le peut ce même Perrault et ses partisans sur leur critique de l'*Alceste* d'Euripide; parceque ces messieurs malheureusement avaient été trompés par une édition fautive d'Euripide, et qu'ils avaient pris quelques répliques d'Admète pour celles d'*Alceste*: mais cela n'empêche pas qu'Euripide n'eût grand tort en tout pays, dans la manière dont il fait parler Admète à son père. Il lui reproche violemment de n'être pas mort pour lui.

« Quoi donc, lui répond le roi son père, à qui « adressez-vous, s'il vous plaît, un discours si hautain? Est-ce à quelque esclave de Lydie ou de « Phrygie? ignorez-vous que je suis né libre et Thessalien? » (Beau discours pour un roi et pour un père!) « Vous m'outragez comme le dernier des hommes. Où est la loi qui dit que les pères doivent « mourir pour leurs enfans? chacun est ici-bas pour « soi. J'ai rempli mes obligations envers vous. Quel « tort vous fais-je? demandé-je que vous mouriez « pour moi? La lumière vous est précieuse; me l'est-« elle moins?... Vous m'accusez de lâcheté... Lâche « vous-même; vous n'avez pas rougi de presser votre « femme de vous faire vivre en mourant pour vous... « Ne vous sied-il pas bien après cela de traiter de lâches ceux qui refusent de faire pour vous ce que vous « n'avez pas le courage de faire vous-même... Croyez-« moi, taisez-vous... Vous aimez la vie; les autres

cées n'ont jamais changé sur le respect que les enfans doivent à leurs pères.

« Qui peut douter , ajoute-t-il , que les idées n'aient changé en différens siècles sur des points de morale plus importans ?

On répond qu'il n'y en a guère de plus importans.

« Un Français , continue-t-il , est insulté ; le prétendu bon sens français veut qu'il coure les risques du duel , et qu'il tue ou meure pour recouvrer son honneur . »

On répond que ce n'est pas le seul prétendu bon sens français , mais celui de toutes les nations de l'Europe sans exception .

« On ne sent pas assez combien cette maxime paraîtra ridicule dans deux mille ans , et de quel air on l'aurait sifflée du temps d'Euripide . »

Cette maxime est cruelle et fatale , mais non pas ridicule ; et on ne l'eût sifflée d'aucun air du temps d'Euripide . Il y avait beaucoup d'exemples de duels chez les Asiatiques . On voit , dès le commencement du premier livre de l'*Iliade* , Achille tirant à moitié son épée ; et il était prêt à se battre contre Agamemnon , si Minerve n'était venue le prendre par les cheveux , et lui faire remettre son épée dans le fourreau .

Plutarque rapporte qu'Ephestion et Cratère se battirent en duel , et qu'Alexandre les sépara . Quinte-Curce raconte (1) que deux autres officiers d'Alexandre se battirent en duel en présence d'Alexandre ;

(1) Quinte-Curce , liv. IV.

l'un armé de toutes pièces, l'autre, qui était un athlète, armé seulement d'un bâton, et que celui-ci vainquit son adversaire.

Et puis, quel rapport y a-t-il. je vous prie, entre un duel et les reproches que se font Admète et son père Phérès tour-à-tour d'aimer trop la vie, et d'être des lâches?

Je ne donnerai que cet exemple de l'aveuglement des traducteurs et des commentateurs; puisque Brumoy, le plus impartial de tous, s'est égaré à ce point, que ne doit-on pas attendre des autres? Mais si les Brumoy et les Dacier étaient là, je leur demanderais volontiers s'ils trouvent beaucoup de sel dans le discours que Poliphème tient dans Euripide: « Je ne crains point le foudre de Jupiter. Je « ne sais si ce Jupiter est un dieu plus fier et plus « fort que moi. Je me soucie très peu de lui. S'il fait « tomber de la pluie, je me renferme dans ma ca- « verne; j'y mange un veau rôti ou quelque bête sau- « vage; après quoi je m'étends tout de mon long; « j'avale un grand pot de lait; je défais mon sayon; « et je fais entendre un certain bruit qui vaut bien « celui du tonnerre. »

Il faut que les scoliastes n'aient pas le nez bien fin, s'ils ne sont pas dégoûtés de ce bruit que fait Poliphème quand il a bien mangé.

Ils disent que le parterre d'Athènes riait de cette plaisanterie, et que jamais les Athéniens n'ont ri d'une sottise. Quoi! toute la populace d'Athènes avait plus d'esprit que la cour de Louis XIV? Et la populace n'est pas la même partout?

Ge n'est pas qu'Euripide n'ait des beautés, et

Sophocle encore davantage ; mais ils ont de bien plus grands défauts. On ose dire que les belles scènes de Corneille et les touchantes tragédies de Racine l'emportent autant sur les tragédies de Sophocle et d'Euripide que ces deux Grecs l'emportent sur Thespis. Racine sentait bien son extrême supériorité sur Euripide ; mais il louait ce poëte grec pour humilier Perrault.

Molière, dans ses bonnes pièces, est aussi supérieur au pur, mais froid Térence, et au farceur Aristophane, qu'au baladin Dancourt.

Il y a donc des geares dans lesquels les modernes sont de beaucoup supérieurs aux anciens, et d'autres, en très petit nombre, dans lesquels nous leur sommes inférieurs. C'est à quoi se réduit toute la dispute.

DE QUELQUES COMPARAISONS ENTRE DES OUVRAGES
CÉLÈBRES.

La raison et le goût veulent, ce me semble, qu'on distingue dans un ancien, comme dans un moderne, le bon et le mauvais, qui sont très souvent à côté l'un de l'autre.

On doit sentir avec transport ce vers de Corneille, ce vers tel qu'on n'en trouve pas un seul, ni dans Homère, ni dans Sophocle, ni dans Euripide, qui en approche :

Que vousiez-vous qu'il fit contre trois ? — Qu'il mourût.
Et l'on doit avec la même sagacité et la même justice réprover les vers suivans,

En admirant le sublime tableau de la dernière scène de Rodogune, les contrastes frappans des personnages et la force du coloris, l'homme de goût verra par combien de fautes cette situation terrible est amenée, quelles invraisemblances l'ont préparée, à quel point il a fallu que Rodogune ait démenti son caractère, et par quels chemins raboteux il a fallu passer pour arriver à cette grande et tragique catastrophe.

Ce même juge équitable ne se lassera point de rendre justice à l'artificieuse et fine contexture des tragédies de Racine, les seules peut-être qui aient été bien ourdies d'un bout à l'autre depuis Eschile jusqu'au grand siècle de Louis XIV. Il sera touché de cette élégance continue, de cette pureté de langage, de cette vérité dans les caractères qui ne se trouve que chez lui ; de cette grandeur sans enflure qui seule est grandeur ; de ce naturel qui ne s'égare jamais dans de vaines déclamations, dans des disputes de sophiste, dans des pensées aussi fausses que recherchées, souvent exprimées en solecismes ; dans des plaidoyers de rhétorique plus faits pour les écoles de province que pour la tragédie.

Le même homme verra dans Racine de la faiblesse et de l'uniformité dans quelques caractères ; de la galanterie, et quelquefois de la coquetterie même ; des déclarations d'amour qui tiennent de l'idylle et de l'élegie plutôt que d'une grande passion théâtrale. Il se plaindra de ne trouver, dans plus d'un morceau très bien écrit, qu'une élégance qui lui plaît, et non pas un torrent d'éloquence qui l'entraîne ; il sera fâché de n'éprouver qu'une faible émotion, et

de se contenter d'approuver , quand il voudrait que son esprit fût étonné et son cœur déchiré.

C'est ainsi qu'il jugera les anciens , non pas sur leurs noms , non pas sur le temps où ils vivaient , mais sur leurs ouvrages mêmes ; ce n'est pas trois mille ans qui doivent plaire , c'est la chose même. Si une darique a été mal frappée , que m'importe qu'elle représente le fils d'Hystaspe ? La monnaie de Varin est plus récente , mais elle est infinité p^lus belle.

Si le peintre Timante venait aujourd'hui présenter à côté des tableaux du Palais-Royal son tableau du sacrifice d'Iphigénie , peint de quatre couleurs ; s'il nous disait : Des gens d'esprit n'ont assuré en Grèce que c'est un artifice admirable d'avoir voilé le visage d'Agamemnon , dans la crainte que sa douleur n'égalât pas celle de Clytemnestre , et que les larmes du père ne déshonorassent la majesté du monarque ; il se trouverait des connaisseurs qui lui répondraient : C'est un trait d'esprit , et non pas un trait de peintre ; un voile sur la tête de votre principal personnage fait un effet affreux dans un tableau : vous avez manqué votre art. Voyez le chef-d'œuvre de Rubens , qui a su exprimer sur le visage de Marie de Médicis la douleur de l'enfantement , l'abattement , la joie , le sourire et la tendresse , non pas avec quatre couleurs , mais avec toutes les teintes de la nature. Si vous vouliez qu'Agamemnon cachât un peu son visage , il fallait qu'il en cachât une partie avec ses mains posées sur son front et sur ses yeux , et non pas avec un voile que les hommes n'ont jamais porté , et qui est aussi désagréable

à la vue, aussi peu pittoresque qu'il est opposé au costume : vous deviez alors laisser voir des pleurs qui coulent, et que le héros veut cacher ; vous deviez exprimer dans ses muscles les convulsions d'une douleur qu'il veut surmonter ; vous deviez peindre dans cette attitude la majesté et le désespoir. Vous êtes Grec, et Rubens est Belge ; mais le Belge l'emporte.

D'UN PASSAGE D'HOMÈRE.

Un Florentin, homme de lettres, d'un esprit juste et d'un goût cultivé, se trouva un jour dans la bibliothèque de milord Chesterfield, avec un professeur d'Oxford et un Ecossais qui vantait le poème de Fingal, composé, disait-il, dans la langue du pays de Galles, laquelle est encore en partie celle des Bas-Bretons. Que l'antiquité est belle ! s'écriait-il ; le poème de Fingal a passé de bouche en bouche jusqu'à nous depuis près de deux mille ans, sans avoir été jamais altéré ; tant les beautés véritables ont de force sur l'esprit des hommes ! Alors il lut à l'assemblée ce commencement de Fingal :

« Cuchulin était assis près de la muraille de Tura,
* sous l'arbre de la feuille agitée ; sa pique reposait
* contre un rocher couvert de mousse, son bouclier
* était à ses pieds sur l'herbe. Il occupait sa mémoire
* du souvenir du grand Carbar, héros tué par lui à
* la guerre. Moran, né de Fitilh, Moran, sentinelle
* de l'Océan, se présenta devant lui.

« Lève-toi, lui dit-il, lève-toi, Cuchulin ; je vois
* les vaisseaux de Suaran, les ennemis sont nom-

« breux, plus d'un héros s'avance sur les vagues
« noires de la mer.

« Cuchulin aux yeux bleus lui répliqua : Moran,
« fils de Fitilh, tu trembles toujours ; tes craintes
« multiplient le nombre des ennemis. Peut-être est-ce
« le roi des montagnes désertes qui vient à mon se-
« cours dans les plaines d'Ullin. Non, dit Moran,
« c'est Suaran lui-même ; il est aussi haut qu'un ro-
« cher de glace : j'ai vu sa lance, elle est comme un
« haut sapin ébranché par les vents ; son bouclier est
« comme la lune qui se lève ; il était assis au rivage
« sur un rocher ; il ressemblait à un nuage qui cou-
« vre une montagne, etc. »

Ah ! voilà le véritable style d'Homère, dit alors le professeur d'Oxford ; mais ce qui m'en plaît davantage, c'est que j'y vois la sublime éloquence hébraïque. Je crois lire les passages de ces beaux cantiques.

(1) « Tu gouverneras toutes les nations que tu
« nous soumettras avec une verge de fer ; tu les bri-
« seras comme le potier fait un vase.

(2) « Tu briseras les dents des pécheurs.

(3) « La terre a tremblé, les fondemens des mon-
« tagnes se sont ébranlés, parceque le Seigneur s'est
« fâché contre les montagnes, et il a lancé la grêle
« et des charbons.

(4) « Il a logé dans le soleil, et il en est sorti
« comme un mari sort de son lit.

(5) « Dieu brisera leurs dents dans leur bouche,

(1) Psaume II. — (2) Psaume III. — (3) Psaume XVII.
— (4) Psaume XVIII. — (5) Psaume LVII.

« il mettra en poudre leurs dents mâchelières ; ils
 « deviendront à rien comme de l'eau , car il a tendu
 « son arc pour les abattre ; ils seront engloutis tout
 « vivans dans sa colère}, avant d'attendre que les
 « épines soient aussi hautes qu'un prunier.

(1) « Les nations viendront vers le soir , affamées
 « comme des chiens ; et toi , Seigneur , tu te moque-
 « ras d'elles , et tu les réduiras à rien.

(2) « La montagne du Seigneur est une montagne
 « coagulée ; pourquoi regardez-vous les monts coa-
 « gulés ? Le Seigneur a dit : Je jetteai Basan ; je le
 « jetteai dans la mer , afin que ton pied soit teint de
 « sang , et que la langue de tes chiens lèche leur
 « sang.

(3) « Ouvre la bouche bien grande , et je la rem-
 « plirai.

(4) « Rends les nations comme une roue qui
 « tourne toujours , comme la paille devant la face
 « du vent , comme un feu qui brûle une forêt , com-
 « me une flamme qui brûle des montagnes ; tu les
 « poursuis dans ta tempête , et ta colère les trou-
 « blera.

(5) « Il jugera dans les nations ; il les remplira
 « de ruines ; il cassera les têtes dans la terre de plu-
 « sieurs.

(6) « Bienheureux celui qui prendra tes petits eu-
 « fans , et qui les écrasera contre la pierre ! etc. etc. »

Le Florentin ayant écouté avec une grande atten-

(1) Psaume LVIII. — (2) Psaume LXVII. — (3) Psaume
 LXXX. — (4) Psaume LXXXII. — (5) Psaume CIX. —
 (6) Psaume CXXXVI.

tion les versets des cantiques récités par le docteur, et les premiers vers de Fingal beuglés par l'Ecossais, avoua qu'il n'était pas fort touché de toutes ces figures asiatiques, et qu'il aimait beaucoup mieux le style simple et noble de Virgile.

L'Ecossais pâlit de colère à ce discours, le docteur d'Oxford leva les épaules de pitié; mais milord Chesterfield encouragea le Florentin par un sourire d'approbation.

Le Florentin échauffé, et se sentant appuyé, leur dit : Messieurs, rien n'est plus aisé que d'outrer la nature, rien n'est plus difficile que de l'imiter. Je suis un peu de ceux qu'on appelle en Italie *Improvisatori*, et je vous parlerais huit jours de suite en vers dans ce style oriental, sans me donner la moindre peine, parcequ'il n'en faut aucune pour être ampoulé en vers négligés, chargés d'épithètes, qui sont presque toujours les mêmes; pour entasser combats sur combats, et pour peindre des chimères.

Qui? vous! lui dit le professeur, vous feriez un poème épique sur-le-champ? Non pas un poème épique raisonnable et en vers corrects, comme Virgile, répliqua l'Italien; mais un poème dans lequel je m'abandonnerais à toutes mes idées, sans me piquer d'y mettre de la régularité.

Je vous en défie, dirent l'écossais et l'oxfordien. Eh bien, donnez-moi un sujet, répliqua le florentin. Milord Chesterfield lui donna le sujet du Prince noir, vainqueur à la journée de Poitiers, et donnant la paix après la victoire.

L'improvisateur se recueillit, et commença ainsi :
" Muse d'Albion, Génie qui présidez aux héros,

« chantez avec moi , non la colère oisive d'un homme
« implacable envers ses amis et ses ennemis ; non des
« héros que les dieux favorisent tour à tour sans
« avoir aucune raison de les favoriser ; non le siège
« d'une ville qui n'est point prise , non les exploits
« extravagans du fabuleux Fingal , mais les victoires
« veritables d'un héros aussi modeste que brave , qui
« mit des rois dans ses fers , et qui respecta ses enne-
« mis vaincus.

« Déjà Georges , le Mars de l'Angleterre , était
« descendu du haut de l'empyrée , monté sur le cour-
« sier immortel devant qui les plus fiers chevaux du
« Limousin fuient , comme les brebis bélantes et les
« tendres agneaux se précipitent en foule les uns sur
« les autres pour se cacher dans la bergerie à la vue
« d'un loup terrible , qui sort du fond des forêts , les
« yeux étincelans , le poil hérissé , la gueule écu-
« mante , menaçant les troupeaux et le berger de la
« fureur de ses dents avides de carnage.

« Martin , le céleste protecteur des habitans de la
« fertile Touraine ; Geneviève , douce divinité des
« peuples qui boivent les eaux de la Seine et de la
« Marne ; Denis qui porta sa tête entre ses bras à
« l'aspect des hommes et des immortels , tremblaient
« en voyant le superbe Georges traverser le vaste
« sein des airs. Sa tête est couverte d'un casque d'or
« orné des diamans qui pavaient autrefois les places
« publiques de la Jérusalem céleste , quand elle
« apparut aux mortels pendant quarante révolutions
« journalières de l'astre de la lumière et de sa sœur
« inconstante qui prête une douce clarté aux sombres
« nuits.

« Sa main porte la lance épouvantable et sacrée
 « dont le demi-dieu Michaël, exécuteur des ven-
 « geances du Très - Haut, terrassa dans les premiers
 « jours du monde l'éternel ennemi du monde et du
 « Créateur. Les plus belles plumes des anges qui
 « assistent autour du trône, détachées de leurs dos
 « immortels, flottaient sur son casque, autour du-
 « quel volent la terreur, la guerre homicide, la
 « vengeance impitoyable, et la mort qui termine
 « toutes les calamités des malheureux mortels. Il
 « ressemblait à une comète qui, dans sa course
 « rapide, franchit les orbites des astres étonnés,
 « laissant loin derrière elle des traits d'une lumière
 « pâle et terrible, qui annoncent aux faibles hu-
 « mains la chute des rois et des nations.

« Il s'arrête sur les rives de la Charente, et le
 « bruit de ses armes immortelles retentit jusqu'à la
 « sphère de Jupiter et de Saturne. Il fit deux pas, et
 « il arriva jusqu'aux lieux où le fils du magnanimité
 « Edouard attendait le fils de l'intrépide Philippe de
 « Valois. »

Le florentin continua sur ce ton pendant plus
 d'un quart - d'heure. Les paroles sortaient de sa
 bouche, comme dit Homère, plus serrées et plus
 abondantes que les neiges qui tombent pendant l'hi-
 ver; cependant ses paroles n'étaient pas froides,
 elles ressemblaient plutôt aux rapides étincelles qui
 s'échappent d'une forge enflammée, quand les cy-
 clopés frappent les foudres de Jupiter sur l'enclume
 retentissante.

Ses deux antagonistes furent enfin obligés de le
 faire taire, en lui avouant qu'il était plus aisé qu'ils

ne l'avaient cru , de prodiguer les images gigantesques , et d'appeler le ciel , la terre et les enfers à son secours ; mais ils soutinrent que c'était le comble de l'art , de mêler le tendre et le touchant au sublime.

Y a-t-il rien par exemple , dit l'oxfordien , de plus moral , et en même temps de plus voluptueux , que de voir Jupiter qui couche avec sa femme sur le mont Ida ?

Milord Chesterfield prit alors la parole : Messieurs , dit - il , je vous demande pardon de me mêler de la querelle ; peut - être chez les Grecs c'était une chose très intéressante qu'un dieu qui couche avec son épouse sur une montagne ; mais je ne vois pas ce qu'on peut trouver là de bien fin et de bien attachant. Je conviendrais avec vous que le fichu qu'il a plu aux commen-ateurs et aux imitateurs d'appeler *la ceinture de Vénus* , est une image charmante ; mais je n'ai jamais compris que ce fût un soporatif , ni comment Junon imaginait de recevoir les caresses du maître des dieux pour le faire dormir. Voilà un plaisir dieu de s'endormir pour si peu de chose ! je vous jure que quand j'étais jeune , je ne m'assoupiissais pas si aisément. J'ignore s'il est nob'e , agréable , intéressant , spirituel et décent , de faire dire par Junon à Jupiter : « Si vous voulez absolument me caresser , allons-nous en au ciel dans votre appartement , qui est l'ouvrage de Vulcain , et dont la porte ferme si bien qu'aucun des dieux n'y peut entrer . »

Je n'entends pas non plus comment le Sommeil , que Junon prie d'endormir Jupiter , peut être un

dieu si éveillé. Il arrive en un moment des isles de Lemnos et d'Imbros au mont Ida : il est beau de partir de deux isles à la fois : de là il monte sur un sapin, il court aussitôt aux vaisseaux des Grecs, il cherche Neptune ; il le trouve, il le conjure de donner la victoire ce jour-là à l'armée des Grecs, et il retourne à Lemnos d'un vol rapide. Je n'ai rien vu de si fretillant que ce Sommeil.

Enfin, s'il faut absolument coucher avec quelqu'un dans un poème épique, j'avoue que j'aime cent fois mieux les rendez-vous d'Alcine avec Roger, et d'Armide avec Renaud.

Venez, mon cher florentin, me lire ces deux chants admirables de l'Arioste et du Tasse.

Le florentin ne se fit pas prier. Milord Chesterfield fut enchanté. L'écossais pendant ce temps-là relisait Fin al ; le professeur d'Oxford relisait Homère ; et tout le monde était content.

On conclut enfin qu'heureux est celui qui, dégagé de tous les préjugés, est sensible au mérite des anciens et des modernes, apprécie leurs beautés, connaît leurs fautes, et les pardonne.

A N E.

AJOUTTONS quelque chose à l'article *Ane* de l'Encyclopédie, concernant l'âne de Lucien, qui devint d'or entre les mains d'Apulée. Le plus plaisant de l'aventure est pourtant dans Lucien ; et ce plaisant est qu'une dame devint amoureuse de ce monsieur lorsqu'il était âne, et n'en voulut plus lorsqu'il ne

fut qu'homme. Ces métamorphoses étaient fort communes dans toute l'antiquité. L'âne de Silène avait parlé, et les savans ont cru qu'il s'était expliqué en arabe : c'était probablement un homme changé en âne par le pouvoir de Bacchus ; car on sait que Bacchus était arabe.

Virgile parle de la métamorphose de Mœris en loup comme d'une chose très ordinaire :

Sæpè lupum fieri Mœrim et se condere sylvis.

Mœris devenu loup se cacha dans les bois.

Cette doctrine des métamorphoses était-elle dérivée des vieilles fables d'Egypte, qui débitèrent que les dieux s'étaient changés en animaux dans la guerre contre les géans ?

Les Grecs, grands imitateurs et grands encheriseurs sur les fables orientales, métamorphosèrent presque tous les dieux en hommes ou en bêtes, pour les faire mieux réussir dans leurs desseins amoureux.

Si les dieux se changeaient en taureaux, en chevaux, en cygnes, en colombes, pourquoi n'aurait-on pas trouvé le secret de faire la même opération sur les hommes ?

Plusieurs commentateurs, en oubliant le respect qu'ils devaient aux saintes Eeritres, ont cité l'exemple de Nabuchodonosor changé en bœuf ; mais c'était un miracle, une vengeance divine, une chose entièrement hors de la sphère de la nature, qu'on ne devait pas examiner avec des yeux profanes, et qui ne peut être l'objet de nos recherches.

D'autres savans, non moins indiscrets peut-être, se sont prévalu de ce qui est rapporté dans l'*évangile de l'infance*. Une jeune fille en Egypte étant entrée dans la chambre de quelques femmes, y vit un mulet couvert d'une housse de soie, ayant à son cou un pendant d'ébène. Ces femmes lui donnaient des baisers, et lui présentaient à manger en répandant des larmes. Ce mulet était le propre frère de ces femmes. Des magiciennes lui avaient ôté la figure humaine, et le maître de la nature la lui rendit bientôt. Quoique cet évangile soit apocryphe, la vénération pour le seul nom qu'il porte nous empêche de détailler cette aventure. Elle doit servir seulement à faire voir combien les métamorphoses étaient à la mode dans presque toute la terre. Les chrétiens qui composèrent cet évangile étaient sans doute de bonne foi. Ils ne voulaient point composer un roman; ils rapportaient avec simplicité ce qu'ils avaient entendu dire. L'Eglise, qui rejeta dans la suite cet évangile avec quarante-neuf autres, n'accusa pas les auteurs d'impiété et de prévarication; ces auteurs obscurs parlaient à la population selon les préjugés de leur temps. La Chine était peut-être le seul pays exempt de ces superstitions.

L'aventure des compagnons d'Ulysse changés en bêtes par Circé était beaucoup plus ancienne que le dogme de la métémpsyose annoncé en Grèce et en Italie par Pythagore.

Sur quoi se fondent les gens qui prétendent qu'il n'y a point d'erreur universelle qui ne soit l'abus de quelque vérité? Ils disent qu'on n'a vu des charlatans que parce qu'on a vu de vrais médecins, et

qu'on n'a cru aux faux prodiges qu'à cause des véritables (1).

Mais avait-on des témoignages certains que des hommes étaient devenus loups, bœufs, ou chevaux, ou ânes? Cette erreur universelle n'avait donc pour principe que l'amour du merveilleux, et l'inclination naturelle pour la superstition.

Il suffit d'une opinion erronée pour remplir l'univers de fables. Un docteur indien voit que les bêtes ont du sentiment et de la mémoire. Il conclut qu'elles ont une ame. Les hommes en ont une aussi. Que devient l'ame de l'homme après sa mort? que devient l'ame de la bête? il faut bien qu'elles logent quelque part. Elles s'en vont dans le premier corps venu qui commence à se former. L'ame d'un brachmane loge dans le corps d'un éléphant, l'ame d'un âne se loge dans le corps d'un petit brachmane. Voilà le dogme de la métémpsychose qui s'établit sur un simple raisonnement.

Mais il y a loin de là au dogme de la métamorphose. Ce n'est plus une ame sans logis qui cherche un gîte; c'est un corps qui est changé en un autre corps, son ame demeurant toujours la même. Or, certainement nous n'avons dans la nature aucun exemple d'un pareil tour de gobelets.

Cherchons donc quelle peut être l'origine d'une opinion si extravagante et si générale. Sera-t-il arrivé qu'un père ayant dit à son fils plongé dans de sales débauches et dans l'ignorance, *Tu es un cochon*,

(1) Voyez les Remarques sur les pensées de Pascal, Philosophie, tome I.

un cheval, un âne; ensuite l'avant mis en pénitence avec un bonnet d'âne sur la tête, une servante du voisinage aura dit que ce jeune homme a été changé en âne en punition de ses fautes? ses voisines l'auront redit à d'autres voisines, et de bouche en bouche ces histoires accompagnées de mille circonstances, auront fait le tour du monde. Une équivoque aura trompé toute la terre.

Avouons donc encore ici, avec Boileau, que l'équivoque a été la mère de la plupart de nos sottises.

Joignez à cela le pouvoir de la magie, reconnu incontestable chez toutes les nations; et vous ne serez plus étonné de rien (1).

Encore un mot sur les ânes. On dit qu'ils sont guerriers en Mésopotamie, et que Mervan, le vingtunième calife, fut surnommé l'âne pour sa valeur.

Le patriarche Photius rapporte, dans l'Extrait de la vie d'Isidore, qu'Ammonius avait un âne qui se connaissait très bien en poésie, et qui abandonnait son ratelier pour aller entendre des vers.

La fable de Midas vaut mieux que le conte de Photius.

DE L'ANE D'OR DE MACHIAVEL.

On connaît peu l'âne de Machiavel. Les dictionnaires qui en parlent disent que c'est un ouvrage de sa jeunesse; il paraît pourtant qu'il était dans l'âge mûr, puisqu'il parle des malheurs qu'il a essuyés autrefois et très long-temps. L'ouvrage est une sa-

(1) Voyez MAGIE.

tire de ses contemporains. L'auteur voit beaucoup de Florentins, dont l'un est changé en chat, l'autre en dragon, celui-ci en chien qui aboie à la lune, cet autre en renard qui ne s'est pas laissé prendre. Chaque caractère est peint sous le nom d'un animal. Les factions des Médicis et de leurs ennemis y sont figurées sans doute; et qui aurait la clef de cette apocalypse comique saurait l'histoire secrète du pape Léon X et des troubles de Florence. Ce poème est plein de morale et de philosophie. Il finit par de très bonnes réflexions d'un gros cochon, qui parle à-peu-près ainsi à l'homme:

Animaux à deux pieds, sans vêtemens, sans armes;
 Point d'ongle, un mauvais cuir, ni plumes, ni toison,
 Vous pleurez en naissant, et vous avez raison;
 Vous prévoyez vos maux; ils méritent vos larmes.
 Les perroquets et vous ont le don de parler.
 La nature vous fit des mains industrieuses;
 Mais vous fit-elle, hélas! des ames vertueuses?
 Et quel homme en ce point nous pourrait égaler?
 L'homme est plus vil que nous, plus méchant, plus sauvage:
 Poltrons ou furieux, dans le crime plongés,
 Vous éprouvez toujours ou la crainte ou la rage.
 Vous tremblez de mourir, et vous vous égorguez.
 Jamais de porc à porc on ne vit d'injustices.
 Notre bauge est pour nous le temple de la paix.
 Ami, que le bon Dieu me préserve à jamais
 De redevenir homme et d'avoir tous tes vices!

Ceci est l'original de la satire de l'homme que fit Boileau, et de la fable des compagnons d'Ulysse, écrite par la Fontaine. Mais il est très vraisemblable que ni la Fontaine, ni Boileau n'avaient entendu parler de l'âne de Machiavel.

DE L'ANE DE VÉRONE.

Il faut être vrai, et ne point tromper son lecteur, Je ne sais pas bien positivement si l'âne de Vérone subsiste encore dans toute sa splendeur, parceque je ne l'ai pas vu; mais les voyageurs qui l'ont vu, il y a quarante ou cinquante ans, s'accordent à dire que ses reliques étaient renfermées dans le ventre d'un âne artificiel fait exprès; qu'il était sous la garde de quarante moines du couvent de Notre-Dame des Orgues à Vérone, et qu'on le portait en procession deux fois l'an. C'était une des plus anciennes reliques de la ville. La tradition disait que cet âne, ayant porté (1) notre Seigneur dans son entrée à Jérusalem, n'avait plus voulu vivre en cette ville; qu'il avait marché sur la mer aussi endurcie que sa corne; qu'il avait pris son chemin par Chypre, Rhodes, Candie, Malte, et la Sicile; que delà il était venu sejourner à Aquilée; et qu'enfin il s'établit à Vérone, où il vécut très long-temps.

Ce qui donna lieu à cette fable, c'est que la plupart des ânes ont une espèce de croix noire sur le dos. Il y eut apparemment quelque vieil âne aux environs de Vérone chez qui la populace remarqua une plus belle croix qu'à ses frères: une bonne femme ne manqua pas de dire que c'était celui qui avait servi de monture à l'entrée dans Jérusalem; on fit de magnifiques funérailles à l'âne. La fête de Vérone s'établit; elle passa de Vérone dans les au-

(1) Voyez Misson, tome I, pages 101 et 102.

tres pays; elle fut sur-tout célébrée en France: on chantait la prose de l'âne à la messe,

Orientis partibus
Adventabit asinus
Pulcher et fortissimus.

Une fille représentant la Sainte Vierge allant en Egypte, montait sur un âne, et tenant un enfant entre ses bras, conduisait une longue procession. Le prêtre à la fin de la messe (1), au lieu de dire, *Ite, missa est*, se mettait à braire trois fois de toute sa force, et le peuple répondait en chœur.

Nous avons des livres sur la fête de l'âne et sur celle des fous; ils peuvent servir à l'histoire universelle de l'esprit humain.

A N G E.

SECTION I.

ANGES DES INDIENS, DES PERSES, etc.

L'AUTEUR de l'article *Ange* dans l'Encyclopédie, dit que toutes les religions ont admis l'existence des anges, quoique la raison naturelle ne la démontre pas.

Nous n'avons point d'autre raison que la naturelle. Ce qui est surnaturel est au-dessus de la raison. Il fallait dire (si je ne me trompe) que plu-

(1) Voyez du Cange, et l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.

sieurs religions, et non pas *toutes*, ont reconnu des anges. Celle de Numa, celle du sabéisme, celle des druides, celle de la Chine, celle des Scythes, celle des anciens Phéniciens et des anciens Egyptiens, n'admirent point les anges.

Nous entendons par ce mot des ministres de Dieu, des députés, des êtres mitoyens entre Dieu et les hommes, envoyés pour nous signifier ses ordres.

Aujourd'hui, en 1772, il y a juste quatre mille huit cents soixante et dix-huit ans que les brachmanes se vantent d'avoir par écrit leur première loi sacrée, intitulée le *Shasta*, quinze cents ans avant leur seconde loi, nommée *Veidam*, qui signifie *la parole de Dieu*. Le *Shasta* contient cinq chapitres. Le premier, *de Dieu et de ses attributs* : le second, *de la création des anges* : le troisième, *de la chute des anges* : le quatrième, *de leur punition* : le cinquième, *de leur pardon et de la création de l'homme*.

Il est utile de remarquer d'abord la manière dont ce livre parle de Dieu.

PREMIER CHAPITRE DU SHASTA.

« Dieu est un ; il a créé tout ; c'est une sphère parfaite sans commencement ni fin. Dieu connaît toute la création par une providence générale résultante d'un principe déterminé. Tu ne chercheras point à découvrir l'essence et la nature de l'Éternel, ni par quelles lois il gouverne ; une telle entreprise est vaine et criminelle ; c'est assez que jour et nuit tu contemples dans ses ouvrages sa sagesse, son pouvoir et sa bonté. »

Après avoir payé à ce début du Shasta le tribut d'admiration que nous lui devons, voyons la création des anges.

SECOND CHAPITRE DU SHASTA.

« L'Éternel, absorbé dans la eontemplation de sa « propre existence, résolut, dans la plénitude des « temps, de communiquer sa gloire et son essence à « des êtres capables de sentir et de partager sa béati- « tude, comme de servir à sa gloire. L'Éternel vou- « lut, et ils furent. Il les forma en partie de son es- « sence, capables de perfection et d'imperfection « selon leur volonté.

« L'Éternel créa d'abord Birma, Vitsnou, et Sib; « ensuite Mozazor et toute la multitude des anges. « L'Éternel donna la prééminence à Birma, à Vits- « nou, et à Sib. Birma fut le prince de l'armée angé- « lique; Vitsnou et Sib furent ses coadjuteurs. L'E- « ternel divisa l'armée angélique en plusieurs ban- « des, et leur donna à chacune un chef. Ils adorèrent « l'Éternel, rangés autour de son trône, chacun dans « le degré assigné. L'harmonie fut dans les cieux. « Mozazor chef de la première bande, entonna le « cantique de louange et d'adoration au Créateur, et « la chanson d'obéissance à Birma sa première créa- « ture; et l'Éternel se réjouit dans sa nouvelle créa- « tion. »

CHAPITRE III. DE LA CHUTE D'UNE PARTIE DES ANGES.

Depuis la création de l'armée céleste, la joie

« et l'harmonie environnèrent le trône de l'Éternel
 « dans l'espace de mille ans, multipliés par mille
 * ans ; et auraient duré jusqu'à ce que le temps ne
 « fût plus, si l'envie n'avait pas saisi Mozazor et
 « d'autres princes des bandes angéliques. Parmi
 « eux était Raabon, le premier en dignité après Mo-
 « zazor. Immémorans du bonheur de leur création
 « et de leur devoir, ils rejetèrent le pouvoir de
 « perfection, et exercèrent le pouvoir d'imperfec-
 « tion. Ils firent le mal à l'aspect de l'Éternel ; ils
 « lui désobéirent, et refusèrent de se soumettre au
 « lieutenant de Dieu, et à ses associés Vitsnou et
 « Sib ; et ils dirent : Nous voulons gouverner ; et
 « sans craindre la puissance et la colère de leur
 « Créateur, ils répandirent leurs principes séditieux
 « dans l'armée céleste. Ils séduisirent les anges, et
 « entraînèrent une grande multitude dans la rebel-
 « lion ; et elle s'éloigna du trône de l'Éternel ; et la
 « tristesse saisit les esprits angéliques fidèles, et la
 « douleur fut connue pour la première fois dans le
 « ciel. »

CHAPITRE IV. CHATIMENT DES ANGES COUPABLES.

« l'Éternel, dont la toute-science, la prescience
 « et l'influence s'étend sur toutes choses, excepté
 « sur l'action des êtres qu'il a créés libres, vit avec
 « douleur et colère la défection de Mozazor, de Raa-
 « bon, et des autres chefs des anges.

« Miséricordieux dans son courroux, il envoya
 « Birma, Vitsnou, et Sib, pour leur reprocher leur
 « crime, et pour les porter à rentrer dans leur de-

« voir ; mais , confirmés dans leur esprit d'indépendance , ils persistèrent dans la révolte. L'Eternel alors commanda à Sib de marcher contre eux , avec de la toute-puissance , et de les précipiter du lieu éminent dans le lieu de ténèbres , dans l'*Ondera* , pour y être punis pendant mille ans multipliés par mille ans. »

PRÉCIS DU CINQUIÈME CHAPITRE.

Au bout de mille ans , Birma , Vitsnou et Sib sollicitèrent la clémence de l'Eternel en faveur des délinquans. L'Eternel daigna les délivrer de la prison de l'*Ondera* , et les mettre dans un état de probation pendant un grand nombre de révolutions du soleil. Il y eut encore des rebellions contre Dieu dans ce temps de pénitence.

Ce fut dans un de ces périodes que Dieu créa la terre ; les anges pénitents y subirent plusieurs métamorphoses ; une des dernières fut leur changement en vaches. C'est de là que les vaches devinrent sacrées dans l'Inde. Et enfin ils furent métamorphosés en hommes. De sorte que le système des Indiens sur les anges est précisément celui du jésuite Bougeant , qui prétend que les corps des bêtes sont habités par des anges pécheurs. Ce que les brachmanes avaient inventé sérieusement , Bougeant l'imagina plus de quatre mille ans après par plaisanterie ; si pourtant ce badinage n'était pas en lui un reste de superstition mêlé avec l'esprit systématique , ce qui est arrivé assez souvent.

Telle est l'histoire des anges chez les anciens

brachmanes, qu'ils enseignent encore depuis environ cinquante siècles. Nos marchands qui ont trafigé dans l'Inde n'en ont jamais été instruits; nos missionnaires ne l'ont pas été davantage; et les brames, qui n'ont jamais été édifiés, ni de leur science, ni de leurs moeurs, ne leur ont point communiqué leurs secrets. Il a fallu qu'un anglais, nommé M. Holwell, ait habité trente ans à Bénarès sur le Gange, ancienne école des brachmanes; qu'il ait appris l'ancienne langue sacrée du *Hanscrit*, et qu'il ait lu les anciens livres de la religion indienne, pour enrichir enfin notre Europe de ces connaissances singulières; comme M. Sale avait demeuré long-temps en Arabie pour nous donner une traduction fidèle de l'*Alcoran*, et des lumières sur l'ancien sabisme, anquel a succédé la religion musulmane; de même encore que M. Hyde a recherché, pendant vingt années en Perse, tout ce qui concerne la religion des mages.

DES ANGES DES PERSES.

Les Perses avaient trente et un anges. Le premier de tous, et qui est servi par quatre autres anges, s'appelle Bahaman; il a l'inspection de tous les animaux, excepté de l'homme, sur qui Dieu s'est réservé une juridiction immédiate.

Dieu préside au jour où le soleil entre dans le bétier, et ce jour est un jour de sabbat; ce qui prouve que la fête du sabbat était observée chez les Perses dans les temps les plus anciens.

Le second ange préside au huitième jour, et s'appelle Débadur.

Le troisième est Kur, dont on a fait depuis probablement Cyrus; et c'est l'ange du soleil.

Le quatrième s'appelle Ma, et il préside à la lune.

Ainsi chaque ange a son district. C'est chez les Perses que la doctrine de l'ange gardien et du mauvais ange fut d'abord reconnue. On croit que Raphaël était l'ange gardien de l'empire persan.

DES ANGES CHEZ LES HÉBREUX.

Les Hébreux ne connurent jamais la chute des anges jusqu'aux premiers temps de l'ère chrétienne. Il faut qu'alors cette doctrine secrète des anciens brachmanes fut parvenue jusqu'à eux; car ce fut dans ce temps qu'on fabriqua le livre attribué à Enoch, touchant les anges pécheurs chassés du ciel.

Enoch devait être un antéris fort ancien, puisqu'il vivait, selon les Juifs, dans la septième génération avant le déluge; mais puisque Seth, plus ancien encore que lui, avait laissé des livres aux Hébreux, ils pouvaient se vanter d'en avoir aussi d'Enoch. Voici donc ce qu'Enoch écrivit selon eux :

« Le nombre des hommes s'étant prodigieusement accru, ils eurent de très belles filles; les anges, les brillans, Egregori, en devinrent amoureux, et furent entraînés dans beaucoup d'erreurs. Ils s'animèrent entre eux, ils se dirent : Choisissons-

« nous des femmes parmi les filles des hommes de la terre. Semiaxas leur prince dit : Je crains que vous n'osiez pas accomplir un tel dessein , et que je ne demeure seul chargé du crime. Tous répondirent : Fesons serment d'exécuter notre dessein , et dévouons-nous à l'anathème si nous y manquons. Ils s'unirent donc par serment , et firent des imprécations. Ils étaient au nombre de deux cents. Ils partirent ensemble du temps de Jared , et allèrent sur la montagne appelée Hermonim à cause de leur serment. Voici les noms des principaux : Semiaxas , Atarculph , Araciel , Chobabiel , Hosampsich , Zaciel , Parmar , Thausaël , Samiel , Tiriel , Sumiel.

« Eux et les autres prirent des femmes l'an onze cent soixante et dix de la création du monde. De ce commerce naquirent trois genres d'hommes , les géans , Nephilim , etc. »

L'auteur de ce fragment écrit de ce style qui semble appartenir aux premiers temps ; c'est la même naïveté. Il ne manque pas de nommer les personnages ; il n'oublie pas les dates ; point de réflexions , point de maximes : c'est l'ancienne manière orientale

On voit que cette histoire est fondée sur le sixième chapitre de la Genèse : « Or , en ce temps , il y avait des géans sur la terre ; car les enfans de Dieu ayant eu commerce avec les filles des hommes , elles enfanterent les puissances du siècle. »

Le livre d'Enoch et la Genèse sont entièrement d'accord sur l'accouplement des anges avec les filles des hommes , et sur la race des géans qui en naquit :

mais ni cet Enoch , ni aucun livre de l'ancien Testament ne parle de la guerre des anges contre Dieu , ni de leur défaite , ni de leur chute dans l'enfer , ni de leur haine contre le genre humain.

Presque tous les commentateurs de l'ancien Testament disent unanimement qu'avant la captivité de Babylone les Juifs ne surent le nom d'aucun ange. Celui qui apparut à Manué , père de Samson , ne voulut point dire le sien.

Lorsque les trois anges apparurent à Abraham , et qu'il fit cuire un veau entier pour les régaler , ils ne lui apprirent point leurs noms. L'un d'eux lui dit : « Je viendrai vous voir , si Dieu me donne « vie , l'année prochaine , et Sara votre femme aura « un fils. »

Dom Calmet trouve un très grand rapport entre cette histoire et la fable qu'Ovide raconte dans ses *Fastes* , de Jupiter , de Neptune , et de Mercure , qui ayant soupé chez le vieillard Irié , et le voyant affligé de ne pouvoir faire des enfans , pissèrent sur le cuir du veau qu'Irié leur avait servi , et ordonnerent à Irié d'enfouir sous terre et d'y laisser pendant neuf mois ce cuir arrosé de l'urine céleste. Au bout de neuf mois Irié découvrit son cuir , il y trouva un enfant , qu'on appela Orion , et qui est actuellement dans le ciel. Calmet dit même que les termes dont se servirent les anges avec Abraham peuvent se traduire ainsi : *Il naîtra un fils de votre veau.*

Quoi qu'il en soit , les anges ne dirent point leur nom à Abraham ; ils ne le dirent pas même à Moïse ; et nous ne voyons le nom de Raphaël que dans Tobie , du temps de la captivité. Tous les autres noms

d'anges sont pris évidemment des Chaldéens et des Perses. Raphaël, Gabriel, Uriel, etc. sont persans et babyloniens. Il n'y a pas jusqu'au nom l'Israël qui ne soit chaldéen. Le savant juif Philon le dit expressément dans le récit de sa députation vers Caligula.

Nous ne répéterons point ici ce qu'on a dit ailleurs des anges.

SAVOIR SI LES GRECS ET LES ROMAINS ADMIRENT DES ANGES.

Ils avaient assez de dieux et de demi-dieux pour se passer d'autres êtres subalternes. Mercure faisait les commissions de Jupiter, Iris celles de Junon; cependant ils admirent encore des génies, des démons. La doctrine des anges gardiens fut mise en vers par Hésiode, contemporain d'Homère. Voici comme il s'explique dans le poème *des Travaux et des Jours*:

Dans les temps bienheureux de Saturne et de Rhée,
 Le mal fut inconnu, la fatigue ignorée;
 Les dieux prodiguaient tout: les humains satisfaits,
 Ne se disputant rien, forcés de vivre en paix,
 N'avaient point corrompu leurs mœurs inaltérables.
 La mort, l'affreuse mort, si terrible aux coupables,
 N'était qu'un doux passage, en ce séjour mortel,
 Des plaisirs de la terre aux délices du ciel.
 Les hommes de ces temps sont nos heureux génies,
 Nos démons fortunés, les soutiens de nos vies;
 Ils veillent près de nous, ils voudraient de nos cœurs
 Ecartier, s'il se peut, le crime et les douleurs, etc.

Plus on fouille dans l'antiquité, plus on voit combien les nations modernes ont puisé tour-à-tour dans ces mines aujourd'hui presque abandonnées. Les Grecs, qui ont si long-temps passé pour inventeurs, avaient imité l'Egypte, qui avait copié les Chaldéens, qui devaient presque tout aux Indiens. La doctrine des anges gardiens, qu'Hésiode avait si bien chantée, fut ensuite sophistiquée dans les écoles; c'est tout ce qu'elles purent faire. Chaque homme eut son bon et son mauvais génie, comme chacun eut son étoile.

Est genius natale comes qui temperat astrum.

Socrate, comme on sait, avait un bon ange; mais il faut que ce soit le mauvais qui l'ait conduit. Ce ne peut être qu'un très mauvais ange qui engage un philosophe à courir de maison en maison pour dire aux gens, par demandes et par réponses, que le père et la mère, le précepteur et le petit garçon, sont des ignorans et des imbécilles. L'ange gardien a bien de la peine à garantir alors son protégé de la ciguë.

On ne connaît de Marcus Brutus que son mauvais ange, qui lui apparut avant la bataille de Philippi.

SECTION II.

La doctrine des anges est une des plus anciennes du monde, elle a précédé celle de l'immortalité de l'ame: cela n'est pas étrange. Il faut de la philosophie pour croire immortelle l'ame de l'homme mortel: il ne faut que de l'imagination et de la faiblesse pour inventer des êtres supérieurs à nous, qui nous

protègent ou qui nous persécutent. Cependant il ne paraît pas que les anciens Egyptiens eussent aucune notion de ces êtres célestes, revêtus d'un corps éthéré, et ministres des ordres d'un Dieu. Les anciens Babyloniens furent les premiers qui admirent cette théologie. Les livres hébreux emploient les anges dès le premier livre de la Genèse; mais la Genèse ne fut écrite que lorsque les Chaldéens étaient une nation déjà puissante; et ce ne fut même que dans la captivité à Babylone, plus de mille ans après Moïse, que les Juifs apprirent les noms de Gabriel, de Raphaël, Michaël, Uriel, etc. qu'on donnait aux anges. C'est une chose très singulière, que les religions judaïque et chrétienne étant fondées sur la chute d'Adam, cette chute étant fondée sur la tentation du mauvais ange, du diable, cependant il ne soit pas dit un seul mot dans le Pentateuque de l'existence des mauvais anges, encore moins de leur punition et de leur demeure dans l'enfer.

La raison de cette omission est évidente; c'est que les mauvais anges ne leur furent connus que dans la captivité à Babylone; c'est alors qu'il commence à être question d'Asmodée, que Raphaël alla enchaîner dans la haute Egypte; c'est alors que les Juifs entendent parler de Satan. Ce mot Satan était chaldéen, et le livre de Job, habitant de Chaldée, est le premier qui en fasse mention.

Les anciens Perses disaient que Satan était un génie qui avait fait la guerre aux Dives et aux Péris, c'est-à-dire aux fées.

Ainsi, selon les règles ordinaires de la probabi-

ilité , il serait permis à ceux qui ne se serviraient que de leur raison , de penser que c'est dans cette théologie qu'on a enfin pris l'idée , chez les Juifs et les chrétiens , que les mauvais anges avaient été chassés du ciel , et que leur prince avait tenté Eve sous la figure d'un serpent.

On a prétendu qu'Isaïe (dans son chapitre XIV) avait cette allégorie en vue quand il dit: « *Quomodo cecidisti de cælo, Lucifer, qui manè oriebaris?* » « Comment es-tu tombé du ciel , astre de lumière , « qui te levais au matin? »

C'est même ce verset latin , traduit d'Isaïe , qui a procuré au diable le nom de Lucifer. On n'a pas songé que Lucifer signifie celui qui répand la lumière. On a encore moins réfléchi aux paroles d'Isaïe. Il parle du roi de Babylone détrôné , et par une figure commune il lui dit , Comment es-tu tombé des cieux , astre éclatant ?

Il n'y a pas d'apparence qu'Isaïe ait voulu établir par ce trait de rhétorique la doctrine des anges précipités dans l'enfer : aussi ce ne fut guère que dans le temps de la primitive Eglise chrétienne , que les PP. et les rabbins s'efforcèrent d'encourager cette doctrine , pour sauver ce qu'il y avait d'incroyable dans l'histoire d'un serpent qui séduisit la mère des hommes , et qui , condamné pour cette mauvaise action à marcher sur le ventre , a depuis été l'ennemi de l'homme , qui tâche toujours de l'écraser , tandis que celui-ci tâche toujours de le mordre. Des substances célestes , précipitées dans l'abyme , qui en sortent pour persécuter le genre humain , ont paru quelque chose de plus sublime.

On ne peut prouver par aucun raisonnement que ces puissances célestes et infernales existent ; mais aussi on ne saurait prouver qu'elles n'existent pas. Il n'y a certainement aucune contradiction à reconnaître des substances bienfesantes et malignes, qui ne soient ni de la nature de Dieu, ni de la nature des hommes ; mais il ne suffit pas qu'une chose soit possible pour la croire.

Les anges qui présidaient aux nations chez les Babyloniens et chez les Juifs sont précisément ce qu'étaient les dieux d'Homère, des êtres célestes subordonnés à un être suprême. L'imagination qui a produit les uns a probablement produit les autres. Le nombre des dieux inférieurs s'accrut avec la religion d'Homère. Le nombre des anges s'augmenta chez les chrétiens avec le temps.

Les auteurs connus sous le nom de Denis l'aréopagite et de Grégoire I fixèrent le nombre des anges à neuf chœurs dans trois hiérarchies ; la première, des *séraphins*, des *chérubins*, et des *trônes* ; la seconde, des *dominations*, des *vertus*, et des *puissances* ; la troisième, des *principautés*, des *archanges*, et enfin des *anges*, qui donnent la dénomination à tout le reste. Il n'est guère permis qu'à un pape de régler ainsi les rangs dans le ciel.

SECTION III.

Ange, en grec *envoyé* ; on n'en sera guère plus instruit quand on saura que les Perses avaient des *Péris*, les Hébreux des *Malakim*, les Grecs leurs *Demonoi*.

Mais ce qui nous instruira peut-être davantage,

ce sera qu'une des premières idées des hommes a toujours été de placer des êtres intermédiaires entre la Divinité et nous ; ce sont ces démons, ces génies que l'antiquité inventa ; l'homme fit toujours les dieux à son image. On voyait les princes signifier leurs ordres par des messagers ; donc la Divinité envoie aussi ses courriers ; Mercure, Iris, étaient des courriers, des messagers.

Les Hébreux, ce seul peuple conduit par la Divinité même, ne donnèrent point d'abord de noms aux anges que Dieu daignait enfin leur envoyer ; ils empruntèrent les noms que leur donnaient les Chaldéens quand la nation juive fut captive dans la Babylonie ; Michel et Gabriel sont nommés pour la première fois par Daniel, esclave chez ces peuples. Le Juif Tobie, qui vivait à Ninive, connut l'ange Raphaël qui voyagea avec son fils pour l'aider à retirer de l'argent que lui devait le Juif Gabaël.

Dans les lois des Juifs, c'est-à-dire dans le Lévitique et le Deutéronome, il n'est pas fait la moindre mention de l'existence des anges, à plus forte raison de leur culte ; aussi les saducéens ne croyaient-ils point aux anges.

Mais dans les histoires des Juifs il en est beaucoup parlé. Ces anges étaient corporels ; ils avaient des ailes au dos, comme les gentils feignirent que Mercure en avait aux talons ; quelquefois ils cachaient leurs ailes sous leurs vêtemens. Comment n'auraient-ils pas eu de corps, puisqu'ils buvaient et mangeaient, et que les habitans de Sodome voulaient commettre le péché de la pédérastie avec les anges qui allèrent chez Loï ?

L'ancienne tradition juive, selon Ben Maimon; admet dix degrés, dix ordres d'anges. 1 Les *chaios acodesh*, purs, saints. 2 Les *osamin*, rapides. 3 Les *oralim*, les forts. 4 Les *chasmalim*, les flammes. 5 Les *séraphim*, étincelles. 6 Les *malakim*, anges, messagers, députés. 7 Les *eloim*, les dieux ou juges. 8 Les *ben eloim*, enfans des dieux. 9 *cherubim*, images. 10 *rchim*, les animés.

L'histoire de la chute des anges ne se trouve point dans les livres de Moïse: le premier témoignage qu'on en rapporte est celui du prophète Isaïe qui, apostrophant le roi de Babylone, s'écrie: Qu'est devenu l'exacteur des tributs! les sapins et les cèdres se réjouissent de sa chute; comment es-tu tombé du ciel, ô Hellel, étoile du matin? On a traduit cet *Hellel* par le mot latin *Lucifer*; et ensuite par un sens allégorique on a donné le nom de Lucifer au prince des anges qui firent la guerre dans le ciel; et enfin ce nom, qui signifie *phosphore* et *aurore*, est devenu le nom du diable.

La religion chrétienne est fondée sur la chute des anges. Ceux qui se révoltèrent furent précipités des sphères qu'ils habitaient dans l'enfer au centre de la terre, et devinrent diables. Un diable tenta Eve sous la figure d'un serpent, et damna le genre humain. Jésus vint racheter le genre humain, et triompher du diable, qui nous tente encore. Cependant cette tradition fondamentale ne se trouve que dans le livre apocryphe d'Enoch, et encore y est-elle d'une manière toute différente de la tradition reçue.

S. Augustin, dans sa cent neuvième lettre, ne fait nulle difficulté d'attribuer des corps déliés et agiles

aux bons et aux mauvais anges. Le pape Grégoire I a réduit à neuf chœurs, à neuf hiérarchies ou ordres, les dix chœurs des anges reconnus par les Juifs.

Les Juifs avaient dans leur temple deux chérubins ayant chacun deux têtes, l'une de bœuf et l'autre d'aigle, avec six ailes. Nous les peignons aujourd'hui sous l'image d'une tête volante ayant deux petites ailes au-dessous des oreilles. Nous peignons les anges et les archanges sous la figure de jeunes gens, ayant deux ailes au dos. A l'égard des trônes et des dominations, on ne s'est pas encore avisé de les peindre.

S. Thomas, à la question CVIII, article 2, dit que les trônes sont aussi près de Dieu que les chérubins et les séraphins, parceque c'est sur eux que Dieu est assis. Scot a compté mille millions d'anges. L'ancienne mythologie des bons et des mauvais génes ayant passé de l'Orient en Grèce et à Rome, nous consacrames cette opinion, en admettant pour chaque homme un bon et un mauvais ange, dont l'un l'assiste, et l'autre lui nuit, depuis sa naissance jusqu'à sa mort; mais on ne sait pas encore si ces bons et mauvais anges passent continuellement de leur poste à un autre, ou s'ils sont relevés par d'autres. Consultez sur cet article la Somme de S. Thomas.

On ne sait pas précisément où les anges se tiennent, si c'est dans l'air, dans le vuide, dans les planètes; Dieu n'a pas voulu que nous en fussions instruits.

ANNALES.

QUE de peuples ont subsisté long-temps et subsistent encore sans annales ! Il n'y en avait dans l'Amérique entière, c'est-à-dire dans la moitié de notre globe, qu'au Mexique et au Pérou, encore n'étaient-elles pas fort anciennes. Et des cordelettes nouées ne sont pas des livres qui puissent entrer dans de grands détails.

Les trois quarts de l'Afrique n'eurent jamais d'annales : et encore aujourd'hui chez les nations les plus savantes, chez celles même qui ont le plus usé et abusé de l'art d'écrire, on peut compter toujours, du moins jusqu'à présent, quatre-vingt-dix-neuf parties du genre humain sur cent qui ne savent pas ce qui s'est passé chez elles au-delà de quatre générations, et qui à peine connaissent le nom d'un bisaïeu. Presque tous les habitans des bourgs et des villages sont dans ce cas ; très peu de familles ont des titres de leurs possessions. Lorsqu'il s'élève des procès sur les limites d'un champ ou d'un pré, le juge décide suivant le rapport des vieillards : le titre est la possession. Quelques grands événemens se transmettent des pères aux enfans, et s'altèrent entièrement en passant de bouche en bouche ; ils n'ont point d'autres annales.

Voyez tous les villages de notre Europe si policiée, si éclairée, si remplie de bibliothèques immenses, et qui semble gémir aujourd'hui sous l'amas énorme des livres. Deux hommes tout au plus par

village , l'un portant l'autre , savent lire et écrire. La société n'y perd rien. Tous les travaux s'exécutent , on bâtit , on plante , on sème , on recueille , comme on fesoit dans les temps les plus reculés. Le laboureur n'a pas seulement le loisir de regretter qu'on ne lui ait pas appris à consumer quelques heures de la journée dans la lecture. Cela prouve que le genre humain n'avait pas besoin de monumens historiques pour cultiver les arts véritablement nécessaires à la vie.

Il ne faut pas s'étonner que tant de peuplades manquent d'annales , mais que trois ou quatre nations en aient conservé qui remontent à cinq mille ans ou environ , après tant de révolutions qui ont bouleversé la terre. Il ne reste pas une ligne des anciennes annales égyptiennes , chaldéennes , persanes , ni de celles des Latins et des Etrusques. Les seules annales un peu antiques sont les indiennes , les chinoises , les hébraïques. (1)

Nous ne pouvons appeler *annales* des morceaux d'histoire vagues et décousus , sans aucune date , sans suite , sans liaison , sans ordre ; ce sont des énigmes proposées par l'antiquité à la postérité qui n'y entend rien.

Nous n'osons assurer que Sanchoniaton , qui vivait , dit-on , avant le temps où l'on place Moïse (2)

(1) Voyez HISTOIRE.

(2) On a dit que si Sanchoniaton avait vécu du temps de Moïse , ou après lui , l'évêque de Césarée , Eusèbe , qui cite plusieurs de ses fragments , aurait indubitablement cité ceux où il eût été fait mention de Moïse et des pro-

ait composé des annales. Il aura probablement borné ses recherches à sa cosmogonie, comme fit depuis Hésiode en Grèce. Nous ne proposons cette opinion que comme un doute, car nous n'écrivons que pour nous instruire, et non pour enseigner.

Mais ce qui mérite la plus grande attention c'est que Sanchoniaton cite les livres de l'Egyptien Thot, qui vivait, dit-il, huit cents ans avant lui. Or Sanchoniaton écrivait probablement dans le siècle où l'on place l'aventure de Joseph en Egypte.

Nous mettons communément l'époque de la promotion du Juif Joseph au premier ministère d'Egypte à l'an 2300 de la création.

Si les livres de Thot furent écrits huit cents ans auparavant, ils furent donc écrits l'an 1500 de la création. Leur date était donc de cent cinquante-six ans avant le déluge. Ils auraient donc été gravés sur la pierre, et se seraient conservés dans l'inondation universelle.

Une autre difficulté, c'est que Sanchoniaton ne parle point du déluge, et qu'on n'a jamais cité au-

diges épouvantables qui avaient étonné la nature. Sanchoniaton n'aurait pas manqué d'en parler; Eusèbe aurait fait valoir son témoignage; il aurait prouvé l'existence de Moïse par l'aveu authentique d'un savant contemporain, d'un homme qui écrivait dans un pays où les juifs se signalaient tous les jours par des miracles. Eusèbe ne cite jamais Sanchoniaton sur les actions de Moïse. Donc Sanchoniaton avait écrit auparavant. On le présume, mais avec la défiance que tout homme doit avoir de son opinion, excepté quand il ose assurer que deux et deux font quatre.

un auteur égyptien qui en eût parlé. Mais ces difficultés s'évanouissent devant la Genèse inspirée par l'Esprit saint.

Nous ne prétendons point nous enfoncer ici dans le chaos que quatre-vingts auteurs ont voulu débrouiller en inventant des chronologies différentes ; nous nous en tenons toujours à l'ancien Testament. Nous demandons seulement si du temps de Thot on écrivait en hiéroglyphes ou en caractères alphabétiques.

Si on avait déjà quitté la pierre et la brique pour du vélin ou quelque autre matière.

Si Thot écrivit, des annales, ou seulement une cosmogonie.

S'il y avait déjà quelques pyramides bâties du temps de Thot.

Si la basse Egypte était déjà habitée.

Si on avait pratiqué des canaux pour recevoir les eaux du Nil.

Si les Chaldéens avaient déjà enseigné les arts aux Egyptiens, et si les Chaldéens les avaient reçus des brachmanes.

Il y a des gens qui ont résolu toutes ces questions. Sur quoi un homme d'esprit et de bon sens disait un jour d'un grave docteur, *Il faut que cet homme-là soit un grand ignorant, car il répond à tout ce qu'on lui demande,*

ANNATES.

À cet article du Dictionnaire encyclopédique, savamment traité, comme le sont tous les objets de jurisprudence dans ce grand et important ouvrage, on peut ajouter que l'époque de l'établissement des annates étant incertaine, c'est une preuve que l'exaction des annates n'est qu'une usurpation, une coutume tortionnaire. Tout ce qui n'est pas fondé sur une loi authentique est un abus. Tout abus doit être réformé, à moins que la réforme ne soit plus dangereuse que l'abus même. L'usurpation commence par se mettre peu-à-peu en possession; l'équité, l'intérêt public, jettent des cris et réclament. La politique vient, qui ajuste comme elle peut l'usurpation avec l'équité; et l'abus reste.

A l'exemple des papes, dans plusieurs diocèses, les évêques, les chapitres et les archidiacres établirent des annates sur les cures. Cette exaction se nomme *droit de dépôt* en Normandie. La politique n'ayant aucun intérêt à maintenir ce pillage, il fut aboli en plusieurs endroits; il subsiste en d'autres: tant le culte de l'argent est le premier culte!

En 1409, au concile de Pise, le pape Alexandre V renonça expressément aux annates; Charles VII les condamna par un édit du mois d'avril 1418: le concile de Basle les déclara simoniaques; et la pragmatique sanction les abolit de nouveau.

François I, suivant un traité particulier qu'il avait fait avec Léon X, qui ne fut point inséré dans

le concordat, permit au pape de lever ce tribut, qui lui produisit chaque année, sous le règne de ce prince, cent mille écus de ce temps-là, suivant le calcul qu'en fit alors Jacques Capelle, avocat-général au parlement de Paris.

Les parlements, les universités, le clergé, la nation entière, réclamaient contre cette exaction; et Henri II, cédant enfin aux cris de son peuple, renouvela la loi de Charles VII par un édit du 3 septembre 1551.

La défense de payer l'annate fut encore réitérée par Charles IX, aux états d'Orléans, en 1560: « Par « avis de notre conseil, et suivant les décrets des « saints conciles, anciennes ordonnances de nos « prédécesseurs rois, et arrêts de nos cours de par- « lement; ordonnons que tout transport d'or et « d'argent hors de notre royaume, et paiement de « deniers, sous couleur d'*annates*, vacant et autre- « ment, cesseront, à peine de quadruple contre les « contrevenans. »

Cette loi, promulguée dans l'assemblée générale de la nation, semblait devoir être irrévocable; mais deux ans après, le même prince, subjugué par la cour de Rome alors puissante, rétablit ce que la nation entière et lui-même avaient abrogé.

Henri IV, qui ne craignait aucun danger, mais qui craignait Rome, confirma les annates par un édit du 22 janvier 1596.

Trois célèbres jurisconsultes, Dumoulin, Lannoy, et Duaren, ont fortement écrit contre les annates, qu'ils appellent *une véritable simonie*. Si, à défaut de les payer, le pape refuse des bulles, Dua-

ren conseille à l'Eglise gallicane d'imiter celle d'Espagne, qui, dans le douzième concile de Tolède, chargea l'archevêque de cette ville de donner, sur le refus du pape, des provisions aux prélats nommés par le roi.

C'est une maxime des plus certaines du droit français, consacrée par l'article XIV de nos *libertés* (1), que l'évêque de Rome n'a aucun droit sur le temporel des bénéfices, qu'il ne jouit des annates que par la permission du roi. Mais cette permission ne doit-elle pas avoir un terme? à quoi nous servent nos lumières si nous conservons toujours nos abus?

Le calcul des sommes qu'on a payées et que l'on paie encore au pape est effrayant. Le procureur-général Jean de Saint-Romain a remarqué que du temps de Pie II, vingt-deux évêchés ayant vaqué en France pendant trois années, il fallut porter à Rome cent vingt mille écus; que soixante et une abbayes ayant aussi vaqué, on avait payé pareille somme à la cour de Rome; que vers le même temps on avait encore payé à cette cour, pour les provisions des prieurés, doyennés et des autres dignités sans crosse, cent mille écus; que pour chaque curé il y avait eu au moins une grace expectative qui était vendue vingt-cinq écus; outre une infinité de dépenses dont le calcul montait à deux millions d'écus. Le procureur-général de Saint-Romain vivait du temps de Louis XI. Jugez à combien ces sommes monteraient aujourd'hui. Jugez combien les autres

(1) Voyez *Libertés*; mot très impropre pour signifier des droits naturels et imprescriptibles.

états ont donné. Jugez si la république romaine, au temps de Lucullus, a plus tiré d'or et d'argent des nations vaincues par son épée, que les papes, les pères de ces mêmes nations, n'en ont tiré par leur plume.

Supposons que le procureur-général de Saint-Romain se soit trompé de moitié ce qui est bien difficile, ne reste-t-il pas encore une somme assez considérable pour qu'on soit en droit de compter avec la chambre apostolique, et de lui demander une restitution, attendu que tant d'argent n'a rien d'apostolique?

ANNEAU DE SATURNE.

Ce phénomène étonnant, mais pas plus étonnant que les autres, ce corps solide et lumineux qui entoure la planète de Saturne, qui l'éclaire et qui en est éclairé, soit par la faible réflexion des rayons solaires, soit par quelque cause inconnue, était autrefois une mer, à ce que prétend un rêveur qui se disait philosophe (1). Cette mer, selon lui, s'est endurcie; elle est devenue terre ou rocher; elle gravitait jadis vers deux centres, et ne gravite plus aujourd'hui que vers un seul.

Comme vous y allez, mon rêveur! comme vous métamorphosez l'eau en rocher! Ovide n'était rien auprès de vous. Quel merveilleux pouvoir vous

(1) Maupertuis.

avez sur la nature! cette imagination ne dément pas vos autres idées. O démangeaison de dire des choses nouvelles! ô fureur des systèmes! ô folies de l'esprit humain! si on a parlé dans le grand Dictionnaire encyclopédique de cette rêverie, c'est sans doute pour en faire sentir l'énorme ridicule; sans quoi les autres nations seraient en droit de dire, Voilà l'usage que font les Français des découvertes des autres peuples! Huyghens découvrit l'anneau de Saturne, il en calcula les apparences. Hook et Flamstead les ont calculées comme lui. Un Français a découvert que ce corps solide avait été un océan circulaire, et ce Français n'est pas Cyrano de Bergerac.

ANTI-LUCRÈCE.

LA lecture de tout le poème de feu M. le cardinal de Polignac m'a confirmé dans l'idée que j'en avais conçue lorsqu'il m'en lut le premier chant. Je suis encore étonné qu'au milieu des dissipations du monde, et des épines des affaires, il ait pu écrire un si long ouvrage en vers dans une langue étrangère, lui qui aurait à peine fait quatre bons vers dans sa propre langue. Il me semble qu'il réunit souvent la force de Lucrèce à l'élegance de Virgile. Je l'admire sur-tout dans cette facilité avec laquelle il exprime toujours des choses si difficiles.

Il est vrai que son Anti-Lucrèce est peut-être trop diffus et trop peu varié; mais ce n'est pas en qualité de poète que je l'examine ici c'est comme philoso-

phe. Il me paraît qu'une aussi belle ame que la sienne devait rendre plus de justice aux mœurs d'Epicure, qui étant à la vérité un très mauvais physicien, n'en était pas moins un très honnête homme, et qui n'enseigna jamais que la douceur, la tempérance, la modération, la justice, vertus que son exemple enseignait encore mieux.

Voici comme ce grand homme est apostrophé dans l'Anti-Lucrèce :

Si virtutis eras avidus, rectique bonique
 Tam sitiens, quid relligio tibi sancta nocebat?
 Aspera quippè nimis visa est. Asperrima certè
 Gaudenti vitiis, sed non virtutis amanti.
 Ergo perfugium culpæ, solisque benignus
 Perjuris ac fœdîragis, Epicure, parabas.
 Solam hominum fæcem poteras devotaque furcis
 Corpora, etc.

On peut rendre ainsi ce morceau en français, en lui prêtant, si je l'ose dire, un peu de force :

Ah, si par toi le vice eût été combattu,
 Si ton cœur pur et droit eût cherî la vertu!
 Pourquoi donc rejeter, au sein de l'innocence,
 Un Dieu qui nous la donne, et qui la récompense?
 Tu le craignais, ce Dieu ; son règne redouté
 Mettait un frein trop dur à ton impiété.
 Précepteur des méchants, et professeur du crime,
 Ta main de l'injustice ouvrit le vaste abyme,
 Y fit tomber la terre, et le couvrit de fleurs.

Mais Epicure pouvait répondre au cardinal : Si j'avais eu le bonheur de connaître comme vous le vrai Dieu, d'être né comme vous dans une religion pure et sainte, je n'aurais pas certainement rejeté

ce Dieu révélé, dont les dogmes étaient nécessairement inconnus à mon esprit, mais dont la morale était dans mon cœur. Je n'ai pu admettre des dieux tels qu'ils m'étaient annoncés dans le paganisme. J'étais trop raisonnable pour adorer des divinités qu'on faisait naître d'un père et d'une mère comme les mortels, et qui comme eux se faisaient la guerre. J'étais trop ami de la vertu pour ne pas haïr une religion qui tantôt invitait au crime par l'exemple de ces dieux mêmes, et tantôt vendait à prix d'argent la rémission des plus horribles forfaits. D'un côté, je voyais par-tout des hommes insensés, souillés de vices, qui cherchaient à se rendre purs devant des dieux impurs ; et de l'autre, des fourbes qui se vantaient de justifier les plus pervers, soit en les initiant à des mystères, soit en faisant couler sur eux goutte à goutte le sang des taureaux, soit en les plongeant dans les eaux du Gange. Je voyais les guerres les plus injustes entreprises saintement, dès qu'on avait trouvé sans tache le foie d'un bœuf, ou qu'une femme, les cheveux épars et l'œil troublé, avait prononcé des paroles dont ni elle ni personne ne comprenait le sens. Enfin je voyais toutes les contrées de la terre souillées du sang des victimes humaines que des pontifes barbares sacrifiaient à des dieux barbares. Je me sais bon gré d'avoir détesté de telles religions. La mienne est la vertu. J'ai invité mes disciples à ne se point mêler des affaires de ce monde, parcequ'elles étaient horriblement gouvernées. Un véritable épicurien était un homme doux, modéré, juste, aimable, duquel

aucune société n'avait à se plaindre , et qui ne payait pas des bourreaux pour assassiner en public ceux qui ne pensaient pas comme lui. De ce terme à celui de la religion sainte qui vous a nourri il n'y a qu'un pas à faire. J'ai détruit les faux dieux ; et si j'avais vécu avec vous , j'aurais connu le véritable.

C'est ainsi qu'Epicure pourrait se justifier sur son erreur ; il pourrait même mériter sa grâce sur le dogme de l'immortalité de l'ame , en disant : Plaignez - moi d'avoir combattu une vérité que Dieu a révélée cinq cents ans après ma naissance. J'ai pensé comme tous les premiers législateurs païens du monde , qui tous ignoraient cette vérité.

J'aurais donc voulu que le cardinal de Polignac eût plaint Epicure en le condamnant ; et ce tour n'en eût pas été moins favorable à la belle poésie.

A l'égard de la physique , il me paraît que l'auteur a perdu beaucoup de temps et beaucoup de vers à résfuter la déclinaison des atomes , et les autres absurdités dont le poëme de Lucrèce fourmille. C'est employer de l'artillerie pour detruire une chaumière. Pourquoi encore vouloir mettre à la place des rêveries de Lucrèce les rêveries de Descartes ?

Le cardinal de Polignac a inséré dans son poëme de très beaux vers sur les découvertes de Newton ; mais il y combat , malheureusement pour lui , des vérités démontrées. La philosophie de Newton ne souffre guère qu'on la discute en vers ; à peine peut-on la traiter en prose : elle est toute fondée sur la géométrie. Le génie poétique ne trouve point là de

prise. On peut orner de beaux vers l'écorce de ces vérités ; mais pour les approfondir il faut du calcul, et point de vers.

ANTIQUITÉ.

SECTION I.

AVEZ-VOUS quelquefois vu dans un village Pierre Aoudri et sa femme Péronelle vouloir précéder leurs voisins à la procession ? *Nos grands-pères, disent-ils, sonnaient les cloches avant que ceux qui nous coudoient aujourd'hui fussent seulement propriétaires d'une étable.*

La vanité de Pierre Aoudri, de sa femme et de ses voisins n'en sait pas davantage. Les esprits s'échauffent. La querelle est importante ; il s'agit de l'honneur. Il faut des preuves. Un savant qui chante au lutrin, découvre un vieux pot de fer rouillé, marqué d'un *A*, première lettre du nom du chaudronnier qui fit ce pot. Pierre Aoudri se persuade que c'était un casque de ses ancêtres. Ainsi César descendait d'un héros et de la déesse Vénus. Telle est l'histoire des nations ; telle est, à peu de chose près, la connaissance de la première antiquité.

Les savans d'Arménie démontrent que le paradis terrestre était chez eux. De profonds Suédois démontrent qu'il était vers le lac Vener, qui en est visiblement un reste. Des Espagnols démontrent aussi qu'il était en Castille ; tandis que les Japonais, les Chinois, les Tartares, les Indiens, les Africains,

Les Américains , sont assez malheureux pour ne savoir pas seulement qu'il y eut jadis un paradis terrestre à la source du Phison , du Gehon , du Tigre et de l'Euphrate , ou bien à la source du Guadalquivir , de la Guadiana , du Duero et de l'Ebre ; car de Phison on fait aisément Phætis , et de Phætis on fait le Bætis , qui est le Guadalquivir. Le Gehon est visiblement la Guadiana , qui commence par un *G*. L'Ebre , qui est en Catalogne , est incontestablement l'Euphrate , dont un *E* est la lettre initiale.

Mais un Ecossais survient qui *démontre* à son tour que le jardin d'Eden était à Edimbourg , qui en a retenu le nom ; et il est à croire que dans quelques siècles cette opinion fera fortune.

Tout le globe a été brûlé autrefois , dit un homme versé dans l'histoire ancienne et moderne ; car j'ai lu dans un journal qu'on a trouvé en Allemagne des charbons tout noirs à cent pieds de profondeur , entre des montagnes couvertes de bois. Et on soupçonne même qu'il y avait des charbonniers en cet endroit.

L'aventure de Phaéton fait assez voir que tout a bouilli jusqu'au fond de la mer. Le soufre du mont Vésuve prouve invinciblement que les bords du Rhin , du Danube , du Gange , du Nil , et du grand fleuve Jaune , ne sont que du soufre , du nitre , et de l'huile de gaiac , qui n'attendent que le moment de l'explosion pour réduire la terre en cendres , comme elle l'a déjà été. Le sable sur lequel nous marchons est une preuve évidente que l'univers a été vitrifié , et que notre globe n'est réellement qu'une boule de verre , ainsi que nos idées.

Mais si le feu a changé notre globe, l'eau a produit de plus belles révolutions. Car vous voyez bien que la mer, dont les marées montent jusqu'à huit pieds dans nos climats (1), a produit les montagnes qui ont seize à dix-sept mille pieds de hauteur. Cela est si vrai que des savans, qui n'ont jamais été en Suisse, y ont trouvé un gros vaisseau, avec tous ses agrès, pétrifié sur le mont Saint-Gothard (2), ou au fond d'un précipice, on ne sait pas bien où; mais il est certain qu'il était là. Donc originièrement les hommes étaient poissons; *quod erat demonstrandum.*

Pour descendre à une antiquité moins antique, parlons des temps où la plupart des nations barbares quittèrent leurs pays pour en aller chercher d'autres qui ne valaient guère mieux. Il est vrai, s'il est quelque chose de vrai dans l'histoire ancienne, qu'il y eut des brigands gaulois qui allèrent piller Rome du temps de Camille. D'autres brigands des Gaules avaient passé, dit-on, par l'Illyrie, pour aller louer leurs services de meurtriers à d'autres meurtriers vers la Thrace; ils échangèrent leur sang contre du pain, et s'établirent ensuite en Galatie. Mais quels étaient ces Gaulois? était-ce des Bérichons et des Angevins? Ce furent sans doute des Gaulois que les Romains appelaient Cisalpins, et que nous nommons Transalpins, des montagnards affamés, voisins des Alpes et de l'Apennin. Les

(1) Voyez les articles MER et MONTAGNE.

(2) Voyez Telliamed et tous les systèmes forgés sur cette belle découverte.

Gaulois de la Seine et de la Marne ne savaient pas alors si Rome existait, et ne pouvaient s'aviser de passer le mont Cénis, comme fit depuis Annibal, pour aller voler les garde-robés des sénateurs romains, qui avaient alors pour tous meubles une robe d'un mauvais drap gris, ornée d'une bande couleur de sang de bœuf; deux petits pommeaux d'ivoire, ou plutôt d'os de chien, aux bras d'une chaise de bois; et dans leurs cuisines un morceau de lard rance.

Les Gaulois qui mouraient de faim, ne trouvant pas de quoi manger à Rome, s'en allèrent donc chercher fortune plus loin, ainsi que les Romains en usèrent depuis, quand ils ravagèrent tant de pays l'un après l'autre; ainsi que firent ensuite les peuples du Nord quand ils détruisirent l'empire romain.

Et par qui encore est-on très faiblement instruit de ces émigrations? c'est par quelques lignes que les Romains ont écrites au hasard; car pour les Celtes, Velches ou Gaulois, ces hommes, qu'on veut faire passer pour éloquens, ne savaient alors, eux et leurs bardes (1), ni lire, ni écrire.

Mais inférer de là que les Gaulois ou Celtes, conquis depuis par quelques légions de César, et ensuite par une horde de Goths, et puis par une horde de Bourguignons, et enfin par une horde de Sictambres, sous un Clodivic, avaient anparavant subjugué la terre entière, et donné leur nom et leurs

(1) Bardes, *bardi*; *recitantes carmina bardi*; c'étaient les poètes, les philosophes des Velches.

lois à l'Asie, cela me paraît bien fort; la chose n'est pas mathématiquement impossible; et si elle est démontrée, je me rends; il serait fort incivil de refuser aux Velches ce qu'on accorde aux Tartares.

SECTION II.

DE L'ANTIQUITÉ DES USAGES.

Qui étaient les plus fous et les plus anciennement fous, de nous ou des Egyptiens, ou des Syriens, ou des autres peuples? Que signifiait notre gui de chêne? Qui le premier a consacré un chat? c'est apparemment celui qui était le plus incommodé des souris. Quelle nation a dansé la première sous des rameaux d'arbres à l'honneur des dieux? Qui la première a fait des processions, et mis des fous avec des grelots à la tête de ces processions? Qui promena un priape par les rues, et en plaça aux portes en guise de marteaux? Quel Arabe imagina de pendre le caleçon de sa femme à la fenêtre le lendemain de ses noces?

Toutes les nations ont dansé autrefois à la nouvelle lune: s'étaient-elles donné le mot? non, pas plus que pour se réjouir à la naissance de son fils, et pour pleurer, ou faire semblant de pleurer, à la mort de son père. Chaque homme est fort aise de revoir la lune après l'avoir perdue pendant quelques nuits. Il est cent usages qui sont si naturels à tous les hommes, qu'on ne peut dire que ce sont les Basques qui les ont enseignés aux Phrygiens, ni les Phrygiens aux Basques.

On s'est servi de l'eau et du feu dans les temples, cette coutume s'introduit d'elle-même. Un prêtre ne veut pas toujours avoir les mains sales. Il faut du feu pour cuire les viandes immolées, et pour brûler quelques brins de bois résineux, quelques aromates qui combattent l'odeur de la boucherie sacerdotale.

Mais les cérémonies mystérieuses dont il est si difficile d'avoir l'intelligence, les usages que la nature n'enseigne point, en quel lieu, quand, où, pourquoi les a-t-on inventés? qui les a communiqués aux autres peuples? Il n'est pas vraisemblable qu'il soit tombé en même temps dans la tête d'un Arabe et d'un Egyptien de couper à son fils un bout du prépuce, ni qu'un Chinois et un Persan aient imaginé à-la-fois de châtrer des petits garçons.

Deux pères n'auront pas eu en même temps, dans différentes contrées, l'idée d'égorger leur fils pour plaire à Dieu. Il faut certainement que des nations aient communiqué à d'autres leurs folies sérieuses, ou ridicules, ou barbares.

C'est dans cette antiquité qu'on aime à fouiller pour découvrir, si on peut, le premier insensé et le premier scélérat qui ont perverti le genre humain.

Mais comment savoir si Jéhud en Phénicie fut l'inventeur des sacrifices de sang humain, en immolant son fils?

Comment s'assurer que Lycaon mangea le premier de la chair humaine, quand on ne sait pas qui s'avisa le premier de manger des poules?

On recherche l'origine des anciennes fêtes. La

plus antique et la plus belle est celle des empereurs de la Chine, qui labourent et qui sèment avec les premiers mandarins (1). La seconde est celle des thesmophories d'Athènes. Célébrer à-la-fois l'agriculture et la justice, montrer aux hommes combien l'une et l'autre sont nécessaires, joindre le frein des lois à l'art qui est la source de toutes les richesses, rien n'est plus sage, plus pieux, et plus utile.

Il y a de vieilles fêtes allégoriques qu'on retrouve par-tout, comme celles du renouvellement des saisons. Il n'est pas nécessaire qu'une nation soit venue de loin enseigner à une autre qu'on peut donner des marques de joie et d'amitié à ses voisins le jour de l'an. Cette coutume était celle de tous les peuples. Les saturnales des Romains sont plus connues que celles des Allobroges et des Pictes, parce qu'il nous est resté beaucoup d'écrits et de monumens romains, et que nous n'en avons aucun des autres peuples de l'Europe occidentale.

La fête de Saturne était celle du temps ; il avait quatre ailes : le temps va vite. Ses deux visages figuraient évidemment l'année finie et l'année commencée. Les Grecs disaient qu'il avait dévoré son père, et qu'il dévorait ses enfans ; il n'y a point d'allégorie plus sensible ; le temps dévore le passé et le présent, et dévorera l'avenir.

Pourquoi chercher de vaines et tristes explications d'une fête si universelle, si gaie, et si connue ? A bien examiner l'antiquité, je ne vois pas une fête annuelle triste ; ou du moins si elles commencent

(1) Voyez AGRICULTURE, tome I, page 123. |

par des lamentations, elles finissent par danser, rire, et boire. Si on pleure Adoni ou Adonaï, que nous nommons Adonis, il ressuscite bientôt, et on se réjouit. Il en est de même aux fêtes d'Isis, d'Osiris, et d'Horus. Les Grecs en font autant pour Cérès et pour Proserpine. On célébrait avec gaieté la mort du serpent Python. Jour de fête et jour de joie était la même chose. Cette joie n'était que trop emportée aux fêtes de Bacchus.

Je ne vois pas une seule commémoration générale d'un évènement malheureux. Les instituteurs des fêtes n'auraient pas eu le sens commun, s'ils avaient établi dans Athènes la célébration de la bataille perdue à Chéronée; et à Rome celle de la bataille de Cannes.

On perpétuait le souvenir de ce qui pouvait encourager les hommes, et non de ce qui pouvait leur inspirer la lâcheté du désespoir. Cela est si vrai qu'on imaginait des fables pour avoir le plaisir d'instituer des fêtes. Castor et Pollux n'avaient pas combattu pour les Romains auprès du lac Regile; mais des prêtres le disaient au bout de trois ou quatre cents ans, et tout le peuple dansait. Hercule n'avait point déliyré la Grèce d'une hydre à sept têtes, mais on chantait Hercule et son hydre.

SECTION III.

FÊTES INSTITUÉES SUR DES CHIMÈRES.

Je ne sais s'il y eut dans toute l'antiquité une seule fête fondée sur un fait avéré. On a remarqué

ailleurs à quel point sont ridicules les scoliastes qui vous disent magistralement : Voilà une ancienne hymne à l'honneur d'Apollon qui visita Claros ; donc Apollon est venu à Claros. On a bâti une chapelle à Persée ; donc il a délivré Andromède. Pauvres gens ! dites plutôt : Donc il n'y a point eu d'Andromède.

Eh, que deviendra donc la savante antiquité qui a précédé les olympiades ? Elle deviendra ce qu'elle est, un temps inconnu, un temps perdu, un temps d'allégories et de mensonges, un temps méprisé par les sages, et profondément discuté par les sots qui se plaisent à nager dans le *vide* comme les atomes d'Epicure.

Il y avait par-tout des jours de pénitence, des jours d'expiation dans les temples ; mais ces jours ne s'appelèrent jamais d'un mot qui répondît à celui de fêtes. Toute fête était consacrée au divertissement ; et cela est si vrai que les prêtres égyptiens jeûnaient la veille pour manger mieux le lendemain ; coutume que nos moines ont conservée. Il y eut sans doute des cérémonies lugubres ; on ne dansait pas le *branle* des Grecs en enterrant ou en portant au bûcher son fils et sa fille ; c'était une cérémonie publique, mais certainement ce n'était pas une fête.

SECTION IV.

DE L'ANTIQUITÉ DES FÊTES, QU'ON PRÉTEND AVOIR TOUTES ÉTÉ LUGUBRES.

Des gens ingénieux et profonds, des creuseurs d'antiquité, qui sauraient comment la terre était faite il y a cent mille ans, si le génie pouvait le

savoir, ont prétendu que les hommes, réduits à un très petit nombre dans notre continent et dans l'autre, encore effrayés des révolutions innombrables que ce triste globe avait essuyées, perpétuèrent le souvenir de leurs malheurs par des commémorations funestes et lugubres. « Toute fête, disent-ils, « fut un jour d'horreur, institué pour faire souvenir les hommes que leurs pères avaient été détruits « par les feux échappés des volcans, par des rochers « tombés des montagnes, par l'irruption des mers, « par les dents et les griffes des bêtes sauvages, par « la famine, la peste, et les guerres. »

Nous ne sommes donc pas faits comme les hommes l'étaient alors. On ne s'est jamais tant réjoui à Londres qu'après la peste et l'incendie de la ville entière sous Charles II. Nous fîmes des chansons lorsque les massacres de la Saint-Barthélémi duraient encore. On a conservé des pasquinades faites le lendemain de l'assassinat de Coligni ; on imprima dans Paris : *Passio domini nostri Gaspardi Colignii secundum Bartholomaeum.*

Il est arrivé mille fois que le sultan qui règne à Constantinople a fait danser ses châtrés et ses odalisques dans des salons teints du sang de ses frères et de ses visirs.

Que fait-on dans Paris le jour qu'on apprend la perte d'une bataille et la mort de cent braves officiers ? on court à l'opéra et à la comédie.

Que fesait-on quand la maréchale d'Ancre était immolée dans la Grève à la barbarie de ses persécuteurs ? quand le maréchal de Marillac était traîné au supplice dans une charrette, en vertu d'un pa-

pier signé par des valets en robe, dans l'anti-chambre du cardinal de Richelieu ? quand un lieutenant-général des armées, un étranger qui avait versé son sang pour l'Etat, condamné par les cris de ses ennemis acharnés, allait sur l'échafaud dans un tombereau d'ordures avec un bâillon à la bouche ? quand un jeune honime de dix-neuf ans, plein de candeur, de courage, et de modestie, mais très imprudent, était conduit au plus affreux des supplices ? on chantait des vaudevilles.

Tel est l'homme, ou du moins l'homme des bords de la Seine. Tel il fut dans tous les temps ; par la seule raison que les lapins ont toujours eu du poil, et les alouettes des plumes.

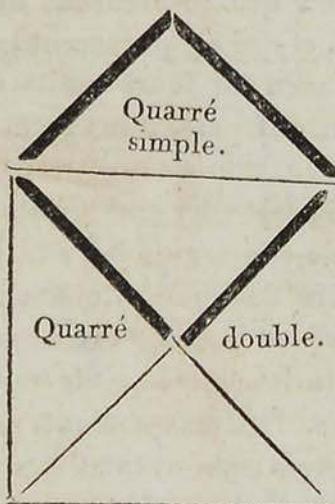
SECTION V.

DE L'ORIGINE DES ARTS.

Quoi ! nous voudrions savoir quelle était précisément la théologie de Thot, de Zerdust, de Sanchoniaton, des premiers brachmanes ; et nous ignorons qui a inventé la navette ! Le premier tisserand, le premier maçon, le premier forgeron, ont été sans doute de grands génies ; mais on n'en a tenu aucun compte. Pourquoi ? c'est qu'aucun d'eux n'inventa un art perfectionné. Celui qui creusa un chêne pour traverser un fleuve ne fit point de galères ; ceux qui arrangèrent des pierres brutes avec des traverses de bois n'imaginèrent point les pyramides : tout se fait par degrés, et la gloire n'est à personne.

Tout se fit à tâtons jusqu'à ce que des philosophes, à l'aide de la géométrie, apprirent aux hommes à procéder avec justesse et sûreté.

Il fallut que Pythagore, au retour de ses voyages, montrât aux ouvriers la manière de faire une équerre qui fût parfaitement juste (1). Il prit trois règles, une de trois pieds, une de quatre, une de cinq, et il en fit un triangle rectangle. De plus, il se trouvait que le côté 5 fournissait un carré qui était juste le double des carrés produits par les côtés 4 et 3; méthode importante pour tous les ouvrages réguliers. C'est ce fameux théorème qu'il avait rapporté de l'Inde, et que nous avons dit ailleurs (2) avoir été connu long-temps auparavant à la Chine, suivant le rapport de l'empereur Cang-hi. Il y avait long-temps qu'avant Platon les Grecs avaient su doubler le carré par cette seule figure géométrique.



Archytas et Eratosthène inventèrent une méthode

(1) Voyez Vitruve, liv. IX.

(2) Essai sur les mœurs, tome II, p. 28, édit. stéréot.

pour doubler un cube, ce qui était impraticable à la géométrie ordinaire, et ce qui aurait honoré Archimède.

Cet Archimède trouva la manière de supputer au juste combien on avait mêlé d'alliage à de l'or; et on travaillait en or depuis des siècles avant qu'on pût découvrir la fraude des ouvriers. La friponnerie existera long-temps avant les mathématiques. Les pyramides construites d'équerre, et correspondant juste aux quatre points cardinaux, font voir assez que la géométrie était connue en Egypte de temps immémorial; et cependant il est prouvé que l'Egypte était un pays tout nouveau.

Sans la philosophie nous ne serions guère au-dessus des animaux qui se creusent des habitations, qui en élèvent, et qui s'y préparent leur nourriture, qui prennent soin de leurs petits dans leurs demeures, et qui ont par-dessus nous le bonheur de naître vêtus.

Vitruve, qui avait voyagé en Gaule et en Espagne, dit qu'encore de son temps les maisons étaient bâties d'une espèce de torchis, couvertes de chaume ou de bardage de chêne, et que les peuples n'avaient pas l'usage des tuiles. Quel était le temps de Vitruve? celui d'Auguste. Les arts avaient pénétré à peine chez les Espagnols, qui avaient des mines d'or et d'argent, et chez les Gaulois, qui avaient combattu dix ans contre César.

Le même Vitruve nous apprend que, dans l'opulente et ingénieuse Marseille, qui commerçait avec tant de nations, les toits n'étaient que de terre grasse pêtrée avec de la paille.

Il nous instruit que les Phrygiens se creusaient des habitations dans la terre. Ils fichaient des perches autour de la fosse; et les assemblaient en pointes; puis ils élevaient de la terre tout autour. Les Hurons et les Algonquins sont mieux logés. Cela ne donne pas une grande idée de cette Troye bâtie par les dieux et du magnifique palais de Priam.

*Apparet domus intus, et atria longa patescunt:
Apparent Priami et veterum penetralia regum.*

Mais aussi le peuple n'est pas logé comme les rois: on voit des huttes près du Vatican et de Versailles.

De plus, l'industrie tombe et se relève chez les peuples par mille révolutions.

Et campos ubi Troja fuit.

Nous avons nos arts; l'antiquité eut les siens. Nous ne saurions faire aujourd'hui un trirème; mais nous construisons des vaisseaux de cent pièces de canon.

Nous ne pouvons éléver des obélisques de cent pieds de haut d'une seule pièce; mais nos méridiennes sont plus justes.

Le bissus nous est inconnu; les étoffes de Lyon valent bien le bissus.

Le capitole était admirable, l'église de Saint-Pierre est beaucoup plus grande et plus belle.

Le louvre est un chef-d'œuvre en comparaison du palais de Persépolis, dont la situation et les ruines n'attestent qu'un vaste monument d'une riche barbarie.

La musique de Rameau vaut probablement celle de Timothée ; et il n'est point de tableau présenté dans Paris au salon d'Apollon , qui ne l'emporte sur les peintures qu'on a déterrées dans Herculanum. (1)

ANTI-TRINITAIRES.

Ce sont des hérétiques qui pourraient ne pas passer pour chrétiens. Cependant ils reconnaissent Jésus comme sauveur et médiateur ; mais ils osent soutenir que rien n'est plus contraire à la droite raison que ce qu'on enseigne parmi les chrétiens touchant la *trinité* des personnes dans une seule essence divine, dont la seconde est engendrée par la première, et la troisième procède des deux autres.

Que cette doctrine inintelligible ne se trouve dans aucun endroit de l'Ecriture.

Qu'on ne peut produire aucun passage qui l'autorise, et auquel on ne puisse, sans s'écartez en aucune façon de l'esprit du texte, donner un sens plus clair , plus naturel , plus conforme aux notions communes et aux vérités primitives et immuables.

Que soutenir , comme font leurs adversaires , qu'il y a plusieurs *personnes* distinctes dans l'essence divine . et que ce n'est pas l'Eternel qui est le seul vrai Dieu , mais qu'il y faut joindre le Fils et le Saint-Esprit , c'est introduire dans l'église de Jésus-

(1) Voyez ANCIENS ET MODERNES.

Christ l'erreur la plus grossière et la plus dangereuse, puisque c'est favoriser ouvertement le polythéisme.

Qu'il implique contradiction de dire qu'il n'y a qu'un Dieu, et que néanmoins il y a trois *personnes*, chacune desquelles est véritablement Dieu.

Que cette distinction, un en essence, et trois en personnes, n'a jamais été dans l'Ecriture.

Qu'elle est manifestement fausse, puisqu'il est certain qu'il n'y a pas moins d'*essences* que de *personnes*, et de *personnes* que d'*essences*.

Que les trois personnes de la Trinité sont ou trois substances différentes, ou des accidens de l'essence divine, ou cette essence même sans distinction.

Que dans le premier cas on fait trois dieux.

Que dans le second on fait Dieu composé d'accidens, on adore des accidens, et on métamorphose des accidens en des personnes.

Que dans le troisième, c'est inutilement et sans fondement qu'on divise un sujet indivisible, et qu'on distingue en *trois* ce qui n'est point distingué en *soi*.

Que si on dit que les trois *personnalités* ne sont ni des substances différentes dans l'essence divine, ni des accidens de cette essence, on aura de la peine à se persuader qu'elles soient quelque chose.

Qu'il ne faut pas croire que les *trinitaires* les plus rigides et les plus décidés aient eux-mêmes quelque idée claire de la manière dont les trois *hypostases* subsistent en Dieu, sans diviser sa substance, et par conséquent sans la multiplier.

Que S. Augustin lui-même, après avoir avancé sur ce sujet mille raisonnemens aussi faux que ténébreux, a été forcé d'avouer qu'on ne pouvait rien dire sur cela d'intelligible.

Ils rapportent ensuite le passage de ce père qui en effet est très singulier : « Quand on demande, » dit-il, « ce que c'est que les *trois*, le langage des « hommes se trouve court, et l'on manque de termes « pour les exprimer : on a pourtant dit *trois personnes*, non pas pour dire quelque chose, mais « parcequ'il faut parler et ne pas demeurer muet. » *Dictum est tres personæ, non ut aliquid diceretur, sed ne taceretur.* De Trinit. Aug. V, cap. IX.

Que les théologiens modernes n'ont pas mieux éclaireci cette matière.

Que quand on leur demande ce qu'ils entendent par ce mot de *personne*, ils ne l'expliquent qu'en disant que c'est une certaine distinction incompréhensible, qui fait que l'on distingue dans une nature unique en nombre, un Père, un Fils et un Saint-Esprit.

Que l'explication qu'ils donnent des termes d'*engendrer* et de *procéder* n'est pas plus satisfesante; puisqu'elle se réduit à dire que ces termes marquent certaines relations incompréhensibles qui sont entre les trois personnes de la Trinité.

Que l'on pent recueillir de là que l'état de la question entre les orthodoxes et eux, consiste à savoir s'il y a en Dieu trois distinctions dont on n'a aucune idée, et entre lesquelles il y a certaines relations dont on n'a point d'idées non plus.

De tout cela ils concluent qu'il serait plus sage de s'en tenir à l'autorité des apôtres, qui n'ont jamais parlé de la Trinité, et de bannir à jamais de la religion tous les termes qui ne sont pas dans l'Ecriture, comme ceux de *Trinité*, de *personne*, *d'essence*, *d'hypostase*, *d'union hypostatique et personnelle*, *d'incarnation*, *de génération*, *de procession*, et tant d'autres semblables qui, étant absolument vides de sens, puisqu'ils n'ont dans la nature aucun être réel représentatif, ne peuvent exciter dans l'entendement que des notions fausses, vagues, obscures et incomplètes.

(Tiré en grande partie de l'article *Unitaires*,
de l'Encyclopédie.)

Ajoutons à cet article ce que dit dom Calmet dans sa dissertation sur le passage de l'épître de Jean l'évangéliste : « Il y en a trois qui donnent témoignage en terre, l'esprit, l'eau et le sang; et ces trois sont un. Il y en a trois qui donnent témoignage au ciel, le père, le verbe et l'esprit; et ces trois sont un. » Dom Calmet avoue que ces deux passages ne sont dans aucune bible ancienne, et il serait en effet bien étrange que S. Jean eût parlé de la Trinité dans une lettre, et n'en eût pas dit un seul mot dans son évangile. On ne voit nulle trace de ce dogme, ni dans les évangiles canoniques, ni dans les apocryphes. Toutes ces raisons et beaucoup d'autres pourraient excuser les anti-trinitaires, si les conciles n'avaient pas décidé. Mais comme les hérétiques ne font nul cas des conciles, on ne sait

plus comment s'y prendre pour les confondre. Bornons-nous à croire et à souhaiter qu'ils croient. (1)

ANTHROPOMORPHITES.

C'EST, dit-on, une petite secte du quatrième siècle de notre ère vulgaire, mais c'est plutôt la secte de tous les peuples qui eurent des peintres et des sculpteurs. Dès qu'on sut un peu dessiner ou tailler une figure, on fit l'image de la Divinité.

Si les Egyptiens consacraient des chats et des bœufs, ils sculptaient Isis et Osiris; on sculpta Bel à Babylone, Hercule à Tyr, Brama dans l'Inde.

Les musulmans ne peignirent point Dieu en homme. Les Guèbres n'eurent point d'image du grand Etre. Les Arabes sabéens ne donnèrent point la figure humaine aux étoiles; les Juifs ne la donnèrent point à Dieu dans leur temple. Aucun de ces peuples ne cultivait l'art du dessin; et si Salomon mit des figures d'animaux dans son temple, il est vraisemblable qu'il les fit sculpter à Tyr: mais tous les Juifs ont parlé de Dieu comme d'un homme.

Quoiqu'ils n'eussent point de simulacres, ils semblèrent faire de Dieu un homme dans toutes les occasions. Il descend dans le jardin, il s'y promène tous les jours à midi; il parle à ses créatures, il parle au serpent, il se fait entendre à Moïse dans le buisson, il ne se fait voir à lui que par derrière

(1) Voyez TRINITÉ.

sur la montagne; il lui parle pourtant face à face comme un ami à un ami.

Dans l'Alcoran même, Dieu est toujours regardé comme un roi. On lui donne, au chapitre XII, un trône qui est au-dessus des eaux. Il a fait écrire ce Koran par un secrétaire, comme les rois font écrire leurs ordres. Il a envoyé ce Koran à Mahomet par l'ange Gabriel, comme les rois signifient leurs ordres par les grands officiers de la couronne. En un mot, quoique Dieu soit déclaré dans l'Alcoran *non engendre^{ur} et non engendré*, il y a toujours un petit coin d'anthropomorphisme.

On a toujours peint Dieu avec une grande barbe dans l'Eglise grecque et dans la latine. (1)

ANTHROPOPHAGES.

SECTION I.

Nous avons parlé de l'amour (2). Il est dur de passer de gens qui se baissent à gens qui se mangent. Il n'est que trop vrai qu'il y a eu des anthropophages; nous en avons trouvé en Amérique; il y en a peut-être encore; et les cyclopes n'étaient pas les seuls dans l'antiquité qui se nourrissaient quelquefois de chair humaine. Juvénal rapporte que chez les Egyptiens, ce peuple si sage, si renommé

(1) Voyez à l'article EMBLEME les vers d'Orphée et de Xénophanes.

(2) Voyez AMOUR.

pour les lois, ce peuple si pieux qui adorait des crocodiles et des oignons, les Tintirites mangèrent un de leurs ennemis tombé entre leurs mains ; il ne fait pas ce conte sur un ouï-dire ; ce crime fut commis presque sous ses yeux ; il était alors en Egypte, et à peu de distance de Tintire. Il cite à cette occasion les Gascons et les Sagontins qui se nourrissent autrefois de la chair de leurs compatriotes.

En 1725 on amena quatre sauvages du Mississippi à Fontainebleau, j'eus l'honneur de les entretenir ; il y avait parmi eux une dame du pays, à qui je demandai si elle avait mangé des hommes ; elle me répondit très naïvement qu'elle en avait mangé. Je parus un peu scandalisé ; elle s'excusa en disant qu'il valait mieux manger son ennemi mort que de le laisser dévorer aux bêtes, et que les vainqueurs méritaient d'avoir la préférence. Nous tuons en bataille rangée ou non rangée nos voisins, et pour la plus vile récompense nous travaillons à la cuisine des corbeaux et des vers. C'est là qu'est l'horreur, c'est là qu'est le crime ; qu'importe quand on est tué d'être mangé par un soldat, ou par un corbeau et un chien ?

Nous respectons plus les morts que les vivans. Il aurait fallu respecter les uns et les autres. Les nations qu'on nomme policées ont eu raison de ne pas mettre leurs ennemis vaincus à la broche ; car s'il était permis de manger ses voisins, on mangerait bientôt ses compatriotes ; ce qui serait un grand inconvénient pour les vertus sociales. Mais les nations policées ne l'ont pas toujours été ; toutes ont été

long-temps sauvages; et dans le nombre infini de révolutions que ce globe a éprouvées, le genre humain a été tantôt nombreux, tantôt très rare. Il est arrivé aux hommes ce qui arrive aujourd'hui aux éléphants, aux lions, aux tigres, dont l'espèce a beaucoup diminué. Dans les temps où une contrée était peu peuplée d'hommes, ils avaient peu d'arts, ils étaient chasseurs. L'habitude de se nourrir de ce qu'ils avaient tué fit aisément qu'ils traitèrent leurs ennemis comme leurs cerfs et leurs sangliers. C'est la superstition qui a fait immoler des victimes humaines, c'est la nécessité qui les a fait manger.

Quel est le plus grand crime, ou de s'assembler pieusement pour plonger un couteau dans le cœur d'une jeune fille ornée de bandelettes, à l'honneur de la Divinité, ou de manger un vilain homme qu'on a tué à son corps défendant?

Cependant, nous avons beaucoup plus d'exemples de filles et de garçons sacrifiés, que de filles et de garçons mangés; presque toutes les nations connues ont sacrifié des garçons et des filles. Les Juifs en immolaient. Cela s'appelait *l'anathème*; c'était un véritable sacrifice; et il est ordonné, au vingt-troisième chapitre du Lévitique, de ne point épargner les ames vivantes qu'on aura vouées; mais il ne leur prescrit en aucun endroit d'en manger; on les en menace seulement. Moïse, comme nous avons vu, dit aux Juifs que, s'ils n'observent pas ses cérémonies, non seulement ils auront la gale, mais que les mères mangeront leurs enfans. Il est vrai que du temps d'Ezéchiel les Juifs devaient être dans l'usage

de manger de la chair humaine, car il leur prédit, au chapitre XXXIX (1), que Dieu leur fera manger non seulement les chevaux de leurs ennemis, mais encore les cavaliers et les autres guerriers. Et en effet, pourquoi les Juifs n'auraient-ils pas été anthropophages? C'eût été la seule chose qui eût manqué au peuple de Dieu pour être le plus abominable peuple de la terre.

SECTION II.

On lit dans *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, tome III, ce passage singulier :

« Herrera nous assure que les Mexicains mangiaient les victimes humaines immolées. La plupart des premiers voyageurs et des missionnaires disent tous que les Brasiliens, les Caraïbes, les Iroquois, les Hurons, et quelques autres peuples, mangeaient les captifs faits à la guerre; et ils ne regardent pas ce fait comme un usage de quelques particuliers, mais comme un usage de nation. Tant d'auteurs anciens et modernes ont parlé d'anthropophages, qu'il est difficile de lesnier... Des peuples chasseurs, tels qu'étaient les Brasiliens et les Canadiens, des insulaires comme les Caraïbes, n'ayant pas toujours une subsistance assurée, ont pu devenir quelquefois anthropophages. La famine et la vengeance les ont accoutumés à cette nourriture; et quand nous voyons, dans les siècles les plus civilisés, le peuple de

(1) Voyez la seconde note de la section II.

« Paris dévorer les restes sanglans du maréchal d'Ancre, et le peuple de la Haye manger le cœur du grand pensionnaire de Witt, nous ne devons pas être surpris qu'une horreur chez nous passe- gère ait duré chez les sauvages.

« Les plus anciens livres que nous ayons ne nous permettent pas de douter que la faim n'ait poussé les hommes à cet excès. Le prophète Ezéchiel, suivant quelques commentateurs (1), promet aux Hébreux, de la part de Dieu (2), que s'ils se dé-

(1) Ezéchiel, chap. XXXIX.

(2) Voici les raisons de ceux qui ont soutenu qu'Ezéchiel, en cet endroit, s'adresse aux Hébreux de son temps, aussi bien qu'aux autres animaux carnassiers ; car assurément les juifs d'aujourd'hui ne le sont pas, et c'est plutôt l'inquisition qui a été carnassière envers eux. Ils disent qu'une partie de cette apostrophe regarde les bêtes sauvages, et que l'autre est pour les juifs. La première partie est ainsi conçue :

« Dis à tout ce qui court, à tous les oiseaux, à toutes les bêtes des champs : Assemblez-vous, hâtez-vous, courez à la victime que je vous immole, afin que vous mangiez la chair et que vous buviez le sang. Vous mangerez la chair des forts, vous boirez le sang des princes de la terre, et des beliers, et des agneaux, et des boucs, et des taureaux, et des volailles, et de tous les gras. »

Ceci ne peut regarder que les oiseaux de proie et les bêtes féroces. Mais la seconde partie a paru adressée aux Hébreux mêmes : « Vous vous rassassierez sur ma table du cheval et du fort cavalier, et de tous les guerriers, dit le Seigneur, et je mettrai ma gloire dans les nations », etc.

Il est très certain que les rois de Babylone avaient des

« fendent bien contre le roi de Perse , ils auront à
« manger de la chair de cheval et de la chair de
« cavalier.

« Marco Paolo ou Marc Paul dit que de son
« temps , dans une partie de la Tartarie , les magi-
« ciens ou les prêtres (c'était la même chose) avaient
« le droit de manger la chair des criminels condam-
« nés à mort. Tout cela soulève le cœur ; mais le

Scythes dans leurs armées. Ces Scythes buvaient du sang
dans les crânes de leurs ennemis vaincus , et mangeaient
leurs chevaux , et quelquefois de la chair humaine. Il se
peut très bien que le prophète ait fait allusion à cette
coutume barbare , et qu'il ait menacé les Scythes d'être
traités comme ils traitaient leurs ennemis.

Ce qui rend cette conjecture vraisemblable , c'est le mot
de *table* ; *vous mangerez à ma table le cheval et le
cavalier*. Il n'y a pas d'apparence qu'on ait adressé ce dis-
cours aux animaux , et qu'on leur ait parlé de se mettre à
table. Ce serait le seul endroit de l'Ecriture où l'on aurait
employé une figure si étonnante. Le sens commun nous
apprend qu'on ne doit point donner à un mot une accep-
tion qui ne lui a jamais été donnée dans aucun livre.
C'est une raison très puissante pour justifier les écrivains
qui ont cru les animaux désignés par les versets 17 et 18 ,
et les juifs désignés par les versets 19 et 20. De plus , ces
mots , *je mettrai ma gloire dans les nations* , ne peu-
vent s'adresser qu'aux juifs , et non pas aux oiseaux ; cela
paraît décisif. Nous ne portons point notre jugement sur
cette dispute , mais nous remarquons avec douleur qu'il
n'y a jamais eu de plus horribles atrocités sur la terre que
dans la Syrie , pendant douze cens années presque consé-
cutives.

« tableau du genre humain doit souvent produire
« cet effet.

« Comment des peuples toujours séparés les uns
« des autres ont-ils pu se réunir dans une si hor-
« rible coutume? faut-il croire qu'elle n'est pas ab-
« solument aussi opposée à la nature humaine qu'elle
« le paraît? Il est sûr qu'elle est rare, mais il est sûr
« qu'elle a existé. On ne voit pas que ni les Tartares
« ni les Juifs aient mangé souvent leurs semblables.
« La faim et le désespoir contraignirent, aux sièges
« de Sancerre et de Paris, pendant nos guerres de
« religion, des mères à se nourrir de la chair de
« leurs enfans. Le charitable Las Casas, évêque de
« Chiapa, dit que cette horreur n'a été commise en
« Amérique que par quelques peuples chez lesquels
« il n'a pas voyagé. Dampierre assure qu'il n'a jamais
« rencontré d'anthropophages, et il n'y a peut-être
« pas aujourd'hui de peuplade où cette horrible cou-
« tume soit en usage. »

Améric Vespuce dit, dans une de ses lettres, que les Brasiliens furent fort étonnés quand il leur fit entendre que les Européans ne mangeaient point leurs prisonniers de guerre depuis long-temps.

Les Gascons et les Espagnols avaient commis autrefois cette barbarie, à ce que rapporte Juvénal dans sa quinzième satire. Lui-même fut témoin en Egypte d'une pareille abomination sous le consulat de Junius; une querelle survint entre les habitans de Tintire et ceux d'Ombo; on se battit; et un Omboien étant tombé entre les mains des Tintiriens, ils le firent cuire, et le mangèrent jusqu'aux os.

Mais il ne dit pas que ce fût un usage reçu ; au contraire, il en parle comme d'une fureur peu commune.

Le jésuite Charlevoix, que j'ai fort connu, et qui était un homme très véridique, fait assez entendre, dans son *Histoire du Canada*, pays où il a vécu trente années, que tous les peuples de l'Amérique septentrionale étaient anthropophages, puisqu'il remarque comme une chose fort extraordinaire que les Acadiens ne mangeaient point d'hommes en 1711.

Le jésuite Brébeuf raconte qu'en 1640 le premier Iroquois qui fut converti, étant malheureusement ivre d'eau-de-vie, fut pris par les Hurons ennemis alors des Iroquois. Le prisonnier, baptisé par le père Brébeuf sous le nom de Joseph, fut condamné à la mort. On lui fit souffrir mille tourmens, qu'il soutint toujours en chantant, selon la coutume du pays. On finit par lui couper un pied, une main, et la tête, après quoi les Hurons mirent tous ses membres dans la chaudière ; chacun en mangea, et on en offrit un morceau au père Brébeuf. (1)

Charlevoix parle, dans un autre endroit, de vingt-deux Hurons mangés par les Iroquois. On ne peut donc douter que la nature humaine ne soit parvenue dans plus d'un pays à ce dernier degré d'horreur ; et il faut bien que cette exécrable coutume soit de la plus haute antiquité, puisque nous

(1) Voyez la lettre de Brebeuf, et l'*Histoire de Charlevoix*, tome I, pages 327 et suivantes.

voyons dans la sainte Ecriture que les Juifs sont menacés de manger leurs enfans s'ils n'obéissent pas à leurs lois. Il est dit aux Juifs (1): « Que non « seulement ils auront la gale, que leurs femmes « s'abandonneront à d'autres, mais qu'ils mange- « ront leurs filles et leurs fils dans l'angoisse et la « dévastation; qu'ils se disputeront leurs enfans « pour s'en nourrir; que le mari ne voudra pas don- « ner à sa femme un morceau de son fils, parcequ'il « dira qu'il n'en a pas trop pour lui. »

Il est vrai que de très hardis critiques prétendent que le Deutéronome ne fut composé qu'après le siège mis devant Samarie par Benadad; siège pendant lequel il est dit, au quatrième livre des Rois, que les mères mangèrent leurs enfans. Mais ces critiques, en ne regardant le Deutéronome que comme un livre écrit après ce siège de Samarie, ne font que confirmer cette épouvantable aventure. D'autres prétendent qu'elle ne peut être arrivée comme elle est rapportée dans le quatrième livre des Rois. Il y est dit (2) que le roi d'Israël, en passant par le mur ou sur le mur de Samarie, une femme lui dit: « Sauvez-moi, seigneur roi; il lui « répondit: Ton Dieu ne te sauvera pas, comment « pourrais-je te sauver? serait-ce de l'aire ou du « pressoir? Et le roi ajouta: Que veux-tu? et elle « répondit: O roi! voici une femme qui m'a dit: « Donnez-moi votre fils, nous le mangerons aujour-

(1) Deutéronome, chap. XXVIII, v. 53 et suiv.

(2) Chap. VI, v. 26 et suivans.

« d'hui, et demain nous mangerons le mien. Nous
 « avons donc fait cuire mon fils, et nous l'avons
 « mangé; je lui ai dit aujourd'hui, donnez-moi
 « votre fils afin que nous le mangions, et elle a
 « caché son fils. »

Ces censeurs prétendent qu'il n'est pas vraisemblable que, le roi Benadad assiégeant Samarie, le roi Joram ait passé tranquillement par le mur ou sur le mur pour y juger des causes entre des Samaritains. Il est encore moins vraisemblable que deux femmes ne se soient pas contentées d'un enfant pour deux jours. Il y avoit là de quoi les nourrir quatre jours au moins: mais, de quelque manière qu'ils raisonnent, on doit croire que les pères et les mères mangèrent leurs enfans au siège de Samarie, comme il est prédit expressément dans le Deutéronome.

La même chose arriva au siège de Jérusalem par Nabuchodonosor (1); elle est encore prédite par Ezéchiel (2).

Jérémie s'écrie dans ses Lamentations (3): *Quoi donc, les femmes mangeront-elles leurs petits enfans qui ne sont pas plus grands que la main?* Et dans un autre endroit (4): *Les mères compatissantes ont cuit leurs enfans de leurs mains et les ont mangés.* On peut encore citer ces paroles de Baruch: *L'homme a mangé la chair de son fils et de sa fille.*

Cette horreur est répétée si souvent qu'il faut

(1) Liv. IV des Rois, chap. XXV, v. 3. — (2) Ezéch., chap. V, v. 10. — (3) Lament., chap. II, v. 20. — (4) Chap. IV, v. 10.

bien qu'elle soit vraie (1); enfin on connaît l'histoire rapportée dans Josephe de cette femme qui se nourrit de la chair de son fils lorsque Titus assiégeait Jérusalem.

Le livre attribué à Enoch, cité par S. Jude, dit que les géans nés du commerce des anges et des filles des hommes furent les premiers anthropophages.

Dans la huitième homélie attribuée à S. Clément, S. Pierre, qu'on fait parler, dit que les enfans de ces mêmes géans s'abreuvèrent de sang humain, et mangèrent la chair de leurs semblables. Il en résulta, ajoute l'auteur, des maladies jusqu'alors inconnues; des monstres de toute espèce naquirent sur la terre; et ce fut alors que Dieu se résolut à noyer le genre humain. Tout cela fait voir combien l'opinion régnante de l'existence des anthropophages était universelle.

Ce qu'on fait dire à S. Pierre dans l'homélie de S. Clément a un rapport sensible à la fable de Lycaon, qui est une des plus anciennes de la Grèce, et qu'on retrouve dans le premier livre des métamorphoses d'Ovide.

La relation des Indes et de la Chine, faite au huitième siècle par deux Arabes, et traduite par l'abbé Renaudot, n'est pas un livre qu'on doive croire sans examen; il s'en faut beaucoup: mais il ne faut pas rejeter tout ce que ces deux voyageurs disent, sur-tout lorsque leur rapport est confirmé par d'autres auteurs qui ont mérité quelque créance. Ils as-

(1) Liv. VII, chap. VIII.

surent que dans la mer des Indes il y a des îles peuplées de nègres qui mangeaient des hommes. Ils appellent ces îles Ramni; le géographe de Nubie les nomme Rammi, ainsi que la Bibliothèque orientale d'Herbelot.

Marc Paul, qui n'avait point lu la relation de ces deux Arabes, dit la même chose quatre cents ans après eux. L'archevêque Navarette, qui a voyagé depuis dans ces mers, confirme ce témoignage : *Los europeos que eogen, es constante que vivos se los van comiendo.*

Texeira prétend que les Javans se nourrissaient de chair humaine, et qu'ils n'avaient quitté cette abominable coutume que deux cents ans avant lui. Il ajoute qu'ils n'avaient connu des mœurs plus douces qu'en embrassant le mahométisme.

On a dit la même chose de la nation du Pégu, des Cafres et de plusieurs peuples de l'Afrique. Marc Paul, que nous venons déjà de citer, dit que chez quelques hordes tartares, quand un criminel avait été condamné à mort, on en faisait un repas : *Hanno costoro un bestiale e orribile costume, che quando alcuno e giudicato a morte, lo tolgono e cuocono e mangian'selo.*

Ce qui est plus extraordinaire et plus incroyable, c'est que les deux Arabes attribuent aux Chinois même ce que Marc Paul avance de quelques Tartares, *qu'en général les Chinois mangent tous ceux qui ont été tués.* Cette horreur est si éloignée des mœurs chinoises, qu'on ne peut la croire. Le P. Parenain l'a réfutée en disant qu'elle ne mérite pas de réfutation.

Cependant il faut bien observer que le huitième siècle, temps auquel ces Arabes écrivirent leur voyage, était un des siècles les plus funestes pour les Chinois. Deux cent mille Tartares passèrent la grande muraille, pillèrent Pékin, et répandirent par-tout la désolation la plus horrible. Il est très vraisemblable qu'il y eut alors une grande famine. La Chine était aussi peuplée qu'aujourd'hui. Il se peut que dans le petit peuple quelques misérables aient mangé des corps morts. Quel intérêt auraient eu ces Arabes à inventer une fable si dégoûtante? Ils auront pris peut-être, comme presque tous les voyageurs, un exemple particulier pour une coutume du pays.

Sans aller chercher des exemples si loin, en voici un dans notre patrie, dans la province même où j'écris; il est attesté par notre vainqueur, par notre maître Jules-César (1). Il assiégeoit Alexie dans l'Auxois; les assiégés, résolus de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et manquant de vivres, assemblèrent un grand conseil, où l'un des chefs, nommé Critognat, proposa de manger tous les enfants l'un après l'autre, pour soutenir les forces des combattans. Son avis passa à la pluralité des voix. Ce n'est pas tout; Critognat, dans sa harangue, dit que leurs ancêtres avaient déjà eu recours à une telle nourriture dans la guerre contre les Teutons et les Cimbres.

Finissons par le témoignage de Montaigne. Il parle de ce que lui ont dit les compagnons de Ville-

(1) *Bell. Gall. lib. VII.*

gagnon, qui revenaient du Brésil, et de ce qu'il a vu en France. Il certifie que les Brasiliens mangeaient leurs ennemis tués à la guerre; mais lisez ce qu'il ajoute (1): « Où est plus de barbarie à manger « un homme mort qu'à le faire rôtir par le menu, et « le faire meurtrir aux chiens et pourceaux, comme « nous avons vu de fraîche mémoire, non entre enemis anciens, mais entre voisins et concitoyens; « et, qui pis est, sous prétexte de piété et de religion »? Quelles cérémonies pour un philosophe tel que Montaigne! Si Anacréon et Tibulle étaient nés Iroquois, ils auraient donc mangé des hommes?... Hélas!

SECTION III.

Eh bien! voilà deux Anglais qui ont fait le voyage du tour du monde. Ils ont découvert que la nouvelle Hollande est une île plus grande que l'Europe, et que les hommes s'y mangent encore les uns les autres, ainsi que dans la nouvelle Zélande. D'où provient cette race, supposé qu'elle existe? Descend-elle des anciens Egyptiens, des anciens peuples de l'Ethiopie, des Africains, des Indiens, ou des vautours ou des loups? Quelle distance des Marc-Aurele, des Epictete, aux anthropophages de la nouvelle Zélande! cependant ce sont les mêmes organes, les mêmes hommes. J'ai déjà parlé de cette propriété de la race humaine; il est bon d'en d'en dire encore un mot.

Voici les propres paroles de S. Jérôme dans une

(1) Liv. I, chap. XXX.

de ses lettres : *Quid loquar de ceteris nationibus, quum ipse adolescentulus in Gallia viderim Scotos gentem britannicam humanis vesci carnibus, et quum per sylvas porcorum greges pecudunque reperiant, tamen pastorum nates et seminarum papillas solere abscindere, et has solas ciborum delicias arbitrari!*

« Que vous dirai-je des autres nations, puisque « moi-même, étant encore jeune, j'ai vu des Ecos- « sais dans la Gaule, qui, pouvant se nourrir de « porcs et d'autres animaux dans les forêts, aimaient « mieux couper les fesses des jeunes garçons, et les « tétons des jeunes filles! C'étaient pour eux les « mets les plus friands. »

Peloutier, qui a recherché tout ce qui pouvait faire le plus d'honneur aux Celtes, n'a pas manqué de contredire S. Jérôme, et de lui soutenir qu'on s'était moqué de lui. Mais Jérôme parle très sérieusement; il dit qu'il a vu. On peut disputer avec respect contre un P. de l'Eglise sur ce qu'il a entendu dire; mais sur ce qu'il a vu de ses yeux, cela est bien fort. Quoi qu'il en soit, le plus sûr est de se défier de tout, et de ce qu'on a vu soi-même.

Encore un mot sur l'anthropophagie. On trouve dans un livre qui a eu assez de succès chez les honnêtes gens ces paroles ou à-peu-près :

Du temps de Cromwel une chandelière de Dublin vendait d'excellentes chandelles faites avec de la graisse d'Anglais. Au bout de quelque temps un de ses chalans se plaignit de ce que sa chandelle n'était plus si bonne. Monsieur, lui dit-elle, c'est que les Anglais nous ont manqué.

Je demande qui était le plus coupable, ou ceux

qui assassinaient des Anglais, ou la pauvre femme qui fesait de la chandelle avec leur suif. Je demande encore quel est le plus grand crime, ou de faire cuire un Anglais pour son dîner, ou d'en faire des chandelles pour s'éclairer à souper? Le grand mal, ce me semble, est qu'on nous tue. Il importe peu qu'après notre mort nous servions de rôti ou de chandelle; un honnête homme même n'est pas fâché d'être utile après sa mort.

APIS. (1)

LE bœuf *Apis* était-il adoré à Memphis comme dieu, comme symbole, ou comme bœuf? Il est à croire que les fanatiques voyaient en lui un dieu, les sages un simple symbole, et que le sot peuple adorait le bœuf. Cambyse fit-il bien, quand il eut conquis l'Egypte, de tuer ce bœuf de sa main? Pourquoi non? il faisait voir aux imbéciles qu'on pouvait mettre leur dieu à la broche sans que la nature s'armât pour venger ce sacrilège. On a fort vanté les Egyptiens. Je ne connais guère de peuple plus misérable; il faut qu'il y ait toujours eu dans leur caractère et dans leur gouvernement un vice radical qui en a toujours fait de vils esclaves. Je consens que dans les temps presque inconnus ils aient conquis la terre; mais dans les temps de l'histoire ils ont été subjugués par tous ceux qui ont voulu s'en

(1) Voyez BŒUF.

donner la peine , par les Assyriens , par les Grecs , par les Romains , par les Arabes , par les Mameluques , par les Turcs , enfin par tout le monde , excepté par nos croisés , attendu que ceux-ci étaient plus mal-avisés que les Egyptiens n'étaient lâches. Ce fut la milice des Mameluques qui battit les Français. Il n'y a peut-être que deux choses passables dans cette nation ; la première , que ceux qui adoraient un bœuf ne voulaient jamais contraindre ceux qui adoraient un singe à changer de religion ; la seconde , qu'ils ont fait toujours éclore des poulets dans des fours.

On vante leurs pyramides ; mais ce sont des monumens d'un peuple esclave. Il faut bien qu'on y ait fait travailler toute la nation , sans quoi on n'aurait pu venir à bout d'élever ces vilaines masses. A quoi servaient-elles ? à conserver dans une petite chambre la momie de quelque prince ou de quelque gouverneur , ou de quelque intendant , que son ame devait ranimer au bout de mille ans. Mais s'ils espéraient cette résurrection des corps , pourquoi leur ôter la cervelle avant de les embaumer ? les Egyptiens devaient-ils ressusciter sans cervelle ?

APOCALYPSE.

SECTION I.

JUSTIN le martyr , qui écrivait vers l'an 270 de notre ère , est le premier qui ait parlé de l'Apocalypse ; il l'attribue à l'apôtre Jean l'évangéliste :

dans son dialogue avec Triphon ce Juif lui demande s'il ne croit pas que Jérusalem doit être rétablie un jour. Justin lui répond qu'il le croit ainsi avec tous les chrétiens qui pensent juste. *Il y a eu*, dit il, *parmi nous un certain personnage nommé Jean*, *l'un des douze apôtres de Jésus*; *il a prédit que les fidèles passeront mille ans dans Jérusalem*.

Ce fut une opinion long-temps reçue parmi les chrétiens que ce règne de mille ans. Cette période était en grand crédit chez les gentils. Les âmes des Egyptiens reprenaient leurs corps au bout de mille années; les âmes du purgatoire, chez Virgile, étaient exercées pendant ce même espace de temps, *et mille per annos*. La nouvelle Jérusalem de mille années devait avoir douze portes, en mémoire des douze apôtres; sa forme devait être carrée; sa longueur, sa largeur et sa hauteur devaient être de douze mille stades, c'est-à-dire, cinq cents lieues, de façon que les maisons devaient avoir aussi cinq cents lieues de haut. Il eût été assez désagréable de demeurer au dernier étage; mais enfin c'est ce que dit l'Apocalypse au chapitre XXI.

Si Justin est le premier qui attribua l'Apocalypse à S. Jean; quelques personnes ont récusé son témoignage, attendu que dans ce même dialogue avec le juif Triphon il dit que, selon le récit des apôtres, Jésus-Christ, en descendant dans le Jourdain, fit bouillir les eaux de ce fleuve, et les enflamma; ce qui pourtant ne se trouve dans aucun écrit des apôtres.

Le même S. Justin cite avec confiance les oracles des sibylles; de plus il prétend avoir vu les restes

des petites-maisons où furent enfermés les soixante et douze interprètes dans le phare d'Egypte du temps d'Hérode. Le témoignage d'un homme qui a eu le malheur de voir ces petites-maisons, semble indiquer que l'auteur devait y être renfermé.

S. Irénée, qui vient après, et qui croyait aussi le règne de mille ans, dit qu'il a appris d'un vieillard que S. Jean avait fait l'Apocalypse. Mais on a reproché à S. Irénée d'avoir écrit qu'il ne doit y avoir que quatre évangiles parce qu'il n'y a que quatre parties du monde et quatre vents cardinaux, et qu'Ezéchiel n'a vu que quatre animaux. Il appelle ce raisonnement une démonstration. Il faut avouer que la manière dont Irénée démontre vaut bien celle dont Jutin a vu.

Clément d'Alexandrie ne parle, dans ses *Electa*, que d'une Apocalypse de S. Pierre dont on faisait très grand cas. Tertullien, l'un des grands partisans du règne de mille ans, non seulement assure que S. Jean a prédit cette résurrection et ce règne de mille ans dans la ville de Jérusalem, mais il prétend que cette Jérusalem commençait déjà à se former dans l'air, que tous les chrétiens de la Palestine, et même les païens, l'avaient vue pendant quarante jours de suite à la fin de la nuit: mais malheureusement la ville disparaissait dès qu'il était jour.

Origène, dans sa préface sur l'évangile de S. Jean, et dans ses homélies, cite les oracles de l'Apocalypse; mais il cite également les oracles des sibylles. Cependant saint Denys d'Alexandrie, qui écrivait vers le milieu du troisième siècle, dit dans un de ses fragments, conservés par Eusèbe, que presque tous les

docteurs rejetaient l'Apocalypse comme un livre destitué de raison; que ce livre n'a point été composé par S. Jean, mais par un nommé Cérinthe, lequel s'était servi d'un grand nom pour donner plus de poids à ses rêveries.

Le concile de Laodicée, tenu en 360, ne comptait point l'Apocalypse parmi les livres canoniques. Il était bien singulier que Laodicée, qui était une église à qui l'Apocalypse était adressée, rejetât un trésor destiné pour elle; et que l'évêque d'Ephèse, qui assistait au concile, rejetât aussi ce livre de S. Jean enterré dans Ephèse.

Il était visible à tous les yeux que S. Jean se remuait toujours dans sa fosse, et faisait continuellement hausser et baisser la terre. Cependant les mêmes personnages qui étaient sûrs que S. Jean n'était pas bien mort, étaient sûrs aussi qu'il n'avait pas fait l'Apocalypse. Mais ceux qui tenaient pour le règne de mille ans furent inébranlables dans leur opinion. Sulpice Sévère, dans son Histoire sacrée, liv. IX, traite d'insensés et d'impies ceux qui ne recevaient pas l'Apocalypse. Enfin, après bien des oppositions de concile à concile, l'opinion de Sulpice Sévère a prévalu. La matière ayant été éclaircie, l'église a décidé que l'Apocalypse est incontestablement de S. Jean; ainsi il n'y a pas d'appel.

Chaque communion chrétienne s'est attribué les prophéties contenues dans ce livre; les Anglais y ont trouvé les révoltes de la Grande-Bretagne; les luthériens, les troubles d'Allemagne; les réformés de France, le règne de Charles IX et la régence de Catherine de Médicis: ils ont tous également raison.

Bossuet et Newton ont commenté tous deux l'Apocalypse ; mais à tout prendre , les déclamations éloquentes de l'un et les sublimes découvertes de l'autre leur ont fait plus d'honneur que leurs commentaires.

SECTION II.

Ainsi deux grands hommes , mais d'une grandeur fort différente , ont commenté l'Apocalypse dans le dix-septième siècle ; Newton , à qui une pareille étude ne convenait guère ; Bossuet , à qui cette entreprise convenait davantage. L'un et l'autre donnèrent beaucoup de prise à leurs ennemis par leurs commentaires ; et , comme on l'a déjà dit , le premier consola la race humaine de la supériorité qu'il avait sur elle , et l'autre réjouit ses ennemis.

Les catholiques et les protestans ont tous expliqué l'Apocalypse en leur faveur ; et chacun y a trouvé tout juste ce qui convenait à ses intérêts. Ils ont surtout fait de merveilleux commentaires sur la grande bête à sept têtes et à dix cornes , ayant le poil d'un léopard , les pieds d'un ours , la gueule du lion , la force du dragon ; et il fallait , pour vendre et acheter , avoir le caractère et le nombre de la bête ; et ce nombre était 666.

Bossuet trouve que cette bête était évidemment l'empereur Dioclétien , en faisant un acrostiche de son nom. Grotius croyait que c'était Trajan. Un curé de Saint-Sulpice , nommé La Chétardie , connu par d'étranges aventures , prouve que la bête était Julien. Jurieu prouve que la bête est le pape. Un prédicant a démontré que c'est Louis XIV. Un bon catholique

a démontré que c'est le roi d'Angleterre Guillaume. Il n'est pas aisément de les accorder tous.

Il y a eu de vives disputes concernant les étoiles qui tombèrent du ciel sur la terre, et touchant le soleil et la lune, qui furent frappés à la fois de ténèbres dans leurs troisièmes parties.

Il y a eu plusieurs sentimens sur le livre que l'ange fit manger à l'auteur de l'Apocalypse, lequel livre fut doux à la bouche et amer dans le ventre. Jurien prétendait que les livres de ses adversaires étaient désignés par là; et on rétorquait son argument contre lui.

On s'est querellé sur ce verset: « J'entendis une voix dans le ciel, comme la voix des grandes eaux, et comme la voix d'un grand tonnerre; et cette voix que j'entendis était comme des harpeurs harpans sur leurs harpes. » Il est clair qu'il valait mieux respecter l'Apocalypse que la commenter.

Le Camus, évêque du Belley, fit imprimer au siècle précédent un gros livre contre les moines, qu'un moine défroqué abîgea; il fut intitulé *Apocalypse*, parce qu'il y révélait les défauts et les dangers de la vie monacale; *Apocalypse de Méliton*, parce que Méliton, évêque de Sardes au second siècle, avait passé pour prophète. L'ouvrage de cet évêque n'a rien des obscurités de l'Apocalypse de S. Jean; jamais on ne parla plus clairement. L'évêque ressemble à ce magistrat qui disait à un procureur: *Vous êtes un faussaire, un fripon. Je ne sais si je m'explique.*

L'évêque de Belley suppute dans son *Apocalypse ou Révélation*, qu'il y avait de son temps quatre-

vingt-dix-huit ordres de moines rentés ou mendians, qui vivaient aux dépens des peuples sans rendre le moindre service, sans s'occuper du plus léger travail. Il comptait six cent mille moines dans l'Europe. Le calcul est un peu enflé : mais il est certain que le nombre des moines était un peu trop grand.

Il assure que les moines sont les ennemis des évêques, des curés et des magistrats.

Que parmi les priviléges accordés aux cordeliers, le sixième privilège est la sûreté d'être sauvé, quelque crime horrible qu'on ait commis (1), pourvu qu'on aime l'ordre de S. François.

Que les moines ressemblent aux singes (2) : plus ils montent haut, plus on voit leur cu.

(3) Que le nom de *moine* est devenu si infâme et si exécrable, qu'il est regardé par les moines mêmes comme une sale injure et comme le plus violent outrage qu'on leur puisse faire.

Mon cher lecteur, qui que vous soyez, ou ministre ou magistrat, considérez avec attention ce petit morceau du livre de notre évêque :

(4) « Représentez - vous le couvent de l'Escurial, « ou du mont Cassin, où les cénobites ont toutes « sortes de commodités nécessaires, utiles, délec- « tables, superflues, surabondantes, puisqu'ils ont « les cent cinquante mille, les quatre cent mille, les « cinq cent mille écus de rente; et jugez si monsieur

(1) Page 89. — (2) Page 105. — (3) Page 101. —
(4) Pages 160 et 161.

« l'abbé a de quoi laisser dormir la méridienne à
« ceux qui voudront.

« D'un autre côté représentez-vous un artisan, un
« laboureur, qui n'a pour tout vaillant que ses bras,
« chargé d'une grosse famille, travaillant tous les
« jours en toute saison comme un esclave pour la
« nourrir du pain de douleur et de l'eau des larmes;
* et puis, faites comparaison de la prééminence
« de l'une ou de l'autre condition en fait de pau-
« vreté. »

Voilà un passage de l'*Apocalypse épiscopal*, qui n'a pas besoin de commentaire: il n'y manque qu'un ange qui vienne remplir sa coupe du vin des moines pour désaltérer les agriculteurs qui labourent, sèmement et recueillent pour les monastères.

Mais ce prélat ne fit qu'une satire au lieu de faire un livre utile. Sa dignité lui ordonnait de dire le bien comme le mal. Il fallait avouer que les bénédictins ont donné beaucoup de bons ouvrages, que les jésuites ont rendu de grands services aux belles-lettres. Il fallait bénir les frères de la charité, et ceux de la rédemption des captifs. Le premier devoir est d'être juste. Le Camus se livrait trop à son imagination. S. François de Sales lui conseilla de faire des romans de morale; mais il abusa de ce conseil,

APOCRYPHES.

DU MOT GREC QUI SIGNIFIE CACHÉ.

ON remarque très bien dans le Dictionnaire encyclopédique, que les divines Ecritures pouvaient être à-la-fois sacrées et apocryphes ; sacrées, parcequ'elles sont indubitablement dictées par Dieu même ; apocryphes, parcequ'elles étaient cachées aux nations, et même au peuple juif.

Qu'elles fussent cachées aux nations avant la traduction grecque faite dans Alexandrie sous les Ptolomées, c'est une vérité reconnue ; Joseph l'avoue (1) dans la réponse qu'il fit à Appion, après la mort d'Appion ; et son aveu n'en a pas moins de poids, quoiqu'il prétende le fortifier par une fable. Il dit dans son histoire (2) que les livres juifs étant tous divins, nul historien, nul poète étranger n'en avait jamais osé parler. Et immédiatement après avoir assuré que jamais personne n'osa s'exprimer sur les lois juives, il ajoute que l'historien Théopompe ayant eu seulement le dessein d'en insérer quelque chose dans son histoire, Dieu le rendit fou pendant trente jours ; qu'ensuite ayant été averti dans un songe qu'il n'était fou que pour avoir voulu connaître les choses divines, et les faire connaître aux profanes, il en demanda pardon à Dieu, qui le remit dans son bon sens.

(1) Liv. I, chap. IV. — (2) Liv. XII, chap. II.

Josephe, au même endroit, rapporte encore qu'un poète, nommé Théodecte, ayant dit un mot des Juifs dans ses tragédies, devint aveugle, et que Dieu ne lui rendit la vue qu'après qu'il eut fait pénitence.

Quant au peuple juif, il est certain qu'il y eut des temps où il ne put lire les divines Ecritures, puisqu'il est dit dans le quatrième livre des Rois (1), et dans le deuxième des Paralipomènes (2), que sous le roi Josias on ne les connaissait pas, et qu'on en trouva par hasard un seul exemplaire dans un coffre chez le grand-prêtre Helcias ou Helkia.

Les dix tribus qui furent dispersées par Salmanazar n'ont jamais reparu; et leurs livres, si elles en avaient, ont été perdus avec elles. Les deux tribus qui furent esclaves à Babylone, et qui revinrent au bout de soixante et dix ans, n'avaient plus leurs livres; ou du moins ils étaient très rares et très défectueux, puisque Esdras fut obligé de les rétablir. Mais quoique ces livres fussent apocryphes pendant la captivité de Babylone, c'est-à-dire cachés, inconnus au peuple, ils étaient toujours sacrés, ils portaient le sceau de la Divinité, ils étaient, comme tout le monde en convient, le seul monument de vérité qu'il fut sur la terre.

Nous appelons aujourd'hui *apocryphes* les livres qui ne méritent aucune croyance, tant les langues sont sujettes au changement! Les catholiques et les protestans s'accordent à traiter d'apocryphes en ce sens, et à rejeter,

(1) Chap. XXII, v. 8. — (2) Chap. XXXIV, v. 14.

La prière de Manassé, roi de Juda, qui se trouve dans le quatrième livre des Rois;

Le troisième et le quatrième livres des Machabées;

Le quatrième livre d'Esdras; quoiqu'ils soient incontestablement écrits par des Juifs; mais on nie que les auteurs aient été inspirés de Dieu ainsi que les autres Juifs.

Les autres livres juifs, rejetés par les seuls protestans, et regardés par conséquent comme non inspirés par Dieu même, sont :

La Sagesse, quoiqu'elle soit écrite du même style que les Proverbes.

L'Ecclésiastique, quoique ce soit encore le même style.

Les deux premiers livres des Machabées, quoiqu'ils soient écrits par un Juif; mais ils ne croient pas que ce Juif ait été inspiré de Dieu.

Tobie, quoique le fond en soit édifiant. Le judicieux et profond Calmet affirme qu'une partie de ce livre fut écrite par Tobie père, et l'autre par Tobie fils, et qu'un troisième auteur ajouta la conclusion du dernier chapitre, laquelle dit que le jeune Tobie mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, et que ses enfans l'enterrèrent gaiement.

Le même Ca met, à la fin de sa préface, s'exprime ainsi (1): « Ni cette histoire en elle-même, ni la manière dont elle est racontée, ne portent en aucune manière le caractère de fable ou de fiction. « S'il fallait rejeter toutes les histoires de l'Écriture où il paraît du merveilleux et de l'extraordi-

(1) Préface de Tobie.

« naire (1), où serait le livre sacré que l'on pourrait « conserver?... »

Judith, quoique Luther lui-même déclare que « ce livre est beau, bon, saint, utile, et que c'est « le discours d'un saint poète et d'un prophète animé du Saint-Esprit qui nous instruit, etc. »

Il est difficile, à la vérité, de savoir en quel temps se passa l'aventure de *Judith*, et où était située la ville de Béthulie. On a disputé aussi beaucoup sur le degré de sainteté de l'action de *Judith*; mais le livre ayant été déclaré canonique au concile de Trente, il n'y a plus à disputer.

Baruch, quoiqu'il soit écrit du style de tous les autres prophètes.

Esther. Les protestans n'en rejettent que quelques additions après le chapitre X; mais ils admettent tout le reste du livre, encore que l'on ne sache pas qui était le roi Assuérus, personnage principal de cette histoire.

Daniel. Les protestans en retranchent l'aventure de Suzanne et des petits enfants dans la fournaise; mais ils conservent le songe de Nabuchodonosor et son habitation avec les bêtes.

DE LA VIE DE MOÏSE, LIVRE APOCRYPHE DE LA PLUS HAUTE ANTIQUITÉ.

L'ancien livre qui contient la vie et la mort de Moïse, paraît écrit du temps de la captivité de Ba-

(1) Luther, dans la préface allemande du livre de *Judith*.

bylone. Ce fut alors que les Juifs commencèrent à connaître les noms que les Chaldéens et les Perses donnaient aux anges. (1)

C'est là qu'on voit les noms de Zinguel, Samaël, Tsakon, Lakah, et beaucoup d'autres dont les Juifs n'avaient fait aucune mention.

Le livre de la *Mort de Moïse* paraît postérieur. Il est reconnu que les Juifs avaient plusieurs *Vies de Moïse* très anciennes, et d'autres livres indépendamment du Pentateuque. Il y était appelé Moni, et non pas Moïse ; et on prétend que *mo* signifiait *l'eau*, et *ni* la particule *de*. On le nomma aussi du nom général Melk ; on lui donna ceux de Joakim, Adamosi, Thetmosi, et sur-tout on a cru que c'était le même personnage que Manethon appelle Ozarziph.

Quelques uns de ces vieux manuscrits hébreuques furent tirés de la poussière des cabinets des Juifs, vers l'an 1517. Le savant Gilbert Gaumin, qui possédait leur langue parfaitement, les traduisit en latin vers l'an 1535. Ils furent imprimés ensuite, et dédiés au cardinal de Bérulle. Les exemplaires sont devenus d'une rareté extrême.

Jamais le rabbinisme, le goût du merveilleux, l'imagination orientale, ne se déployèrent avec plus d'excès.

FRAGMENT DE LA VIE DE MOÏSE.

Cent trente ans après l'établissement des Juifs en Egypte, et soixante ans après la mort du patriarche

(1) Voyez ANGE.

Joseph, le Pharaon eut un songe en dormant. Un vieillard tenait une balance ; dans l'un des bassins étaient tous les habitans de l'Egypte, dans l'autre était un petit enfant, et cet enfant pesait plus que tous les Egyptiens ensemble. Le Pharaon appelle aussitôt ses sothim, ses sages ; l'un des sages lui dit : « O roi ! cet enfant est un Juif qui fera un jour « bien du mal à votre royaume. Faites tuer tous les « enfans des Juifs, vous sauverez par là votre em- « pire, si pourtant on peut s'opposer aux ordres du « destin. »

Ce conseil plut à Pharaon, il fit venir les sages-femmes, et leur ordonna d'étrangler tous les mâles dont les Juives accoucheraient... Il y avait en Egypte un homme nommé Abraham, fils de Keath, mari de Jocabed sœur de son frère. Cette Jocabed lui donna une fille, nommée Marie, qui signifie *persécutée*, parceque les Egyptiens descendans de Cham persécutaient les Israélites descendans évidemment de Sem. Jocabed accoucha ensuite d'Aaron, qui signifie *condamné à mort*, parceque le Pharaon avait condamné à mort tous les enfans juifs. Aaron et Marie furent préservés par les anges du Seigneur, qui les nourrissent aux champs, et qui les rendirent à leurs parens quand ils furent dans l'adolescence.

Enfin Jocabed eut un troisième enfant : ce fut Moïse, qui par conséquent avait quinze ans de moins que son frère. Il fut exposé sur le Nil. La fille du Pharaon le rencontra en se baignant, le fit nourrir, et l'adopta pour son fils, quoiqu'elle ne fût point mariée.

Trois ans après, son père le Pharaon prit une nouvelle femme; il fit un grand festin; sa femme était à sa droite, sa fille était à sa gauche avec le petit Moïse. L'enfant en se jouant lui prit sa couronne et la mit sur sa tête. Balaam le magicien, eunuque du roi, se ressouvint alors du songe de sa majesté. Voilà, dit-il, cet enfant qui doit un jour vous faire tant de mal: l'esprit de Dieu est en lui. Ce qu'il vient de faire est une preuve qu'il a déjà un dessein formel de vous détrôner. Il faut le faire périr sur-le-champ. Cette idée plut beaucoup au Pharaon.

On allait tuer le petit Moïse lorsque Dieu envoya sur-le-champ son ange Gabriel déguisé en officier du Pharaon, et qui lui dit: Seigneur, il ne faut pas faire mourir un enfant innocent qui n'a pas encore l'âge de discréption; il n'a mis votre couronne sur sa tête que parce qu'il manque de jugement. Il n'y a qu'à lui présenter un rubis et un charbon ardent; s'il choisit le charbon, il est clair que c'est un imbécille qui ne sera pas dangereux; mais s'il prend le rubis, c'est signe qu'il y entend finesse, et alors il faut le tuer.

Aussitôt on apporte un rubis et un charbon; Moïse ne manque pas de prendre le rubis; mais l'ange Gabriel, par un *léger tour de main*, glisse le charbon à la place de la pierre précieuse. Moïse mit le charbon dans sa bouche, et se brûla la langue si horriblement qu'il en resta bêgue toute sa vie; et c'est la raison pour laquelle le législateur des Juifs ne put jamais articuler.

Moïse avait quinze ans et était favori du Pharaon.

Un Hébreu vint se plaindre à lui de ce qu'un Egyptien l'avait battu après avoir couché avec sa femme. Moïse tua l'Egyptien. Le Pharaon ordonna qu'on coupât la tête à Moïse. Le bourreau le frappa ; mais Dieu changea sur-le-champ le cou de Moïse en colonne de marbre, et envoya l'ange Michel, qui en trois jours de temps conduisit Moïse hors des frontières.

Le jeune Hébreu se réfugia auprès de Mécano, roi d'Ethiopie, qui était en guerre avec les Arabes. Mécano le fit son général d'armée, et après la mort de Mécano, Moïse fut élu roi et épousa la veuve. Mais Moïse, honteux d'épouser la femme de son seigneur, n'osa jouir d'elle, et mit une épée dans le lit entre lui et la reine. Il demeura quarante ans avec elle sans la toucher. La reine irritée convoqua enfin les états du royaume d'Ethiopie, se plaignit de ce que Moïse ne lui faisait rien, et conclut à le chasser, et à mettre sur le trône le fils du feu roi.

Moïse s'enfuit dans le pays de Madian chez le prêtre Jéthro. Ce prêtre crut que sa fortune était faite, s'il remettait Moïse entre les mains du Pharaon d'Egypte, et il commença par le faire mettre dans un cul de basse fosse, où il fut réduit au pain et à l'eau. Moïse engrassa à vue d'œil dans son cachot. Jéthro en fut tout étonné. Il ne savait pas que sa fille Séphora était devenue amoureuse du prisonnier, et lui portait elle-même des perdrix et des cailles avec d'excellent vin. Il conclut que Dieu protégeait Moïse, et ne le livra point au Pharaon.

Cependant le prêtre Jéthro voulut marier sa fille : il avait dans son jardin un arbre de saphir sur le-

quel était gravé le nom de Jaho ou Jehovah. Il fit publier dans tout le pays qu'il donnerait sa fille à celui qui pourrait arracher l'arbre de saphir. Les amans de Séphora se présenterent; aucun d'eux ne put seulement faire pencher l'arbre. Moïse, qui n'avait que soixante et dix-sept ans, l'arracha tout d'un coup sans effort. Il épousa Séphora, dont il eut bientôt un beau garçon, nommé Gerson.

Un jour en se promenant il rencontra Dieu (qui se nommait auparavant Sadaï, et qui alors s'appelait Jehovah) dans un buisson, et Dieu lui ordonna d'aller faire des miracles à la cour du Pharaon; il partit avec sa femme et son fils. Ils rencontrèrent, chemin faisant, un ange qu'on ne nomme pas, qui ordonna à Séphora de circoncire le petit Gerson avec un couteau de pierre. Dieu envoya Aaron sur la route; mais Aaron trouva fort mauvais que son frère eût épousé une Madianite, il la traita de p.... et le petit Gerson de bâtard; il les renvoya dans leur pays par le plus court.

Aaron et Moïse s'en allèrent donc tout seuls dans le palais du Pharaon. La porte du palais était gardée par deux lions d'une grandeur énorme. Balaam, l'un des magiciens du roi, voyant venir les deux frères, lâcha sur eux les deux lions; mais Moïse les toucha de sa verge, et les deux lions humblement prosternés léchèrent les pieds d'Aaron et de Moïse. Le roi tout étonné fit venir les deux pèlerins devant tous ses magiciens. Ce fut à qui ferait le plus de miracles.

L'auteur raconte ici les dix plaies d'Egypte à-peu-près comme elles sont rapportées dans l'Exode. Il

ajoute seulement que Moïse couvrit toute l'Egypte de poux jusqu'à la hauteur d'une coudée, et qu'il envoya chez tous les Egyptiens des lions, des loups, des ours, des tigres, qui entraient dans toutes les maisons, quoique les portes fussent fermées aux verroux, et qui mangeaient tous les petits enfans.

Ce ne fut point, selon cet auteur, les Juifs qui s'enfuirent par la mer Rouge, ce fut le Pharaon qui s'enfuit par ce chemin avec son armée; les Juifs coururent après lui, les eaux se séparèrent à droite et à gauche pour les voir combattre; tous les Egyptiens, excepté le roi, furent tués sur le sable. Alors ce roi, voyant bien qu'il avait affaire à forte partie, demanda pardon à Dieu. Michaël et Gabriel furent envoyés vers lui; ils le transportèrent dans la ville de Ninive, où il régna quatre cents ans.

DE LA MORT DE MOÏSE.

Dieu avait déclaré au peuple d'Israël qu'il ne sortirait point de l'Egypte à moins qu'il n'eût retrouvé le tombeau de Joseph. Moïse le retrouva, et le porta sur ses épaules en traversant la mer Rouge. Dieu lui dit qu'il se souviendrait de cette bonne action, et qu'il l'assisterait à la mort.

Quand Moïse eut passé six vingts ans, Dieu vint lui annoncer qu'il fallait mourir, et qu'il n'avait plus que trois heures à vivre. Le mauvais ange Samaël assistait à la conversation. Dès que la première heure fut passée, il se mit à rire de ce qu'il allait bientôt s'emparer de l'âme de Moïse, et Michaël se

mit à pleurer. Ne te réjouis pas tant, méchante bête, dit le bon ange au mauvais; Moïse va mourir, mais nous avons Josué à sa place.

Quand les trois heures furent passées, Dieu commanda à Gabriel de prendre l'ame du mourant. Gabriel s'en excusa, Michaël aussi. Dieu, refusé par ces deux anges, s'adresse à Zinguel. Celui-ci ne voulut pas plus obéir que les autres; C'est moi, dit-il, qui ai été autrefois son précepteur, je ne tuerai pas mon disciple. Alors Dieu, se fâchant, dit au mauvais ange Samaël: Eh bien! méchant, prends donc son ame. Samaël plein de joie tire son épée, et court sur Moïse. Le mourant se leva en colère, les yeux étincelans: Comment, coquin, lui dit Moïse, oserais-tu bien me tuer, moi qui étant enfant ai mis la couronne d'un Pharaon sur ma tête; qui ai fait des miracles à l'âge de quatre-vingts ans; qui ai conduit hors d'Egypte soixante millions d'hommes; qui ai coupé la mer Rouge en deux, qui ai vaincu deux rois si grands que du temps du déluge l'eau ne leur venait qu'à mi-jambe: va-t'en, maraud, sors de devant moi tout à l'heure.

Cette altercation dura encore quelques momens. Gabriel pendant ce temps-là prépara un brancard pour transporter l'ame de Moïse; Michaël, un manteau de pourpre; Zinguel, une soutane. Dieu lui mit les deux mains sur la poitrine et emporta son ame.

C'est à cette histoire que l'apôtre S. Jude fait allusion dans son épître, lorsqu'il dit que l'archange Michaël disputa le corps de Moïse au diable. Com-

me ce fait ne se trouve que dans le livre que je viens de citer , il est évident que S. Jude l'avait lu , et qu'il le regardait comme un livre canonique.

La seconde histoire de la mort de Moïse est encore une conversation avec Dieu. Elle n'est pas moins plaisante et moins curieuse que l'autre. Voici quelques traits de ce dialogue.

Moïse. Je vous prie , Seigneur , de me laisser entrer dans la terre promise , au moins pour deux ou trois ans.

Dieu. Non : mon décret porte que tu n'y enteras pas.

Moïse. Que du moins on m'y porte après ma mort.

Dieu. Non , ni mort ni vif.

Moïse. Hélas ! bon Dieu , vous êtes si clément envers vos créatures , vous leur pardonnez deux ou trois fois ; je n'ai fait qu'un péché , et vous ne me pardonnez pas !

Dieu. Tu ne sais ce que tu dis , tu as commis six péchés... Je me souviens d'avoir juré ta mort ou la perte d'Israël ; il faut qu'un de ces deux sermens s'accomplisse. Si tu veux vivre , Israël périra.

Moïse. Seigneur , il y a là trop d'adresse , vous tenez la corde par les deux bouts. Que Moïse périsse plutôt qu'une seule ame d'Israël.

Après plusieurs discours de la sorte , l'écho de la montagne dit à Moïse : Tu n'as plus que cinq heures à vivre. Dieu envoya chercher Gabriel , Zinguel , et Samaël. Dieu promit à Moïse de l'enterrer , et emporta son ame.

Quand on fait réflexion que presque toute la terre a été infatuée de pareils contes , et qu'ils ont fait

l'éducation du genre humain, on trouve les fables de Pilpay, de Lokman, d'Esope, bien raisonnables.

LIVRES APOCRYPHES DE LA NOUVELLE LOI.

Cinquante évangiles, tous assez différens les uns des autres, dont il ne nous reste que quatre entiers, celui de Jacques, celui de Nicodème, celui de l'enfance de Jésus, et celui de la naissance de Marie. Nous n'avons des autres que des fragmens et de légères notices. (1)

Le voyageur Tournefort, envoyé par Louis XIV en Asie, nous apprend que les Géorgiens ont conservé l'*Evangile de l'enfance*, qui leur a été probablement communiqué par les Arméniens. (*Tournefort*, lettre XIX.)

Dans les commencementens plusieurs de ces évangiles, aujourd'hui reconnus comme apocryphes, furent cités comme authentiques, et furent même les seuls cités. On trouve dans les Actes des apôtres ces mots que prononce S. Paul (2): « Il faut se souvenir des paroles du Seigneur Jésus; car lui-même a dit: Il vaut mieux donner que recevoir. »

S. Barnabé, ou plutôt S. Barnabas, fait parler ainsi Jésus-Christ dans son épître catholique: (3) « Résistons à toute iniquité, et ayons-la en haine... « Ceux qui veulent me voir et parvenir à mon royaume

(1) Voyez la Collection d'anciens Evangiles, volume V de Philosophie.

(2) Chap. XX, v. 25.—(3) N^o 4 et 7.

« me , doivent me suivre par les afflictions et par
« les peines. »

S. Clément, dans sa seconde épître aux Corinthiens, met dans la bouche de Jésus-Christ ces paroles : « Si vous êtes assemblés dans mon sein , et « que vous ne suiviez pas mes commandemens (1) , « je vous rejeterai et je vous dirai : Retirez-vous de « moi , je ne vous connais pas ; retirez-vous de moi , « artisans d'iniquité. »

Il attribue ensuite ces paroles à Jésus-Christ : « Gardez votre chair chaste , et le cachet immaculé , « afin que vous receviez la vie éternelle. » (2)

Dans les *Constitutions apostoliques* , qui sont du second siècle , on trouve ces mots : « Jésus-Christ a « dit : Soyez des agens de change honnêtes. »

Il y a beaucoup de citations pareilles , dont aucune n'est tirée des quatre évangiles reconnus dans l'Eglise pour les seuls canoniques. Elles sont pour la plupart tirées de l'évangile selon les Hébreux , évangile traduit par S. Jérôme , et qui est aujourd'hui regardé comme apocryphe.

S. Clément le Romain dit , dans sa seconde épître : « Le Seigneur étant interrogé quand viendrait son « règne , répondit : Quand deux feront un , quand « ce qui est dehors sera dedans , quand le mâle sera « femelle , et quand il n'y aura ni femelle ni mâle. »

Ces paroles sont tirées de l'évangile selon les Egyptiens , et le texte est rapporté tout entier par S. Clément d'Alexandrie. Mais à quoi pensait l'auteur de l'évangile égyptien , et S. Clément lui-même ?

(1) N° 4. — (2) N° 8.

les paroles qu'il cite sont injurieuses à Jésus-Christ; elles font entendre qu'il ne croyait pas que son règne advînt. Dire qu'une chose arrivera *quand deux feront un, quand le mâle sera femelle*, c'est dire qu'elle n'arrivera jamais. C'est comme nous disons, *la semaine des trois jeudis, les calendes grecques*: un tel passage est bien plus rabbinique qu'évangélique.

Il y eut aussi des *Actes des apôtres apocryphes*; S. Epiphane les cite (1). C'est dans ces Actes qu'il est rapporté que S. Paul était fils d'un père et d'une mère idolâtres, et qu'il se fit Juif pour épouser la fille de Gamaliel; et qu'ayant été refusé, ou ne l'ayant pas trouvée vierge, il prit le parti des disciples de Jésus. C'est un blasphème contre S. Paul.

DES AUTRES LIVRES APOCRYPHES DU PREMIER ET DU
SECOND SIÈCLE.

I. *Livre d'Enoch, septième homme après Adam*, lequel fait mention de la guerre des anges rebelles sous leur capitaine Semexia contre les anges fidèles conduits par Michaël. L'objet de la guerre était de jouir des filles des hommes, comme il est dit à l'article *Ange*. (2)

II. *Les Actes de sainte Thecle et de saint Paul*, écrits par un disciple nommé Jean, attaché à S.

(1) Chap. XXX, paragraphe 16.

(2) Il y a encore un autre livre d'Enoch chez les chrétiens d'Ethiopie, que Peiresc, conseiller au parlement de Provence, fit venir à très grands frais; il est d'un autre imposteur. Faut-il qu'il y en ait aussi en Ethiopie?

Paul. C'est dans cette histoire que Thècle s'échappe des mains de ses persécuteurs pour aller trouver S. Paul, déguisée en homme. C'est là qu'elle baptise un lion; mais cette aventure fut retranchée depuis. C'est là qu'on trouve le portrait de Paul, *staturā brevi, calvastrum, cruribus curvis, surosum, superciliis junctis, naso aquilino, plenum gratiā Dei.*

Quoique cette histoire ait été recommandée par S. Grégoire de Nazianze, par S. Ambroise, par S. Jean Chrysostôme, etc. elle n'a eu aucune considération chez les autres docteurs de l'Eglise.

III. *La Prédication de Pierre.* Cet écrit est aussi appelé *l'Évangile, la Révélation de Pierre.* S. Clément d'Alexandrie en parle avec beaucoup d'éloge; mais on s'aperçut bientôt qu'il était d'un faussaire qui avait pris le nom de cet apôtre.

IV. *Les Actes de Pierre*, ouvrage non moins suspecté.

V. *Le Testament des douze patriarches.* On doute si ce livre est d'un Juif ou d'un chrétien. Il est très vraisemblable pourtant qu'il est d'un chrétien des premiers temps; car il est dit, dans le *testament de Lévi*, qu'à la fin de la septième semaine il viendra des prêtres adonnés à l'idolâtrie, *bellatores, avari, scribæ iniqui, impudici, puerorum corruptores et peccorum*; qu'alors il y aura un nouveau sacerdoce; que les cieux s'ouvriront; que la gloire du Très Haut, et l'esprit d'intelligence et de sanctification s'élèvera sur ce nouveau prêtre: ce qui semble prophétiser Jésus-Christ.

VI. *La Lettre d'Abgare*, prétendu roi d'Edesse, à Jésus-Christ, et la Réponse de Jésus-Christ au roi

Abgare. On croit qu'en effet il y avait du temps de Tibère un toparque d'Edesse qui avait passé du service des Perses à celui des Romains : mais son commerce épistolaire a été regardé par tous les bons critiques comme une chimère.

VII. *Les Actes de Pilate, les Lettres de Pilate à Tibère sur la mort de Jésus-Christ. La Vie de Procula, femme de Pilate.*

VIII. *Les Actes de Pierre et de Paul,* où l'on voit l'histoire de la querelle de S. Pierre avec Simon le magicien : Abdias, Marcel et Egésippe ont tous trois écrit cette histoire. S. Pierre dispute d'abord avec Simon à qui ressuscitera un parent de l'empereur Néron, qui venait de mourir ; Simon le ressuscite à moitié, et S. Pierre achève la résurrection. Simon vole ensuite dans l'air ; S. Pierre le fait tomber, et le magicien se casse les jambes. L'empereur Néron, irrité de la mort de son magicien, fait crucifier S. Pierre la tête en bas, et fait couper la tête à S. Paul, qui était du parti de S. Pierre.

IX. *Les Gestes du bienheureux Paul, apôtre et docteur des nations.* Dans ce livre on fait demeurer S. Paul à Rome deux ans après la mort de S. Pierre. L'auteur dit que quand on eut coupé la tête à Paul il en sortit du lait au lieu de sang, et que Lucina, femme dévote, le fit enterrer à vingt milles de Rome, sur le chemin d'Ostie, dans sa maison de campagne.

X. *Les Gestes du bienheureux apôtre André.* L'auteur raconte que S. André alla prêcher dans la ville des Myrmidons, et qu'il y baptisa tous les citoyens. Un jeune homme, nommé Sostrate, de la ville d'Ama-

zée, qui est du moins plus connue que celle des Myrmidons, vint dire au bienheureux André : « Je suis si beau que ma mère a conçu pour moi de la passion : j'ai eu horreur pour ce crime exécrable, et j'ai pris la fuite; ma mère en fureur m'accuse auprès du proconsul de la province de l'avoir voulu violer. Je ne puis rien répondre, car j'aimerais mieux mourir que d'accuser ma mère ». Comme il parlait ainsi les gardes du proconsul vinrent se saisir de lui. S. André accompagna l'enfant devant le juge, et plaida sa cause : la mère ne se déconcerta point; elle accusa S. André lui-même d'avoir engagé l'enfant à ce crime. Le proconsul aussitôt ordonne qu'on jette S. André dans la rivière: mais l'apôtre ayant prié Dieu, il se fit un grand tremblement de terre, et la mère mourut d'un coup de tonnerre.

Après plusieurs aventures de ce genre l'auteur fait crucifier S. André à Patras.

XI. *Les Gestes de S. Jacques le majeur.* L'auteur le fait condamner à la mort par le pontife Abiathar à Jérusalem, et il baptise le greffier avant d'être crucifié.

XII. *Les Gestes de S. Jean l'évangéliste.* L'auteur raconte qu'à Ephèse, dont S. Jean était évêque, Drusilla, convertie par lui, ne voulut plus de la compagnie de son mari Andronic, et se retira dans un tombeau. Un jeune homme nommé Callimaque, amoureux d'elle, la pressa quelquefois dans ce tombeau même de condescendre à sa passion. Drusilla, pressée par son mari et par son amant, souhaita la mort et l'obtint. Callimaque, informé de sa perte,

fut encore plus furieux d'amour ; il gagna par argent un domestique d'Andronic, qui avait les clefs du tombeau ; il y court ; il déponille sa maîtresse de son linceul, il s'écrie : « Ce que tu n'as pas voulu « m'accorder vivante, tu me l'accorderas morte ». Et, dans l'excès horrible de sa démence, il assouvit ses désirs sur ce corps inanimé. Un serpent sort à l'instant du tombeau ; le jeune homme tombe évanoui, le serpent le tue ; il en fait autant du domestique complice, et se roule sur son corps. S. Jean arrive avec le mari ; ils sont étonnés de trouver Callimaque en vie. S. Jean ordonne au serpent de s'en aller, le serpent obéit. Il demande au jeune homme comment il est ressuscité ; Callimaque répond qu'un ange lui était apparu et lui avait dit : « Il fallait que « tu mourusses pour revivre chrétien ». Il demanda aussitôt le baptême, et pria S. Jean de ressusciter Drusilla. L'apôtre ayant sur-le-champ opéré ce miracle, Callimaque et Drusilla le supplièrent de vouloir bien aussi ressusciter le domestique. Celui-ci, qui était un païen obstiné, ayant été rendu à la vie, déclara qu'il aimait mieux remourir que d'être chrétien ; et en effet il remourut incontinent. Sur quoi S. Jean dit qu'un mauvais arbre porte toujours de mauvais fruits.

Aristodème, grand-prêtre d'Ephèse, quoique frappé d'un tel prodige, ne voulut pas se convertir : il dit à S. Jean : « Permettez que je vous empoisonne, et si vous n'en mourez pas je me convertirai ». L'apôtre accepte la proposition ; mais il voulut qu'auparavant Aristodème empoisonnât deux Ephésiens condamnés à mort. Aristodème aussitôt leur

présenta le poison ; ils expirèrent sur-le-champ. S. Jean prit le même poison, qui ne lui fit aucun mal. Il ressuscita les deux morts ; et le grand-prêtre se convertit.

S. Jean ayant atteint l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, Jésus-Christ lui apparut, et lui dit : « Il est temps que tu viennes à mon festin avec tes frères ». Et bientôt après l'apôtre s'endormit en paix.

XIII. *L'histoire des bienheureux Jacques le mineur, Simon et Jude frères.* Ces apôtres vont en Perse, y exécutent des choses aussi incroyables que celles que l'auteur rapporte de S. André.

XIV. *Les Gestes de S. Matthieu, apôtre et évangéliste.* S. Matthieu va en Ethiopie dans la grande ville de Nadaver ; il y ressuscite le fils de la reine Candace, et il y fonde des églises chrétiennes.

XV. *Les Gestes du bienheureux Barthélemy dans l'Inde.* Barthélemy va d'abord dans le temple d'As-tarot. Cette déesse rendait des oracles, et guérissait toutes les maladies : Barthélemy la fait taire, et rend malades tous ceux qu'elle avait guéris. Le roi Polimius dispute avec lui ; le démon déclare devant le roi qu'il est vaincu. S. Barthélemy sacré le roi Polimius évêque des Indes.

XVI. *Les Gestes du bienheureux Thomas, apôtre de l'Inde.* S. Thomas entre dans l'Inde par un autre chemin, et y fait beaucoup plus de miracles que S. Barthélemy ; il est enfin martyrisé, et apparaît à Xiphoro et à Susani.

XVII. *Les Gestes du bienheureux Philippe.* Il alla prêcher en Scythie. On voulut lui faire sacrifier à Mars ; mais il fit sortir un dragon de l'autel qui dé-

vora les enfans des prêtres. Il mourut à Hiérapolis à l'âge de quatre-vingt-sept ans. On ne sait quelle est cette ville ; il y en avait plusieurs de ce nom. Toutes ces histoires passent pour être écrites par Abdias, évêque de Babylone, et sont traduites par Jules Africain.

XVIII. A cet abus des saintes écritures on en a joint un moins révoltant et qui ne manque point de respect au christianisme comme ceux qu'on vient de mettre sous les yeux du lecteur. Ce sont les liturgies attribuées à S. Jacques, à S. Pierre, à S. Marc, dont le savant Tillemont a fait voir la fausseté.

XIX. Fabricius met parmi les écrits apocryphes l'*Homélie*, attribuée à S. Augustin, *sur la manière dont se forma le Symbole* : mais il ne prétend pas, sans doute, que le *Symbole*, que nous appelons *des apôtres*, en soit moins sacré et moins véritable. Il est dit dans cette homélie, dans Rusin, et ensuite dans Isidore, que dix jours après l'ascension, les apôtres étant renfermés ensemble de peur des Juifs, Pierre dit : *Je crois en Dieu le pere tout-puissant*; André, *Et en Jésus-Christ, son fils*; Jacques, *Qui a été conçu du Saint-Esprit*; et qu'ainsi, chaque apôtre ayant prononcé un article, le *Symbole* fut entièrement achevé.

Cette histoire n'étant point dans les *Actes des apôtres*, on est dispensé de la croire; mais on n'est pas dispensé de croire au *Symbole*, dont les apôtres ont enseigné la substance. La vérité ne doit point souffrir des faux ornemens qu'on a voulu lui donner.

XX. *Les Constitutions apostoliques*. On met au DICTIONN. PHILOSOPH. 2.

jourd'hui dans le rang des apocryphes les *Constitutions des saints apôtres*, qui passaient autrefois pour être rédigées par S. Clément le Romain. La seule lecture de quelques chapitres suffit pour faire voir que les apôtres n'ont eu aucune part à cet ouvrage.

Dans le chap. IX, on ordonne aux femmes de ne se laver qu'à la neuvième heure.

Au premier chapitre du second livre, on veut que les évêques soient savans : mais du temps des apôtres il n'y avait point d'hiérarchie, point d'évêques attachés à une seule église. Ils allaient instruire de ville en ville, de bourgade en bourgade ; ils s'appelaient *apôtres*, et non pas *évêques* ; et sur-tout ils ne se piquaient pas d'être savans.

Au chapitre II de ce second livre, il est dit qu'un évêque ne doit avoir qu'une femme, qui ait grand soin de sa maison ; ce qui ne sert qu'à prouver qu'à la fin du premier, et au commencement du second siècle, lorsque la hiérarchie commença à s'établir, les prêtres étaient mariés.

Dans presque tout le livre, les évêques sont regardés comme les juges des fidèles ; et l'on sait assez que les apôtres n'avaient aucune juridiction.

Il est dit au chapitre XXI, qu'il faut écouter les deux parties ; ce qui suppose une juridiction établie.

Il est dit au chapitre XXVI : *L'évêque est votre prince, votre roi, votre empereur, votre Dieu en terre.* Ces expressions sont bien fortes pour l'humilité des apôtres.

Au chapitre XXVIII. Il faut, dans les festins des agapes, donner au diacre le double de ce qu'on donne à une vieille, au prêtre le double de ce qu'on

donne au diacre ; parcequ'ils sont les conseillers de l'évêque et la couronne de l'Eglise. Le lecteur aura une portion en l'honneur des prophètes, aussi-bien que le chantre et le portier. Les laïcs qui voudront avoir quelque chose, doivent s'adresser à l'évêque par le diacre.

Jamais les apôtres ne se sont servis d'aucun terme qui répondit à *laïc*, et qui marquât la différence entre les profanes et les prêtres.

Au chapitre XXXIV. « Il faut révéler l'évêque « comme un roi, l'honorer comme le maître, lui « donner vos fruits, les ouvrages de vos mains, vos « prémices, vos décimes, vos épargnes, les présents « qu'on vous a faits, votre froment, votre vin, votre « huile, votre laine, et tout ce que vous avez ». Cet article est fort.

Au chapitre LVII. « Que l'Eglise soit longue, « qu'elle regarde l'orient, qu'elle ressemble à un « vaisseau, que le trône de l'évêque soit au milieu ; « que le lecteur lise les livres de Moïse, de Josué, « des Juges, des Rois, des Paralipomènes, de « Job, etc. »

Au chapitre XVII du livre III. « Le baptême est « donné pour la mort de Jésus, l'huile pour le Saint- « Esprit. Quand on nous plonge dans la cuve, nous « mourons ; quand nous en sortons, nous ressuscî- « tons. *Le père est le Dieu de tout* ; Christ est fils « unique de Dieu, fils aimé, et seigneur de gloire. « Le saint Souffle est Paraclet envoyé de Christ, « docteur enseignant, et prédicateur de Christ. »

« Cette doctrine serait aujourd'hui exprimée en termes plus canoniques.

Au chapitre VII du livre V, on cite des vers des sibylles sur l'avènement de Jésus et sur sa résurrection. C'est la première fois que les chrétiens supposèrent des vers des sibylles ; ce qui continua pendant plus de trois cents années.

Au chapitre XXVIII du livre VI, la pédérastie et l'accouplement avec les bêtes sont défendus aux fidèles.

Au chapitre XXIX il est dit : « qu'un mari et une femme sont purs en sortant du lit, quoiqu'ils ne se lavent point. »

Au chapitre V du livre VIII, on trouve ces mots : « Dieu tout-puissant, donne à l'évêque par ton Christ la participation du Saint-Esprit. »

Au chapitre IV. « Recommandez-vous au seul Dieu par Jésus-Christ » ; ce qui n'exprime pas assez la divinité de notre Seigneur.

Au chapitre XII, est la constitution de Jacques, frère de Zébédée.

Au chapitre XV. Le diacre doit prononcer tout haut : *Inclinez-vous devant Dieu par le Christ.* Ces expressions ne sont pas aujourd'hui assez correctes.

XXI. *Les Canons apostoliques.* Le sixième canon ordonne qu'aucun évêque, ni prêtre, ne se sépare de sa femme sous prétexte de religion ; que s'il s'en sépare, il soit excommunié ; que s'il persévère, il soit chassé.

Le septième, qu'aucun prêtre ne se mêle jamais d'affaires séculières.

Le dix-neuvième, que celui qui a épousé les deux sœurs ne soit point admis dans le clergé.

Les vingt-unième et vingt-deuxième, que les en-

nuques soient admis à la prêtrise, excepté ceux qui se sont coupé à eux-mêmes les génitoires. Cependant Origène fut prêtre malgré cette loi.

Le cinquante-cinquième, si un évêque, ou un prêtre, ou un diacre, ou un clerc, mange de la chair où il y ait encore du sang, qu'il soit déposé.

Il est assez évident que ces canons ne peuvent avoir été promulgués par les apôtres.

XXII. *Les Reconnaissances de S. Clément à Jacques, frère du Seigneur*, en dix livres, traduites du grec en latin par Rufin.

Ce livre commence par un doute sur l'immortalité de l'âme. *Utrumne sit mihi aliqua vita post mortem; an nihil omnino poste à sim futurus* (1). S. Clément, agité par ce doute, et voulant savoir si le monde était éternel, ou s'il avait été créé; s'il y avait un Tartare et un Phlégéton, un Ixion et un Tantale, etc. etc. voulut aller en Egypte apprendre la nécromancie; mais ayant entendu parler de Saint Barnabé, qui prêchait le christianisme, il alla le trouver dans l'Orient, dans le temps que Barnabé célébrait une fête juive. Ensuite il rencontra Saint Pierre à Césarée avec Simon le magicien et Zachée. Ils disputèrent ensemble, et S. Pierre leur raconta tout ce qui s'était passé depuis la mort de Jésus. Clément se fit chrétien, mais Simon demeura magicien.

Simon devint amoureux d'une femme qu'on appelait la Lune, et en attendant qu'il l'épousât, il proposa à S. Pierre, à Zachée, à Lazare, à Nico-

(1) N° XVII, et dans l'exorde.

dème, à Dosithée, et à plusieurs autres de se mettre au rang de ses disciples. Dosithée lui répondit d'abord par un grand coup de bâton; mais le bâton ayant passé au travers du corps de Simon, comme au travers de la fumée, Dosithée l'adora, et devint son lieutenant; après quoi Simon épousa sa maîtresse, et assura qu'elle était la Lune elle-même descendue du ciel pour se marier avec lui.

Ce n'est pas la peine de pousser plus loin les *Reconnaisances* de S. Clément. Il faut seulement remarquer qu'au livre IX il est parlé des Chinois sous le nom de Sères, comme des plus justes et des plus sages de tous les hommes; après eux viennent les brachmanes, auxquels l'auteur rend la justice que toute l'antiquité leur a rendue. L'auteur les cite comme des modèles de sobriété, de douceur, et de justice.

XXIII. *La Lettre de S. Pierre à S. Jacques, et la Lettre de S. Clément au même S. Jacques, frère du Seigneur, gouvernant la sainte église des Hébreux à Jérusalem, et toutes les églises.* La lettre de Saint Pierre ne contient rien de curieux, mais celle de S. Clément est très remarquable; il prétend que S. Pierre le déclara évêque de Rome avant sa mort, et son coadjuteur; qu'il lui imposa les mains, et qu'il le fit asseoir dans sa chaire épiscopale en présence de tous les fidèles. « Ne manquez pas, lui dit-il, d'écrire à mon frère Jacques dès que je serai mort. »

Cette lettre semble prouver qu'on ne croyait pas alors que S. Pierre eût été supplicié, puisque cette lettre, attribuée à S. Clément, aurait probablement fait mention du supplice de S. Pierre. Elle prouve

encore qu'on ne comptait pas Clet et Anaclet parmi les évêques de Rome.

XXIV. *Homélies de S. Clément, au nombre de dix-neuf.* Il raconte, dans sa première homélie, ce qu'il avait déjà dit dans les *Reconnaisances*, qu'il était allé chercher S. Pierre avec S. Barnabé à Césarée, pour savoir si l'ame est immortelle, et si le monde est éternel.

On lit dans la seconde homélie, n° 38, un passage bien plus extraordinaire ; c'est S. Pierre lui-même qui parle de l'ancien Testament, et voici comme il s'exprime :

« La loi écrite contient certaines choses fausses « contre la loi de Dieu, créateur du ciel et de la « terre : c'est ce que le diable a fait pour une juste « raison ; et cela est arrivé aussi par le jugement de « Dieu, afin de découvrir ceux qui écouteraient avec « plaisir ce qui est écrit contre lui, etc. etc. »

Dans la sixième homélie, S. Clément rencontre Appion, le même qui avait écrit contre les Juifs du temps de Tibère ; il dit à Appion qu'il est amoureux d'une Egyptiène, et le prie d'écrire une lettre en son nom à sa prétendue maîtresse, pour lui persuader, par l'exemple de tous les dieux, qu'il faut faire l'amour. Appion écrit la lettre, et S. Clément fait la réponse au nom de l'Egyptienne ; après quoi il dispute sur la nature des dieux.

XXV. *Deux Epîtres de S. Clément aux Corinthiens.* Il ne paraît pas juste d'avoir rangé ces épîtres parmi les apocryphes. Ce qui a pu engager quelques savans à ne les pas reconnaître, c'est qu'il y est parlé du phénix d'Arabie qui vit cinq cents ans, et

qui se brûle en Egypte dans la ville d'Héliopolis.
 Mais il se peut très bien faire que S. Clément ait cru cette fable que tant d'autres croyaient, et qu'il ait écrit des lettres aux Corinthiens.

On convient qu'il y avait alors une grande dispute entre l'église de Corinthe et celle de Rome. L'église de Corinthe, qui se disait fondée la première, se gouvernait en commun; il n'y avait presque point de distinction entre les prêtres et les séculiers, encore moins entre les prêtres et l'évêque; tous avaient également voix délibérative; du moins plusieurs savans le prétendent. S. Clément dit aux Corinthiens, dans sa première épître: « Vous qui « avez jeté les premiers fondemens de la sédition, « soyez soumis aux prêtres, corrigez-vous par la pénitence, et fléchissez les genoux de votre cœur; « apprenez à obéir. » Il n'est point du tout étonnant qu'un évêque de Rome ait employé ces expressions.

C'est dans la seconde épître qu'on trouve encore cette réponse de Jésus-Christ que nous avons déjà rapportée, sur ce qu'on lui demandait quand viendrait son royaume des cieux. « Ce sera, dit-il, quand « deux feront un, quand ce qui est dehors sera de- « dans, quand le mâle sera femelle, et quand il n'y « aura ni mâle ni femelle.

XXVI. Lettre de S. Ignace, le martyr, à la Vierge Marie, et la réponse de la Vierge à S. Ignace.

A MARIE QUI A PORTÉ CHRIST,

SON DÉVOT IGNACE.

« Vous deviez me consoler, moi néophyte et dis-

« ciple de votre Jean. J'ai entendu plusieurs choses
« admirables de votre Jésus, et j'en ai été stupéfait.
« Je désire de tout mon cœur d'en être instruit par
« vous, qui avez toujours vécu avec lui en familia-
« rité, et qui avez su tous ses secrets. Portez-vous
« bien, et confortez les néophytes qui sont avec moi
« de vous et par vous. *Amen.* »

RÉPONSE DE LA SAINTE VIERGE.

A IGNACE SON DISCIPLE CHÉRI.

L'humble servante de Jésus-Christ.

« Toutes les choses que vous avez apprises de
« Jean sont vraies ; croyez-les, persistez-y, gardez
« votre vœu de christianisme, conformez-lui vos
« mœurs et votre vie ; je viendrai vous voir avec
« Jean, vous et ceux qui sont avec vous. Soyez
« ferme dans la foi, agissez en homme ; que la sévé-
« rité de la persécution ne vous trouble pas, mais
« que votre esprit se fortifie et s'exalte en dieu votre
« sauveur. *Amen.* »

On prétend que ces lettres sont de l'an 116 de notre ère vulgaire ; mais elles n'en sont pas moins fausses et moins absurdes : ce serait même une insulte à notre sainte religion, si elles n'ayant pas été écrrites dans un esprit de simplicité qui peut faire tout pardonner.

XXVII. Fragmens des apôtres. On y trouve ce passage : « Paul, homme de petite taille, au nez aquilin, au visage angélique, instruit dans le ciel, a dit à Plantilla la romaine avant de mourir : Adieu,

« Plantilla, petite plante de salut éternel, connais ta noblesse ; tu es plus blanche que la neige, tu es enregistrée parmi les soldats de Christ, tu es héroïtiere du royaume céleste. » Cela ne méritait pas d'être réfuté.

XXVIII. Onze Apocalypses, qui sont attribuées aux patriarches et prophètes, à S. Pierre, à Cérinthe, à S. Thomas, à S. Etienne protomartyr, deux à S. Jean, différentes de la canonique, et trois à S. Paul. Toutes ces Apocalypses ont été eclipsées par celle de S. Jean.

XXIX. Les Visions, les Préceptes et les Similitudes d'Hermas.

Hermas paraît être de la fin du premier siècle. Ceux qui traitent son livre d'apocryphe, sont obligés de rendre justice à sa morale. Il commence par dire que son père nourricier avait vendu une fille à Rome, Hermas reconnut cette fille après plusieurs années, et l'aima, dit-il, comme sa sœur : il la vit un jour se baigner dans le Tibre, il lui tendit la main, et la tira du fleuve ; et il disait dans son cœur : « Que je serais heureux si j'avais une femme semblable à elle pour la beauté et pour les mœurs ! »

Aussitôt le ciel s'ouvrit, et il vit tout d'un coup cette même femme, qui lui fit une révérence du haut du ciel, et lui dit : « Bon jour, Hermas. » Cette femme était l'église chrétienne. Elle lui donna beaucoup de bons conseils.

Un an après, l'esprit le transporta au même endroit où il avait vu cette belle femme, qui pourtant était une vieille ; mais sa vieillesse était fraîche, et elle n'était vieille que parce qu'elle avait été créée

dès le commencement du monde, et que le monde avait été fait pour elle.

Le livre des *Préceptes* contient moins d'allégories; mais celui des *Similitudes* en contient beaucoup.

Un jour que je jeûnais, dit Hermas, et que j'étais assis sur une colline, rendant grâces à Dieu de tout ce qu'il avait fait pour moi, un berger vint s'asseoir à mes côtés, et me dit: Pourquoi êtes-vous venu ici de si bon matin? — C'est que je suis en station, lui répondis-je. — Qu'est-ce qu'une station? me dit le berger. — C'est un jeûne. — Et qu'est-ce que ce jeûne? — C'est ma coutume. — « Allez, me répliqua le berger, vous ne savez ce que c'est que de jeûner, « cela ne fait aucun profit à Dieu; je vous apprendrai ce que c'est que le vrai jeûne agréable à la Divinité (1). Votre jeûne n'a rien de commun avec « la justice et la vertu. Servez dieu d'un cœur pur, « gardez ses commandemens; n'admettez dans votre « cœur aucun désir coupable. Si vous avez toujours « la crainte de Dieu devant les yeux, si vous vous « abstenez de tout mal, ce sera-là le vrai jeûne, le « grand jeûne dont Dieu vous saura gré. »

Cette piété philosophique et sublime est un des plus singuliers monumens du premier siècle. Mais ce qui est assez étrange, c'est qu'à la fin des *Similitudes* le berger lui donne des filles très affables, *valdè affabiles*, chastes et industrieuses, pour avoir soin de sa maison; et lui déclare qu'il ne peut accomplir les commandemens de Dieu sans ces filles, qui figurent visiblement les vertus.

(1) *Similit. V, liv. III.*

Ne poussons pas plus loin cette liste ; elle serait immense si on vouloit entrer dans tous les détails. Finissons par les sibylles.

XXX. Les Sibylles. Ce qu'il y eut de plus apocryphe dans la primitive Eglise, c'est la prodigieuse quantité de vers attribués aux anciennes sibylles en faveur des mystères de la religion chrétienne (1). Diodore de Sicile n'en reconnaissait qu'une, qui fut prise dans Thebes par les Epigones et qui fut placée à Delphes avant la guerre de Troie. De cette sibylle, c'est-à-dire de cette prophétesse, on en fit bientôt dix. Celle de Cume avait le plus grand crédit chez les Romains, et la sibylle Erythrée chez les Grecs.

Comme tous les oracles se rendaient en vers, toutes les sibylles ne manquèrent pas d'en faire ; et pour donner plus d'autorité à ces vers, on les fit quelquefois en acrostiches. Plusieurs chrétiens qui n'avaient pas un zèle selon la science, non-seulement détournèrent le sens des anciens vers qu'on supposait écrits par les sibylles, mais ils en firent eux-mêmes, et, qui pis est, en acrostiches. Ils ne songèrent pas que cet artifice pénible de l'acrostiche ne ressemble point du tout à l'inspiration et à l'enthousiasme d'une prophétesse. Ils voulurent soutenir la meilleure des causes par la fraude la plus maladroite. Ils firent donc de mauvais vers grecs, dont les lettres initiales signifiaient en grec, *Jésus, Christ, Fils, Sauveur* ; et ces vers disaient qu'avec *cinq pains et deux poissons il nourrirait cinq mille hommes au*

(1) Diodore, liv. IV.

désert, et qu'en ramassant les morceaux qui resteront, il remplirait douze paniers.

Le règne de mille ans, et la nouvelle Jérusalem céleste, que Justin avait vue dans les airs pendant quarante nuits, ne manquèrent pas d'être prédits par les sibylles.

Lactance, au quatrième siècle, recueillit presque tous les vers attribués aux sibylles, et les regarda comme des preuves convaincantes. Cette opinion fut tellement autorisée, et se maintint si long-temps, que nous chantons encore des hymnes dans lesquelles le témoignage des sibylles est joint aux prédictions de David.

Solvet sæclum in favillâ,
Teste David cum sibyllâ.

Ne poussons pas plus loin la liste de ces erreurs ou de ces fraudes; on pourrait en rapporter plus de cent; tant le monde fut toujours composé de trompeurs et de gens qui aimèrent à se tromper. Mais ne recherchons point une érudition si dangereuse. Une grande vérité approfondie vaut mieux que la découverte de mille mensonges.

Toutes ces erreurs, toute la foule des livres apocryphes, n'ont pu nuire à la religion chrétienne, parce qu'elle est fondée, comme on sait, sur des vérités inébranlables. Ces vérités sont appuyées par une église militante et triomphante, à laquelle Dieu a donné le pouvoir d'enseigner et de réprimer. Elle unit dans plusieurs pays l'autorité spirituelle et la temporelle. La prudence, la force, la richesse, sont

ses attributs; et quoiqu'elle soit divisée, quoique ses divisions l'aient ensanglantée, on la peut comparer à la république romaine, toujours agitée de discordes civiles, mais toujours victorieuse.

APPOINTÉ, DESAPPOINTÉ.

Soit que ce mot vienne du latin *punctum*, ce qui est très vraisemblable, soit qu'il vienne de l'ancienne barbarie, qui se plaisait fort aux *oins*, *soin*, *coin*, *loin*, *soin*, *hardouin*, *albouin*, *grouin*, *poing*, etc. il est certain que cette expression, bannie aujourd'hui mal à propos du langage, est très nécessaire. Le naïf Amio et l'énergique Montaigne s'en servent souvent; il n'est pas même possible jusqu'à présent d'en employer une autre. Je lui *appointai* l'hôtel des Ursins; à sept heures du soir je m'y rendis; je fus *désappointé*. Comment expliquerez-vous en un seul mot le manque de parole de celui qui devait venir à l'hôtel des Ursins à sept heures du soir, et l'embarras de celui qui est venu, qui ne trouve personne? A-t-il été trompé dans son attente? Cela est d'une longueur insupportable, et n'exprime pas précisément la chose. Il a été *désappointé*; il n'y a que ce mot. Servez-vous en donc, vous qui voulez qu'on vous entende vite; vous savez que les circonlocutions sont la marque d'une langue pauvre. Il ne faut pas dire: *vous me devez cinq pièces de douze sols*, quand vous pouvez dire: *vous me devez un écu*.

Les Anglais ont pris de nous ces mots *appointé*, *désappointé*, ainsi que beaucoup d'autres expressions

très énergiques ; ils se sont enrichis de nos dé-
pouilles , et nous n'osons reprendre notre bien.

APPOINTER, APPOINTEMENT,

TERME DU PALAIS.

Ce sont procès par écrit. On *appointe* une cause ; c'est-à-dire que les juges ordonnent que les parties produisent par écrit les faits et les raisons. Le Dictionnaire de Trévoux , fait en partie par les jésuites , s'exprime ainsi : « Quand les juges veulent favoriser « une mauvaise cause , ils sont d'avis de l'appointer « au lieu de la juger.

Ils espéraient qu'on appointerait leur cause dans l'affaire de leur banqueroute , qui leur procura leur expulsion. L'avocat qui plaida contre eux trouva heureusement leur explication du mot *appointer* ; il en fit part aux juges dans une de ses oraisons. Le parlement , plein de reconnaissance , n'appointa pas leur affaire ; il fut jugé à l'audience que tous les jésuites , à commencer par le père général , restitueraient l'argent de la banqueroute , avec dépens , dommages et intérêts. Il fut jugé depuis qu'ils étaient de trop dans le royaume ; et cet arrêt , qui était pourtant un *appointé* , eut son exécution avec grands applaudissements du public.

APOSTAT.

C'EST encore une question parmi les savans, si l'empereur Julien était en effet apostat, et s'il avait jamais été chrétien véritablement.

Il n'était pas âgé de six ans lorsque l'empereur Constance, plus barbare encore que Constantin, fit égorguer son père et son frère, et sept de ses cousins-germains. A peine échappa-t-il à ce carnage avec son frère Gallus; mais il fut toujours traité très durement par Constance. Sa vie fut long-temps menacée; il vit bientôt assassiner par les ordres du tyran le frère qui lui restait. Les sultans turcs les plus barbares n'ont jamais surpassé, je l'avoue à regret, ni les cruautés, ni les fourberies de la famille constantine. L'étude fut la seule consolation de Julien dès sa plus tendre jeunesse, il voyait en secret les plus illustres philosophes, qui étaient de l'ancienne religion de Rome. Il est bien probable qu'il ne suivit celle de son oncle Constance que pour éviter l'assassinat. Julien fut obligé de cacher son esprit, comme avait fait Brutus sous Tarquin. Il devoit être d'autant moins chrétien, que son oncle l'avait forcé à être moine, et à faire les fonctions de lecteur dans l'église. On est rarement de la religion de son persécuteur, sur-tout quand il veut dominer sur la conscience.

Une autre probabilité, c'est que dans aucun de ses ouvrages il ne dit qu'il ait été chrétien. Il n'en demande jamais pardon aux pontifes de l'ancienne religion; il leur parle dans ses lettres comme s'il

avait toujours été attaché au culte du sénat. Il n'est pas même avéré qu'il ait pratiqué les cérémonies du taurobole qu'on pouvait regarder comme une espece d'expiation , ni qu'il eût voulu laver avec du sang de taureau ce qu'il appelait si malheureusement *la tache de son baptême*. C'était une dévotion païenne qui d'ailleurs ne prouverait pas plus que l'association aux mystères de Cérès. En un mot, ni ses amis , ni ses ennemis ne rapportent aucun fait , aucun discours , qui puisse prouver qu'il ait jamais cru au christianisme , et qu'il ait passé de cette croyance sincère à celle des dieux de l'empire.

S'il est ainsi , ceux qui ne le traitent point d'apostat paraissent très excusables.

La saine critique s'étant perfectionnée , tout le monde avoue aujourd'hui que l'empereur Julien était un héros et un sage , un stoïcien égal à Marc-Aurèle. On condamne ses erreurs , on convient de ses vertus. On pense aujourd'hui comme Prudentius son contemporain , auteur de l'hymne *Salvete , flores martirum*. Il dit de Julien :

Ductor fortissimus armis ,
Conditor et legum celeberrimus ; ore manuque
Consultor patriæ ; sed non consultor habendæ
Relligionis ; amans tercentum millia divum .
Perfidus ille Deo , sed non est perfidus orbi .

Fameux par ses vertus , par ses lois , par la guerre ,
Il méconnut son Dieu , mais il servit la terre .

Ses détracteurs sont réduits à lui donner des ridicules ; mais il avait plus d'esprit que ceux qui le riaillent. Un historien lui reproche , d'après S. Gré-

goire de Nazianze, *d'avoir porté une barbe trop grande*. Mais, mon ami, si la nature la lui donna longue, pourquoi voudrais-tu qu'il la portât courte ? *Il branlait la tête*. Tiens mieux la tienne. *Sa démarche était précipitée*. Souviens-toi que l'abbé d'Aubignac, prédictateur du roi, sifflé à la comédie, se moque de la démarche et de l'air du grand Corneille. Oserais-tu espérer de tourner le maréchal de Luxembourg en ridicule, parce qu'il marchait mal, et que sa taille était irrégulière ? Il marchait très bien à l'ennemi. Laissons l'ex-jésuite Patouillet et l'ex-jésuite Nonnotte, etc. appeler l'empereur Julien, l'apostat. Eh, gredins ! son successeur chrétien, Jovien, l'appela *divus Julianus*.

Traitons cet empereur comme il nous a traités lui-même (1). Il disait en se trompant : « Nous ne « devons pas les haïr, mais les plaindre ; ils sont « déjà assez malheureux d'errer dans la chose la plus « importante. »

Ayons pour lui la même compassion, puisque nous sommes sûrs que la vérité est de notre côté.

Il rendait exactement justice à ses sujets, rendons-la donc à sa mémoire. Des Alexandrins s'emportent contre un évêque chrétien, méchant homme, il est vrai, élu par une brigue de scélérats. C'était le fils d'un maçon, nommé Georges Biordos. Ses mœurs étaient plus basses que sa naissance ; il joignait la perfidie la plus lâche à la féroceité la plus brute, et la superstition à tous les vices ; avare, calomniateur, persécuteur, imposteur, sanguinaire, séditieux,

(1) Lettre LII de l'empereur Julien.

détesté de tous les partis ; enfin les habitans le tuèrent à coups de bâton. Voyez la lettre que l'empereur Julien écrit aux Alexandrins sur cette émeute populaire. Voyez comme il leur parle en père et en juge.

« Quoi ! au lieu de me réservier la connaissance de « vos outrages , vous vous êtes laissé emporter à la « colère , vous vous êtes livrés aux mêmes excès que « vous reprochez à vos ennemis ! Georges méritait « d'être traité ainsi ; mais ce n'était pas à vous d'être « ses exécuteurs. Vous avez des lois , il fallait de- « mander justice , etc. »

On a osé flétrir Julien de l'infâme nom d'*intolérant* et de *persécuteur*, lui qui voulait extirper la persécution et l'intolérance. Relisez sa lettre cinquante-deuxième , et respectez sa mémoire. N'est-il déjà pas assez malheureux de n'avoir pas été catholique et de brûler dans l'enfer avec la foule innombrable de ceux qui n'ont pas été catholiques , sans que nous l'insultions encore jusqu'au point de l'accuser d'intolérance ?

DES GLOBES DE FEU QU'ON A PRÉTENDU ÊTRE SORTIS
DE TERRE POUR EMPÊCHER LA RÉÉDIFICATION DU
TEMPLE DE JÉRUSALEM , SOUS L'EMPEREUR JULIEN.

Il est très vraisemblable que lorsque Julien résolut de porter la guerre en Perse , il eut besoin d'argent ; très vraisemblable encore que les Juifs lui en donnèrent pour obtenir la permission de rebâtir leur temple détruit en partie par Titus , et dont il restait les fondemens , une muraille entière , et la

tour Antonia. Mais est-il si vraisemblable que des globes de feu s'élançassent sur les ouvrages et sur les ouvriers , et fissent discontinuer l'entreprise ?

N'y a-t-il pas une contradiction palpable dans ce que les historiens racontent ?

1° Comment se peut-il faire que les Juifs commençassent par détruire (comme on le dit) les fondemens du temple , qu'ils voulaient et qu'ils devaient rebâtit à la même place ? Le temple devait être nécessairement sur la montagne Moria. C'était là que Salomon l'avait élevé ; c'était là qu'Hérode l'avait rebâti avec beaucoup plus de solidité et de magnificence , après avoir préalablement élevé un beau théâtre dans Jérusalem , et un temple à Auguste dans Césarée. Les fondations de ce temple agrandi par Hérode , avaient jusqu'à vingt-cinq pieds de longueur , au rapport de Josephe. Serait-il possible que les Juifs eussent été assez insensés , du temps de Julien , pour vouloir déranger ces pierres qui étaient si bien préparées à recevoir le reste de l'édifice , et sur lesquelles on a vu depuis les mahométans bâtir leur mosquée(1) ? Quel homme fut jamais

(1) Omar ayant pris Jérusalem , y fit bâtir une mosquée sur les fondemens même du temple d'Hérode et de Salomon ; et ce nouveau temple fut consacré au même Dieu que Salomon avait adoré avant qu'il fût idolâtre , au Dieu d'Abraham et de Jacob , que Jésus-Christ avait adoré quand il fut à Jérusalem , et que les musulmans reconnaissent. Ce temple subsiste encore : il ne fut jamais entièrement démolî ; mais il n'est permis ni aux juifs ni aux chrétiens d'y entrer ; ils n'y entreront que quand les Turcs en seront chassés.

assez fou, assez stupide pour se priver ainsi, à grands frais, et avec une peine extrême, du plus grand avantage qu'il pût rencontrer sous ses yeux et sous ses mains ? Rien n'est plus incroyable.

2° Comment des éruptions de flammes seraient-elles sorties du sein de ces pierres ? Il se pourrait qu'il fût arrivé un tremblement de terre dans le voisinage ; ils sont fréquens en Syrie ; mais que de larges quartiers de pierres aient vomi des tourbillons de feu ! ne faut-il pas placer ce conte parmi tous ceux de l'antiquité.

3° Si ce prodige, ou si un tremblement de terre, qui n'est pas un prodige, était effectivement arrivé, l'empereur Julien n'en aurait-il pas parlé dans la lettre où il dit qu'il a eu intention de rebâtir ce temple ? N'aurait-on pas triomphé de son témoignage ? N'est-il pas au contraire insinulement probable qu'il changea d'avis ? Cette lettre ne contient-elle pas ces mots : « Que diront les Juifs de leur temple « qui a été détruit trois fois, et qui n'est point en- « core rebâti. Ce n'est point un reproche que je leur « fais, puisque j'ai voulu moi-même relever ses rui- « nes ; je n'en parle que pour montrer l'extrava- « gance de leurs prophètes qui trompaient de vieil- « les femmes imbécilles » : *Quid de templo suo dicent quod, quum tertio sit eversum, nondum ad hodiernam usque diem instauratur ? Hæc ego, non ut illis exprobrarem, in medium adduxi, utpote qui tempulum illud tanto intervallo à ruinis excitare voluerim ; sed ideo commemoravi, ut ostenderem delirasse prophetas istos quibus cum stolidis aniculis negotium erat.*

N'est-il pas évident que l'empereur ayant fait attention aux prophéties juives, que le temple serait rebâti plus beau que jamais, et que toutes les nations y viendraient adorer, crut devoir révoquer la permission de relever cet édifice? La probabilité historique serait donc, par les propres paroles de l'empereur, qu'ayant malheureusement en horreur les livres juifs, ainsi que les nôtres, il avait enfin voulu faire mentir les prophètes juifs.

L'abbé de la Bletterie, historien de l'empereur Julien, n'entend pas comment le temple de Jérusalem fut détruit trois fois. Il dit (1) qu'apparemment Julien compte pour une troisième destruction la catastrophe arrivée sous son règne. Voilà une plausible destruction que des pierres d'un ancien fondement qu'on n'a pu remuer! Comment cet écrivain n'a-t-il pas vu que le temple bâti par Salomon, reconstruit par Zorobabel, détruit entièrement par Hérode, rebâti par Hérode même avec tant de magnificence, ruiné enfin par Titus, fait manifestement trois temples détruits? Le compte est juste. Il n'y a pas là de quoi calomnier Julien (2).

L'abbé de la Bletterie le calomnie assez en disant qu'il n'avait que (3) *des vertus apparentes et des vices réels*; mais Julien n'était ni hypocrite, ni avare, ni fourbe, ni menteur, ni ingrat, ni lâche,

(1) Page 399.

(2) Julien pouvait même compter quatre destructions du temple, puisqu'Antiochus Eupator en fit abattre tous les murs.

(3) Préface de La Bletterie.

ni ivrogne, ni débauché, ni paressieux, ni vindicatif. Quels étaient donc ses vices?

4° Voici enfin l'arme redoutable dont on se sert pour persuader que des globes de feu sortent des pierres. Ammien Marcellin, auteur païen et non suspect, l'a dit. Je le veux; mais cet Ammien a dit aussi que lorsque l'empereur voulut sacrifier dix bœufs à ses dieux pour sa première victoire remportée contre les Perses, il en tomba neuf par terre avant d'être présentés à l'autel. Il raconte cent prédictions, cent prodiges. Faudra-t-il l'en croire? faudra-t-il croire tous les miracles ridicules que Tite-Live rapporte?

Et qui vous a dit qu'on n'a point falsifié le texte d'Ammien Marcellin? serait-ce la première fois qu'on aurait usé de cette supercherie?

Je m'étonne que vous n'ayez pas fait mention des petites croix de feu que tous les ouvriers apperçurent sur leurs corps quand ils allèrent se coucher. Ce trait aurait figuré parfaitement avec vos globes.

Le fait est que le temple des Juifs ne fut point rebâti, et ne le sera point, à ce qu'on présume. Tenons-nous-en là, et ne cherchons point des prodiges inutiles. *Globi flammarum*, des globes de feu ne sortent ni de la pierre ni de la terre. Ammien et ceux qui l'ont cité n'étaient pas physiciens. Que l'abbé de la Bletterie regarde seulement le feu de la Saint-Jean; il verra que la flamme monte toujours en pointe ou en onde, et qu'elle ne se forme jamais en globe. Cela seul suffit pour détruire la sottise dont il se rend le défenseur avec une critique peu judicieuse, et une hauteur révoltante.

Au reste la chose importe fort peu. Il n'y a rien là qui intéresse la foi et les mœurs, et nous ne cherchons ici que la vérité historique (1).

APOTRES.

LEURS VIES, LEURS FEMMES, LEURS ENFANS.

APRÈS l'article *Apôtre* de l'Encyclopédie, lequel est aussi savant qu'orthodoxe, il reste bien peu de chose à dire; mais on demande souvent, Les apôtres étaient-ils mariés? ont-ils eu des enfans? que sont devenus ces enfans? où les apôtres ont-ils vécu? où ont-ils écrit? où sont-ils morts? ont-ils eu un district? ont-ils exercé un ministère civil? avaient-ils une juridiction sur les fidèles? étaient-ils évêques? y avait-il une hiérarchie, des rites, des cérémonies?

I. LES APÔTRES ÉTOIENT-ILS MARIÉS?

Il existe une lettre attribuée à S. Ignace le martyr, dans laquelle sont ces paroles décisives: « Je « me souviens de votre sainteté comme d'Elie, de « Jérémie, de Jean-Baptiste, des disciples choisis, « Timothée, Titus, Evodius, Clément, qui ont vécu « dans la chasteté; mais je ne blâme point les autres « bienheureux qui ont été liés par le mariage; et je « souhaite d'être trouvé digne de Dieu, en suivant « leurs vestiges dans son règne, à l'exemple d'Abra-

(1) Voyez JULIEN.

« ham , d'Isaac , de Jacob , de Joseph , d'Isaïe , des « autres prophètes tels que Pierre et Paul , et des « autres apôtres qui ont été mariés . »

Quelques savans ont prétendu que le nom de S. Paul est interpolé dans cette lettre fameuse ; cependant Turrien , et tous ceux qui ont vu les lettres de S. Ignace en latin dans la bibliothèque du Vatican , avouent que le nom de S. Paul s'y trouve (1) . Et Baronius ne nie pas que ce passage ne soit dans quelques manuscrits grecs , *Non negamus in quibusdam græcis codicibus* ; mais il prétend que ces mots ont été ajoutés par des Grecs modernes .

Il y avait dans l'ancienne bibliothèque d'Oxford un manuscrit des lettres de S. Ignace en grec où ces mots se trouvaient . J'ignore s'il n'a pas été brûlé avec beaucoup d'autres livres à la prise d'Oxford (2) par Cromwel . Il en reste encore un latin dans la même bibliothèque ; les mots *Pauli* et *apostolorum* y sont effacés , mais de façon qu'on peut lire aisément les anciens caractères .

Il est certain que ce passage existe dans plusieurs éditions de ces lettres . Cette dispute sur le mariage de S. Paul est peut-être assez frivole . Qu'importe qu'il ait été marié ou non , si les autres apôtres l'ont été ? Il n'y a qu'à lire sa première épître aux Corinthiens (3) pour prouver qu'il pouvait être marié comme les autres : « N'avons-nous pas droit de manger et de boire chez vous ? n'avons-nous pas droit

(1) III Baronius , anno 57.

(2) Voyez Cotellier , tome II , page 242 .

(3) Chap. IX , v. 5 et 6 .

« d'y amener notre femme, notre sœur, comme les « autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Cé- « phas ? Serions-nous donc les seuls, Barnabé et « moi, qui n'aurions pas ce pouvoir ? Qui va jamais « à la guerre à ses dépens ? (1) »

Il est clair, par ce passage, que tous les apôtres étaient mariés aussi-bien que S. Pierre. Et S. Clément d'Alexandrie déclare (2) positivement que S. Paul avait une femme.

La discipline romaine a changé, mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait eu un autre usage dans les premiers temps (3).

II. DES ENFANS DES APÔTRES.

On a très peu de notions sur leurs familles. S. Clément d'Alexandrie dit (4) que Pierre eut des enfants; que Philippe eut des filles, et qu'il les maria.

Les Actes des apôtres (5) spécifient S. Philippe dont les quatre filles prophétisaient. On croit qu'il y en eut une de mariée, et que c'est sainte Hermione.

Eusèbe rapporte (6) que Nicolas, choisi par les

(1) Qui? les anciens Romains, qui n'avaient point de paie; les Grecs, les Tartares, destructeurs de tant d'empires; les Arabes, tous les peuples conquérans.

(2) Stromat., liv. III.

(3) Voyez Constitutions apostoliques au mot *Apocryphe*.

(4) Stromat., liv. VII; et Eusèbe, liv. III, chap. XXX.

(5) Act., chap. XXI.

(6) Eusèbe, liv. III, chap. XXIX.

apôtres pour coopérer au saint ministère avec saint Etienne, avoit une fort belle femme dont il était jaloux. Les apôtres lui ayant reproché sa jalouse, il s'en corrigea, leur amena sa femme, et leur dit, *Je suis prêt à la céder; que celui qui la voudra l'épouse.* Les apôtres n'acceptèrent point sa proposition. Il eut de sa femme un fils et des filles.

Cléophas, selon Eusèbe et S. Epiphane, était frère de S. Joseph, et père de S. Jacques le mineur et de S. Jude, qu'il avait eus de Marie, sœur de la Sainte Vierge. Ainsi S. Jude l'apôtre était cousin germain de Jésus-Christ.

Hégésippe, cité par Eusebe, dit que deux petits-fils de S. Jude furent déférés à l'empereur Domitien (1) comme descendants de David, et ayant un droit incontestable au trône de Jérusalem. Domitien craignant qu'ils ne se servissent de ce droit, les interrogea lui-même; ils exposèrent leur généalogie: l'empereur leur demanda quelle était leur fortune, ils répondirent qu'ils possédaient trente-neuf arpens de terre, lesquels payaient tribut, et qu'ils travaillaient pour vivre. L'empereur leur demanda quand arriverait le royaume de Jésus-Christ; ils dirent que ce serait à la fin du monde. Après quoi Domitien les laissa aller en paix: ce qui prouverait qu'il n'était pas persécuteur.

Voilà, si je ne me trompe, tout ce qu'on sait des enfans des apôtres.

(1) Eusèbe, liv. III, chap. XX.

III. OÙ LES APÔTRES ONT-ILS VÉCU ? OÙ SONT-ILS MORTS ?

Selon Eusèbe (1), Jacques , surnommé le juste, frère de Jésus-Christ , fut d'abord placé le premier sur le trône épiscopal de la ville de Jérusalem ; ce sont ses propres mots. Ainsi , selon lui , le premier évêché fut celui de Jérusalem , supposé que les Juifs connussent le nom d'évêque. Il paraissait en effet bien vraisemblable que le frère de Jésus fût la premier après lui , et que la ville même où s'était opéré le miracle de notre salut fût la métropole du monde chrétien. A l'égard du trône épiscopal , c'est un terme dont Eusèbe se sert par anticipation. On sait assez qu'alors il n'y avait ni trône ni siège.

Eusèbe ajoute , d'après S. Clément , que les autres apôtres ne contestèrent point à S. Jacques l'honneur de cette dignité. Ils l'élurent immédiatement après l'ascension. *Le Seigneur , dit-il , après sa résurrection avait donné à Jacques surnommé le juste , à Jean et à Pierre le don de la science ;* paroles bien remarquables. Eusèbe nomme Jacques le premier ; Jean le second ; Pierre ne vient ici que le dernier , il semble juste que le frère et le disciple bien-aimé de Jésus passent avant celui qui l'a renié. L'église grecque tout entière , et tous les réformateurs , demandent où est la primauté de Pierre. Les catholiques romains répondent : S'il n'est pas nommé le premier chez les PP. de l'Eglise , il l'est dans les

(1) Eusèbe , liv. III.

Actes des apôtres. Les Grecs et les autres répliquent qu'il n'a pas été le premier évêque ; et la dispute subsistera autant que ces Eglises.

S. Jacques, ce premier évêque de Jérusalem, frère du Seigneur, continua toujours à observer la loi mosaïque. Il était récabite, ne se fesant jamais raser, marchant pieds nuds, allant se prosterner dans le temple des Juifs deux fois par jour, et surnommé par les Juifs *Oblia*, qui signifie *le juste*. Enfin ils s'en rapportèrent à lui pour savoir qui était Jésus-Christ (1) ; mais ayant répondu que Jésus était *le fils de l'homme assis à la droite de Dieu, et qu'il viendrait dans les nuées*, il fut assommé à coups de bâton. C'est de S. Jacques le mineur que nous venons de parler.

S. Jacques le majeur était son oncle, frère de S. Jean l'évangéliste, fils de Zébédée et de Salomé (2). On prétend qu'Agrippa, roi des Juifs, lui fit couper la tête à Jérusalem.

S. Jean resta dans l'Asie, et gouverna l'Eglise d'Ephèse, où il fut, dit-on, enterré (3).

S. André, frère de S. Pierre, quitta l'école de S. Jean-Baptiste pour celle de Jésus-Christ. On n'est pas d'accord s'il prêcha chez les Tartares ou dans Argos : mais, pour trancher la difficulté, on a dit que c'était dans l'Epire. Personne ne sait où il fut martyrisé, ni même s'il le fut. Les actes de son martyre sont plus que suspects aux savans : les

(1) Eusèbe, Epiphane, Jérôme, Clément d'Alexandrie.

(2) Eusèbe, liv. III.

(3) *Ibid.*

peintres l'ont toujours représenté sur une croix en sautoir, à laquelle on a donné son nom; c'est un usage qui a prévalu sans qu'on en connaisse la source.

S. Pierre prêcha aux Juifs dispersés dans le Pont, la Bithynie, la Cappadoce, dans Antioche, à Babylone. Les Actes des apôtres ne parlent point de son voyage à Rome. S. Paul même ne fait aucune mention de lui dans les lettres qu'il écrit de cette capitale. S. Justin est le premier auteur accrédité qui ait parlé de ce voyage, sur lequel les savans ne s'accordent pas. S. Irénée, après S. Justin, dit expressément que S. Pierre et S. Paul vinrent à Rome, et qu'ils donnèrent le gouvernement à S. Lin. C'est encore là une nouvelle difficulté. S'ils établirent S. Lin pour inspecteur de la société chrétienne naissante à Rome, on infère qu'ils ne la conduisirent pas, et qu'ils ne restèrent point dans cette ville.

La critique a jeté sur cette matière une foule d'incertitudes. L'opinion que S. Pierre vint à Rome sous Néron, et qu'il y occupa la chaire pontificale vingt-cinq ans, est insoutenable, puisque Néron ne régna que treize années. La chaise de bois qui est enchaînée dans l'église à Rome ne peut guère avoir appartenu à S. Pierre: le bois ne dure pas si long-temps; et il n'est pas vraisemblable que S. Pierre ait enseigné dans ce fauteuil comme dans une école toute formée, puisqu'il est avéré que les Juifs de Rome étaient les ennemis violents des disciples de Jésus-Christ.

La plus forte difficulté, peut-être, est que S. Pa

nl

dans son épître écrite de Rome aux Colossiens (1), dit positivement qu'il n'a été secondé que par Aristarque, Marc, et un autre qui portait le nom de Jésus. Cette objection a paru insoluble aux plus savans hommes.

Dans sa lettre aux Galates il dit (2) *qu'il obligea Jacques, Céphas et Jean, qui étaient colonnes, à reconnaître aussi pour colonnes lui et Barnabé.* S'il place Jacques avant Céphas, Céphas n'était donc pas le chef. Heureusement ces disputes n'entament pas le fond de notre sainte religion. Que S. Pierre ait été à Rome ou non, Jésus-Christ n'en est pas moins fils de Dieu et de la Vierge Marie, et n'en est pas moins ressuscité; il n'en a pas moins recommandé l'humilité et la pauvreté, qu'on néglige, il est vrai, mais sur lesquelles on ne dispute pas.

Nicéphore Caliste, auteur du quatorzième siècle, dit que *Pierre était menu, grand et droit, le visage long et pâle, la barbe et les cheveux épars, courts et crépus, les yeux noirs, le nez long, plutôt camus que pointu.* C'est ainsi que dom Calmet traduit ce passage (3).

S. Barthélemy, mot corrompu de *Bar-Ptolomaios* (4), fils de Ptolomée. Les Actes des apôtres

(1) Chap. IV, v. 10 et 11.

(2) Chap. II, v. 9.

(3) Voyez son Dictionnaire de la Bible.

(4) Nom grec et hébreu; ce qui est singulier, et ce qui a fait croire que tout fut écrit par des juifs hellénistes loin de Jérusalem.

nous apprennent qu'il était de Galilée. Eusèbe prétend qu'il alla prêcher dans l'Inde, dans l'Arabie heureuse, dans la Perse, et dans l'Abyssinie. On croit que c'était le même que Nathanaël. On lui attribue un évangile; mais tout ce qu'on a dit de sa vie et de sa mort est très incertain. On a prétendu qu'Astiage, frère de Polémon roi d'Arménie, le fit écorcher vif; mais cette histoire est regardée comme fabuleuse par tous les bons critiques.

S. Philippe. Si l'on en croit les légendes apocryphes, il vécut quatre-vingt-sept ans, et mourut paisiblement sous Trajan.

S. Thomas-Didyme. Origène, cité par Eusèbe, dit qu'il alla prêcher aux Mèdes, aux Perses, aux Caramaniens, aux Bactriens, et aux mages, comme si les mages avaient été un peuple. On ajoute qu'il baptisa un des mages qui étaient venus à Bethléem. Les manichéens prétendaient qu'un homme ayant donné un soufflet à S. Thomas, fut dévoré par un lion. Des auteurs portugais assurent qu'il fut martyrisé à Méliapour, dans la presqu'île de l'Inde. L'Eglise grecque croit qu'il prêcha dans l'Inde, et que delà on porta son corps à Edesse. Ce qui fait croire encore à quelques moines qu'il alla dans l'Inde, c'est qu'on y trouva, vers la côte d'Ormus, à la fin du quinzième siècle, quelques familles nestoriennes établies par un marchand de Mozoul nommé Thomas. La légende porte qu'il bâtit un palais magnifique pour un roi de l'Inde, appelé Gondafer; mais les savans rejettent toutes ces histoires.

S. Matthias. On ne sait de lui aucune particularité. Sa vie n'a été écrite qu'au douzième siècle, par

un moine de l'abbaye de Saint-Matthias de Trèves , qui disait la tenir d'un Juif qui la lui avait traduite de l'hébreu en latin.

S. Matthieu. Si l'on en croit Rusin , Socrate , Abdias , il prêcha et mourut en Ethiopie. Héracléon le fait vivre long-temps , et mourir d'une mort naturelle ; mais Abdias dit qu'Hirtacus , roi d'Ethiopie , frère d'Eglipus , voulant épouser sa nièce Iphigénie , et n'en pouvant obtenir la permission de S. Matthieu , lui fit trancher la tête , et mit le feu à la maison d'Iphigénie. Celui à qui nous devons l'évangile le plus circonstancié que nous ayons méritait un meilleur historien qu'Abdias.

S. Simon Cananéen , qu'on fête communément avec S. Jude. On ignore sa vie. Les Grecs modernes disent qu'il alla prêcher dans la Lybie , et delà en Angleterre. D'autres le font martyriser en Perse.

S. Thadée ou Lébée , le même que S. Jude , que les Juifs appellent dans S. Matthieu (1) *frère de Jésus-Christ* , et qui , selon Eusèbe , était son cousin germain. Toutes ces relations , la plupart incertaines et vagues , ne nous éclairent point sur la vie des apôtres. Mais s'il y a peu pour notre curiosité , il reste assez pour notre instruction.

Des quatre évangiles choisis parmi les cinquante-quatre qui furent composés par les premiers chrétiens , il y en a deux qui ne sont point faits par des apôtres.

S. Paul n'était pas un des douze apôtres , et cependant ce fut lui qui contribua le plus à l'établissement

(1) Matth. , chap. XIII , v. 55.

du christianisme. C'était le seul homme de lettres qui fut parmi eux. Il avait étudié dans l'école de Gamaliel. Festus même, gouverneur de Judée, lui reproche qu'il est trop savant; et ne pouvant comprendre les sublimités de sa doctrine, il lui dit (1): Tu es fou, Paul; tes grandes études t'ont conduit à la folie; *Insanis, Paule; multæ te litteræ ad insaniam convertunt.*

Il se qualifie *envoyé*, dans sa première épître aux Corinthiens (2): « Ne suis-je pas libre? ne suis-je pas apôtre? n'ai-je pas vu N. S.? N'êtes-vous pas mon ouvrage en N. S.? Quand je ne serais pas apôtre à l'égard des autres, je le suis à votre égard... « Sont-ils ministres du Christ? Quand on devrait m'accuser d'impudence, je le suis encore plus. »

Il se peut en effet qu'il eût vu Jésus lorsqu'il étudiait à Jérusalem sous Gamaliel. On peut dire cependant que ce n'était point une raison qui autorisât son apostolat. Il n'avait point été au rang des disciples de Jésus; au contraire il les avait persécutés; il avait été complice de la mort de S. Etienne. Il est étonnant qu'il ne justifie pas plutôt son apostolat volontaire par le miracle que fit depuis Jésus-Christ en sa faveur, par la lumière céleste qui lui apparut en plein midi, qui le renversa de cheval, et par son enlèvement au troisième ciel.

S. Epiphane cite des Actes des apôtres (3) qu'on croit composés par les chrétiens nommés *ébionites* ou *pauvres*, et qui furent rejetés par l'Eglise; actes

(1) Act., chap. XXVI. — (2) Chap. IX. — (3) Hérésies, liv. XXX, paragraphe 6.

très anciens , à la vérité , mais pleins d'outrages contre S. Paul.

C'est là qu'il est dit que S. Paul était né à Tarsis de parens idolâtres , *utroque parente gentili procreatus* ; et qu'étant venu à Jérusalem , où il resta quelque temps , il voulut épouser la fille de Gamaliel ; que dans ce dessein il se rendit prosélyte juif , et se fit circoncire ; mais que n'ayant pas obtenu cette vierge (ou ne l'ayant pas trouvée vierge) , la colère le fit écrire contre la circoncision , le sabbat , et toute la loi ;

Quumque Hierosolymam accessisset , et ibidem aliquandiu mansisset , pontificis filiam ducere in annum induxisse , et eam ob rem proselytum factum , atque circumcisum esse ; postea quod virginem eam non accepisset , succensuisse , et adversus circumcisionem , ac sabbatum , totamque legem , scripsisse.

Ces paroles injurieuses font voir que ces premiers chrétiens , sous le nom de *pauvres* , étaient attachés encore au sabbat , et à la circoncision , se prévalant de la circoncision de Jésus-Christ , et de son observance du sabbat ; qu'ils étaient ennemis de S. Paul ; qu'ils le regardaient comme un intrus qui voulait tout renverser. En un mot ils étaient hérétiques ; et en conséquence ils s'efforçaient de répandre la diffamation sur leurs ennemis , emportement trop ordinaire à l'esprit de parti et de superstition.

Aussi S. Paul les traite-t-il de faux apôtres , d'ouvriers trompeurs , et les accable d'injures (1) ; il les

(1) II , aux Corint. , chap. XI , v. 13.

appelle *chiens* dans sa lettre aux habitans de Philippe (1).

S. Jérôme prétend (2) qu'il était né à Giscala, bourg de Galilée, et non à Tarsis. D'autres lui contestent sa qualité de citoyen romain, parcequ'il n'y avoit alors de citoyen romain ni à Tarsis ni à Giscala; et que Tarsis ne fut colonie romaine qu'environ cent ans après. Mais il en faut croire les Actes des apôtres, qui sont inspirés par le Saint-Esprit, et qui doivent l'emporter sur le témoignage de S. Jérôme, tout savant qu'il était.

Tout est intéressant de S. Pierre et de S. Paul. Si Nicéphore nous a donné le portrait de l'un, les Actes de sainte Thecle, qui, bien que non canoniques, sont du premier siècle, nous ont fourni le portrait de l'autre. Il était, disent ces Actes, de petite taille, chauve, les cuisses tortues, la jambe grosse, le nez aquilin, les sourcils joints, plein de la grace du Seigneur. *Staturá brevi*, etc.

Au reste, ces Actes de S. Paul et de sainte Thecle furent composés, selon Tertullien, par un Asiati-que, disciple de Paul lui-même, qui les mit d'abord sous le nom de l'apôtre, et qui en fut repris, et même déposé, c'est-à-dire exclus de l'assemblée; car la hiérarchie n'étant pas encore établie, il n'y avait pas de déposition proprement dite.

(1) Chap. III, v. 2.

(2) Saint Jérôme, épître à Philémon.

IV. QUELLE ÉTAIT LA DISCIPLINE SOUS LAQUELLE
VIVAIENT LES APÔTRES ET LES PREMIERS DISCIPLES ?

Il paraît qu'ils étaient tous égaux. L'égalité était le grand principe des esséniens, des récabites, des thérapeutes, des disciples de Jean, et sur-tout de Jésus-Christ qui la recommande plus d'une fois.

S. Barnabé, qui n'était pas un des douze apôtres, donne sa voix avec eux. S. Paul, qui était encore moins apôtre choisi du vivant de Jésus, non seulement est égal à eux, mais il a une sorte d'ascendant ; il tance rudement S. Pierre.

On ne voit parmi eux aucun supérieur quand ils sont assemblés. Personne ne préside, pas même tour-à-tour. Ils ne s'appellent point d'abord évêques. S. Pierre ne donne le nom d'évêque, ou l'épithète équivalente, qu'à Jésus-Christ, qu'il appelle *le surveillant des ames* (1). Ce nom de *surveillant*, d'évêque, est donné ensuite indifféremment aux anciens, que nous appelons *prêtres* ; mais nulle cérémonie, nulle dignité, nulle marque distinctive de prééminence.

Les anciens ou vieillards sont chargés de distribuer les aumônes. Les plus jeunes sont élus à la pluralité des voix (2), pour *avoir soin des tables*, et ils sont au nombre de sept ; ce qui constate évidemment des repas de communauté (3).

(1) Epître I, chap. II. — (2) Actes, chap. VI, v. 2. —
(3) Voyez ÉGLISE.

De jurisdiction, de puissance, de commandement, on n'en voit pas la moindre trace.

Il est vrai qu'Ananiah et Saphira sont mis à mort pour n'avoir pas donné tout leur argent à S. Pierre; pour en avoir retenu une petite partie dans la vue de subvenir à leurs besoins pressans; pour ne l'avoir pas avoué; pour avoir corrompu par un petit mensonge la sainteté de leurs largesses: mais ce n'est pas S. Pierre qui les condamne. Il est vrai qu'il devine la faute d'Ananiah; il la lui reproche; il lui dit (1), *Vous avez menti au Saint-Esprit*; et Ananiah tombe mort. Ensuite Saphira vient, et Pierre au lieu de l'avertir l'interroge; ce qui semble une action de juge. Il la fait tomber dans le piege en lui disant, *Femme, dites-moi combien vous avez vendu votre champ*: la femme répond comme son mari. Il est étonnant qu'en arrivant sur le lieu elle n'ait pas su la mort de son époux, que personne ne l'en ait avertie, qu'elle n'ait pas vu dans l'assemblée l'effroi et le tumulte qu'une telle mort devait causer, et sur-tout la crainte mortelle que la justice n'accourût pour informer de cette mort comme d'un meurtre. Il est étrange que cette femme n'ait pas rempli la maison de ses cris, et qu'on l'ait interrogée paisiblement comme dans un tribunal sévère, où les huissiers contiennent tout le monde dans le silence. Il est encore plus étonnant que S. Pierre lui ait dit, *Femme, vois-tu les pieds de ceux qui ont porté ton mari en terre? ils vont t'y porter*. Et dans l'instant

(1) Actes, chap. V.

la sentence est exécutée. Rien ne ressemble plus à l'audience criminelle d'un juge despote.

Mais il faut considérer que S. Pierre n'est ici que l'organe de Jésus-Christ et du Saint-Esprit ; que c'est à eux qu'Ananias et sa femme ont menti ; et que ce sont eux qui les punissent par une mort subite ; que c'est même un miracle fait pour effrayer tous ceux qui, en donnant leur bien à l'Eglise, et qui, en disant qu'ils ont tout donné, retiendront quelque chose pour des usages profanes. Le judicieux dom Calmet fait voir combien les PP. et les commentateurs diffèrent sur le salut de ces deux premiers chrétiens, dont le péché consistait dans une simple réticence, mais coupable.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les apôtres n'avaient aucune juridiction, aucune puissance, aucune autorité que celle de la persuasion, qui est la première de toutes, et sur laquelle toutes les autres sont fondées.

D'ailleurs il paraît par cette histoire même que les chrétiens vivaient en commun.

Quand ils étaient assemblés deux ou trois, Jésus-Christ était au milieu d'eux. Ils pouvaient tous recevoir également l'Esprit. Jésus était leur véritable, leur seul supérieur : il leur avait dit (1) : « N'appelez personne sur la terre votre père, car vous n'avez qu'un père qui est dans le ciel. Ne desirez point qu'on vous appelle maîtres, parceque vous n'avez qu'un seul maître, et que vous êtes tous

(1) Matth. chap. XXIII.

« frères ; ni qu'on vous appelle docteurs , car votre
« seul docteur est Jésus (1).

Il n'y avait du temps des apôtres aucun rite ,
point de liturgie , point d'heures marquées pour
s'assembler , nulle cérémonie. Les disciples bapti-
saient les catéchumènes ; on leur soufflait dans la
bouche pour y faire entrer l'Esprit saint avec le
souffle (2) , ainsi que Jésus-Christ avait soufflé sur
les apôtres , ainsi qu'on souffle encore aujourd'hui ,
en plusieurs églises , dans la bouche d'un enfant
quand on lui administre le baptême. Tels furent
les commencemens du christianisme. Tout se faisait
par inspiration , par enthousiasme , comme chez les
thérapeutes et chez les judaïtes , s'il est permis de
comparer un moment des sociétés judaïques , deve-
nues réprouvées , à des sociétés conduites par Jé-
sus-Christ même du haut du ciel , où il était assis
à la droite de son père.

Le temps amena des changemens nécessaires ; l'E-
glise s'étant étendue , fortifiée , enrichie , eut besoin
de nouvelles lois.

APPARENCE.

TOUTES les apparences sont-elles trompeuses ?
Nos sens ne nous ont-ils été donnés que pour nous
faire une illusion continue ? Tout est-il erreur ?
Vivons-nous dans un songe , entourés d'ombres chi-
mériques ? Vous voyez le soleil se coucher à l'hor-
izon ,

(1) Voyez EGLISE. — (2) Jean , chap. XX , v. 22.

zon quand il est déjà dessous. Il n'est pas encore levé, et vous le voyez paraître. Cette tour carrée vous semble ronde. Ce bâton enfoncé dans l'eau vous semble courbé.

Vous regardez votre image dans un miroir; il vous la représente derrière lui. Elle n'est ni derrière ni devant. Cette glace qui au toucher et à la vue est si lisse et si unie, n'est qu'un amas inégal d'aspérités et de cavités. La peau la plus fine et la plus blanche n'est qu'un réseau hérissé, dont les ouvertures sont incomparablement plus larges que le tissu, et qui renferment un nombre infini de petits crins. Des liqueurs passent sans cesse sous ce réseau, et il en sort des exhalaisons continues qui couvrent toute cette surface. Ce que vousappelez *grand* est très petit pour un éléphant, et ce que vousappelez *petit* est un monde pour des insectes.

Le même mouvement qui serait rapide pour une tortue serait très lent aux yeux d'un aigle. Ce rocher, qui est impénétrable au fer de vos instrumens, est un crible percé de plus de trous qu'il n'a de matière, et de mille avenues d'une largeur prodigieuse, qui conduisent à son centre, où logent des multitudes d'animaux qui peuvent se croire les maîtres de l'univers.

Rien n'est ni comme il vous paraît ni à la place où vous croyez qu'il soit.

Plusieurs philosophes, fatigués d'être toujours trompés par les corps, ont prononcé de dépit que les corps n'existent pas, et qu'il n'y a de réel que notre esprit. Ils pouvaient tout aussi bien conclure que, toutes les apparences étant fausses, et la na-

ture de l'ame étant inconnue comme la matière, il n'y avait en effet ni esprit ni corps.

C'est peut-être ce désespoir de rien connaître qui a fait dire à certains philosophes chinois que le néant est le principe et la fin de toutes choses.

Cette philosophie destructive des êtres était fort connue du temps de Molière. Le docteur Marphurius représente toute cette école quand il enseigne à Sganarelle *qu'il ne faut pas dire, je suis venu; mais, il me semble que je suis venu; et il peut vous le sembler sans que la chose soit véritable.*

Mais à présent une scène de comédie n'est pas une raison, quoiqu'elle vaille quelquefois mieux; et il y a souvent autant de plaisir à rechercher la vérité qu'à se moquer de la philosophie.

Vous ne voyez pas le réseau, les cavités, les cordes, les inégalités, les exhalaisons de cette peau blanche et fine que vous idolâtrez. Des animaux, mille fois plus petits qu'un ciron, discernent tous ces objets qui vous échappent; ils s'y logent, ils s'y nourrissent, ils s'y promènent comme dans un vaste pays; et ceux qui sont sur le bras droit ignorent qu'il y ait des gens de leur espèce sur le bras gauche. Si vous aviez le malheur de voir ce qu'ils voient, cette peau charmante vous ferait horreur.

L'harmonie d'un concert que vous entendez avec délices doit faire sur certains petits animaux l'effet d'un tonnerre épouvantable, et peut-être les tuer. Vous ne voyez, vous ne touchez, vous n'entendez, vous ne sentez les choses que de la manière dont vous devez les sentir.

Tout est proportionné. Les lois de l'optique, qui

vous font voir dans l'eau l'objet où il n'est pas, et qui brisent une ligne droite, tiennent aux mêmes lois qui vous font paraître le soleil sous un diamètre de deux pieds, quoiqu'il soit un million de fois plus gros que la terre. Pour le voir dans sa dimension véritable il faudrait avoir un œil qui en rassemblât les rayons sous un angle aussi grand que son disque; ce qui est impossible. Vos sens vous assistent donc beaucoup plus qu'ils ne vous trompent.

Le mouvement, le temps, la dureté, la mollesse, les dimensions, l'éloignement, l'approximation, la force, la faiblesse, les apparences, de quelque genre qu'elles soient, tout est relatif. Et qui a fait ces relations?

APPARITION.

Ce n'est point du tout une chose rare qu'une personne, vivement émue, voie ce qui n'est point. Une femme, en 1726, accusée à Londres d'être complice du meurtre de son mari, niait le fait; on lui présente l'habit du mort qu'on secoue devant elle; son imagination épouvantée lui fait voir son mari même; elle se jette à ses pieds, et veut les embrasser. Elle dit aux jurés qu'elle avait vu son mari.

Il ne faut pas s'étonner que Théodoric ait vu dans la tête d'un poisson, qu'on lui servait, celle de Simmaque qu'il avait assassiné, ou fait exécuter injustement; (c'est la même chose.)

Charles IX, après la Saint-Barthélemy, voyait des morts et du sang, non pas en songe, mais dans les

convulsions d'un esprit troublé qui cherchait en vain le sommeil. Son médecin et sa nourrice l'attestèrent. Des visions fantastiques sont très fréquentes dans les fièvres chaudes. Ce n'est point s'imaginer voir, c'est voir en effet. Le fantôme existe pour celui qui en a la perception. Si le don de la raison, accordé à la machine humaine, ne venait pas corriger ces illusions, toutes les imaginations échauffées seraient dans un transport presque continual, et il serait impossible de les guérir.

C'est sur-tout dans cet état mitoyen entre la veille et le sommeil qu'un cerveau enflammé voit des objets imaginaires, et entend des sons que personne ne prononce. La frayeur, l'amour, la douleur, le remords, sont les peintres qui tracent les tableaux dans les imaginations bouleversées. L'œil qui est ébranlé pendant la nuit par un coup vers le petit cantus, et qui voit jaillir des étincelles, n'est qu'une très faible image des inflammations de notre cerveau.

Aucun théologien ne doute qu'à ces causes naturelles la volonté du maître de la nature n'ait joint quelquefois sa divine influence. L'ancien et le nouveau Testament en sont d'assez évidens témoignages. La Providence daigna employer ces apparitions, ces visions en faveur du peuple juif, qui était alors son peuple chéri.

Il se peut que, dans la suite des temps, quelques ames, pieuses à la vérité, mais trompées par leur enthousiasme, aient cru recevoir d'une communication intime avec Dieu ce qu'elles ne tenaient que de leur imagination enflammée. C'est alors qu'on a

besoin du conseil d'un honnête homme , et sur-tout d'un bon médecin.

Les histoires des apparitions sont innombrables. On prétend que ce fut sur la foi d'une apparition que S. Théodore , au commencement du quatrième siècle , alla mettre le feu au temple d'Amasée , et le réduisit en cendre. Il est bien vraisemblable que Dieu ne lui avait pas ordonné cette action , qui en elle-même est si criminelle , dans laquelle plusieurs citoyens périrent , et qui exposait tous les chrétiens à une juste vengeance.

Que sainte Potamienne ait apparu à S. Basilide , Dieu peut l'avoir permis; il n'en a rien résulté qui troublât l'état. On ne niera pas que Jésus-Christ ait pu apparaître à S. Victor; mais que S. Benoît ait vu l'ame de S. Germain de Capoue portée au ciel par des anges , et que deux moines aient vu celle de S. Benoît marcher sur un tapis étendu depuis le ciel jusqu'au mont Cassin , cela est plus difficile à croire.

On peutdouter de même , sans offenser notre auguste religion , que S. Eucher fut mené par un ange en enfer , où il vit l'ame de Charles Martel ; et qu'un saint ermite d'Italie ait vu des diables qui enchaînaient l'ame de Dagobert dans une barque , et lui donnaient cent coups de fouet: car après tout il ne serait pas aisé d'expliquer nettement comment une ame marche sur un tapis , comment on l'enchaîne dans un bateau , et comment on la fouette.

Mais il se peut très bien faire que des cervelles allumées aient eu de semblables visions; on en a mille exemples de siècle en siècle. Il faut être bien éclairé pour distinguer dans ce nombre prodigieux

de visions celles qui viennent de Dieu même, et celles qui sont produites par la seule imagination.

L'illustre Bossuet rapporte, dans l'*Oraison funèbre de la princesse palatine*, deux visions qui agiront puissamment sur cette princesse, et qui détermineront toute la conduite de ses dernières années. Il faut croire ces visions célestes, puisqu'elles sont regardées comme telles par le disert et savant évêque de Meaux, qui pénétra toutes les profondeurs de la théologie, et qui même entreprit de lever le voile dont l'Apocalypse est couverte.

Il dit donc que la princesse palatine, après avoir prêté cent mille francs à la reine de Pologne sa sœur (1), vendu le duché de Rételoir un million, marié avantageusement ses filles, étant heureuse selon le monde, mais doutant malheureusement des vérités de la religion catholique, fut rappelée à la conviction et à l'amour de ces vérités ineffables par deux visions. La première fut un rêve, dans lequel un aveugle-né lui dit qu'il n'avait aucune idée de la lumière, et qu'il fallait en croire les autres sur les choses qu'on ne peut concevoir. La seconde fut un violent ébranlement des méninges et des fibres du cerveau dans un accès de fièvre. Elle vit une poule qui courroit après un de ses poussins qu'un chien tenait dans sa gueule. La princesse palatine arrache le petit poulet au chien ; une voix lui crie : *Rendez-lui son poulet ; si vous le privez de son man-*

(1) Oraisons funebres, pages 157 et suiv., édition stéréotype.

ger il fera mauvaise garde. Non, s'écria la princesse, je ne le rendrai jamais.

Ce poulet c'était l'ame d'Anne de Gonzague, princesse palatine ; la poule était l'Eglise ; le chien était le diable ; Anne de Gonzague, qui ne devait jamais rendre le poulet au chien, était la grace efficace.

Bossuet prêchait cette oraison funèbre aux religieuses carmélites du faubourg Saint-Jacques à Paris, devant toute la maison de Condé ; il leur dit ces paroles remarquables : *Ecoutez, et prenez garde sur-tout de ne pas écouter avec mépris l'ordre des avertissements divins et la conduite de la grace.*

Les lecteurs doivent donc lire cette histoire avec le même respect que les auditeurs l'écouterent. Ces effets extraordinaires de la Providence sont comme les miracles des saints qu'on canonise. Ces miracles doivent être attestés par des témoins irréprochables. Eh ! quel déposant plus légal pourrions-nous avoir des apparitions et des visions de la princesse palatine, que celui qui employa sa vie à distinguer toujours la vérité de l'apparence ? Il combattit avec vigueur contre les religieuses de Port-royal sur le formulaire ; contre Paul Ferri sur le catéchisme ; contre le ministre Claude sur les variations de l'Eglise ; contre le docteur Dupin sur la Chine ; contre le P. Simon sur l'intelligence du texte sacré ; contre le cardinal Sfrondate sur la prédestination ; contre le pape sur les droits de l'église gallicane ; contre l'archevêque de Cambrai sur l'amour pur et désintéressé. Il ne se laissait séduire ni par les noms ni par les titres, ni par la réputation, ni par la dia-

lectique de ses adversaires. Il a rapporté ce fait; il l'a donc cru. Croyons-le comme lui, malgré les râilleries qu'on en a faites. Adorons les secrets de la Providence; mais défions-nous des écarts de l'imagination, que Mallebranche appelait *la folle du logis*. Car les deux visions accordées à la princesse palatine ne sont pas données à tout le monde.

Jésus-Christ apparut à sainte Catherine de Sienne; il l'épousa; il lui donna un anneau. Cette apparition mystique est respectable, puisqu'elle est attestée par Raimond de Capone, général des dominicains, qui la confessait, et même par le pape Urbain VI; mais elle est rejetée par le savant Fleuri, auteur de *l'Histoire ecclésiastique*. Et une fille qui se vanterait aujourd'hui d'avoir contracté un tel mariage, pourrait avoir une place aux petites-maisons pour présent de noce.

L'apparition de la mère Angélique, abbesse de Port-royal, à sœur Dorothée, est rapportée par un homme d'un très grand poids dans le parti qu'on nomme *janséniste*; c'est le sieur Dufossé, auteur des Mémoires de Pontis. La mère Angélique, longtemps après sa mort, vint s'asseoir dans l'église de Port-royal à son ancienne place, avec sa crosse à la main. Elle commanda qu'on fit venir sœur Dorothée, à qui elle dit de terribles secrets. Mais le témoignage de ce Dufossé ne vaut pas celui de Raimond de Capoue et du pape Urbain VI, lesquels pourtant n'ont pas été recevables.

Celui qui vient d'écrire ce petit morceau a lu ensuite les quatre volumes de l'abbé Lenglet sur les apparitions, et ne croit pas devoir en rien prendre.

Il est convaincu de toutes les apparitions avérées par l'Eglise ; mais il a quelques doutes sur les autres jusqu'à ce qu'elles soient authentiquement reconnues. Les cordeliers et les jacobins, les jansénistes et les molinistes, ont eu leurs apparitions et leurs miracles. *Iliacos intra muros peccatur et extra* (1).

A PROPOS, L'APROPOS.

L'APROPOS est comme l'avenir, l'atour, l'ados, et plusieurs termes pareils, qui ne composent plus aujourd'hui qu'un seul mot, et qui en fesaient deux autrefois.

Si vous dites, A propos, j'oubliais de vous parler de cette affaire, alors ce sont deux mots, et à devient une préposition ; mais si vous dites, Voilà un *apropos* heureux, un *apropos* bien adroit, *apropos* n'est plus qu'un seul mot.

La Motte a dit dans une de ses odes :

Le sage, le prompt apropos,
Dieu qu'a tort oublia la fable.

Tous les heureux succès en tout genre sont fondés sur les choses dites ou faites à propos.

Arnand de Bresse, Jean Hus, et Jérôme de Prague, ne vinrent pas assez à propos, ils furent tous trois brûlés : les peuples n'étaient pas encore assez éclairés ; l'invention de l'imprimerie n'avait point

(1) Voyez VISIONS et VAMPIRES.

encore mis sous les yeux de tout le monde les abus dont on se plaignait. Mais quand les hommes commencèrent à lire ; quand la populace , qui voulait bien ne pas aller en purgatoire , mais qui ne voulait pas payer trop cher des indulgences , commença à ouvrir les yeux , les réformateurs du seizième siècle vinrent très à propos , et réussirent.

Un des meilleurs *apropos* dont l'histoire ait fait mention est celui de Pierre Danez au concile de Trente. Un homme qui n'aurait pas eu l'esprit présent n'aurait rien répondu au froid jeu de mot de l'évêque italien , *Ce coq chante bien, Iste Gallus bene cantat* (1); Danez répondit par cette terrible réplique , *Plût à Dieu que Pierre se repentît au chant du coq !*

La plupart des recueils de bons mots sont remplis de réponses très froides. Celle du marquis Maffei , ambassadeur de Sicile auprès du pape Clément XI , n'est ni froide , ni injurieuse , ni piquante , mais c'est un bel *apropos*. Le pape se plaignait avec larmes de ce qu'on avait ouvert malgré lui les églises de Sicile qu'il avait interdites : *Pleurez , saint Père , lui dit-il , quand on les fermera.*

Les Italiens appellent une chose dite hors de propos , un *sproposito*. Ce mot manque à notre langue.

C'est une grande leçon dans Plutarque que ces paroles , *Tu tiens sans propos beaucoup de bons propos.* Ce défaut se trouve dans beaucoup de nos tragédies , où les héros débitent des maximes bonnes en

(1) Les dames qui pourront lire ce morceau sauront que *Gallus* signifie Gaulois et coq.

elles-mêmes, qui deviennent fausses dans l'endroit où elles sont placées.

L'apropos fait tout dans les grandes affaires, dans les révolutions des états. On a déjà dit que Cromwell sous Elisabeth ou sous Charles II, le cardinal de Retz quand Louis XIV gouverna par lui-même, auraient été des hommes très ordinaires.

César, né du temps de Scipion l'Africain, n'aurait pas subjugué la république romaine; et si Mahomet revenait aujourd'hui, il serait tout au plus shérif de la Mecque. Mais si Archimède et Virgile renaissaient, l'un serait encore le meilleur mathématicien, l'autre le meilleur poëte de son pays.

ARABES,

ET PAR OCCASION DU LIVRE DE JOB.

Si quelqu'un veut connaître à fond les antiquités arabes, il est à présumer qu'il n'en sera pas plus instruit que de celles de l'Auvergne et du Poitou. Il est pourtant certain que les Arabes étaient quelque chose long-temps avant Mahomet. Les Juifs eux-mêmes disent que Moïse épousa une fille arabe; et son beau-père Jéthro paraît un homme de fort bon sens.

Mecka ou la Mecque passa, et non sans vraisemblance, pour une des plus anciennes villes du monde; et ce qui prouve son ancienneté, c'est qu'il est impossible qu'une autre cause que la superstition seule ait fait bâtir une ville en cet endroit: elle est

dans un désert de sable, l'eau y est saumâtre, on y meurt de faim et de soif. Le pays, à quelques milles vers l'orient, est le plus délicieux de la terre, le plus arrosé, le plus fertile. C'était là qu'il fallait bâtir, et non à la Mecque. Mais il suffit d'un charlatan, d'un fripon, d'un faux prophète, qui y aura débité ses rêveries, pour faire de la Mecque un lieu sacré et le rendez-vous des nations voisines. C'est ainsi que le temple de Jupiter Ammon était bâti au milieu des sables, etc. etc.

L'Arabie s'étend du désert de Jérusalem jusqu'à Aden ou Eden, vers le quinzième degré, en tirant droit du nord-est au sud-est. C'est un pays immense, environ trois fois grand comme l'Allemagne. Il est très vraisemblable que ses déserts de sable ont été apportés par les eaux de la mer, et que ses golfs maritimes ont été des terres fertiles autrefois.

Ce qui semble déposer en faveur de l'antiquité de cette nation, c'est qu'aucun historien ne dit qu'elle ait été subjuguée ; elle ne le fut pas même par Alexandre, ni par aucun roi de Syrie, ni par les Romains. Les Arabes au contraire ont subjugué cent peuples, depuis l'Inde jusqu'à la Garonne : et ayant ensuite perdu leurs conquêtes, ils se sont retirés dans leur pays sans s'être mêlés avec d'autres peuples.

N'ayant jamais été ni asservis ni mélangés, il est plus que probable qu'ils ont conservé leurs mœurs et leur langage ; aussi l'arabe est-il en quelque façon la langue-mère de toute l'Asie jusqu'à l'Inde, et jusqu'au pays habité par les Scythes, supposé qu'il y ait en effet des langues-mères ; mais il n'y a

que des langues dominantes. Leur génie n'a point changé, ils font encore des *Mille et une nuits*, comme ils en faisaient du temps qu'ils imaginaient un Bach ou Bacchus, qui traversait la mer Rouge avec trois millions d'hommes, de femmes et d'enfants; qui arrêtait le soleil et la lune; qui faisait jaillir des fontaines de vin avec une baguette, laquelle il échangeait en serpent quand il voulait.

Une nation ainsi isolée, et dont le sang est sans mélange, ne peut changer de caractère. Les Arabes qui habitent les déserts ont toujours été un peu voleurs; ceux qui habitent les villes ont toujours aimé les fables, la poésie et l'astronomie.

Il est dit dans la *préface historique de l'Alcoran*, que lorsqu'ils avaient un bon poète dans une de leurs tribus les autres tribus ne manquaient pas d'envoyer des députés pour féliciter celle à qui Dieu avait fait la grâce de lui donner un poète.

Les tribus s'assemblaient tous les ans par représentans dans une place nommée Ocad, où l'on récitaient des vers à-peu-près comme on fait aujourd'hui à Rome dans le jardin de l'académie des Arcades; et cette coutume dura jusqu'à Mahomet. De son temps chacun affichait ses vers à la porte du temple de la Mecque.

Labid, fils de Rabia, passait pour l'Homère des Mecquois; mais ayant vu le second chapitre de l'Alcoran que Mahomet avait affiché, il se jeta à ses genoux, et lui dit: *O Mohammed, fils d'Abdallah, fils de Motaleb, fils d'Achem! vous êtes un plus grand poète que moi; vous êtes sans doute le prophète de Dieu.*

Autant les Arabes du désert étaient voleurs, autant ceux de Maden, de Naïd, de Sanaa étaient généreux. Un ami était déshonoré dans ces pays quand il avait refusé des secours à un ami.

Dans leur recueil de vers intitulé *Tograïd*, il est rapporté qu'un jour, dans la cour du temple de la Mecque trois Arabes disputaient sur la générosité et l'amitié, et ne pouvaient convenir qui méritait la préférence de ceux qui donnaient alors les plus grands exemples de ces vertus. Les uns tenaient pour Abdallah, fils de Giafar, oncle de Mahomet; les autres pour Kaïs, fils de Saad, et d'autres pour Arabad, de la tribu d'As. Après avoir bien disputé, ils convinrent d'envoyer un ami d'Abdallah vers lui, un ami de Kaïs vers Kaïs, et un ami d'Arabad vers Arabad, pour les éprouver tous trois, et venir ensuite faire leur rapport à l'assemblée.

L'ami d'Abdallah courut donc à lui et lui dit: Fils de l'oncle de Mahomet, je suis en voyage et je manque de tout. Abdallah était monté sur son chameau chargé d'or et de soie; il en descendit au plus vite, lui donna son chameau, et s'en retourna à pied dans sa maison.

Le second alla s'adresser à son ami Kaïs, fils de Saad. Kaïs dormait encore; un de ses domestiques demande au voyageur ce qu'il desire. Le voyageur répond qu'il est l'ami de Kaïs, et qu'il a besoin de secours. Le domestique lui dit: Je ne veux pas éveiller mon maître; mais voilà sept mille pièces d'or, c'est tout ce que nous avons à présent dans la maison; prenez encore un chameau dans l'écurie avec un esclave, je crois que cela vous suffira jus-

qu'à ce que vous soyez arrivé chez vous. Lorsque Kaïs fut éveillé il gronda beaucoup le domestique de n'avoir pas donné davantage.

Le troisième alla trouver son ami Arabad de la tribu d'As. Arabad était aveugle, et il sortait de sa maison appuyé sur deux esclaves, pour aller prier Dieu au temple de la Mecque ; dès qu'il eut entendu la voix de l'ami, il lui dit : Je n'ai de bien que mes deux esclaves, je vous prie de les prendre et de les vendre ; j'irai au temple comme je pourrai avec mon bâton.

Les trois disputeurs étant revenus à l'assemblée, racontèrent fidèlement ce qui leur était arrivé. On donna beaucoup de louanges à Abdallah, fils de Giafar, à Kaïs, fils de Saab, et à Arabad, de la tribu d'As ; mais la préférence fut pour Arabad.

Les Arabes ont plusieurs contes de cette espèce. Nos nations occidentales n'en ont point ; nos romans ne sont pas dans ce goût. Nous en avons plusieurs qui ne roulent que sur des friponneries, comme ceux de Bocace, Gusman d'Alfarache, Gilblas, etc.

DE L'ARABE JOB.

Il est clair que du moins les Arabes avaient des idées nobles et élevées. Les hommes les plus savans dans les langues orientales pensent que le livre de Job, qui est de la plus haute antiquité, fut composé par un Arabe de l'Idumée. La preuve la plus claire et la plus indubitable, c'est que le traducteur hébreu a laissé dans sa traduction plus de cent mots arabes qu'apparemment il n'entendait pas.

Job, le héros de la pièce, ne peut avoir été un

Hébreu ; car il dit , dans le quarante-deuxième chapitre , qu'ayant recouvré son premier état , il partagea ses biens également à ses fils et à ses filles ; ce qui est directement contraire à la loi hébraïque.

Il est très vraisemblable que si ce livre avait été composé après le temps où l'on place l'époque de Moïse , l'auteur qui parle de tant de choses , et qui n'épargne pas les exemples , aurait parlé de quelq[ue] qu'un des étonnans prodiges opérés par Moïse , et connus sans doute de toutes les nations de l'Asie.

Dès le premier chapitre Sathan paraît devant Dieu , et lui demande la permission d'affliger Job. On ne connaît point Sathan dans le Pentateuque ; c'était un mot chaldéen. Nouvelle preuve que l'auteur arabe était voisin de la Chaldée.

On a cru qu'il pouvait être Juif , parcequ'au douzième chapitre le traducteur hébreu a mis Jéhovah à la place d'El , ou de Bel , ou de Sadai. Mais quel est l'homme un peu instruit qui ne sache que le mot de Jéhovah était commun aux Phéniciens , aux Syriens , aux Egyptiens , et à tous les peuples des contrées voisines.

Une preuve plus forte encore , et à laquelle on ne peut rien répliquer , c'est la connaissance de l'astronomie , qui éclate dans le livre de Job. Il est parlé des constellations que nous nommons (1) l'*Arcture* , l'*Orion* , les *Hyades* , et même de celles *du midi qui sont cachées*. Or les Hébreux n'avaient aucune connaissance de la sphère , n'avaient pas même de terme pour exprimer l'astronomie ; et les Arabes

(1) Chap. IX , v. 9.

ont toujours été renommés pour cette science, ainsi que les Chaldéens.

Il paraît donc très bien prouvé que le livre de Job ne peut être d'un Juif, et est antérieur à tous les livres juifs. Philon et Josephe sont trop avisés pour le compter dans le canon hébreu: c'est incontestablement une parabole, une allégorie arabe.

Ce n'est pas tout; on y puise des connaissances des usages de l'ancien monde, et sur-tout de l'Arabie (1). Il y est question du commerce des Indes, commerce que les Arabes firent dans tous les temps, et dont les Juifs n'entendirent seulement pas parler.

On y voit que l'art d'écrire était très cultivé, et qu'on fesait déjà de gros livres (2).

On ne peut dissimuler que le commentateur Calmet, tout profond qu'il est, manque à toutes les règles de la logique en prétendant que Job annonce l'immortalité de l'ame et la résurrection du corps, quand il dit: « Je sais que Dieu, qui est vivant, « aura pitié de moi, que je me relèverai de mon fu- « mier, que ma peau reviendra, que je reverrai Dieu « dans ma chair. Pourquoi donc dites-vous à pré- « sent, Persécutons-le, cherchons des paroles contre « lui? Je serai puissant à mon tour, craignez mon « épée, craignez que je ne me venge, sachez qu'il y « a une justice. »

Peut-on entendre par ces paroles autre chose que l'espérance de la guérison? L'immortalité de l'ame et la résurrection des corps au dernier jour sont des vérités si indubitablement annoncées dans le nou-

(1) Chap. XXVIII, v. 16, etc. — (2) Chap. XXXI.

veau Testament, si clairement prouvées par les PP. et par les conciles, qu'il n'est pas besoin d'en attribuer la première connaissance à un Arabe. Ces grands mystères ne sont expliqués dans aucun endroit du Pentateuque hébreu; comment le seraient-ils dans ce seul verset de Job, et encore d'une manière si obscure? Calmet n'a pas plus de raison de voir l'immortalité de l'âme et la résurrection dans les discours de Job, que d'y voir la vérole dans la maladie dont il est attaqué. Ni la logique ni la physique ne sont d'accord avec ce commentateur.

Au reste, ce livre allégorique de Job étant manifestement arabe, il est permis de dire qu'il n'y a ni méthode, ni justesse, ni précision. Mais c'est peut-être le monument le plus précieux et le plus ancien des livres qui aient été écrits en-deçà de l'Euphrate.

ARANDA.

DROITS ROYAUX, JURISPRUDENCE, INQUISITION.

QUOIQUE les noms propres ne soient pas l'objet de nos questions encyclopédiques, notre société littéraire a cru devoir faire une exception en faveur du comte d'Aranda, président du conseil suprême en Espagne, et capitaine général de la Castille nouvelle, qui a commencé à couper les têtes de l'hydre de l'inquisition.

Il était bien juste qu'un Espagnol délivrât la terre de ce monstre, puisqu'un Espagnol l'avait fait naître. Ce fut un saint, à la vérité, ce fut S. Domini-

que *l'encuirassé* (1), qui, étant illuminé d'en-haut, et croyant fermement que l'église catholique, apostolique et romaine ne pouvait se soutenir que par des moines et des bourreaux, jeta les fondemens de l'inquisition au treizième siècle, et lui soumit les rois, les ministres et les magistrats : mais il arrive quelquefois qu'un grand homme est plus qu'un saint dans les choses purement civiles, et qui concernent directement la majesté des couronnes, la dignité du conseil des rois, les droits de la magistrature, la sûreté des citoyens.

La conscience, le for intérieur (comme l'appelle l'université de Salamanque), est d'une autre espèce ; elle n'a rien de commun avec les lois de l'état. Les inquisiteurs, les théologiens doivent prier Dieu pour les peuples ; et les ministres, les magistrats établis par les rois sur les peuples, doivent juger.

(1) Il faudrait rechercher si du temps de saint Dominique on fesoit porter le *san-benito* aux pécheurs, et si ce *san-benito* n'étoit pas une chemise bénite qu'on leur donnait en échange de leur argent qu'on leur prenait. Mais étant retiré au milieu des neiges, au pied du mont Crapak, qui sépare la Pologne de la Hongrie, nous n'avons qu'une bibliotheque médiocre.

La disette des livres, dont nous gémissions vers ce mont Crapak où nous sommes, nous empêche aussi d'examiner si saint Dominique assista en qualité d'inquisiteur à la bataille de Muret, ou en qualité de prédicateur, ou en celle d'officier volontaire ; et si le titre d'*encuirassé* lui fut donné aussi-bien qu'à l'ermite Dominique : je crois qu'il était à la bataille de Muret, mais qu'il ne porta point d'armes.

Un soldat bigame ayant été arrêté pour ce délit par l'auditeur de la guerre, au commencement de l'année 1770, et le saint-office ayant prétendu que c'était à lui seul qu'il appartenait de juger ce soldat, le roi d'Espagne a décidé que cette cause devait uniquement ressortir au tribunal du comte d'Aranda, capitaine général, par un arrêt solennel du 5 février de la même année.

L'arrêt porte que le très révérend archevêque de Pharsale, ville qui appartient aux Turcs, inquisiteur général des Espagnols, doit observer les lois du royaume, respecter les jurisdictions royales, se tenir dans ses bornes, et ne se point mêler d'emprisonner les sujets du roi.

On ne peut pas tout faire à la fois; Hercule ne put nettoyer en un jour les écuries du roi Augias. Les écuries d'Espagne étaient pleines des plus puantes immondices depuis plus de cinq cents ans; c'était grand dommage de voir de si beaux chevaux, si fiers, si légers, si courageux, si brillants, n'avoir pour palefreniers que des moines qui leur appesantissaient la bouche par un vilain mors, et qui les fisaient croupir dans la fange.

Le comte d'Aranda, qui est un excellent écuyer, commence à mettre la cavalerie espagnole sur un autre pied, et les écuries d'Augias seront bientôt de la plus grande propreté.

Ce pourrait être ici l'occasion de dire un petit mot des premiers beaux jours de l'inquisition, par ce qu'il est d'usage dans les dictionnaires, quand on parle de la mort des gens, de faire mention de leur naissance et de leurs dignités; mais on en trouvera

Le détail à l'article *Inquisition* (1), aussi-bien que la patente curieuse donnée par S. Dominique (2).

Observons seulement que le comte d'Aranda a mérité la reconnaissance de l'Europe entière, en rongnant les griffes et en limant les dents du monstre.

Bénissons le comte d'Aranda.

ARARAT.

DÉLUGE.

MONTAGNE d'Arménie sur laquelle s'arrêta l'arche. On a long-temps agité la question sur l'universalité du déluge, s'il inonda toute la terre sans exception, ou seulement toute la terre alors connue. Ceux qui ont cru qu'il ne s'agissait que des peuplades qui existaient alors, se sont fondés sur l'inutilité de noyer des terres non peuplées, et cette raison a paru assez plausible. Nous nous en tenons au

(1) Consultez, si vous voulez, sur la jurisprudence de l'inquisition, le révérend P. Yvonet, le docteur Chuca-lon, et sur-tout magister *Grillandus*: beau nom pour un inquisiteur!

Et vous, rois de l'Europe, princes souverains, républiques, souvenez-vous à jamais que les moines inquisiteurs se sont intitulés *inquisiteurs par la grace de Dieu*!

(2) Ce témoignage de la toute-puissance de saint Dominique se trouve dans Louis de Paramo, l'un des plus grands théologiens d'Espagne. Elle est citée dans le *Manuel de l'inquisition*, ouvrage d'un théologien français qui est d'une autre especé. Il est écrit à la manière de Pascal.

texte de l'Ecriture , sans prétendre l'expliquer. Mais nous prendrons plus de liberté avec Bérose , ancien auteur chaldéen , dont on retrouve des fragmens conservés par Abidène , cités dans Eusèbe , et rapportés mot à mot par George le sincelle.

On voit par ces fragmens que les orientaux qui bordent le Pont-Euxin fesaient anciennement de l'Arménie la demeure des dieux. Et c'est en quoi les Grecs les imitèrent. Ils placèrent les dieux sur le mont Olympe. Les hommes transportent toujours les choses humaines aux choses divines. Les princes bâissaient leurs citadelles sur des montagnes ; donc les dieux y avaient aussi leurs demeures ; elles devenaient donc sacrées. Les brouillards dérobent aux yeux le sommet du mont Ararat ; donc les dieux se cachaient dans ces brouillards , et ils daignaient quelquefois apparaître aux mortels dans le beau temps.

Un dieu de ce pays , qu'on croit être Saturne , apparut un jour à Xixutre , dixième roi de la Chaldee , suivant la supputation d'Africain , d'Abidène , et d'Apollodore. Ce dieu lui dit : « Le quinze du mois d'Oési , le genre humain sera détruit par le déluge : enfermez bien tous vos écrits dans Sipara , la ville du soleil , afin que la mémoire des choses ne se perde pas. Bâtissez un vaisseau ; entrez-y avec vos parens et vos amis ; faites-y entrer des oiseaux , des quadrupèdes ; mettez-y des provisions ; et quand on vous demandera , Où voulez-vous aller avec votre vaisseau ? répondez , Vers les dieux , pour les prier de favoriser le genre humain . »

Xixutre bâtit son vaisseau , qui était large de

deux stades, et long de cinq; c'est-à-dire que sa largeur était de deux cent cinquante pas géométriques, et sa longueur de six cent vingt-cinq. Ce vaisseau, qui devait aller sur la mer Noire, était mauvais voilier. Le déluge vint. Lorsque le déluge eut cessé, Xixutre lâcha quelques uns de ses oiseaux, qui, ne trouvant point à manger, revinrent au vaisseau. Quelques jours après il lâcha encore ses oiseaux, qui revinrent avec de la boue aux pattes. Enfin ils ne revinrent plus. Xixutre en fit autant: il sortit de son vaisseau, qui était perché sur une montagne d'Arménie; et on ne le vit plus; les dieux l'enlevèrent.

Dans cette fable il y a probablement quelque chose d'historique. Le Pont-Euxin franchit ses bornes, et inonda quelques terrains. Le roi de Chaldée courut réparer le désordre. Nous avons dans Rabelais des contes non moins ridicules, fondés sur quelques vérités. Les anciens historiens sont pour la plupart des Rabelais sérieux.

Quant à la montagne d'Ararat, on a prétendu qu'elle était une des montagnes de la Phrygie, et qu'elle s'appelait d'un nom qui répond à celui d'*ar-ache*, parcequ'elle était enfermée par trois rivières.

Il y a trente opinions sur cette montagne. Comment démêler le vrai? Celle que les moines arméniens appellent aujourd'hui Ararat était, selon eux, une des bornes du paradis terrestre, paradis dont il reste peu de traces. C'est un amas de rochers et de précipices couverts d'une neige éternelle. Tournefort y alla chercher des plantes par ordre de Louis XIV; il dit « que tous les environs en sont horribles, et la montagne encore plus; qu'il

« trouva des neiges de quatre pieds d'épaisseur , et
* toutes cristallisées ; que de tous les côtés il y a des
« précipices taillés à-plomb. »

Le voyageur Jean Struis prétend y avoir été aussi. Il monta , si on l'en croit , jusqu'au sommet , pour guérir un ermite affligé d'une descente (1). « Son ermitage , *dit-il* , était si éloigné de terre , que nous n'y arrivâmes qu'au bout de sept jours , et chaque jour nous fesions cinq lieues ». Si dans ce voyage il avait toujours monté , ce mont Ararat serait haut de trente-cinq lieues. Du temps de la guerre des géans , en mettant quelques Ararats l'un sur l'autre , on aurait été à la lune fort commodément. Jean Struis assure que l'ermite qu'il guérit lui fit présent d'une croix faite du bois de l'arche de Noé ; Tournefort n'a pas eu tant d'avantage.

ARBRE A PAIN.

L'ARBRE à pain croît dans les isles Philippines , et principalement dans celles de Gaam et de Ténian , comme le coco croît dans l'Inde. Ces deux arbres sens , s'ils pouvaient se multiplier dans les autres climats , serviraient à nourrir et à désaltérer le genre humain.

L'arbre à pain est plus gros et plus élevé que nos pommiers ordinaires ; les feuilles sont noires , le fruit est jaune , et de la dimension de la plus grosse

(1) Voyage de Jean Struis , in-4° , page 208.

pomme de calville; son écorce est épaisse et dure, le dedans est une espèce de pâte blanche et tendre, qui a le goût des meilleurs petits pains au lait, mais il faut le manger frais; il ne se garde que vingt-quatre heures, après quoi il se sèche, s'aigrit, et devient désagréable; mais en récompense ces arbres en sont chargés huit mois de l'année. Les naturels du pays n'ont point d'autre nourriture; ils sont tous grands, robustes, bien faits, d'un embonpoint médiocre, d'une santé vigoureuse, telle que la doit procurer l'usage unique d'un aliment salubre; et c'est à des nègres que la nature a fait ce présent.

Le voyageur Dampierre fut le premier qui en parla. Il reste encore quelques officiers qui ont mangé de ce pain quand l'amiral Anson y a relâché, et qui l'ont trouvé d'un goût supérieur. Si cet arbre était transplanté comme l'a été l'arbre à café, il pourrait tenir lieu en grande partie de l'invention de Triptolème, qui coûte tant de soins et de peines multipliées. Il faut travailler une année entière avant que le bled puisse être changé en pain, et quelquefois tous ces travaux sont inutiles.

Le bled n'est pas assurément la nourriture de la plus grande partie du monde. Le maïs, la cassave, nourrissent toute l'Amérique. Nous avons des provinces entières où les paysans ne mangent que du pain de châtaignes, plus nourrissant et d'un meilleur goût que celui de seigle ou d'orge, dont tant de gens s'alimentent, et qui vaut beaucoup mieux que le pain de munition qu'on donne au soldat. Toute l'Afrique australie ignore le pain. L'immense archipel des Indes, Siam, le Laos, le Pégu, la Co-

chinchine, le Tunquin, une partie de la Chine, le Japon, les côtes de Malabar et de Coromandel, les bords du Gange, fournissent un riz dont la culture est beaucoup plus aisée que celle du froment, et qui le fait négliger. Le bled est absolument inconnu dans l'espace de quinze cents lieues sur les côtes de la mer Glaciale. Cette nourriture, à laquelle nous sommes accoutumés est parmi nous si précieuse, que la crainte seule de la voir manquer cause des séditions chez les peuples les plus soumis. Le commerce du bled est par-tout un des grands objets du gouvernement; c'est une partie de notre être, et cependant on prodigue quelquefoisridiculement cette denrée essentielle.

Les amidoniers emploient la meilleure farine pour couvrir la tête de nos jeunes gens et de nos femmes.

Le Dictionnaire encyclopédique remarque, avec très grande raison, que le pain bénit, dont on ne mange presque point, et dont la plus grande partie est perdue, monte en France à quatre millions de livres par an. Ainsi, de ce seul article, l'Angleterre est au bout de l'année plus riche de quatre millions que la France.

Les missionnaires ont éprouvé quelquefois de grandes angoisses dans des pays où l'on ne trouve ni pain ni vin. Les habitans leur disaient par interprètes: Vous voulez nous baptiser avec quelques gouttes d'eau, dans un climat brûlant où nous sommes obligés de nous plonger tous les jours dans les fleuves. Vous voulez nous confesser, et vous n'entendez pas notre langue; vous voulez nous com-

munier, et vous manquez des deux ingrédients nécessaires, le pain et le vin : il est donc évident que votre religion universelle n'a pu être faite pour nous. Les missionnaires répondaient très justement que la bonne volonté suffit, qu'on les plongerait dans l'eau sans aucun scrupule, qu'on ferait venir du pain et du vin de Goa ; et quant à la langue, que les missionnaires l'apprendraient dans quelques années.

ARBRE A SUIF.

On nomme dans l'Amérique *candel-berri-tree*, ou *bai-berri-tree*, ou *l'arbre à suif*, une espèce de bruyère dont la baie donne une graisse propre à faire des chandelles. Elle croît en abondance dans un terrain bas et bien humecté ; il paraît qu'elle se plaît sur les rivages maritimes. Cet arbuste est couvert de baies d'où semble suinter une substance blanche et farineuse ; on les cueille à la fin de l'automne lorsqu'elles sont mûres ; on les jette dans une chaudière qu'on remplit d'eau bouillante ; la graisse se fond, et s'élève au-dessus de l'eau : on met dans un vase à part cette graisse refroidie, qui ressemble à du suif ou à de la cire ; sa couleur est communément d'un verd sale. On la purifie, et alors elle devient d'un assez beau verd. Ce suif est plus cher que le suif ordinaire, et coûte moins que la cire. Pour en former des chandelles on le mèle souvent avec du suif commun ; alors elles ne sont pas si sujettes à couler. Les pauvres se servent vo-

lontiers de ce suif végétal qu'ils recueillent eux-mêmes, au lieu qu'il faudrait acheter l'autre.

On en fait aussi du savon et des savonnettes d'une odeur assez agréable.

Les médecins et les chirurgiens en font usage pour les plaies.

Un négociant de Philadelphie envoya de ce suif dans les pays catholiques de l'Amérique, dans l'espoir d'en débiter beaucoup pour des cierges; mais les prêtres refusèrent de s'en servir.

Dans la Caroline on en a fait aussi une sorte de cire à cacheter.

On indique enfin la racine du même arbuste comme un remède contre les fluxions des gencives, remède usité chez les sauvages.

A l'égard du cirier ou de l'arbre à cire, il est assez connu. Que de plantes utiles à tout le genre humain la nature a prodiguées aux Indes orientales et occidentales! le quinquina seul valait mieux que les mines du Pérou, qui n'ont servi qu'à mettre la cherté dans l'Europe.

ARC.

JEANNE D'ARC, DITE LA PUCELLE D'ORLÉANS.

IL convient de mettre le lecteur au fait de la véritable histoire de Jeanne d'Arc, surnommée *la Pucelle*. Les particularités de son aventure sont très peu connues et pourront faire plaisir aux lecteurs. Les voici.

Paul Jove dit que le courage des Français fut animé par cette fille, et se garde bien de la croire inspirée. Ni Robert Gaguin, ni Paul Emile, ni Polydore Virgile, ni Genebrar, ni Philippe de Bergame, ni Papire Masson, ni même Mariana, ne disent qu'elle était envoyée de Dieu; et quand Mariana le jésuite l'aurait dit, en vérité cela ne m'en imposerait pas.

Mézeray conte que *le prince de la milice céleste* *lui apparut*; j'en suis fâché pour Mézeray, et j'en demande pardon au prince de la milice céleste.

La plupart de nos historiens, qui se copient tous les uns les autres, supposent que la Pucelle fit des prédictions, et qu'elles s'accomplirent. On lui fait dire qu'*elle chassera les Anglais hors du royaume*, et ils y étaient encore cinq ans après sa mort. On lui fait écrire une longue lettre au roi d'Angleterre, et assurément elle ne savait ni lire ni écrire; on ne donnait pas cette éducation à une servante d'hôtellerie dans le Barois; et son procès porte qu'elle ne savait pas signer son nom.

Mais, dit-on, elle a trouvé une épée rouillée dont la lame portoit cinq fleurs de lis d'or gravées, et cette épée était cachée dans l'église de Sainte-Catherine de Fierbois à Tours. Voilà certes un grand miracle!

La pauvre Jeanne d'Arc ayant été prise par les Anglais, en dépit de ses prédictions et de ses miracles, soutint d'abord dans son interrogatoire que sainte Catherine et sainte Marguerite l'avaient honorée de beaucoup de révélations. Je m'étonne qu'elle n'ait rien dit de ses conversations avec le

prince de la milice céleste. Apparamment que ces deux saintes aimaient plus à parler que S. Michel. Ses juges la crurent sorcière, elle se crut inspirée; et c'est là le cas de dire:

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

Une grande preuve que les capitaines de Charles VII employaient le merveilleux pour encourager les soldats dans l'état déplorable où la France était réduite, c'est que Saintrailles avait son berger, comme le comte de Dunois avait sa bergère. Ce berger fesait ses prédictions d'un côté, tandis que la bergère les fesait de l'autre.

Mais malheureusement la prophétesse du comte de Dunois fut prise au siège de Compiègne par un bâtard de Vendôme, et le prophète de Saintrailles fut pris par Talbot. Le brave Talbot n'eut garde de faire brûler le berger. Ce Talbot était un de ces vrais Anglais qui dédaignent les superstitions, qui n'ont pas le fanatisme de punir les fanatiques.

Voilà, ce me semble, ce que les historiens auraient dû observer, et ce qu'ils ont négligé.

La Pucelle fut amenée à Jean de Luxembourg comte de Ligni. On l'enferma dans la forteresse de Beaulieu, ensuite dans celle de Beaurevoir, et delà dans celle du Crotoy en Picardie.

D'abord Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui était du parti du roi d'Angleterre contre son roi légitime, revendique la Pucelle comme une sorcière arrêtée sur les limites de son diocèse. Il veut

la juger en qualité de sorcière. Il appuyait son prétendu droit d'un insigne mensonge. Jeanne avait été prise sur le territoire de l'évêché de Noyon ; et ni l'évêque de Beauvais, ni l'évêque de Noyon n'avaient assurément le droit de condamner personne, et encore moins de livrer à la mort une sujette du duc de Lorraine, et une guerrière à la solde du roi de France.

Il y avait alors, qui le croirait ! un vicaire général de l'inquisition en France, nommé frère Martin. C'était bien là un des plus horribles effets de la subversion totale de ce malheureux pays. Frère Martin réclama la prisonnière comme *sentant l'hérésie, odorantem hæresim.* Il somma le duc de Bourgogne et le comte de Ligny, *par le droit de son office, et de l'autorité à lui commise par le saint-siege, de livrer Jeanne à la sainte inquisition.*

La sorbonne se hâta de seconder frère Martin : elle écrivit au duc de Bourgogne et à Jean de Luxembourg : « Vous avez employé votre noble puissance à appréhender icelle femme qui se dit la Pucelle, au moyen de laquelle l'honneur de Dieu a été sans mesure offensé, la foi excessivement blesée, et l'Eglise trop fort déshonorée ; car par son occasion, idolâtrie, erreurs, mauvaise doctrine, et autres maux inestimables se sont ensuivis en ce royaume... Mais peu de chose serait avoir telle prise, si ne s'ensuivait ce qu'il appartient pour satisfaire l'offense par elle perpétrée contre notre doux Créateur et sa foi, et la sainte Eglise, avec ses autres méfaits innumérables... Et si serait into-

« l'érable offense contre la majesté divine s'il arriva
« vait qu'icelle femme fût délivrée ». (1)

Enfin la Pucelle fut adjugée à Pierre Cauchon, qu'on appelait l'indigne évêque, l'indigne Français, et l'indigne homme. Jean de Luxembourg vendit la Pucelle à Cauchon et aux Anglais pour dix mille livres, et le duc de Bedfort les paya. La sorbonne, l'évêque, et frère Martin, présentèrent alors une nouvelle requête à ce duc de Bedfort, régent de France, *en l'honneur de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, pour qu'icelle Jeanne fût brièvement mise ès mains de la justice de l'Eglise.* Jeanne fut conduite à Rouen. L'archevêché était alors vacant, et le chapitre permit à l'évêque de Beauvais de *besogner* dans la ville. (C'est le terme dont on se servit). Il choisit pour ses assesseurs neuf docteurs de sorbonne avec trente-cinq autres assistans, abbés ou moines. Le vicaire de l'inquisition, Martin, présidait avec Cauchon; et comme il n'était que vicaire, il n'eut que la seconde place.

Jeanne subit quatorze interrogatoires: ils sont singuliers. Elle dit qu'elle a vu sainte Catherine et sainte Marguerite à Poitiers. Le docteur Beaupère lui demanda à quoi elle a reconnu les deux saintes. Elle répond que c'est à leur manière de faire la révérence. Beaupère lui demande si elles sont bien jaseuses. Allez, dit-elle, le voir sur le registre. Beaupère lui demande si, quand elle a vu S. Michel, il

(1) C'est une traduction du latin de la sorbonne, faite long-temps après.]

était tout nud. Elle répond, Pensez-vous que notre Seigneur n'eût de quoi le vêtir ?

Les curieux observeront ici soigneusement que Jeanne avait été long-temps dirigée avec quelques autres dévotes de la populace par un fripon nommé Richard, qui fesait des miracles, et qui apprenait à ces filles à en faire. Il donna un jour la communion trois fois de suite à Jeanne, à l'honneur de la Trinité. C'était alors l'usage dans les grandes affaires et dans les grands périls. Les chevaliers fesaient dire trois messes, et communiaient trois fois, quand ils allaient en bonne fortune, ou quand ils s'alliaient battre en duel. C'est ce qu'on a remarqué du bon chevalier Bayard.

Les feseuses de miracles, compagnes de Jeanne (1), et soumises à frère Richard, se nommaient Pierrone et Catherine. Pierrone affirmait qu'elle avait vu que Dieu apparaissait à elle en humanité comme ami fait à ami; Dieu était long vêtu de robe blanche avec huque vermeil dessous, etc.

Voilà jusqu'à présent le ridicule; voici l'horrible.

Un des juges de Jeanne, docteur en théologie et prêtre, nommé Nicolas l'Oiseleur, vient la confesser dans la prison. Il abuse du sacrement jusqu'au point de cacher derrière un morceau de serge deux prêtres qui transcrivirent la confession de Jeanne d'Arc. Ainsi les juges employèrent le sacrilège pour être homicides. Et une malheureuse idiote, qui

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne, tome I.

avait eu assez de courage pour rendre de très grands services au roi et à la patrie , fut condamnée à être brûlée par quarante-quatre prêtres français , qui l'immolaient à la faction de l'Angleterre .

On sait assez comment on eut la bassesse artificieuse de mettre auprès d'elle un habit d'homme pour la tenter de reprendre cet habit , et avec quelle absurde barbarie on prétexta cette prétendue transgression pour la condamner aux flammes ; comme si c'était dans une fille guerrière un crime digne du feu de mettre une culotte au lieu d'une jupe . Tout cela déchire le cœur , et fait frémir le sens commun . On ne conçoit pas comment nous osons , après les horreurs sans nombre dont nous avons été coupables , appeler aucun peuple du nom de *barbare* .

La plupart de nos historiens , plus amateurs des prétendus embellissemens de l'histoire que de la vérité , disent que Jeanne alla au supplice avec intrépidité ; mais , comme le portent les chroniques du temps , et comme l'avoue l'historien Villaret , elle reçut son arrêt avec des cris et avec des larmes ; faiblesse pardonnable à son sexe , et peut-être au nôtre , et très compatible avec le courage que cette fille avait déployé dans les dangers de la guerre ; car on peut être hardi dans les combats , et sensible sur l'échafaud .

Je dois ajouter ici que plusieurs personnes ont cru , sans aucun examen , que la Pucelle d'Orléans n'avait point été brûlée à Rouen , quoique nous ayons le procès-verbal de son exécution . Elles ont été trompées par la relation que nous avons encore d'une aventuriere qui prit le nom de la Pucelle ,

trompa les frères de Jeanne d'Arc, et à la faveur de cette imposture, épousa en Lorraine un gentilhomme de la maison des Armoises. Il y eut deux autres friponnes qui se firent aussi passer pour la Pucelle d'Orléans. Toutes les trois prétendirent qu'on n'avait point brûlé Jeanne, et qu'on lui avait substitué une autre femme. De tels contes ne peuvent être admis que par ceux qui veulent être trompés.

ARDEUR.

LE Dictionnaire encyclopédique n'ayant parlé que des ardeurs d'urine et de l'ardeur d'un cheval, il paraît expédient de citer aussi d'autres ardeurs; celle du feu, celle de l'amour. Nos poëtes français, italiens, espagnols, parlent beaucoup des ardeurs des amans: l'opéra n'a presque jamais été sans ardeurs *parfaites*. Elles sont moins *parfaites* dans les tragédies; mais il y a toujours beaucoup d'ardeurs.

Le Dictionnaire de Trévoux dit qu'ardeur en général signifie une *passion amoureuse*. Il cite pour exemple ce vers,

C'est de tes jeunes yeux que mon ardeur est née.

Et on ne pouvait guère en rapporter un plus mauvais. Remarquons ici que ce dictionnaire est fécond en citations de vers détestables. Il tire tous ses exemples de je ne sais quel nouveau choix de vers, parmi lesquels il serait très difficile d'en trouver

un bon. Il donne pour exemple de l'emploi du mot *d'ardeur* ces deux vers de Corneille :

Une première ardeur est toujours la plus forte ;
Le temps ne l'éteint point, la mort seule l'emporte.

Et celui-ci de Racine ,

Rien ne peut modérer mes ardeurs insensées.

Si les compilateurs de ce Dictionnaire avaient eu du goût , ils auraient donné pour exemple du mot *ardeur* bien placé cet excellent morceau de *Mithridate* :

J'ai su , par une longue et pénible industrie ,
Des plus mortels venins prévenir la furie .
Ah ! qu'il eût mieux valu , plus sage et plus heureux ,
Et repoussant les traits d'un amour dangereux ,
Ne pas laisser remplir d'ardeurs empoisonnées
Un cœur déjà glacé par le froid des années !

C'est ainsi qu'on peut donner une nouvelle énergie à une expression ordinaire et faible. Mais pour ceux qui ne parlent d'*ardeur* que pour rimer avec *cœur* , et qui parlent de leur vive ardeur ou de leur tendre ardeur , et qui joignent encore à cela les *alarmes* ou les *charmes* qui leur ont coûté tant de *larmes* , et qui , lorsque toutes ces platitudes sont arrangées en douze syllabes , croient avoir fait des vers , et qui , après avoir écrit quinze cents lignes remplies de ces termes oiseux en tout genre , croient avoir fait une tragédie , il faut les renvoyer au nouveau choix de vers , ou au recueil en douze volumes des meilleures pièces de théâtre , parmi lesquelles on n'en trouve pas une seule qu'on puisse lire.

ARGENT.

Mot dont on se sert pour exprimer de l'or. Monsieur, voudriez-vous me prêter cent loais d'or? Monsieur, je le voudrais de tout mon cœur, mais je n'ai point d'argent, je ne suis pas en argent comptant: l'Italien vous dirait, *Signore, non ho di danari*, Je n'ai point de deniers.

Harpagon demande à maître Jacques: Me feras-tu bonne chère? Oui, si vous me donnez beaucoup d'argent.

On demande tous les jours quel est le pays de l'Europe le plus riche en argent; on entend par-là quel est le peuple qui possède le plus de métaux représentatifs des objets de commerce. On demande, par la même raison, quel est le plus pauvre; et alors trente nations se présentent à l'envi: le Vestphalien, le Limousin, le Basque, l'habitant du Tirol, celui du Valais, le Grison, l'Istrien, l'Ecossais et l'Irlandais du nord, le Suisse d'un petit canton, et surtout le sujet du pape.

Pour deviner qui en a davantage on balance aujourd'hui entre la France, l'Espagne, et la Hollande qui n'en avait point en 1600.

Autrefois, dans les treizième, quatorzième et quinzième siècles, c'était la province de la daterie qui avait sans contredit le plus d'argent comptant, aussi fesait-elle le plus grand commerce. *Combien vendez-vous cela?* disait-on à un marchand. Il répondait, *Autant que les gens sont sots.*

Toute l'Europe envoyait alors son argent à la cour romaine, qui rendait en échange des grains bénis, des agnus, des indulgences plénier^{es} ou non plénier^{es}, des dispenses, des confirmations, des exemptions, des bénédictions et même des excommunications contre ceux qui n'étaient pas assez bien en cour de Rome, et à qui les payeurs en voulaient.

Les Vénitiens ne vendaient rien de tout cela, mais ils faisaient le commerce de tout l'occident par Alexandrie ; on n'avait que par eux du poivre et de la canelle. L'argent qui n'allait pas à la daterie venait à eux, un peu aux Toscans et aux Génois. Tous les autres royaumes étaient si pauvres en argent comptant, que Charles VIII fut obligé d'emprunter les piergeries de la duchesse de Savoie, et de les mettre en gage pour aller conquérir Naples, qu'il perdit bientôt : les Vénitiens soudoyèrent des armées plus fortes que la sienne. Un noble Vénitien avait plus d'or dans son coffre, et plus de vaisselle d'argent sur sa table, que l'empereur Maximilien surnommé *Pochi danari*.

Les choses changèrent quand les Portugais allèrent trafiquer aux Indes en conquérans, et que les Espagnols eurent subjugué le Mexique et le Pérou avec six ou sept cents hommes. On sait qu'alors le commerce de Venise, celui des autres villes d'Italie, tout tomba. Philippe II, maître de l'Espagne, du Portugal, des Pays-Bas, des deux Siciles, du Milanez, de quinze cents lieues de côtes dans l'Asie, et des mines d'or et d'argent dans l'Amérique, fut le seul riche, et par conséquent le seul puissant en Europe.

Les espions qu'il avait gagnés en France baissaient à genoux les doublons catholiques; et le petit nombre d'angelots et de carolus qui circulaient en France n'avait pas un grand crédit. On prétend que l'Amérique et l'Asie lui valurent à-peu-près dix millions de ducats de revenu. Il eût en effet acheté l'Europe avec son argent, sans le fer de Henri IV et les flottes de la reine Elisabeth.

Le Dictionnaire encyclopédique, à l'article *Argent*, cite l'*Esprit des lois*, dans lequel il est dit: « J'ai ouï déplorer plusieurs fois l'aveuglement du conseil de François I, qui rebuva Christophe Colomb qui lui proposait les Indes: en vérité on fit peut-être par imprudence une chose bien sage. »

Nous voyons, par l'énorme puissance de Philippe, que le conseil prétendu de François I n'aurait pas fait *une chose si sage*. Mais contentons-nous de remarquer que François I n'était pas né quand on prétend qu'il refusa les offres de Christophe Colomb; ce Génois aborda en Amérique en 1492, et François I naquit en 1494, et ne parvint au trône qu'en 1515.

Comparons ici le revenu de Henri III, de Henri IV et de la reine Elisabeth, avec celui de Philippe II: le subside ordinaire d'Elisabeth n'était que de cent mille livres sterling; et, avec l'extraordinaire, il fut, année commune, d'environ quatre cent mille; mais il fallait qu'elle employât ce surplus à se défendre de Philippe II. Sans une extrême économie elle était perdue, et l'Angleterre avec elle.

Le revenu de Henri III se montait à la vérité à

trente millions de livres de son temps ; cette somme était à la seule somme que Philippe II retirait des Indes comme trois à dix ; mais il n'entrait pas le tiers de cet argent dans les coffres de Henri III, très prodigue, très volé, et par conséquent très pauvre : il se trouve que Philippe II était d'un seul article dix fois plus riche que lui.

Pour Henri IV, ce n'est pas la peine de comparer ses trésors avec ceux de Philippe II. Jusqu'à la paix de Vervins il n'avait que ce qu'il pouvait emprunter ou gagner à la pointe de son épée, et il vécut en chevalier errant jusqu'au temps qu'il devint le premier roi de l'Europe.

L'Angleterre avait toujours été si pauvre, que le roi Edouard III fut le premier qui fit battre de la monnaie d'or.

On veut savoir ce que devient l'or et l'argent qui affluent continuellement du Mexique et du Pérou en Espagne. Il entre dans les poches des Français, des Anglais, des Hollandais, qui font le commerce de Cadix sous des noms espagnols, et qui envoient en Amérique les productions de leurs manufactures. Une grande partie de cet argent s'en va aux Indes orientales payer des épiceries, du coton, du salpêtre, du sucre candi, du thé, des toiles, des diamans, et des magots.

On demande ensuite ce que deviennent tous ces trésors des Indes ; je réponds que Sha Thamas-Koulikan, ou Sha Nadir, a emporté tout celui du grand-mogol avec ses pierreries. Vous voulez savoir où sont ces pierreries, cet or, cet argent que Sha Nadir a emportés en Perse : une partie a été enfouie

dans la terre pendant les guerres civiles; des brigands se sont servis de l'autre pour se faire des partis. Car, comme dit fort bien César, « Avec de l'argent on a des soldats, et avec des soldats on vole de l'argent. »

Votre curiosité n'est point encore satisfaite; vous êtes embarrassé de savoir où sont les trésors de Sésostris, de Crésus, de Cyrus, de Nabuchodonosor, et sur-tout de Salomon, qui avait, dit-on, vingt milliards et plus de nos livres de compte à lui tout seul dans sa cassette?

Je vous dirai que tout cela s'est répandu par le monde. Soyez sûr que, du temps de Cyrus, les Gaules, la Germanie, le Danemarck, la Pologne, la Russie, n'avaient pas un écu. Les choses se sont mises au niveau avec le temps, sans ce qui s'est perdu en dorure, ce qui reste enfoui à Notre-Dame de Lorette et autres lieux, et ce qui a été englouti dans l'*avare* mer.

Comment fisaient les Romains sous leur grand Romulus, fils de Mars et d'une religieuse, et sous le dévot Numa Pompilius? Ils avaient un Jupiter de bois de chêne mal taillé, des huites pour palais, une poignée de foin au bout d'un bâton pour étendard, et pas une pièce d'argent de douze sous dans leur poche. Nos cochers ont des montres d'or que les sept rois de Rome, les Camilles, les Manlius, les Fabius, n'auraient pu payer.

Si par hasard la femme d'un receveur général des finances se fesait lire ce chapitre à sa toilette par le bel esprit de la maison, elle aurait un étrange mépris pour les Romains des trois premiers siècles, et

ne voudrait pas laisser entrer dans son antichambre un Manlius, un Curius, un Fabius, qui viendrait à pied, et qui n'aurait pas de quoi faire sa partie de jeu.

Leur argent comptant était du cuivre. Il servait à la fois d'armes et de monnaie. On se battait et on comptait avec du cuivre. Trois ou quatre livres de cuivre de douze onces payaient un bœuf. On achetait le nécessaire au marché comme on l'achète aujourd'hui; et les hommes avaient comme de tout temps la nourriture, le vêtement et le couvert. Les Romains, plus pauvres que leurs voisins, les subjuguèrent, et augmentèrent toujours leur territoire dans l'espace de près de cinq cents années, avant de frapper de la monnaie d'argent.

Les soldats de Gustave-Adolphe n'avaient en Suède que de la monnaie de cuivre pour leur solde, avant qu'il fit des conquêtes hors de son pays.

Pourvu qu'on ait un gage d'échange pour les choses nécessaires à la vie, le commerce se fait toujours. Il n'importe que ce gage d'échange soit de coquilles ou de papier. L'or et l'argent à la longue n'ont prévalu par-tout que parcequ'ils sont plus rares.

C'est en Asie que commencèrent les premières fabriques de la monnaie de ces deux métaux, parceque l'Asie fut le berceau de tous les arts.

Il n'est point question de monnaie dans la guerre de Troie; on y pèse l'or et l'argent. Agamemnon pouvait avoir un trésorier, mais point de cour des monnaies.

Ce qui a fait soupçonner à plusieurs savans té-

mériares que le Pentateuque n'avait été écrit que dans le temps où les Hébreux commencèrent à se procurer quelques monnaies de leurs voisins, c'est que dans plus d'un passage il est parlé de sicles. On y dit qu'Abraham, qui était étranger, et qui n'avait pas un pouce de terre dans le pays de Canaan, y acheta un champ et une caverne pour enterrer sa femme, quatre cents sicles d'argent monnayé de bon aloi (1), *Quadragintos siclos argenti probatæ monetæ publicæ*. Le judicieux dom Calmet évalue cette somme à quatre cent quarante huit livres six sous neuf deniers, selon les anciens calculs, imaginés assez au hasard quand le marc d'argent était à vingt-six livres de compte le marc. Mais comme le marc d'argent est augmenté de moitié, la somme vaudrait huit cent quatre-vingt-seize livres.

Or, comme en ce temps-là il n'y avait point de monnaie marquée au coin qui répondit au mot *pecunia*, cela fesait une petite difficulté dont il est aisé de se tirer (2).

(1) Genèse, chap. XXIII, v. 16.

(2) Ces hardis savans, qui, sur ce prétexte et sur plusieurs autres, attribuent le Pentateuque à d'autres qu'à Moïse, se fondent encore sur les témoignages de saint Théodore, de Mazius, etc. Ils disent : Si saint Théodore et Mazius affirment que le livre de Josué n'a pas été écrit par Josué, et n'en est pas moins admirable, ne pouvons-nous pas croire aussi que le Pentateuque est très admirable sans être de Moïse? Voyez sur cela le premier livre de l'Histoire critique du vieux Testament, par le révérend P. Simon de l'oratoire. Mais, quoi qu'en aient dit

Une autre difficulté, c'est que dans un endroit il est dit qu'Abraham acheta ce champ en Hébron, et dans un autre, en Sichem (1). Consultez sur cela le vénérable Bède, Raban Maure, et Emmanuel Sa-

Nous pourrions parler ici des richesses que laissa David à Salomon en argent monnayé. Les uns les font monter à vingt et un, vingt-deux milliards tournois, les autres à vingt-cinq. Il n'y a point de gardes du trésor royal, ni de testerdar du grand-turc qui puisse supputer au juste le trésor du roi Salomon. Mais les jeunes bacheliers d'Oxford et de sorbonne font ce compte tout courant.

Je ne parlerai point des innombrables aventures qui sont arrivées à l'argent depuis qu'il a été frappé, marqué, évalué, altéré, prodigué, resserré, volé, ayant dans toutes ses transmigrations démeuré constamment l'amour du genre humain. On l'aime au point que, chez tous les princes chrétiens, il y a encore une vieille loi qui subsiste, c'est de ne point laisser sortir d'or et d'argent de leurs royaumes. Cette loi suppose de deux choses l'une, ou que ces princes règnent sur des fous à lier qui se défont de leurs espèces en pays étranger pour leur plaisir, ou qu'il ne faut pas payer ses dettes à un étranger. Il est clair pourtant que personne n'est assez insensé pour donner son argent sans raison; et que quand on doit à l'étranger il faut payer, soit

tant de savans, il est clair qu'il faut s'en tenir au sentiment de la sainte Eglise apostolique et romaine, la seule infaillible.

(1) Actes, chap. VII, v. 16.

en lettres-de-change, soit en denrées, soit en espèces sonnantes. Aussi cette loi n'est pas exécutée depuis qu'on a commencé à ouvrir les yeux; et il n'y a pas long-temps qu'ils sont ouverts.

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur l'argent monnayé, comme sur l'augmentation injuste et ridicule des espèces, qui fait perdre tout d'un coup des sommes considérables à un état sur la refonte ou la remarque, avec une augmentation de valeur idéale, qui invite tous vos voisins, tous vos ennemis, à remarquer votre monnaie et à gagner à vos dépens; enfin sur vingt autres tours d'adresse inventés pour se ruiner. Plusieurs livres nouveaux sont pleins de réflexions judicieuses sur cet article. Il est plus aisé d'écrire sur l'argent que d'en avoir; et ceux qui en gagnent se moquent beaucoup de ceux qui ne savent qu'en parler.

En général l'art du gouvernement consiste à prendre le plus d'argent qu'on peut à une grande partie des citoyens pour le donner à une autre partie.

On demande s'il est possible de ruiner radicalement un royaume dont en général la terre est fertile; on répond que la chose n'est pas praticable, attendu que depuis la guerre de 1689 jusqu'à la fin de 1769, où nous écrivons, on a fait presque sans discontinuation tout ce qu'on a pu pour ruiner la France sans ressource, et qu'on n'a jamais pu en venir à bout. C'est un bon corps qui a eu la fièvre pendant quatre-vingts ans avec des redoublemens, et qui a été entre les mains des charlatans, mais qui vivra.

Si vous voulez lire un morceau curieux et bien DICTIONN. PHILOSOPH. 2.

fait sur l'argent de différens pays, adressez-vous à l'article *Monnaie*, de M. le chevalier de Jaucour, dans l'*Encyclopédie*; on ne peut en parler plus savamment et avec plus d'impartialité. Il est beau d'approfondir un sujet qu'on méprise.

ARIANISME.

TOUTES les grandes disputes théologiques pendant douze cents ans ont été grecques. Qu'auraient dit Homère, Sophocle, Démosthène, Archimède, s'ils avaient été témoins de ces subtiles ergotismes qui ont coûté tant de sang?

Arius a l'honneur encore aujourd'hui de passer pour avoir inventé son opinion, comme Calvin passe pour être fondateur du calvinisme. La vanité d'être chef de secte est la seconde de toutes les vanités de ce monde; car celle des conquérans est, dit-on, la première. Cependant ni Calvin ni Arius n'ont certainement pas la triste gloire de l'invention.

On se querellait depuis long-temps sur la Trinité lorsqu'Arius se mêla de la querelle dans la disputeuse ville d'Alexandrie, où Euclide n'avait pu parvenir à rendre les esprits tranquilles et justes. Il n'y eut jamais de peuple plus frivole que les Alexandrins, les Parisiens même n'en approchent pas.

Il fallait bien qu'on disputât déjà vivement sur la Trinité, puisque le patriarche auteur de la *Chronique d'Alexandrie*, conservée à Oxford, assure

qu'il y avait deux mille prêtres qui soutenaient le parti qu'Arius embrassa.

Mettions ici, pour la commodité du lecteur, ce qu'on dit d'Arius dans un petit livre qu'on peut n'avoir pas sous la main.

Voici une question incompréhensible qui a exercé depuis plus de seize cents ans la curiosité, la subtilité sophistique, l'aigreur, l'esprit de cabale, la fureur de dominer, la rage de persécuter, le fanatisme aveugle et sanguinaire, la crédulité barbare, et qui a produit plus d'horreurs que l'ambition des princes, qui pourtant en a produit beaucoup. Jésus est-il verbe? S'il est verbe, est-il émané de Dieu dans le temps, ou avant le temps? s'il est émané de Dieu, est-il coéternel et consubstantiel avec lui, ou est-il d'une substance semblable? est-il distinct de lui, ou ne l'est-il pas? est-il fait ou engendré? Peut-il engendrer à son tour? a-t-il la paternité ou la vertu productive sans paternité? Le Saint-Esprit est-il fait ou engendré, ou produit, ou procédant du père, ou procédant du fils, ou procédant de tous les deux? Peut-il engendrer, peut-il produire? son hypostase est-elle consubstantielle avec l'hypostase du père et du fils? et comment, ayant précisément la même nature, la même essence que le père et le fils, peut-il ne pas faire les mêmes choses que ces deux personnes qui sont lui-même?

Ces questions si au-dessus de la raison avaient certainement besoin d'être décidées par une Eglise infaillible.

On sophistiquait, on ergotait, on se haïssait,

on s'excommuniait chez les chrétiens pour quelques uns de ces dogmes inaccessibles à l'esprit humain avant les temps d'Arius et d'Athanase. Les Grecs égyptiens étaient d'habiles gens, ils coupaien un cheveu en quatre; mais cette fois-ci ils ne le coupèrent qu'en trois. Alexandros, évêque d'Alexandrie, s'avise de prêcher que Dieu étant nécessairement individuel, simple, une monade dans toute la rigueur du mot, cette monade est trine.

Le prêtre Arious, que nous nommons Arius, est tout scandalisé de la monade d'Alexandros; il explique la chose différemment; il ergote en partie comme le prêtre Sabellius, qui avait ergoté comme le phrygien Praxeas, grand ergoteur. Alexandros assemble vite un petit concile de gens de son opinion, et excommunie son prêtre. Eusébios, évêque de Nicomédie, prend le parti d'Arious: voilà toute l'Eglise en feu.

L'empereur Constantin était un scélérat, je l'avoue, un parricide qui avait étouffé sa femme dans un bain, égorgé son fils, assassiné son beau-père, son beau-frère, et son neveu, je ne le nie pas; un homme bouffi d'orgueil, et plongé dans les plaisirs, je l'accorde; un détestable tyran, ainsi que ses enfans, *transeat*: mais il avait du bon sens. On ne parvient point à l'empire, on ne subjugue pas tous ses rivaux sans avoir raisoné juste.

Quand il vit la guerre civile des cérémonies scolastiques allamées, il envoia le célèbre évêque Ozius avec des lettres déhortatoires aux deux par-

ties belligérantes (1): « Vous êtes de grands fous, leur dit-il expressément dans sa lettre, « de vous quereller pour des choses que vous n'entendez pas. Il est indigne de la gravité de vos ministères de faire tant de bruit sur un sujet si minee. »

Constantin n'entendait pas par *mince sujet* ce qui regarde la Divinité, mais la manière incompréhensible dont on s'efforçait d'expliquer la nature de la Divinité. Le patriarche arabe qui a écrit l'histoire de l'Eglise d'Alexandrie, fait parler à-peu-près ainsi Ozius en présentant la lettre de l'empereur :

« Mes frères, le christianisme commence à peine à jouir de la paix, et vous allez le plonger dans une discorde éternelle. L'empereur n'a que trop raison de vous dire que vous vous querellez pour

(1) Un professeur de l'université de Paris, nommé Le Beau, qui a écrit l'histoire du bas Empire, se garde bien de rapporter la lettre de Constantin telle qu'elle est, et telle que la rapporte le savant auteur du Dictionnaire des hérésies. « Ce bon prince, dit-il, animé d'une tendresse paternelle, finissait en ces termes : *Rendez-moi des jours sereins et des nuits tranquilles* ». Il rapporte les complimens de Constantin aux évêques, mais il devait aussi rapporter le reproche. L'épithète de *bon prince* convient à Titus, à Trajan, à Marc-Antonin, à Marc-Aurele, et même à Julien le philosophe, qui ne versa jamais que le sang des ennemis de l'empire, en prodiguant le sien, et non pas à Constantin, le plus ambitieux des hommes, le plus vain, le plus voluptueux, et en même temps le plus perfide et le plus sanguinaire. Ce n'est pas écrire l'histoire, c'est la défigurer.

« un sujet fort mince. Certainement, si l'objet de la
 « dispute était essentiel, Jésus-Christ, que nous re-
 « connaissons tous pour notre législateur, en aurait
 « parlé; Dieu n'aurait pas envoyé son fils sur la
 « terre pour ne nous pas apprendre notre catéchisme.
 « Tout ce qu'il ne nous a pas dit expressément est
 « l'ouvrage des hommes, et l'erreur est leur par-
 « tage. Jésus vous a commandé de vous aimer, et
 « vous commencez par lui désobéir en vous haïssant,
 « en excitant la discorde dans l'empire. L'orgueil
 « seul fait naître les disputes, et Jésus votre maître
 « vous a ordonné d'être humbles. Personne de vous
 « ne peut savoir si Jésus est fait ou engendré. Et que
 « vous importe sa nature, pourvu que la vôtre soit
 « d'être justes et raisonnables? Qu'a de commun
 « une vaine science de mots avec la morale qui doit
 « conduire vos actions? Vous chargez la doctrine de
 « mystères, vous qui n'êtes faits que pour affirmer
 « la religion par la vertu. Voulez-vous que la reli-
 « gion chrétienne ne soit qu'un amas de sophismes?
 « est-ce pour cela que le Christ est venu? Cessez de
 « disputer; adorez, édifiez, humiliez-vous, nourris-
 « sez les pauvres, appaisez les querelles de fami-
 « les au lieu de scandaliser l'empire entier par vos
 « discordes. »

Ozius parlait à des opiniâtres. On assembla le concile de Nicée, et il y eut une guerre civile spirituelle dans l'empire romain. Cette guerre en amena d'autres, et de siècle en siècle on s'est persécuté mutuellement jusqu'à nos jours.

Ce qu'il y eut de triste, c'est que la persécution commença dès que le concile fut terminé; mais

Lorsque Constantin en avait fait l'ouverture, il ne savait encore quel parti prendre, ni sur qui il ferait tomber la persécution. Il n'était point chrétien (1), quoiqu'il fût à la tête des chrétiens: le baptême seul constituait alors le christianisme, et il n'était point baptisé; il venait même de faire rebâtir à Rome le temple de la Concorde. Il lui était sans doute fort indifférent qu'Alexandre d'Alexandrie, ou Eusebe de Nicomédie, et le prêtre Arius eussent raison ou tort; il est assez évident, par la lettre ci-dessus rapportée, qu'il avait un profond mépris pour cette dispute.

Mais il arriva ce qu'on voit, et ce qu'on verra à jamais dans toutes les cours. Les ennemis de ceux qu'on nomma depuis Ariens accusèrent Eusèbe de Nicomédie d'avoir pris autrefois le parti de Licinius contre l'empereur: *J'en ai des preuves*, dit Constantin dans sa lettre à l'église de Nicomédie, *par les prêtres et les diacres de sa suite que j'ai pris, etc.*

Ainsi donc, dès le premier grand concile, l'intrigue, la cabale, la persécution, sont établies avec le dogme, sans pouvoir en affaiblir la sainteté. Constantin donna les chapelles de ceux qui ne croyaient pas la consubstantialité à ceux qui la croyaient, confisqua les biens des dissidens à son profit, et se servit de son pouvoir despotique pour exiler Arius et ses partisans, qui alors n'étaient pas les plus forts. On a dit même que de son autorité privée il condamna à mort quiconque ne brûlerait

(1) Voyez l'article VISION DE CONSTANTIN.

pas les ouvrages d'Arius : mais ce fait n'est pas vrai. Constantin, tout prodigue qu'il était du sang des hommes, ne poussa pas la cruauté jusqu'à cet excès de démence absurde de faire assassiner par ses bourreaux celui qui garderait un livre hérétique, pendant qu'il laissait vivre l'hésiarque.

Tout change bientôt à la cour ; plusieurs évêques inconsistantiels, des eunuques, des femmes, parlerent pour Arius, et obtinrent la révocation de la lettre-de-cachet. C'est ce que nous avons vu arriver plusieurs fois dans nos cours modernes en pareille occasion.

Le célèbre Eusèbe, évêque de Césarée, connu par ses ouvrages, qui ne sont pas écrits avec un grand discernement, accusait fortement Eustate, évêque d'Antioche, d'être sabellien ; et Eustate accusait Eusèbe d'être Arien. On assembla un concile à Antioche : Eusèbe gagna sa cause ; on déposa Eustate ; on offrit le siège d'Antioche à Eusèbe, qui n'en voulut point ; les deux partis s'armèrent l'un contre l'autre ; ce fut le prélude des guerres de controverse. Constantin, qui avait exilé Arius pour ne pas croire le Fils consubstantiel, exila Eustate pour le croire. De telles révolutions sont communes.

S. Athanase était alors évêque d'Alexandrie ; il ne voulut point recevoir dans la ville Arius, que l'empereur y avait envoyé, disant qu'Arius « était excommunié ; qu'un excommunié ne devait plus avoir ni maison ni patrie ; qu'il ne pouvait ni manger ni coucher nulle part, et qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ». Aussitôt nouveau

concile à Tyr, et nouvelles lettres-de-cachet. Athanase est déposé par les PP. de Tyr, exilé à Trèves par l'empereur. Ainsi Arius et Athanase son plus grand ennemi sont condamnés tour-à-tour par un homme qui n'était pas encore chrétien.

Les deux factions employèrent également l'artifice, la fraude, la calomnie, selon l'ancien et l'éternel usage. Constantin les laissa disputer et cabaler; il avait d'autres occupations. Ce fut dans ce temps là que ce *bon prince* fit assassiner son fils, sa femme, son neveu le jeune Licinius, l'espérance de l'empire, qui n'avait pas encore douze ans.

Le parti d'Arius fut toujours victorieux sous Constantin. Le parti opposé n'a pas rougi d'écrire qu'un jour S. Macaire, l'un des plus ardents sectateurs d'Athanase, sachant qu'Arius s'acheminait pour entrer dans la cathédrale de Constantinople, suivi de plusieurs de ses frères, pria Dieu si ardemment de confondre cet hérésiarque, que Dieu ne put résister à la prière de Macaire; que sur-le-champ tous les boyaux d'Arius lui sortirent par le fondement; ce qui est impossible: mais enfin Arius mourut.

Constantin le suivit une année après, en 337 de l'ère vulgaire. On prétend qu'il mourut de la lèpre. L'empereur Julien, dans ses Césars, dit que le baptême, que reçut cet empereur quelques heures avant sa mort, ne guérit personne de cette maladie.

Comme ses enfans régnèrent après lui, la flatterie des peuples romains, devenus esclaves depuis long-temps, fut portée à un tel excès, que ceux de l'an-

cienne religion en firent un dieu , et ceux de la nouvelle en firent un saint. On célébra long-temps sa fête avec celle de sa mère.

Après sa mort les troubles occasionnés par le seul mot *consubstantiel* agitèrent l'empire avec violence. Constance , fils et successeur de Constantin , imita toutes les cruautés de son père , et tint des conciles comme lui ; ces conciles s'anathématisèrent réciproquement. Athanase courut l'Europe et l'Asie pour soutenir son parti. Les ensébiens l'accablèrent. Les exils , les prisons , les tumultes , les meurtres , les assassinats , signalèrent la fin du règne de Constance. L'empereur Julien , fatal ennemi de l'Eglise , fit ce qu'il put pour rendre la paix à l'Eglise , et n'en put venir à bout. Jovien , et après lui Valentinien , donnèrent une liberté entière de conscience ; mais les deux partis ne la prirent que pour une liberté d'exercer leur haine et leur fureur.

Théodose se déclara pour le concile de Nicée ; mais l'impératrice Justine , qui régnait en Italie , en Illyrie , en Afrique , comme tutrice du jeune Valentinien , proscrivit le grand concile de Nicée ; et bientôt les Goths , les Vandales , les Bourguignons , qui se répandirent dans tant de provinces , y trouvant l'arianisme établi , l'embrassèrent pour gouverner les peuples conquis par la propre religion de ces peuples mêmes.

Mais la foi nicéenne ayant été reçue chez les Gaulois , Clovis , leur vainqueur , suivit leur communion par la même raison que les autres barbares avaient professé la foi arienne.

Le grand Théodoric , en Italie , entretint la paix

entre les deux partis ; et enfin la formule nicéenne prévalut dans l'occident et dans l'orient.

L'arianisme reparut vers le milieu du seizième siècle , à la faveur de toutes les disputes de religion qui partageaient alors l'Europe ; mais il reparut armé d'une force nouvelle , et d'une plus grande incrédulité. Quarante gentilshommes de Vicence formèrent une académie , dans laquelle on n'établit que les seuls dogmes qui parurent nécessaires pour être chrétiens. Jésus fut reconnu pour verbe , pour sauveur et pour juge ; mais on nia sa divinité , sa consubstantialité , et jusqu'à la Trinité.

Les principaux de ces dogmatiseurs furent Lélius Socin , Okin , Pazuta , Gentilis. Servet se joignit à eux. On connaît sa malheureuse dispute avec Calvin ; ils eurent quelque temps ensemble un commerce d'injures par lettres. Servet fut assez imprudent pour passer par Genève , dans un voyage qu'il faisait en Allemagne. Calvin fut assez lâche pour le faire arrêter , et assez barbare pour le faire condamner à être brûlé à petit feu , c'est-à-dire au même supplice auquel Calvin avait à peine échappé en France. Presque tous les théologiens d'alors étaient tour-à-tour persécuteurs et persécutés , bourreaux ou victimes.

Le même Calvin sollicita dans Genève la mort de Gentilis. Il trouva cinq avocats qui signèrent que Gentilis méritait de mourir dans les flammes. De telles horreurs sont dignes de cet abominable siècle. Gentilis fut mis en prison , et allait être brûlé comme Servet ; mais il fut plus avisé que cet Espagnol ; il se rétracta , donna les louanges les plus ri-

dicules à Calvin , et fut sauvé. Mais son malheur voulut ensuite que , n'ayant pas assez ménagé un bailli du canton de Berne , il fût arrêté comme arien. Des témoins déposèrent qu'il avait dit que les mots de trinité , d'essence , d'hypostase , ne se trouvaient pas dans l'Ecriture sainte ; et sur cette déposition , les juges , qui ne savaient pas plus que lui ce que c'est qu'une hypostase , le condamnèrent , sans raisonner , à perdre la tête.

Faustus Socin , neveu de Lélius Socin , et ses compagnons , furent plus heureux en Allemagne ; ils pénétrèrent en Silésie et en Pologne ; ils y fondèrent des églises , ils écrivirent , ils prêchèrent ; ils réussirent : mais à la longue , comme leur religion était dépouillée de presque tous les mystères , et plutôt une secte philosophique paisible qu'une secte militante , ils furent abandonnés ; les jésuites , qui avaient plus de crédit qu'eux , les poursuivirent et les dispersèrent.

Ce qui reste de cette secte en Pologne , en Allemagne , en Hollande , se tient caché et tranquille. La secte a reparu en Angleterre avec plus de force et d'éclat. Le grand Newton et Locke l'embrassèrent ; Samuel Clarke , célèbre curé de Saint-James , auteur d'un si bon livre sur l'existence de Dieu , se déclara hautement arien , et ses disciples sont très nombreux. Il n'allait jamais à sa paroisse le jour qu'on y récitait le symbole de S. Athanase. On pourra voir dans le cours de cet ouvrage les subtilités que tous ces opiniâtres , plus philosophes que chrétiens , opposent à la pureté de la foi catholique.

Quoiqu'il y eût un grand troupeau d'ariens à

Londres parmi les théologiens, les grandes vérités athématiques découvertes par Newton, et la sasse métaphysique de Locke ont plus occupé les prits. Les disputes sur la consubstantialité ont ieu très fades aux philosophes. Il est arrivé à ewton en Angleterre la même chose qu'à Corneille n France ; on oublia Pertharite, Théodore et son ecueil de vers, on ne pensa qu'à Cinna. Newton ut regardé comme l'interprète de Dieu dans le cal- cul des fluxions, dans les lois de la gravitation, dans la nature de la lumière. Il fut porté à sa mort par les pairs et le chancelier du royaume, près des tombeaux des rois, et plus révéré qu'eux. Servet, qui découvrit, dit-on, la circulation du sang, avait été brûlé à petit feu dans une petite ville des Allo- broges, maîtrisée par un théologien de Picardie.

ARISTÉE.

Quoi ! l'on voudra toujours tromper les hommes sur les choses les plus indifférentes, comme sur les plus sérieuses ! Un prétendu Aristée veut faire croire qu'il a fait traduire l'ancien Testament en grec, pour l'usage de Ptolomée Philadelphe, comme le duc de Montausier a réellement fait commenter les meilleurs auteurs latins, à l'usage du dauphin qui n'en fesait aucun usage.

Si on en croit cet Aristée, Ptolomée brûlait d'envie de connaître les lois juives ; et pour connaître ces lois, que le moindre Juif d'Alexandrie lui aurait traduites pour cent écus, il se proposa d'en-

voyer une ambassade solennelle au grand-prêtre des Juifs de Jérusalem, de délivrer six vingt mille esclaves juifs que son père Ptolomée Soter avait pris prisonniers en Judée, et de leur donner à chacun environ quarante écus de notre monnaie pour leur aider à faire le voyage agréablement; ce qui fait quatorze millions quatre cent mille de nos livres.

Ptolomée ne se contenta pas de cette libéralité inouie. Comme il était fort dévot sans doute au judaïsme, il envoya au temple de Jérusalem une grande table d'or massif, enrichie par-tout de pierres précieuses, et il eut soin de faire graver sur cette table la carte du Méandre, fleuve de Phrygie (1); le cours de cette rivière était marqué par des rubis et par des émeraudes. On sent combien cette carte du Méandre devait enchanter les Juifs. Cette table était chargée de deux immenses vases d'or, encore mieux travaillés; il donna trente autres vases d'or et une infinité de vases d'argent. On n'a jamais payé si chèrement un livre; on aurait toute la bibliothèque du Vatican à bien meilleur marché.

Eléazar, prétendu grand-prêtre de Jérusalem, lui envoya à son tour des ambassadeurs qui ne présentèrent qu'une lettre en beau vélin écrite en caractères d'or. C'était agir en dignes Juifs que de

(1) Il se peut très bien pourtant que ce ne fût pas un plan du cours du Méandre, mais ce qu'on appeloit en grec un *méandre*, un lacis, un nœud de pierres précieuses. C'était toujours un fort beau présent.

donner un morceau de parchemin pour environ trente millions.

Ptolomée fut si content du style d'Eléazar qu'il en versa des larmes de joie.

Les ambassadeurs dînerent avec le roi et les principaux prêtres d'Egypte. Quand il fallut bénir la table, les Egyptiens cédèrent cet honneur aux Juifs.

Avec ces ambassadeurs arrivèrent soixante et douze interprètes, six de chacune des douze tribus, tous ayant appris le grec en perfection dans Jérusalem. C'est dommage, à la vérité, que de ces douze tribus il y en eût dix d'absolument perdues, et disparues de la face de la terre depuis tant de siècles : mais le grand-prêtre Eléazar les avait retrouvées exprès pour envoyer des traducteurs à Ptolomée.

Les soixante et douze interprètes furent enfermés dans l'isle de Pharos ; chacun d'eux fit sa traduction à part en soixante et douze jours, et toutes les traductions se trouvèrent semblables mot pour mot : c'est ce qu'on appelle la *traduction des septante*, qui devrait être nommée la *traduction des septante-deux*.

Dès que le roi eut reçu ces livres, il les adora, tant il était bon Juif ! Chaque interprète reçut trois talens d'or ; et on envoya encore au grand sacrificeur pour son parchemin dix lits d'argent, une couronne d'or, des encensoirs et des coupes d'or, un vase de trente talens d'argent, c'est-à-dire du poids d'environ soixante mille écus, avec dix robes de pourpre et cent pièces de toile du plus beau lin.

Presque tout ce beau conte est fidèlement rap-

porté par l'historien Josephe , qui n'a jamais rien exagéré. S. Justin a enchéri sur Josephe ; il dit que ce fut au roi Hérode que Ptolomée s'adressa , et non pas au grand-prêtre Eléazar. Il fait envoyer deux ambassadeurs de Ptolomée à Hérode , c'est beaucoup ajouter au merveilleux ; car on sait qu'Hérode ne naquit que long-temps après le règne de Ptolomée Philadelphie.

Ce n'est pas la peine de remarquer ici la profusion d'anachronismes qui règne dans ces romans et dans tous leurs semblables , la foule des contradictions et les énormes bêtises dans lesquelles l'auteur juif tombe à chaque phrase : cependant cette fable a passé pendant des siècles pour une vérité incontestable ; et pour mieux exercer la crédulité de l'esprit humain , chaque auteur qui la citait ajoutait ou retranchait à sa manière ; de sorte qu'en croyant cette aventure il falloit la croire de cent manières différentes. Les uns rient de ces absurdités dont les nations ont été abreuviées , les autres gémissent de ces impostures ; la multitude infinie des mensonges fait des Démocrites et des Héraclites.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE TOME SECOND.

ANA, ANECDOTES ,	page 5
Anecdote hasardée de du Haillan ,	14
Anecdote sur Charles-Quint ,	15
Autre anecdote plus hasardée ,	Ibid.
Anecdote sur Henri IV ,	16
De l'abjuration de Henri IV ,	Ibid.
Autre bévue sur Henri IV ,	17
Bévue sur le maréchal d'Ancre ,	18
Anecdote sur l'homme au masque de fer ,	20
Anecdotes sur Nicolas Fouquet , surinten- dant des finances ,	23
Petite anecdote ,	24
Anecdote sur le testament attribué au car- dinal de Richelieu ,	Ibid.
Autres anecdotes ,	27
Anecdote ridicule sur Théodoric ,	28
Anecdote sur le maréchal de Luxembourg ,	30
Anecdote sur Louis XIV ,	ibid.
Lettre de M. de Voltaire sur plusieurs anec- dotes ,	31
Anecdote singuliere sur le P. Fouquet , ci- devant jésuite ,	39

TABLE.

Autre anecdote sur un jésuite chinois , page	41
ANATOMIE ,	43
ANCIENS ET MODERNES ,	47
Du chevalier Temple ,	52
De Boileau et de Racine ,	54
De l'injustice et de la mauvaise foi de Racine dans la dispute contre Perrault , au sujet d'Euripide , et des infidélités de Brumoy , Ibid.	
De quelques comparaisons entre des ouvr- ages célèbres ,	60
D'un passage d'Homère ,	63
ANE ,	70
De l'âne d'or de Machiavel ,	74
De l'âne de Vérone ,	76
ANGE SECTION I. Anges des Indiens , des Perses , etc. ,	77
Premier chapitre du Shasta ,	78
Second chapitre du Shasta ,	79
Chapitre III. De la chute d'une partie des anges ,	Ibid.
Chapitre IV. Châtiment des anges coupables ,	80
Précis du cinquième chapitre ,	81
Des anges des Perses ,	82
Des anges chez les Hébreux ,	83
Savoir si les Grecs et les Romains admirent des anges ,	86
SECTION II.	87
SECTION III.	90
ANNALES ,	94
ANNATES ,	98
ANNEAU DE SATURNE ,	101
ANTI-LUCRECE ,	102

TABLE.

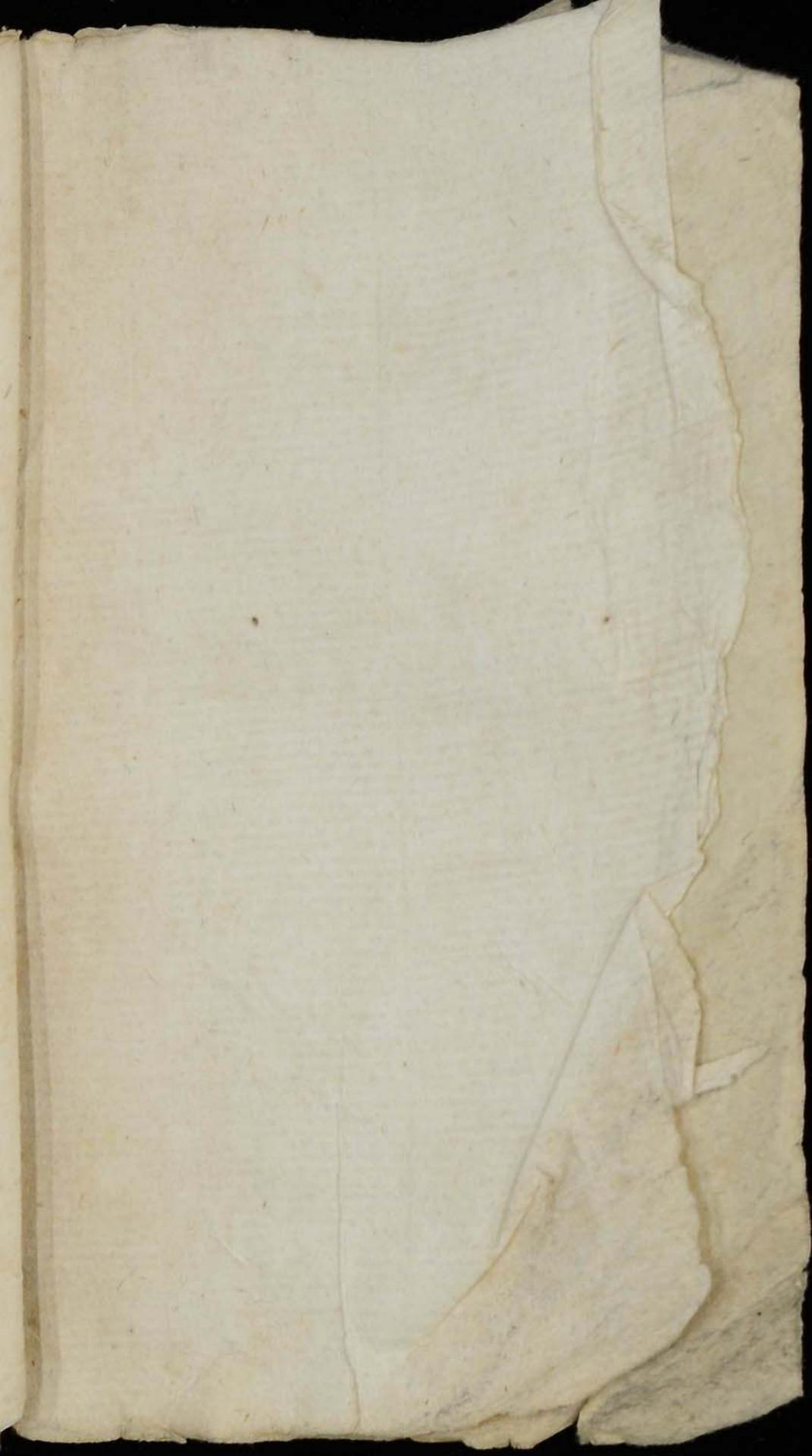
	271
ANTIQUITÉ. SECTION I,	page 106
SECTION II. De l'antiquité des usages ,	110
SECTION III. Fêtes instituées sur des chimères ,	113
SECTION IV. De l'antiquité des fêtes qu'on prétend avoir toutes été lugubres ,	114
SECTION V. De l'origine des arts ,	116
ANTI-TRINITAIRES ,	120
ANTHROPOMORPHITES ,	124
ANTHROPOPHAGES. SECTION I.	125
SECTION II.	128
SECTION III.	138
APIS.	140
APOCALYPSE. SECTION I ,	141
SECTION II ,	145
APOCRYPHES. Du mot grec qui signifie caché ,	149
De la vie de Moïse , livre apocryphe de la plus haute antiquité ,	152
Fragment de la vie de Moïse ,	153
De la mort de Moïse ,	158
Livres apocryphes de la nouvelle loi ,	161
Des autres livres apocryphes du premier et du second siècle ,	163
APPOINTÉ , DESAPPOINTÉ ,	182
APPOINTER , APPOINTEMENT. Termes de palais ,	183
APOSTAT ,	184
Des globes de feu qu'on a prétendu être sor- tis de terre pour empêcher la réédifica- tion du temple de Jérusalem , sous l'em- pereur Julien ,	187
APOTRES. Leurs vies , leurs femmes , leurs enfans ,	192

TABLE.

272	
Les apôtres étaient-ils mariés?	page 192
Des enfans des apôtres,	194
Où les apôtres ont-ils vécu, où sont-ils morts?	196
Quelle était la discipline sous laquelle vivaient les apôtres et les premiers disciples?	205
APPARENCE,	208
APPARITION,	211
A PROPOS, L'APROPOS,	217
ARABES, et par occasion du livre de Job,	219
De l'arabe Job,	223
ARANDA. Droits royaux, jurisprudence, inquisition,	226
ARARAT. Déluge,	229
ARBRE A PAIN,	232
ARBRE A SUIF,	235
ARC. Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans,	236
ARDEUR,	243
ARGENT,	245
ARIANISME,	254
ARISTÉE,	265

FIN DE LA TABLE.

4597



UVRES
DE
TAIRE
bonnaire
sophique.
ne II.
"type.

UNIVERSITÀ DI PADOVA
FACOLTÀ DI GIURISPRUDENZA
Ist. di Filosofia del Diritto
e di Diritto Comparato

III

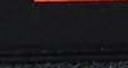
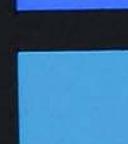
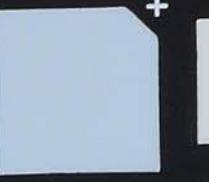
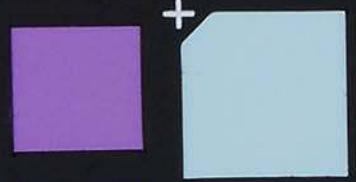
R

89

mm



+



x-rite

MSCCPPPE0613

x-rite

colorchecker



MSCCPPCC0613

mm